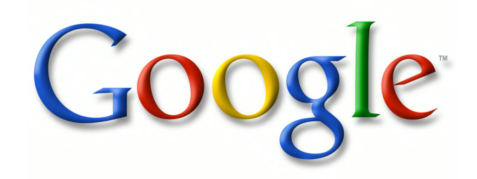
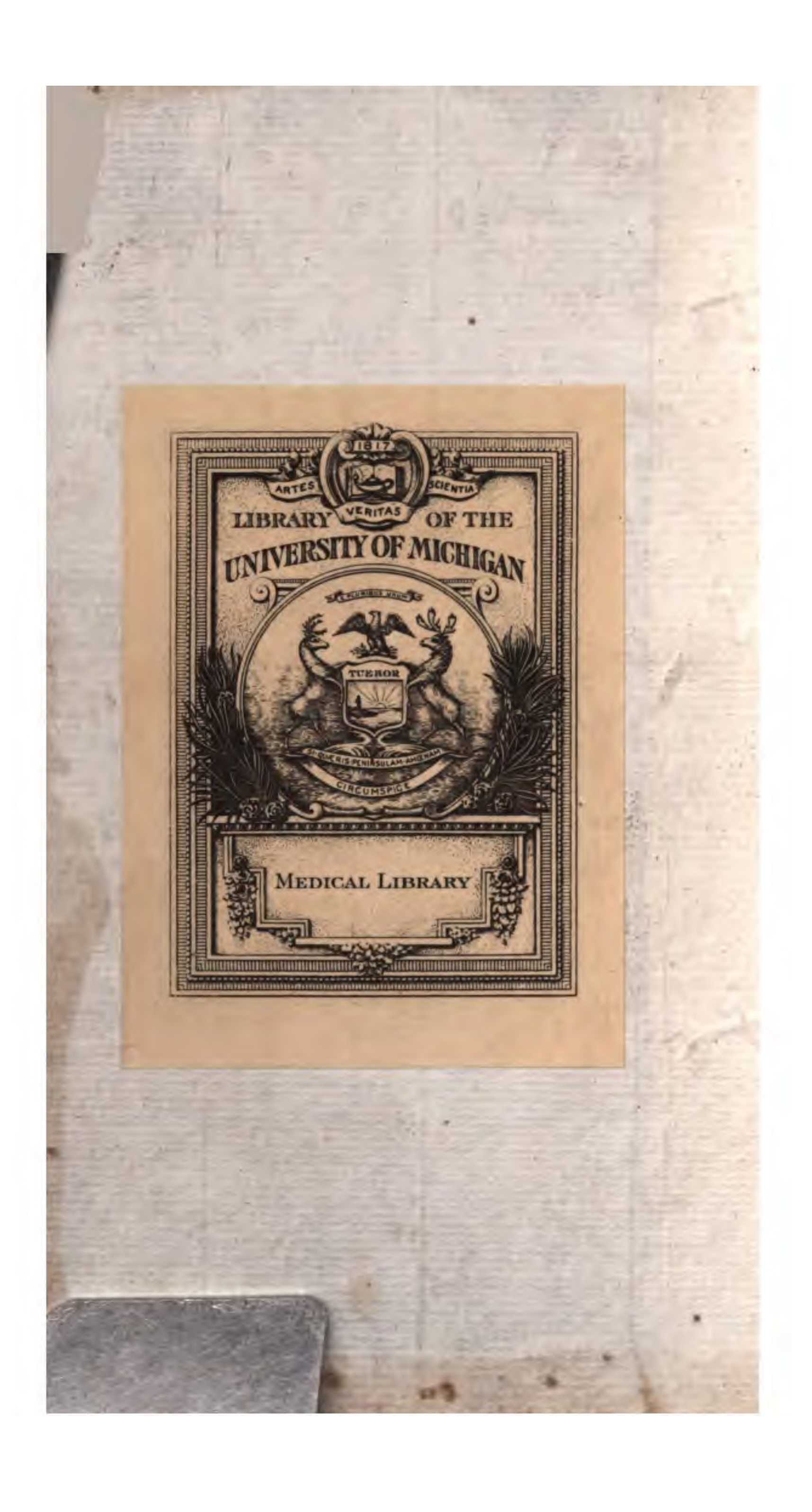




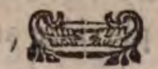

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY

RECUEIL PÉRIODIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

DE PARIS.



TOME SECOND.

A PARIS,

Chez
CROULLEBOIS, libraire de la Société, rue des Mathurins, n°. 398;
Théophile BARROIS jeune, libraire de la Société, rue du Hurepoix;

Et chez les principaux Libraires.

De l'Imprimerie de LAURENS aîné, Imprimeur de la Société, rue d'Argenteuil, N. 211.

AN V DE LA RÉPUBLIQUE. 1797.

Nota. La Société dite de Santé, dans sa séance du 27 pluviôse an 5, (15 février 1797), a adopté la dénomination de SOCIÉTÉ DE MÉDECINE, comme plus correcte, et convenant mieux à la nature de ses divers travaux.

PLAN DE TRAVAIL

PRÉSENTÉ

A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Le 2 Nivôse an V, (22 Décembre 1796).

LA Société nous a chargés, les citoyens Desgenettes, Léveillé, Pelletier et moi, de lui présenter un plan de travail qui puisse la conduire sûrement au but qu'elle se propose, le perfectionnement de l'art de guérir.

Si jamais il y eut une circonstance favorable aux progrès de cet art salutaire, ce doit être sans contredit celle où, après la destruction de tous les corps savans, après une inertie totale de plusieurs années, le desir d'être utile à ses semblables, le besoin d'acquérir de nouvelles lumières et de les répandre, ont réuni dans cette Société les hommes les plus distingués dans les différentes parties de la Médecine, qui, sans autre motif que leur zèle, sans autre lien que la douce habitude produite par la

communauté de travail, sans autre intérêt que celui de l'humanité, s'empresseront de s'éclairer mutuellement, et ne conserveront des anciennes rivalités que la noble émulation de faire le bien.

Mais pour que cette heureuse Association produise tous les avantages qu'on peut en attendre, il faut donner aux esprits une grande impulsion; il faut présenter de grands objets aux recherches de ceux qui s'occupent de l'art de guérir; il faut que tous les travaux particuliers se dirigent vers un but commun, celui de débarrasser la médecine des vains systêmes, d'en rendre l'étude plus facile, et la pratique plus sûre; d'établir, enfin, des principes généraux qui, n'étant fondés que sur la nature, soient aussi simples qu'elle, et soient comme elle invariables.

Le premier objet dont nous avons cru d'abord que la Société dût s'occuper, étoit de faire un examen critique de toutes les connoissances acquises jusqu'à nos jours, afin de fixer en quelque sorte l'état actuel de la médecine, d'en évaluer les progrès, de déterminer leurs époques, et de mesurer la carrière qui reste encore à parcourir. Après une discussion plus approfondie, deux raisons nous ont fait abandonner ce projet : d'un côté, l'immensité du travail; de l'autre, son inutilité.

Pour rédiger une histoire fidelle de l'art de guérir, il faudroit compulser tous les livres qui ont été publiés jusqu'ici dans les différentes parties qui le composent, dans tous les pays et dans toutes les langues; et le catalogue seul de ces livres, pour être complet, exigeroit peut-être un travail de plusieurs années, malgré les nombreux matériaux qui existent déja pour cet objet. Quel tems seroit donc nécessaire pour lire les ouvrages eux-mêmes, pour en préparer les extraits, les mettre en ordre, les comparer; pour en recueillir la substance de manière à former un corps régulier de doctrine ? Quelle patience inépuisable ne faudroit-il pas, quel courage plus que stoïque, pour fixer perpétuellement son attention sur des compilations fastidieuses, sur des disputes scholastiques, des discussions grammaticales et d'éternelles répétitions ? Pour voir l'immortel Hippocrate copié, commenté, travesti, défiguré, calomnié par les uns, déifié par les autres, pendant l'espace de près de vingt siècles ? Pour supporter le langage insignifiant et longuement verbeux de l'ancienne philosophie, les fastueuses chimères des qualités, des facultés, des intempéries, des élémens, des tempéramens; les prétentions absurdes des premiers chimistes, les rêves des alchimistes, les visions des fanatiques, et les erreurs successives de tous les faiseurs de

systêmes ? Et si la Société se décidoit à faire une pareille entreprise, si jamais elle parvenoit à l'exécuter, tout ce travail encore ne seroit-il pas superflu ?

Dans l'histoire que Daniel Leclerc a donnée de la médecine, depuis la naissance de l'art jusqu'au deuxième siècle, il laisse peu de chose à desirer sur les médecins qui ont existé pendant ce long intervalle de tems, sur leurs ouvrages, leurs opinions et leurs découvertes. Freind a continué cette histoire jusqu'au milieu du seizième siècle, d'une manière à la vérité moins complète, mais cependant satisfaisante. Depuis cette époque, plusieurs écrivains se sont occupés de l'histoire générale de la médecine, de celle de plusieurs maladies, de l'histoire particulière de l'anatomie, de la chirurgie, de la botanique, de la chimie ; de sorte qu'un petit nombre d'ouvrages modernes suffiroient pour faire le tableau des connoissances acquises dans l'art de guérir, du moins en ce qu'il a d'utile.

Nous avons donc pensé que la Société devoit moins s'occuper à rappeller ce qu'on sait qu'à déouvrir ce qu'on ignore ; qu'elle ne devoit pas se borner à recueillir des observations ; car, comme dit Sydenham, que sert d'accumuler une multitude de faits particuliers, s'ils ne conduisent pas à établir des méthodes générales ?

Il est une vérité qu'il faut avouer avant tout : c'est que malgré les découvertes dont la science de la médecine s'est enrichie depuis plusieurs siècles, malgré le grand nombre d'ouvrages dont elle est surchargée, l'art de guérir est loin d'avoir acquis la certitude et la simplicité qui seules peuvent le rendre véritablement salutaire, peut-être même l'empêcher d'être meurtrier.

L'extrême prudence des médecins mit toujours le plus grand obstacle aux progrès de la médecine. Le jeune praticien n'ose pas s'écarter des préceptes qu'il a reçus de ses maîtres, ou qu'il a puisés dans les auteurs. Il commence par être l'esclave de l'opinion, il finit par être celui de l'habitude, et trop souvent il passe sa vie sans faire un pas de plus dans la carrière, sans ajouter une seule idée à celles de ses prédécesseurs. Il est tems enfin de secouer le joug des autorités, des réputations, et sur-tout celui de l'usage ; de porter le flambeau de la réforme sur la pratique de l'art de guérir, en s'éloignant également de la timidité servile de ceux qui craignent de rien changer, et de l'audace entreprenante de ceux qui voudroient tout détruire.

Dans le traitement général des maladies aiguës, on emploie communément les saignées répétées, les évacuans de tous les genres, les boissons abon-

dantes, la diète et le repos du lit. Mais la saignée, utile dans l'inflammation, n'est-elle pas souvent nuisible dans les maladies qui ne sont pas réellement inflammatoires ? N'augmente-t-elle pas la foiblesse, qui est la cause prochaine de la plupart de ces maladies ? N'aggrave-t-elle pas souvent les accidens, et même les symptômes contre lesquels on la pratique, tels que le délire, la sécheresse et les mouvemens spasmodiques ? Les grandes évacuations, long-tems continuées, n'épuisent-elles pas les malades, ne détruisent-elles pas les forces nécessaires pour supporter la maladie et pour la vaincre ? Les boissons excessives ne relâchent-elles pas encore les organes; tandis qu'une diète sévère, tant blâmée par Hippocrate, prive les solides et les fluides de rafraîchissement et de réparation, et que les malades confinés dans leur lit, souvent dans des logemens resserrés, sans air comme sans mouvement, languissent au milieu des causes d'infection multipliées ?

Dans les traitemens particuliers, quel embarras, quelle incertitude ne résultent pas des divisions sans nombre sous lesquelles on se plaît à classer des maladies qui souvent ne diffèrent que par quelques symptômes secondaires ! Si nous ouvrons les nosologistes, nous verrons que Sauvages établit trois cent quinze genres de maladies ; Linné, trois

cent vingt-cinq ; Vogel, cinq cent soixante ; Cullen, cent trente-trois ; Macbride, cent quatre-vingts ; Sugar, trois cent cinquante-un ; Vitet, quatre cents quatre-vingt-dix-neuf ; et ces genres ont au-dessous d'eux des milliers d'espèces !

Nous ne prétendons pas admettre strictement le systême de Thémison, chef de la secte méthodique, qui ne reconnoissoit dans toutes les maladies que deux causes, le relâchement et la rigidité des fibres ; et deux indications, celles de fortifier ou d'affoiblir, systême renouvellé de nos jours en Ecosse, par Brown, dont les médecins d'Italie ont accueilli l'ouvrage avec enthousiasme. Mais nous pensons qu'il seroit possible d'établir un petit nombre de principes généraux applicables dans tous les cas, dans tous les tems et dans tous les lieux ; de rappeller toutes les maladies à quelques classes peu multipliées ; de fixer, pour chacune de ces classes, des méthodes curatives simples, qu'il seroit aisé de varier suivant les circonstances particulières. On se convaincra facilement de la possibilité d'un pareil travail, si l'on observe que l'inflammation, la fièvre rémittente, les fièvres éruptives, l'engorgement ou l'atonie des glandes ou des viscères, l'âcreté, l'épaississement et la dissolution des humeurs, et le vice des évacuations, comprennent presque toutes les maladies.

Il est des maux contre lesquels vont malheureusement échouer tous les secours de l'art, tels que le cancer, la phthisie et le tétanos ; d'autres où le succès est toujours incertain, comme l'épilepsie, la paralysie et l'hydropisie ; quelques-uns dont le traitement est peu connu, parce que les malades sont le plus souvent abandonnés d'une manière déplorable, tels que la lèpre, la rage, et l'aliénation d'esprit, sur lesquels il est digne de la Société de faire des recherches nouvelles, et de nouvelles tentatives, fussent-elles infructueuses.

Il est des maladies que des causes locales rendent plus fréquentes, et même habituelles en certains lieux, dont il seroit à desirer qu'on tarît la source, ou dont il seroit important d'indiquer les préservatifs et de fixer le traitement. Cette considération déterminera sans doute la Société à ne rien négliger pour compléter la topographie médicale de la France, en invitant ses correspondans à lui communiquer à cet égard toutes les lumières qu'ils sont à portée de se procurer.

Les différens âges de la vie ont leurs infirmités particulières; une foule de maux sont le triste apanage des femmes ; la santé des artisans est souvent dégradée par la continuité, le genre, la rudesse de leurs travaux, ou par la nature des matières qu'ils traitent ; les fatigues de la guerre,

l'intempérie des saisons, l'infection des camps, sont très-souvent plus dangereuses pour les braves défenseurs de la patrie que les armes des ennemis; tous ces objets ne manqueront pas de fixer la sollicitude de la Société. Enfin, il est des opinions consacrées par l'ancienneté, qui semblent cependant exiger un examen ultérieur, telles que la doctrine des crises, celle des tempéramens, celle de l'influence que doit ou peut avoir sur le traitement des maladies la différence des climats.

La médecine seroit un art sublime, si elle parvenoit à subjuguer tous les maux qui affligent l'espèce humaine; elle seroit plus précieuse encore, si elle apprenoit aux hommes à prévenir tous les dangers qui les menacent. La Société ne se bornera donc pas à la recherche de tout ce qui peut intéresser la conservation ou le rétablissement de la santé; elle s'appliquera de plus à étudier, à reconnoître, à signaler tous les symptômes précurseurs des maladies, et tâchera d'indiquer les moyens d'en empêcher le développement.

Quels que soient les progrès de la chirurgie moderne, avec quelque rapidité qu'elle ait marché vers la perfection, un vaste champ lui reste encore à parcourir. Combien de maux externes dont la nature et le traitement ne sont pas bien connus! combien de procédés et de méthodes sur lesquels on

n'est point d'accord ! Nous citerons les plaies de tête ; l'application du trépan dans les fractures du crâne ; l'emploi des sutures pour la réunion des plaies et pour celle du bec-de-lièvre ; la manière de réduire et de contenir les fractures obliques des os longs, celles du col de fémur, de la rotule et de l'olécrâne ; les luxations de la tête de l'humerus, de celle du fémur et autres ; l'amputation du bras dans l'article, celle de la cuisse dans son articulation avec l'os des hanches ; l'opération césarienne, pour laquelle il n'est pas décidé si l'on doit préférer l'incision latérale et oblique, celle de la ligne blanche, ou l'incision transversale sur le côté du ventre, proposée et pratiquée avec succès par Lauverjat. Nous citerons les maladies des yeux, celles de la bouche, sur lesquelles on n'a pas encore assez travaillé ; l'histoire des nécroses, partie intéressante, et dont la connoissance est encore pour ainsi dire au berceau ; les maladies des voies urinaires ; le traitement des calculeux de l'âge de six à sept ans, avant et après l'opération de la taille, qui leur est très-souvent funeste, comme notre collègue Léveillé se propose de le faire connoître.

C'est principalement dans les hôpitaux qu'on apperçoit combien peu sont avancées quelques branches de la chirurgie : c'est là qu'on voit avec

douleur périr des malheureux qu'on auroit peut-être la satisfaction d'arracher à la mort, si leurs maladies, regardées comme incurables, avoient été l'objet de plus de méditations et de recherches. Nous inviterons donc sur-tout les praticiens employés dans les hospices à peser mûrement ces réflexions, à bien sentir toute leur importance, et à redoubler de zèle pour le perfectionnement de cette branche de la médecine.

De toutes les parties qui composent l'art de guérir, la chimie est celle qui, dans les derniers tems, a pris le plus grand essor. La multitude de ses découvertes, l'exactitude de ses procédés, la finesse de ses analyses ont peuplé l'Univers d'une foule d'êtres nouveaux. Sa lumière s'est répandue avec éclat snr tous les arts: la médecine seule n'en a pas tiré jusqu'ici les avantages qu'elle peut en attendre. Il faut donc rapprocher du tronc cette branche intéressante que son accroissement en a trop écarté. Il faut que la chimie éclaire aussi la phisique médicale; il faut qu'elle nous aide à mieux connoître les phénomènes de l'économie animale, en distinguant toujours ce qui dépend essentiellement du principe de vie, de ce qui tient aux propriétés de la matière inerte.

La connoissance exacte des principes qui constituent le corps de l'homme, jointe à celle des

substances dont il peut faire sa nourriture, nous conduira plus sûrement à déterminer quels sont les alimens les plus propres à réparer les pertes des solides et des fluides, à corriger ou à prévenir leurs altérations; quels sont par conséquent ceux qui pourroient servir de remèdes dans certaines circonstances, objet bien important qu'on a toujours trop négligé.

De nouvelles analyses, telles que celle du quinquina, par notre collègue Fourcroy; celle du séné, dont Bouillon-la-Grange s'occupe maintenant, indiqueront avec précision de quel principe, ou de quelle combinaison de principes, dépendent les vertus connues des médicamens, et feront découvrir celles qu'on ne leur soupçonne pas. Le résultat de ces analyses désignera la classe à laquelle appartient chaque substance; leur comparaison nous fera connoître enfin des richesses indigènes ignorées on négligées, propres à remplacer utilement des productions exotiques dispendieuses, et qui peuvent manquer au besoin.

La connoissance chimique des drogues employées en médecine ne sera pas l'unique but des travaux que nous proposons. Ils auront encore pour objet de résoudre plusieurs problêmes: savoir comment les médicamens exercent leur action sur le corps vivant, s'ils agissent sur les solides

ou sur les fluides seuls, ou sur les uns et les autres en même tems; si, n'affectant directement que les premiers, ils n'ont sur les seconds qu'une influence secondaire; ou si les humeurs modifiées primitivement font varier ensuite le ton des fibres et le mouvement des organes?

On ne sauroit le dissimuler : tant qu'on ignorera quels sont le véritable effet et la manière d'agir des médicamens, leur administration sera purement empyrique. On donnera le quinquina parce qu'il guérit de la fièvre, et l'opium parce qu'il fait dormir; mais le traitement des maladies sera toujours incertain, et leur guérison dépendra souvent du hazard.

Combien la marche du médecin seroit plus assurée, si connoissant parfaitement le sujet sur lequel il opère, et les instrumens dont il fait usage il pouvoit toujours se flatter de distinguer l'espèce de désordre auquel il auroit à remédier, et d'employer, pour y parvenir, les moyens les plus convenables! C'est alors que remontant de l'effet bien constaté des médicamens aux causes évidentes des maladies, on pourroit établir *à posteriori*, sur la nature de celles-ci, des théories positives, certaines, invariables, bien supérieures à tous les prétendus raisonnemens *à priori*, à ces conjectures brillantes desquelles on tire si souvent les conséquences les plus funestes.

C'est ainsi que la chimie doit concourir à perfectionner la médecine et la matière médicale. La pharmacie éprouvera de même son influence lumineuse. Elle s'empressera de supprimer plusieurs préparations dont la composition barbare n'offre qu'un ensemble monstrueux dont il est impossible de calculer les effets, et d'évaluer les altérations progressives; elle simplifiera les autres, en les débarrassant des ingrédiens inutiles. La nature est si simple dans ses opérations les plus vastes! Pourquoi le médecin, qui n'est que son ministre, n'imiteroit-il pas l'extrême simplicité de ses moyens? Pourquoi multiplier les remèdes, quand un seul peut suffire? Et lorsqu'on en surcharge les formules, comment juger lequel est véritablement utile?

La botanique aura de même une grande tâche à remplir. On à découvert un grand nombre de plantes; on à formé, pour les classer, les systêmes les plus ingénieux. L'homme curieux et sensible se plaît au milieu de ces familles paisibles, dont on a si bien peint les mœurs, les inclinations, et même les amours; mais ce n'est pas assez pour le médecin. Les alimens les plus salutaires nous sont donnés par les végétaux; il semble qu'ils devroient fournir aussi les médicamens les plus efficaces. Et cependant combien de plantes dont on ignore les vertus! Combien notre sol ne produit-il pas de racines,

de

de bois, d'écorces, négligés ou méprisés, qui remplaceroient avec avantage ceux qu'on va recueillir au loin!

Les caractères botaniques ne seront donc pas les seuls objets qu'on recherchera dans les plantes; on tâchera de découvrir aussi leurs vertus médicinales, qui seront indiquées par l'analogie, la forme, la couleur, l'odeur, et sur-tout la saveur de chaque végétal, et de chacune de ses parties. Ces premières notions seront confirmées par des analyses et des expériences comparatives.

Les plantes qui parent nos champs ne sont pas toutes salutaires. Il en est qui, sous des dehors brillans, cachent un venin perfide; chaque règne de la nature présente des poisons plus ou moins subtils, dont l'imprudence est quelquefois la victime, qui fournissent des armes au désespoir, ou que le crime fait servir à ses détestables projets. Il faut donc réunir toutes les connoissances médicales pour distinguer, pour analyser, pour désigner les différentes substances vénéneuses; pour déterminer de quelle manière elles exercent leur act ion délétère pour découvrir des moyens sûrs d'enchaîner et de corriger leurs effets destructeurs.

On pourroit presque ranger dans la classe des poisons cette foule de remèdes secrets que la cupidité débite, et qu'achete l'ignorance. S'ils ne sont

pas dangereux par eux-mêmes, ils le deviennent souvent par la manière dont on les applique. Il seroit donc utile d'en faire l'analyse, pour les faire connoître, s'ils peuvent être bons dans quelques circonstances; pour démasquer la charlatanerie, si ce ne sont que des drogues communes; pour appeller sur leurs auteurs la sévérité des loix, s'ils contenoient des substances nuisibles. Certes, on ne dira pas que ce seroit attenter au droit de propriété : ce droit est nul dès l'instant qu'il compromet la sûreté des citoyens.

Au milieu de tout ce travail, l'anatomie ne sera point oisive. Elle perfectionnera ses connoissances; elle s'efforcera de compléter le systême des vaisseaux lymphatiques, pour mieux en connoître l'usage; elle étudiera plus particulièrement les distributions des nerfs et leurs communications, afin de mieux juger de leurs influences, et des rapports sympathiques des parties entre elles. Le physiologiste fera servir à l'explication des phénomènes de la vie toutes les lumières de la chimie, et toutes les découvertes des autres parties de la physique.

Nous n'avons indiqué rapidement que les objets principaux qui doivent exciter l'attention et le zèle de la Société. Mais pour qu'elle s'en occupe avec fruit, il est nécessaire d'établir de l'ordre dans ses

travaux, et de les diviser. En conséquence nous lui proposons de former six comités ou classes, composés chacun de douze membres, qui seront choisis au scrutin, et seront renouvellés tous les ans par moitié, toutefois avec la liberté de les continuer.

Le premier de ces comités s'occupera de l'anatomie, de la physiologie, et de tout ce qui a rapport à la physique animale.

Le second de l'histoire naturelle, de la topographie médicale et de l'hygiène.

Le troisième de la pharmacie et de la chimie.

Le quatrième de la clinique externe.

Le cinquième de la clinique interne.

Le sixième de la littérature médicale.

Il seroit à propos que tous les membres de la Société se rangeassent volontairement dans celle de ces six classes à laquelle leur goût ou leurs études particulières les porteront à s'attacher, soit pour faciliter les élections, soit pour diriger le choix des commissaires auxquels la Société devra confier l'examen des mémoires, des ouvrages ou des procédés nouveaux.

Chacun des six comités choisira dans son sein un président, et un secrétaire; le premier pour trois mois, le second pour un an. Il fera son plan de travail, d'après les bases que nous avons proposées, et en fera part à la Société. Chacun de ses mem-

bres devra concourir à l'exécution selon ses lumières, mais d'une façon toujours active. Tous les trois mois au moins, et plus souvent s'il est nécessaire, le secrétaire de chaque comité rendra compte à l'assemblée générale du progrès et de l'état du travail.

Les comités s'assembleront une fois par mois, mais à des jours différens. Ils sont libres de s'assembler plus souvent, si leurs travaux l'exigent. Les comités de rédaction et de littérature médicale, s'assembleront une fois par décade.

Pour entretenir une correspondance régulière, et un ensemble constant dans les travaux, deux membres choisis dans chaque comité assisteront aux séances des autres, de manière que chacun des comités, au lieu de n'être composé que de douze membres, le sera réellement de vingt-deux, tous avec voix délibérative. Il est inutile de détailler ici les avantages d'une pareille communication.

Tous les membres de la Société pourront assister aux séances des comités, sans pouvoir y communiquer leurs observations autrement que par écrit.

Dans aucun cas les comités ne pourront se réunir entre eux.

Pour subvenir aux dépenses de la Société, pour la mettre en état de distribuer des prix, de pourvoir aux frais des expériences, de se procurer les ou-

vrages et les journaux des savans étrangers, de faire des acquisitions utiles; nous avons cru nécessaire de demander à chaque membre résidant, une cottisation médiocre de douze francs par an.

Il ne suffira pas que la Société se livre dans le silence à des travaux importans; il faudra que le public sache qu'il est des hommes qui se sont dévoués librement à ses intérêts les plus chers. Nous insisterons donc sur l'avantage et la nécessité de tenir des séances publiques, où chaque membre de cette Association honorable, en faisant hommage à ses concitoyens du produit de ses veilles, trouvera dans leur estime et dans leurs applaudissemens, la récompense la plus douce et l'encouragement le plus flatteur.

Ainsi la Société vivifiera toutes les branches de la médecine, et perfectionnera son ensemble. Elle examinera de nouveau les connoissances acquises, elle recueillera toutes les découvertes, et ne reconnoîtra pour vrai que ce qui sera démontré par l'observation. En conséquence elle répetera tous les essais, tous les traitemens, toutes les expériences, telles que celles de Godwin sur la respiration, celles de Galvani sur l'électricité, dont on n'a pas assez étudié l'influence sur l'économie animale. Peut-être un jour parviendra-t-elle à se former un cabinet de physique, de chimie, de matière médicale, d'ana-

tomie et de pathologie; à se procurer une bibliothèque; à réunir enfin tous les moyens d'instruction, comme elle deviendra le centre de toutes les lumières. Ses membres et ses correspondans s'empresseront de concourir à former ces collections précieuses : elle invitera les derniers, ainsi que tous les autres praticiens, à joindre leurs efforts aux siens; à lui communiquer le fruit de leur étude, de leurs méditations et de leur pratique. Elle encouragera tous les travaux, fera connoître tous les succès, justifiera son existence en devenant utile, en travaillant efficacement au progrès de l'art, à la gloire de la patrie, au bonheur de l'humanité.

Signé DESGENETTES, LÉVEILLÉ,
PELLETIER, LAFISSE.

Ce plan de travail, après avoir été discuté dans diverses assemblées générales de la Société, a été arrêté définitivement le 12 pluviôse, (31 janvier 1797) pour être exécuté dans tout son contenu. Et, conformément à son vœu, le 22 pluviôse suivant (10 février), la Société a procédé dans une assemblée nombreuse et solemnelle, à la formation des six nouveaux comités.

Pour copie conforme,

SÉDILLOT, *secrétaire-général.*



RECUEIL PERIODIQUE DE LA SOCIETÊ DE MÉDECINE DE PARIS.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

PROCÉDÉ ÉCONOMIQUE

Pour obtenir en grand l'alcali caustique pur, et la potasse fondue, (pierre à cautère).

BOUILLON-LAGRANGE.

Lu le 27 pluviôse, an V.

Les procédés pour préparer l'alcali caustique, et la potasse fondue appellée dans les pharmacies pierre à cautère, étant ou défectueux ou très-longs, nous avons cherché le citoyen Welter et moi à abréger cette opération, en employant un procédé moins long, moins dispendieux, plus sûr et plus utile sur-tout pour préparer en grand de

l'alkali caustique si nécessaire dans les arts et dans les expériences de chimie.

Nous croyons donc faire plaisir aux praticiens en leur décrivant le moyen par lequel on ne perd pas un atôme de potasse, et qui la donne pure et très-caustique sans beaucoup de frais ni d'appareils.

Le nôtre consiste en plusieurs baquets de bois blanc, et mieux de pierre calcaire, dont les dimensions peuvent varier suivant la quantité que l'on en veut préparer. Ceux que nous faisons établir pour l'école polytechnique sont en pierre, d'un pied cube intérieurement, (voyez figure première); le fond cannellé, les cannelures d'un pouce de profondeur sur autant de largeur, espacées de manière qu'il y en ait à-peu-près cinq ou six parallèles, et venant se rendre d'un côté dans une pareille qui les traverse toutes et qui sert de gouttière pour rassembler toutes les eaux; au milieu de cette dernière on perce un trou pour y mettre un tube de verre, qui doit sortir obliquement sous un angle de 45 degrés à l'horizon.

Les cannelures sont recouvertes de tubes de verre rangés transversalement, sur lesquels on place une toile de manière qu'elle les recouvre sans laisser de jour; alors on la saupoudre d'un petit lit de cendre, et l'on y place ensuite le mélange dont nous allons parler.

Au défaut de baquets de pierre, on peut opérer en se servant de petits baquets en bois blanc, (voyez figure 2), et l'on remplace les cannelures en mettant au fond du sable de rivière, qu'il faut avoir soin de bien laver; on en ajoute par dessus une autre couche, mais de plus fin, et l'on recouvre le tout d'une toile saupoudrée de cendre. Il faut aussi, comme aux autres, y ajouter un tube pour laisser couler la liqueur qui se filtre.

Nous n'avons pas besoin de dire ici que le premier moyen doit être préféré, car l'alcali caustique s'empare toujours d'une portion de la matière colorante du bois; elle peut même, suivant son dégré de concentration, entraîner avec elle une petite quantité de silice qu'elle pourroit dissoudre; mais ces inconvéniens ne doivent pas arrêter si l'on a en vue d'obtenir, seulement pour les arts, l'alcali caustique, (pierre à cautère).

Pour les expériences délicates de la chimie, on doit de préférence se servir de baquets en pierre calcaire, alors la liqueur que l'on obtient est parfaitement limpide.

Les choses ainsi disposées, on prend parties égales de chaux vive et de potasse, sur-tout lorsque la chaux est bien caustique; dans le cas contraire on peut prendre 20 parties de chaux sur 15 de potasse. On met de l'eau dans une marmite de fer, on la

fait chauffer de manière qu'elle soit près de l'ébullition, alors on ajoute la chaux qui, par son extinction, la porte à cet état; lorsqu'elle est éteinte, on y mêle la potasse et on forme du tout une bouillie épaisse, qu'on laisse un peu refroidir.

On verse ensuite le mélange dans les baquets que l'on recouvre d'eau sur-le-champ, et pour éviter en la jettant sur la matière qu'elle ne fasse des trous, on y place une petite planche qui s'élève avec l'eau.

Il faut avoir soin de placer des cruches ou autres vases pour recevoir la liqueur qui s'écoule par le tube ; et pour que la lessive n'absorbe pas l'acide carbonique contenu dans l'athmosphère, on doit boucher légèrement les vases, de manière à empêcher la circulation de l'air extérieur.

Il est aussi nécessaire de tenir toujours de l'eau sur le mélange, et on cesse de recueillir lorsqu'elle sort insipide par le tube.

Les liqueurs qu'on obtient sont jusqu'à la fin à-peu-près au même degré, car elles s'affoiblissent tout d'un coup, ce qui dispense d'avoir des liqueurs foibles.

Pour évaporer les eaux, on peut se servir de marmites de fer. On commence par les dernières qui sont un peu plus foibles, pour éviter de tenir les plus chargées long-tems en contact avec l'air, et

l'on emploie une forte ébullition. Lorsqu'elle est concentrée jusqu'à un certain point, le sulfate de potasse cristallise et se précipite. On peut aisément le recueillir en plaçant au fond de la marmite une cuiller de fer creuse dans laquelle le sel vient se rendre de lui-même. La forte ébullition est nécessaire pour tenir éloigné l'air athmosphérique, et à la fin elle sert à transporter le sulfate de potasse dans la cuiller.

Si l'on veut obtenir la pierre à cautère, on verse la liqueur rapprochée dans une plus petite marmite; on achève ensuite de l'evaporer jusqu'au point qu'en la coulant sur une plaque de fer ou de marbre, elle se fige (1).

Si, pour les expériences délicates de la chimie, on veut obtenir cet alcali plus pur, on peut, au lieu de se servir de potasse du commerce, employer l'acidule tartareux (crême de tartre) que l'on fait calciner. On peut encore purifier la potasse fondue, dont nous venons de parler, par l'alcool à la ma-

---

(1) Nous croyons devoir prévenir que la potasse fondue ainsi préparée, est beaucoup plus caustique que celle que l'on prépare dans les pharmacies, sous le nom de pierre à cautère. Nous invitons donc ceux qui pourroient en faire usage, à être très-prudent dans l'emploi de ce médicament.

nière de Bertholet. L'expérience nous a démontré qu'il étoit possible d'obtenir par ce moyen un alcali très-pur (1).

Dans ce cas on la fait évaporer, en consistance de sirop épais, dans une bassine d'argent et mieux dans des vaisseaux fermés; alors on dissout cette matière dans l'alcool, la potasse seule s'y combine; les sulfate et muriate de potasse, les portions de terre et même d'acide carbonique qu'elle retient opiniâtrement ou qu'elle a repris dans l'air pendant l'évaporation restent au fond de la dissolution. Si l'on a versé l'alcool sur la matière encore chaude, et si l'on n'a pas employé une plus grande quantité de ce réactif qu'il n'en faut pour dissoudre la potasse, elle crystallise, en refroidissant, en lames blanches qui ont quelquefois plusieurs pouces de long (2).

Si l'on veut séparer la potasse de l'alcool et l'avoir à part dans l'état de siccité, il faut faire évaporer la dissolution dans une bassine d'argent et non dans un vase de verre, car souvent la potasse dissout une portion de silice qui en altère la pureté.

On voit par cette opération dont les détails mé-

---

(1) Ce que nous rapportons ici est extrait du mémoire du célèbre Bertholet; cela évitera les recherches à ceux qui n'auroient pas sous la main son travail.

(2) Cette observation est de Vauquelin.

APPAREIL.

nir l'Alcali Caustique.

Fig. 1.ere

Baquets de Pierre Calcaire.

Baquets de Bois blanc.

Fig. 2.

Coupe.

DÉTAILS d'un des Baquets de Pierre.

de 1 2 Pieds.

ritent d'être consultés dans les mémoires de Bertholet, que l'on prive la potasse caustique de silice, d'acide carbonique, de tous les sels étrangers et de la petite portion de fer qu'elle peut avoir enlevé au vase dans lequel on a fait évaporer la liqueur.

OBSERVATION

Sur une fracture au crâne, suivie de carie et de déperdition de substance du cerveau. GRANDCHAMP.

Susanne Bouvier, âgée de 13 ans, dévideuse en soie, occupée à balayer, se frappa la tête contre un instrument de fer, appellé *traffusoir*. Le coup avoit porté sur la partie latérale moyenne de la tête, un peu au-dessus et derrière l'oreille gauche. Cette fille fut étourdie dans le moment, mais elle acheva de balayer, sans avoir éprouvé d'autre accident, pas même le besoin de s'asseoir; un quart d'heure après, on apperçut d'abord une petite élévation douloureuse à l'endroit frappé, puis une légère gerçure à la peau d'où sortoient quelques gouttes de sang; on y appliqua pour tout remède une compresse imbibée de vin chaud, et on en continua l'usage pendant plusieurs jours. Quelque tems après, il survint à l'endroit de la blessure une légère inflammation qui se termina par suppuration. On n'appella

point de chirurgien; l'abcès s'ouvrit spontanément; il en sortit d'abord beaucoup de pus, ensuite moins; enfin il resta une fistule qui fournit une suppuration fétide durant trois mois; au bout de ce tems les douleurs augmentèrent. Les environs de la fistule étoient élevés, douloureux et sensibles.

Ce fut alors que cette jeune fille se rendit au grand hospice de Lyon. A son arrivée, je sondai la fistule; je trouvai les os à découvert et même vermoulus; après avoir fait raser cette partie de la tête, je fis une incision cruciale, j'emportai les lambeaux, et les os se trouvèrent dénudés dans un espace de la grandeur de la paume de la main.

Je reconnus une fracture qui s'étendoit depuis la partie moyenne et inférieure de l'os parietal, et alloit transversalement se terminer à la partie supérieure latérale, et un peu inférieure de l'os frontal. Les bords de la fracture étoient écartés l'un de l'autre, d'environ une ligne. Ils étoient tellement cariés dans toute leur épaisseur, que je les enlevois sans difficulté par morceaux, et en assez grande quantité, pour laisser le cerveau à découvert, dans une étendue large de deux travers de doigt, sur plus de deux pouces de long. Les méninges étoient détruites dans cet espace. Le cerveau à nù paroissoit sain. Le sang n'incommoda point durant cette opération; enfin la plaie fut pansée mollement et à sec.

Deux jours après l'appareil fut entièrement levé : il étoit inondé d'un pus séreux. Le cerveau excédoit le niveau de la tête d'un demi-pouce. Au premier attouchement, cet *hypercephalon* tomba, et laissa le cerveau à son niveau ordinaire. Le second pansement fut fait dix heures après ; le cerveau excédoit d'un pouce. L'appareil étoit inondé de cette sérosité cérébrale, appellée par M. Lecat, lympho-nervale.

J'essayai alors une légère compression sur le cerveau, pour réprimer, s'il étoit possible, cette élévation fongueuse ; mais l'assoupissement qui survint, me commanda impérieusement de m'en rapporter aux seules ressources de la nature ; j'observai les mêmes phénomènes pendant dix jours, en faisant matin et soir les pansemens avec exactitude et méthode ; la malade n'avoit éprouvé pendant tout ce tems qu'un assoupissement passager.

En calculant la perte de substance du cerveau, on peut l'évaluer au volume des deux poings, ou au poids de six onces ; la charpie sèche fut mise immédiatement sur le cerveau, et des plumaceaux, légèrement couverts d'un digestif simple, appliqués sur les chairs voisines, furent continués pendant trois mois ; à cette époque l'exfoliation des os qui avoient été mis à découvert s'étoit faite ; enfin un mois après la plaie fut consolidée à un petit ulcère fistuleux

près. Le cerveau étoit alors recouvert de bourgeons charnus, d'un rouge vif, et fournissoit toujours un peu de sérosité. Le mouvement de cet organe, qui s'étoit fait appercevoir depuis le commencement, subsistoit toujours, quoiqu'il fût moins apparent; tel étoit l'état de la jeune malade, lorsque je crus nécessaire de l'envoyer à la campagne.

Il est assez ordinaire dans les grands hospices, et notamment dans celui de la Charité de Lyon, que les plus grandes précautions, et les dispositions les plus propres à procurer et à entretenir la salubrité de l'air, ne suffisent pas pour obvier aux inconvéniens, qui résultent du séjour d'un grand nombre d'individus entassés dans le même lieu.

L'expérience démontre journellement, que les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, particulièrement les filles qui restent dans ces grands hospices quelques mois consécutifs, sont attaqués du vice scrophuleux ou scorbutique; dès-lors les malades qui touchent au moment d'une guérison complette, restent long-tems dans le même état; je dis plus : si leur séjour dans ces asyles est prolongé, le danger devient plus grand; c'est ce qui est arrivé à la jeune fille, qui fait le sujet de cette observation.

En effet, depuis quelque tems, le nez et les lèvres étoient devenus d'un rouge foncé et douloureux. Cet état avoit résisté aux remèdes connus, et sagement

administrés; enfin la malade sortit de l'hospice le 10 août 1774, v. st., après y être restée environ cinq mois; je lui recommandai pour pansement la propreté, pour remède l'exercice, et pour nourriture les fruits et les végétaux. Je l'invitai à venir me voir, ce qu'elle fit après deux mois de séjour à la campagne; j'observai alors que la maladie locale étoit à-peu-près dans le même état; la jeune fille avoit pris de la fraîcheur et de l'embonpoint; il existoit toujours un petit ulcère fistuleux; on appercevoit encore un léger mouvement du cerveau, qui étoit recouvert de bourgeons charnus, d'un rouge vif, et d'une consistance assez solide. Après les avoir touchés plusieurs fois avec la pierre infernale, il ne restoit plus qu'une ouverture égale au diamêtre d'une grosse lentille.

J'apperçus d'un autre côté que les glandes du col se tuméfioient sans être douloureuses; jugeant dès-lors que la nature avoit besoin de se débarrasser d'une humeur quelconque, j'établis à la fois deux cautères, l'un à la nuque, et l'autre au bras gauche. J'incisai ensuite les bords fistuleux de l'ulcère. A peine la suppuration des cautères fut-elle établie, que les glandes engorgées du col disparurent et l'ulcère de la tête se ferma tout à fait. J'entretins les deux cautères pendant un mois pour donner une plus prompte

issue à l'humeur morbifique; après cette époque, je conservai seulement le cautère au bras.

Plusieurs remarques essentielles se présentent naturellement dans cette observation. La jeune fille s'est fracturé le crâne, sans être tombée après le coup, sans saignement de nez, et sans autre accident que celui d'un étourdissement instantané. La cause de la fracture a été conséquemment très-légère, puisqu'elle a été produite par le seul mouvement que faisoit la jeune personne en balayant. Y avoit-il donc chez elle une cause prédisposante dans les os du crâne, ou dans les os en général, qui auroit pu les avoir rendu fragiles ? Ou bien le vice scrophuleux qui s'est manifesté dans la suite, existoit-il au moment de la fracture ? Et si l'abcès, dont le pus a carié les os et détruit les méninges, n'a donné lieu qu'à quelques douleurs locales, n'en doit-on pas conclure que l'épanchement d'un liquide sur le cerveau, n'est pas toujours suivi des accidens de la compression ? Quoi qu'il en soit, on peut conjecturer que les fractures du crâne, ne sont pas constamment accompagnées d'accidens aussi graves, que ceux qui sont décrits par quelques observateurs.

Plusieurs faits consignés dans les auteurs, ceux sur-tout rapportés dans le premier volume des mémoires de l'académie de chirurgie, prouvent que la seule lésion du crâne peut exiger l'usage du trépan. Cependant, combien y a-t-il de circonstances où les

signes de cette lésion sont équivoques ! combien de fois encore, un coup à la tête peut donner la mort sans lésion au cerveau, et sans aucun accident apparent !

Dans le tems où le cerveau étoit à nu, j'ai enfoncé dans sa substance le bout d'une sonde cannelée de la profondeur de six lignes, en présence de plusieurs de mes collègues et de beaucoup d'élèves, sans que la malade ait donné aucune marque de sensibilité. J'ai répété la même expérience après la formation des bourgeons charnus, et la malade s'est plaint aussitôt. Cette remarque n'est point indifférente ; elle vient à l'appui de plusieurs observations semblables, que je me propose de communiquer à la Société, et que j'ai faites sur la sensibilité des os développée dans certains cas.

J'ai vu à l'hospice général de Lyon, une femme âgée de 72 ans, qui reçut à la tête un coup assez léger. Il y avoit seulement une plaie très-simple à l'endroit frappé ; l'os ne me parut point lésé, ni à la vue ni au toucher. Huit jours suffirent pour la guérison ; deux mois après, elle fut surprise d'un assoupissement tel, qu'il résista à tous les remèdes ordinaires, et la malade mourut 24 heures après.

On procéda à l'ouverture du cadavre ; les os du crâne étoient sains et entiers. Mais à l'endroit qui répondoit à cette petite plaie extérieure solidement cicatrisée, nous trouvâmes sur la substance du cer-

veau un épanchement purulent, qui avoit causé la mort de cette femme.

Il y a donc tout à perdre à ne pas se hâter de trépaner. Il n'y a donc pas de circonstances délicates, où l'on puisse se dispenser d'opérer. D'après ce principe, je me déterminerai toujours à pratiquer le trépan dans les fractures du crâne, puisque l'ouverture des cadavres démontre tous les jours, qu'on peut opérer sans crainte, et qu'en ne trépanant pas, la mort du malade accuse moins l'art que l'artiste.

La quantité de cerveau qu'a perdu la malade, ne paroit pas avoir diminué son volume, ni affoibli ses facultés intellectuelles. Y a-t-il eu régénération ou végétation de la propre substance de ce viscère ?

N'y a-t-il eu qu'un allongement des filières cérébrales, qui, semblables aux polypes ordinaires, peuvent être enlevées, sans que le volume des parties soit diminué, ni que leurs fonctions soient dérangées ? Attendons que de nouvelles expériences et observations aient détruit ou confirmé l'opinion de MM. Louis et Fabre sur la régénération des chairs.

Le crâne a été découvert dans une assez grande étendue, et cependant il n'y a eu d'exfolié que le quart de cette portion. L'exfoliation des os ne s'étend donc pas toujours sur la totalité de la surface mise à découvert ? cette remarque est confirmative de

bien d'autres. Enfin les points les plus apparens et les plus extraordinaires d'une observation, ne sont donc pas toujours ceux qui jettent le plus de jour dans la pratique, et souvent même le praticien n'a pas saisi pendant le traitement ce qu'il y avoit de plus utile et de plus important (1).

OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS

Sur une hémorrhagie utérine, cause de la mort de deux jeunes femmes et de leurs enfans, avant l'accouchement.

Cl. D. Balme, Médecin au Puy, Département de la Haute-Loire.

Lues à la Société, le 17 Nivôse, an V.

Une jeune femme d'environ trente ans, devenue grosse pour la quatrième ou cinquième fois, d'un tempérament sain et vigoureux, n'avoit éprouvé Iere Observation.

(1) Ce fait, intéressant par ses détails, et par les questions et réflexions qu'il a suggérées à son auteur, a donné lieu à une discussion contradictoire, sur l'usage du trépan dans les fractures du crâne. Plusieurs membres ont promis d'appeler de nouveau l'attention de la Société, sur ce point important de pratique, en lui soumettant des observations particulières, qui pourront servir à en fixer la doctrine.

dans cette grossesse que quelques symptômes pléthoriques, qui, dans les précédentes, l'avoient déterminée à se faire saigner. Mais dans cette dernière, sur l'avis de quelque charlatan, elle s'étoit dispensée de cette précaution.

Ses couches précédentes avoient été très-heureuses, quoique l'accouchement fût toujours si accéléré, qu'elle n'avoit jamais reçu de secours de la sage-femme qu'après la sortie de l'enfant.

Les douleurs de ce dernier accouchement la prirent au tems marqué, mais avec peu de vivacité. La sage-femme appellée, trouva l'enfant dans une situation ordinaire et avantageuse : elle ne fit rien pour aider ou pour accélérer un travail qui n'étoit accompagné d'aucune perte, ni d'aucun accident qui dût faire présager une funeste issue.

Les douleurs se renouvelloient de tems en tems, mais avec mollesse et sans fruit. Tous les assistans étoient dans la sécurité. La malade cependant perdoit peu-à-peu ses forces : on cherchoit à les rappeller par les moyens connus. On étoit toujours dans l'attente des douleurs plus prononcées et plus effectives. Insensiblement quelques évanouissemens survinrent, et se terminèrent inopinément par la mort, après environ quinze heures de travail.

La sage-femme s'enfuit ; on appelle un accoucheur dont les talens sont connus. Il est surpris

d'un tel événement, sans qu'aucun signe précurseur, sans qu'aucune perte l'ait précédé. Il procède à l'ouverture du corps. La matrice étoit fort grosse; l'intérieur rempli d'une quantité prodigieuse de sang, dont partie liquide, partie grumelée : l'enfant ne donnoit aucun signe de vie, et étoit dans la situation la plus propre à un accouchement naturel; le sommet de la tête bouchoit parfaitement l'orifice de la matrice; la moitié du placenta étoit détaché du corps de ce viscère.

Le public ignorant, et par conséquent précipité dans ses jugemens, a attribué de suite cet événement à l'impéritie de l'accoucheuse, qui n'a point connu le danger, ou qui a été empêchée par amour-propre d'avoir recours aux lumières d'un accoucheur éclairé qui auroit sauvé la malade.

Instruit de cette mort inopinée par les regrets publics, j'ai pris les informations les plus exactes, et j'ai recueilli les détails qu'on vient de lire.

Trois mois environ après cet événement, l'épouse 2e. Ob-
du citoyen S...., âgée d'environ trente-cinq ans, servation.
grande, bien faite, d'une activité et d'une vivacité extrêmes, et d'un bon tempérament, quoique avec la fibre lâche et molle, ressent les premières douleurs d'un accouchement à terme. Elle avoit eu cinq couches précédentes fort heureuses. Sa grossesse actuelle avoit été un peu pénible, et

accompagnée de quelques accidens dont le caractère n'avoit pas exigé la saignée, mais plutôt l'emploi d'un ou de deux purgatifs ordinaires.

Le volume de son ventre étoit fort considérable. Ce qu'il y avoit de plus apparent chez elle, peut-être même à suspecter, quoique sans fondement réel, elle portoit une figure fort pâle et fort abattue, et peu d'espoir dans l'ame de se relever de sa couche. Si elle a eu quelques chagrins, ils n'ont produit sur elle aucun effet violent ni subit; elle ne les a point manifestés: ils sont restés au fond de son cœur.

C'est à-peu-près dans le commencement du mois dernier que les premières douleurs se firent ressentir vers les sept heures du matin; elles eurent une interruption considérable jusqu'après un léger repas qu'elle fit à midi. Elles reprirent ensuite sans trop de violence, les eaux percèrent, et l'enfant se présenta dans la meilleure position.

Dès-lors les douleurs ne furent plus que rares et sans effet. La malade impatiente, ainsi que ses proches, sollicita l'accoucheur d'agir; ce qu'il refusoit constamment, n'attendant que le vœu de la nature, expliqué par des douleurs plus vives et plus effectives.

La malade, placée sur un lit de misère, et dans une situation qu'on espéroit plus favorable ou plus

déterminante, avoit des douleurs souvent renouvellées, mais toujours sans effet. Elle s'affoiblissoit pourtant; ce travail, quoique peu violent, sembloit l'épuiser, sans qu'il parût aucune perte. On cherchoit à la fortifier par les secours ordinaires. Vers les onze heures du soir, il survint un léger effort pour vomir : elle rendit en effet une petite quantité d'alimens pris à dîner; mais peu de momens après elle expira.

Je suis appellé dans les derniers instans. J'entre au moment où elle vient de mourir. Surpris de l'événement, je m'informe du passé. Je prends une connoissance directe de l'état de cette femme; je trouve les parties extérieures un peu œdématiées; mais aucune perte, aucune marque d'évacuation quelconque; le ventre fort volumineux, et plus ce semble qu'il n'auroit dû l'être après l'évacuation des eaux. Je m'assure des signes de la mort, et l'on procède à l'ouverture du corps.

La matrice étoit très-volumineuse et remplie d'une immense quantité de sang, dont une partie étoit en caillots; le tiers à-peu-près du placenta décollé, et d'une couleur sensiblement plus pâle que celle qui restoit adhérente au fond de la matrice; l'enfant dans la position la plus favorable à l'accouchement; la tête engagée dans le col de la matrice, dont elle bouchoit l'orifice de manière

à intercepter tout écoulement : il ne donna aucun signe de vie ; sa flaccidité et sa pâleur sembloient annoncer que sa mort avoit précédé celle de la mère.

L'accoucheur est un homme exercé ; il fut accusé de même que la sage-femme de la première observation. On ne voulut point m'entendre sur sa justification ; et dans le fait, je ne pouvois être entendu ; il falloit un degré de connoissance et de réflexion que les proches intéressés, comme le public, ne peuvent avoir dans des circonstances aussi imprévues et aussi désespérantes.

Réflexions

Plusieurs ne verront peut-être dans ces deux observations qu'une cause de mort très-ordinaire, et sur-tout très-évidente par l'effet de l'hémorrhagie interne qui, en épuisant les forces et la vie de la mère et de l'enfant, a empêché l'accouchement, inutilement attendu des efforts de la nature.

Mais une attention plus réfléchie découvrira dans ces observations le sujet d'une suite de réflexions très-importantes (1) : et ce qui doit paroître moins

---

(1) Baudelocque aîné, chargé de rendre compte de ces observations à la Société, en a effectivement fait le sujet d'un mémoire intéressant, qui sera également imprimé.

extraordinaire que vrai, c'est qu'elles se présentent sous un point de vue ignoré peut-être jusqu'à présent, qui n'exige pas moins que les lumières de grands maîtres, pour se fixer sur le diagnostic dans un cas des plus embarrassans et des plus difficiles de l'art des accouchemens.

On est assez prévenu que l'explication vague des événemens, comme des phénomènes les plus compliqués, est généralement assez facile. Au moyen d'un jargon plus ou moins scientifique, on trouve raison à tout. Mais parvenir à la vérité, et à la connoissance des moyens propres à prévenir des malheurs pareils : *Hoc opus, hic labor est.*

On peut être autorisé à croire que cette hémorrhagie funeste a eu pour cause l'inertie du fond de la matrice, après les premières contractions de ce viscère, qui, faites avec violence pour préparer l'accouchement, ont déterminé le décolement d'une partie du placenta.

Mais par quels moyens peut-on connoître cette inertie de la matrice, après des contractions telles qu'on doit les attendre de l'annonce d'un accouchement prochain ? . . . . Quels sont les signes d'une hémorrhagie interne que rien ne fait présumer ? . . . Les angoisses, les foiblesses sont si souvent les suites de diverses douleurs, et de la sensibilité du sujet . . . . Le pouls ! qui ne connoît ses irrégularités,

sa lenteur, sa vivacité, ses variations en un mot, dans le cours du travail de l'accouchement ?.... D'ailleurs lorsque les foiblesses arrivent, lorsque le pouls se perd, il n'est déjà plus d'espoir pour la malade; toute manœuvre dans ces circonstances hâteroit le moment fatal.

On ne peut douter que si l'hémorrhagie ne s'est point manifestée à l'extérieur, c'est par l'empêchement direct de la tête de l'enfant engagée dans le col de la matrice, dont la contraction soutenue de l'orifice a arrêté toute évacuation.

Mais comment, par l'effet de l'hémorrhagie successive, la tête de l'enfant n'étant arrêtée que par la résistance des parties molles, la foiblesse progressive de la mère et de l'enfant ne se propage-t-elle pas jusqu'à la partie inférieure de la matrice, jusqu'à son orifice, et ne permet-elle pas le passage d'une partie de cette masse sanguine qui en inonde tout l'intérieur ? ..... Combien de morts attribuées à des syncopes, à des apoplexies imaginaires, à de prétendus enclavemens, à des conformations du bassin supposées vicieuses, et qui n'ont eu peut-être que la même cause ?...

Le volume du ventre peut bien être augmenté par l'hémorrhagie après la sortie des eaux : mais il ne peut servir d'indice assuré, parce que son augmentation ne se fait que d'une façon très-in-

sensible ; et la quantité du sang qui s'épanche, dont une partie se fige et se cantonne dans divers recoins, ne peut donner au ventre le même volume des eaux conservant leur fluidité et leur élasticité dans la poche qui les contient.

Douze ou quinze heures de douleurs très-modérées ne démontrent pas une déperdition de forces assez considérable pour déterminer l'accoucheur à agir, dès qu'il en ignore la cause. S'il obvie aux foiblesses momentanées ou apparentes, par des cordiaux ou par quelques stimulans ! en excitant les solides, en accélérant le cours du sang, il est évident qu'il augmente l'hémorrhagie et qu'il accélère la mort.

Je veux croire avec tous les accoucheurs, qu'aussitôt que l'évacuation des eaux a lieu, le fond de la matrice agissant sur l'enfant le détermine à se porter vers l'orifice. Mais dans le cas présent cette action continue du fond de la matrice n'a point eu lieu : elle s'est faite par un seul effort ; les premières douleurs effectives, les premières contractions ont été sans doute subites et violentes : elles ont déterminé la sortie des eaux, le décolement d'une partie du placenta ; elles ont poussé l'enfant jusqu'à l'orifice de la matrice, dont la contraction n'a permis aucune évacuation. L'inertie du fond de ce viscère a succédé à cette contraction vio-

lente ; la perte a eu lieu dès cet instant : elle n'a cessé qu'avec la vie.

Je suis convaincu encore qu'une perte décidée ne cessera jamais tant que la matrice ne pourra se contracter ; et qu'elle n'y réussira qu'autant que le corps étranger, ou qui lui est devenu tel par sa désorganisation, sera expulsé. Il en résulte l'obligation d'accoucher la femme avec plus ou moins de célérité ou de précautions, suivant l'exigence des cas, afin de procurer à la matrice les moyens d'une salutaire contraction qui doit faire cesser la perte dont la continuité assure la mort.

Mais enfin, il faut connoître cet état ; il faut avoir raison de présumer au moins le décolement du placenta ; il faut être assuré de l'existence de cette perte et de cette dangereuse inertie de la matrice ; il faut s'être fixé sur l'effet des premières douleurs, et ne reconnoître dans celles qui leur succèdent que la dernière expression d'une matrice dont l'action va cesser ; il faut enfin avoir des preuves non équivoques que tout ce qu'éprouve la malade ne tend qu'à sa ruine et à l'épuisement de ses forces qui se consument insensiblement....

Il faut, dira-t-on, s'instruire ; il faut recourir aux lumières que tant de fameux auteurs ne cessent de répandre et de multiplier dans une multiplicité d'ouvrages très-estimés ?.... C'est ici où je m'arrête.

J'ai fouillé dans beaucoup de sources, j'ai parcouru beaucoup d'observations : pourquoi craindrois-je de le dire ? je n'ai rien trouvé de satisfaisant, rien qui pût m'instruire essentiellement sur un cas aussi intéressant qu'extraordinaire, que j'ai peut-être saisi le premier, quoique je reste persuadé qu'il se renouvelle plus souvent qu'on ne pense.

Le sage *Lamothe*, mon observateur de confiance, a, ce me semble, entrevu un cas qui peut avoir quelqu'analogie avec les nôtres ; mais il faut convenir que sa sagacité fut excitée par un peu de sang dont sa main se trouva teinte (livre 3, obs. 107) ; et ce qui le décida de suite à agir, fut la perte considérable de sang qui succéda à la sortie des eaux. Cette perte, déjà préparée à l'intérieur, étoit occasionnée par la rupture d'un des vaisseaux du cordon ombilical. Il avoue qu'il ne fallut rien moins que cet événement pour lui faire connoître sa fausse sécurité et le danger que couroit la malade, dont les forces étoient déja bien épuisées.

On trouve aussi deux ou trois observations dans le recueil volumineux de *Mauriceau*, qui ont avec les nôtres quelque rapport (obs. 430, 633, et 108, obs. post.) ; mais il y a des différences si notables, qu'on n'en peut retirer aucune instruction directe pour l'objet présent.

C'est aux maîtres de l'art, c'est aux observateurs éclairés à prononcer sur l'importance des observations que je leur adresse spécialement. Il est de leur devoir, de leur honneur, de leur humanité, de nous instruire des signes qui peuvent éclairer sur la formation et sur l'existence de ces hémorrhagies internes, et tout au moins sur ceux qui peuvent faire présumer ces accidens dans des occasions telles que celles-ci, où aucune chûte, aucun coup, aucun mouvement violent du corps et de l'ame ne peuvent être accusés.....

OBSERVATION

Sur un renversement complet de la matrice, qui ne s'est manifesté qu'au douzième jour des couches.

ANÉ, Chirurgien à Paris.

Lue le 12 ventôse, an V.

Les auteurs sont pleins d'observations sur le renversement de la matrice immédiatement après l'accouchement; mais à peine s'en trouve-t-il un exemple dans un tems aussi éloigné de la délivrance, que celui que je viens d'indiquer. On remarque dans presque toutes ces observations que le renversement de la matrice a été déterminé par les efforts

efforts qu'on a faits pour extraire le placenta, soit en agissant immédiatement sur celui-ci, soit en tirant sur le cordon ombilical; dans quelques-unes seulement, on assure que ce renversement s'est fait spontanément, et que ces efforts étrangers à l'organe n'y ont contribué en rien. Peut-être les auteurs de ces dernières observations ont-ils manqué de bonne foi, peut-être ont-ils craint d'être taxés d'imprévoyance, d'inattention, d'impéritie même, en avouant qu'ils avoient fait au moins quelques légères tractions sur le cordon ombilical, pour amener le placenta au-dehors; peut-être la Société à laquelle nous présentons le fait annoncé, nous soupçonne-t-elle déjà d'avoir été retenus par la même crainte que ces auteurs, et d'avoir dissimulé la véritable cause du renversement dont il s'agit, en l'attribuant aux seuls efforts de la nature; tandis qu'il a pu être l'effet de ceux que nous avons exercés pour opérer la délivrance. Nous pouvons être dans l'erreur; mais nous protestons qu'aucun autre sentiment que celui de la conviction, n'a guidé notre plume dans la rédaction de ce fait. Si le renversement de la matrice ne peut se faire comme de lui-même, nous partageons l'erreur des Levret et de beaucoup d'autres, qui ont pensé comme nous, et qui ont assuré n'avoir contribué en rien à ce renversement, lorsqu'il a eu lieu sous leurs yeux.

accompagnée de quelques accidens dont le caractère n'avoit pas exigé la saignée, mais plutôt l'emploi d'un ou de deux purgatifs ordinaires.

Le volume de son ventre étoit fort considérable. Ce qu'il y avoit de plus apparent chez elle, peut-être même à suspecter, quoique sans fondement réel, elle portoit une figure fort pâle et fort abattue, et peu d'espoir dans l'ame de se relever de sa couche. Si elle a eu quelques chagrins, ils n'ont produit sur elle aucun effet violent ni subit; elle ne les a point manifestés: ils sont restés au fond de son cœur.

C'est à-peu-près dans le commencement du mois dernier que les premières douleurs se firent ressentir vers les sept heures du matin; elles eurent une interruption considérable jusqu'après un léger repas qu'elle fit à midi. Elles reprirent ensuite sans trop de violence, les eaux percèrent, et l'enfant se présenta dans la meilleure position.

Dès-lors les douleurs ne furent plus que rares et sans effet. La malade impatiente, ainsi que ses proches, sollicita l'accoucheur d'agir; ce qu'il refusoit constamment, n'attendant que le vœu de la nature, expliqué par des douleurs plus vives et plus effectives.

La malade, placée sur un lit de misère, et dans une situation qu'on espéroit plus favorable ou plus

déterminante, avoit des douleurs souvent renouvellées, mais toujours sans effet. Elle s'affoiblissoit pourtant ; ce travail, quoique peu violent, sembloit l'épuiser, sans qu'il parût aucune perte. On cherchoit à la fortifier par les secours ordinaires. Vers les onze heures du soir, il survint un léger effort pour vomir : elle rendit en effet une petite quantité d'alimens pris à dîner ; mais peu de momens après elle expira.

Je suis appellé dans les derniers instans. J'entre au moment où elle vient de mourir. Surpris de l'événement, je m'informe du passé. Je prends une connoissance directe de l'état de cette femme ; je trouve les parties extérieures un peu œdématiées ; mais aucune perte, aucune marque d'évacuation quelconque ; le ventre fort volumineux, et plus ce semble qu'il n'auroit dû l'être après l'évacuation des eaux. Je m'assure des signes de la mort, et l'on procède à l'ouverture du corps.

La matrice étoit très-volumineuse et remplie d'une immense quantité de sang, dont une partie étoit en caillots ; le tiers à-peu-près du placenta décollé, et d'une couleur sensiblement plus pâle que celle qui restoit adhérente au fond de la matrice ; l'enfant dans la position la plus favorable à l'accouchement ; la tête engagée dans le col de la matrice, dont elle bouchoit l'orifice de manière

mier accouchement si elle venoit à s'évacuer promptement. Ces précautions furent inutiles; l'accouchement se fit vers les onze heures. Une perte plus allarmante que celle qui suivit le premier accouchement se déclara immédiatement après la sortie de l'enfant. J'eus recours d'abord aux douches d'eau froide sur le ventre; mais voyant que le sang continuoit de couler, j'introduisis ma main dans la matrice; j'achevai de détacher le placenta, déjà décollé dans les deux tiers au moins de son étendue, et j'en fis l'extraction. Il étoit attaché à la partie latérale gauche et postérieure de ce viscère.

Les syncopes se succédant d'une manière affligeante, je reportai de nouveau la main dans la matrice pour m'assurer s'il n'y avoit point de caillots, ou bien si son fond n'étoit pas déprimé et renversé. Je ne trouvai rien que l'état d'inertie. J'agaçai ce viscère au moyen des doigts, pendant que je faisois de l'autre main d'assez fortes frictions à l'extérieur. Il se contracta et m'offrit bientôt au-dessus du pubis ce globe rassurant pour tous les accoucheurs, cette dureté qui annonce le retour complet de ses facultés.

La foiblesse de la femme étoit si grande que le moindre mouvement ramenoit une syncope et qu'on ne put la remettre au lit qu'après plusieurs heures.

Malgré cet état d'épuisement la révolution du lait

se fit parfaitement au troisième jour, le sein se remplit, et il n'y avoit que peu de fièvre. Le soir même, où les choses s'annonçoient sous des apparences aussi flatteuses, on leva cette femme aussi imprudente, mais moins coupable que sa garde. On la mit sur un fauteuil, pendant qu'on se proposoit de faire son lit ; elle s'y étoit trouvée mal aussitôt, et l'on s'étoit occupé à lui donner des secours. Au moment où je la vis, elle étoit foible, sans connoissance, comme mourante, le pouls ne se manifestant en aucune manière. Je la remis au lit, et ses forces épuisées se ranimèrent un peu. La perte reparut dans le cours de la nuit avec tant d'abondance, que le sang ruisseloit sous le lit à travers les matelas.

La fièvre, dès le lendemain, prit un caractère humoral. Elle devint continue avec redoublement, sans cependant donner de grandes inquiétudes pour la suite. Je me flattai qu'aucun accident étranger à cette maladie, ne viendroit ajouter aux allarmes de cette femme et de sa famille, et j'étois loin de penser à celui qui fait le sujet de cette observation (1).

---

(1) Malgré la continuité de cette fièvre, le ventre a toujours été souple ; les lochies n'ont pas cessé de couler. A la vérité, elles étoient bourbeuses et noirâtres, c'étoit

Le douzième jour des couches, vers les huit heures du matin, la malade croyant ne pouvoir évacuer dans la position horisontale où elle étoit, se fit asseoir sur un grand pot-de-chambre ayant les cuisses et les jambes fléchies, et se livra à tous les efforts que son état de foiblesse lui permettoit encore de faire pour aller à la garde-robe, tandis que sa garde et une autre personne la soutenoient; sentant, leur disoit-elle, des matières dures qui ne demandoient qu'à sortir, redoublant ses efforts au moment où elle en ressentoit le plus de besoin; elle s'apperçut qu'un corps volumineux s'échappoit, elle se trouva mal; on la remit à plat et on m'envoya chercher aussi-tôt.

Je trouvai cette femme couchée sur le côté droit, le corps ployé en avant, les cuisses et les jambes fléchies, et la matrice complétement renversée, formant au-dehors de la vulve une tumeur allongée, plus grosse que la tête d'un enfant nouvellement né. Il étoit alors dix heures du matin. L'indication que me présentoit cet accident, n'étoit pas

---

plutôt un sang pourri, décomposé, que cette humeur lymphatique mêlangée, qui constitue les lochies de bonne qualité : mais le sein s'est affaissé, et le lait n'a paru s'y porter qu'en très-petite quantité, pendant le cours entier de la maladie.

équivoque. Il falloit réduire la matrice, c'est-à-dire, la retourner, la restituer dans son état naturel; mais la foiblesse de la malade étoit si grande, que je n'osai entreprendre seul cette opération. Elle pouvoit offrir des difficultés que mes efforts de réduction auroient augmentées inévitablement, s'ils étoient devenus infructueux. D'un autre côté je craignois de voir expirer la malade entre mes mains, ne pouvant la déplacer et la mettre sur le bord du lit dans une situation convenable à l'opération, sans l'exposer à de nouvelles syncopes. Je savois où étoit le citoyen Baudelocque, que je venois de quitter. Je fus le chercher moi-même; et il étoit onze heures et demie, lorsque nous nous approchâmes de la malade. Comptant plus sur sa grande expérience que sur la mienne, je le priai de se charger de l'opération, et il la fit. La foiblesse de la malade, l'état d'épuisement où étoit la matrice elle-même, étant molle et sans action, comme sans irritabilité et sans sensibilité remarquables, favorisèrent la réduction qui ne fut pas longue à s'effectuer.

Cette réduction faite, les mêmes raisons qui l'avoient rendue si peu difficile, déterminèrent le citoyen Baudelocque à introduire une éponge dans le vagin pour soutenir la matrice et pour appuyer son fond dans le cas ou il viendroit à se déprimer de nouveau et à s'engager à travers l'orifice, comme

il l'avoit déjà fait. On remit la femme sur le dos et à plat, tenant même les fesses plus élevées que les épaules, au moyen d'un oreiller. On lui fit sentir la nécessité de garder cette position et de ne se livrer à aucun effort, soit pour rendre les urines, soit pour aller à la selle.

La fièvre humorale, qui étoit à cette époque au huitième jour au moins de son invasion, subsista jusqu'au vingt-unième jour des couches (1). Le citoyen Baudelocque voulut bien suivre cette maladie de concert avec moi, et m'aider de ses conseils, comme il m'avoit aidé de sa main dans le premier moment.

La femme s'est parfaitement rétablie et a pu reprendre l'allaitement de son enfant, qu'elle avoit suspendu depuis quelque tems (2).

Elle est redevenue grosse au commencement de

---

(1) Cette maladie s'est terminée sans aucune crise apparente ; les garderobes, long-tems liquides, plus blanchâtres que jaunes, et d'une extrême fétidité, sont devenues plus rares, plus jaunes et plus consistantes, et la fièvre a décliné lentement après le dix-huitième jour.

(2) Par rapport à l'affaissement du sein ; et à l'extrême foiblesse où elle s'est trouvée, sur-tout après la perte qui avoit reparu dans la nuit du troisième au quatrième jour de couches. Son lait a augmenté dans la proportion du retour des forces, et elle a nourri pendant un an.

pluviôse, an 4, et est accouchée pour la troisième fois, le 29 vendémiaire, an 5, sans aucun accident.

D'après l'exposé que je viens de faire, et que je puis assurer être des plus conformes à la vérité, on ne me soupçonnera pas d'avoir entraîné le fond de la matrice avec le placenta au moment de la délivrance; puisque le renversement n'existoit pas, quand j'ai réintroduit la main dans ce viscère, pour aller à la recherche des caillots, qui auroient pu s'y trouver, autant que pour le titiller, l'irriter et le faire contracter sur lui-même. Ce renversement ne s'est pas fait non plus dans les premières heures qui ont suivi la délivrance, puisque j'ai eu souvent la main appliquée sur le ventre pour exciter la matrice à se resserrer de plus en plus, et qu'elle se présentoit encore sous la forme d'un globe assez ferme au toucher, au moment où l'on remit la femme au lit et où je la quittai. Mais ne s'est il fait qu'au douzième jour des couches; a-t-il été entièrement l'effet des efforts auxquels la femme s'est livrée dans ce moment pour aller à la garde-robe dans la position où elle s'étoit mise sur le pot de nuit? je ne le pense pas: je crois qu'il existoit avant ce moment d'une manière incomplette, et que ces efforts n'ont fait que le porter à son plus haut terme. Le fond de la matrice s'étoit sans doute déprimé beaucoup plutôt, peut-être au troisième our des couches,

dans ce moment même où je trouvai la malade sans connoissance, sans forces et sans mouvement sur le fauteuil où on l'avoit placée pour le tems de faire son lit. Le fond de la matrice déprimé dès-lors a pu s'engager dans l'orifice, s'avancer lentement à travers le cercle et descendre ainsi jusqu'au fond du vagin; mais rien n'a pu me le faire connoître, aucun des accidens que j'avois à combattre n'appartenant exclusivement au renversement de la matrice, et n'étant de nature à me déterminer à toucher la malade. Je suis bien persuadé que ce besoin d'aller à la garde-robe au douzième jour des couches et à se livrer à des efforts, qui augmentoient ce besoin en raison de ce qu'ils se multiplioient eux-mêmes, dépendoit du poids de la matrice sur le fond du vagin et la vulve, et non des matières durcies et retenues dans le rectum; car depuis quelques jours les gardes-robes étoient liquides, bilieuses et fétides comme dans l'espèce de maladie qui m'occupoit depuis le quatrième jour des couches.

EXTRAIT.

Du rapport fait à la Société sur l'observation précédente.

COUTOULE.

Cette observation est décrite avec une candeur …cision qui ne permettent aucun soupçon

sur sa réalité. Elle présente d'ailleurs, dans ses détails, plusieurs circonstances qui portent à croire que ce renversement de matrice n'a pas eu lieu au moment de l'extraction du placenta.

Il est de fait qu'on ne peut introduire la main dans l'intérieur de la matrice renversée complétement, ou à demi; il est de fait encore que dans l'un ou l'autre de ces cas, ce viscère ne peut former au-dessus du pubis l'espèce de globe ferme au toucher, que l'on regarde avec raison comme l'indice certain du rétablissement de cet organe après l'accouchement: or, l'auteur assure avoir porté la main dans ce viscère après la délivrance, pour aller à la recherche des caillots, etc. et l'avoir trouvé sous la forme d'un globe au-dessus du pubis plus de deux heures après. Nous pouvons donc penser comme lui, que le renversement de la matrice n'a pas commencé avec la délivrance; qu'il s'est fait graduellement depuis; que le fond de cet organe s'est avancé lentement dans le vagin et a produit de la pression sur le fondement, le périnée et la vulve; qu'il en est résulté pour la malade un besoin trompeur d'aller à la garde-robe; et de-là les efforts violens qui ont achevé le renversement de cet organe.

Mais quelque soit l'époque où a commencé ce renversement, ce qui n'est pas facile à déterminer:

dans ce moment même où le trouvai la malade sans connoissance, sans forces et sans mouvement sur le fauteuil, où on l'avoit placée pour le tems de faire son lit. Le fond de la matrice déprimé dès-lors a pu s'engager dans l'orifice, s'avancer lentement à travers ce cercle et descendre ainsi jusqu'au fond du vagin; mais rien n'a pu me le faire connoître, aucun des accidens que j'avois à combattre n'appartenant exclusivement au renversement de la matrice, et n'étant de nature à me déterminer à toucher la malade. Je suis bien persuadé que ce besoin d'aller à la garde-robe au douzième jour des couches et à se livrer à des efforts, qui augmentoient ce besoin en raison de ce qu'ils se multiplioient eux-mêmes, dépendoit du poids de la matrice sur le fond du vagin et la vulve, et non des matières durcies et retenues dans le rectum; car depuis quelques jours les gardes-robes étoient liquides, bilieuses et fétides comme dans l'espèce de maladie qui m'occupoit depuis le quatrième jour des couches.

EXTRAIT.

Du rapport fait à la Société sur l'observation précédente.

COUTOULE.

Cette observation est décrite avec une candeur et une précision qui ne permettent aucun soupçon

sur sa réalité. Elle présente d'ailleurs, dans ses détails, plusieurs circonstances qui portent à croire que ce renversement de matrice n'a pas eu lieu au moment de l'extraction du placenta.

Il est de fait qu'on ne peut introduire la main dans l'intérieur de la matrice renversée complétement, ou à demi ; il est de fait encore que dans l'un ou l'autre de ces cas, ce viscère ne peut former au-dessus du pubis l'espèce de globe ferme au toucher, que l'on regarde avec raison comme l'indice certain du rétablissement de cet organe après l'accouchement : or, l'auteur assure avoir porté la main dans ce viscère après la délivrance, pour aller à la recherche des caillots, etc. et l'avoir trouvé sous la forme d'un globe au-dessus du pubis plus de deux heures après. Nous pouvons donc penser, comme lui, que le renversement de la matrice n'a pas commencé avec la délivrance; qu'il s'est fait graduellement depuis; que le fond de cet organe s'est avancé lentement dans le vagin et a produit de la pression sur le fondement, le périnée et la vulve ; qu'il en est résulté pour la malade un besoin trompeur d'aller à la garde-robe; et de-là les efforts violens qui ont achevé le renversement de cet organe.

Mais quelque soit l'époque où a commencé ce renversement, ce qui n'est pas facile à déterminer :

soit qu'on l'attribue aux efforts de l'accouchement pour opérer la délivrance, ou qu'on le regarde comme spontanée, l'observation du citoyen ANÉ paroîtra toujours précieuse à recueillir, en ce qu'elle offre l'exemple d'un renversement complet de matrice, qui ne s'est manifesté que douze jours après l'acccouchement, et réduit sans de grandes difficultés; ce qui n'est pas très-commun dans les fastes de l'art.

RÉFLEXIONS

Sur un rapport de chirurgie légale, concernant une plaie du cœur.

HEURTELOUP.

Il y a quelque tems, je jettai les yeux sur un jugement affiché dans une grande commune. C'étoit l'arrêt de mort d'un assassin : il y étoit dit que ce misérable » ayant passé la main gauche der- » rière le dos de la citoyenne * * *., lui porta de » la droite un grand coup de couteau dans la poi- » trine; qu'à l'instant la citoyenne * * *. ayant jetté » un grand cri en disant qu'elle étoit assassinée, » sa cuisinière et plusieurs autres personnes accou- » rurent, la reçurent dans leurs bras, et la trainè- » rent dans un fauteuil; qu'au moment où on lui » prodiguoit les premiers secours, elle retira le cou-

» teau de son sein et le laissa tomber à ses pieds
» où il fut ramassé par un de ses fils, etc. »

Pendant qu'on étoit occupé à saisir l'assassin, « la
» citoyenne ***. fut portée dans sa chambre,
» où le chirurgien et le pharmacien étant accou-
» rus, *la plaie fut sondée, et il fut reconnu que la*
« *base du cœur avoit été attaquée, ce qui occasionna une*
» *hémorrhagie considérable dont la mort fut une prompte*
» *suite.* »

On a déjà dû remarquer qu'il s'étoit écoulé un tems assez considérable depuis l'instant où le coup avoit été porté jusqu'à celui de la mort. Il n'est point dit dans ce singulier récit, qu'on ait procédé à l'ouverture du cadavre. Il est certain qu'elle n'a point été faite, et que l'on s'est contenté de constater le délit, de sorte qu'une simple inspection, faite avec la sonde seulement, a paru suffire pour prononcer que la base du cœur avoit été blessée.

Qui a donc pu déterminer à porter un pareil jugement? auroit-on cru distinguer des symptômes qui caractérisent spécialement les blessures de la base du cœur? voyons s'il peut en exister.

Les symptômes qui accompagnent les plaies du cœur, sont, selon les observateurs, *des défaillances, la petitesse et l'inégalité du pouls, les sueurs froides, les anxiétés, un tremblement universel, la syncope, le froid des extrémités, la douleur vers le sternum.* En gé-

néral, il y a difficulté de respirer; pour que la vie se prolonge, la fièvre se manifeste, et quelquefois il y a des palpitations. Tels sont les symptômes qui ont été remarqués par Horstius, Diemerbroëck, Meckren, Fanton, Garmannus et tant d'autres cités par Senac, dans son *traité de la structure du cœur*. Il n'est aucun de ces symptômes qui soit plus particulier à la blessure d'une partie du cœur qu'à celle d'une autre, car ces observateurs n'auroient pas manqué d'en faire la remarque. Il est certain, au contraire, que les symptômes des plaies du cœur se confondent avec ceux des plaies du péricarde et des autres parties environnantes.

Mais en supposant que la femme assassinée ait eu la base du cœur attaquée par l'instrument, est-il croyable qu'elle ait pu survivre aussi long-tems à une pareille blessure?

D'après les faits rapportés par Senac, on pourroit croire que les plaies du cœur, chez les animaux, sont plus souvent guérissables que mortelles. Un grand nombre d'observations semble prouver que chez l'homme elles ne sont pas toujours suivies de la mort. Les ouvertures de cadavres ont fait voir des cicatrices à ce viscère. Je ne dirai rien des maladies auxquelles il est sujet et qui peuvent donner lieu à de pareilles cicatrices; mais j'observe que parmi les faits que l'on nous cite pour prouver que

des personnes ainsi blessées, ont plus ou moins survécu à leur malheur, aucun ne nous montre que la base du cœur fût le siège de la lésion.

C'est de cette base que partent les principaux vaisseaux, dont les ramifications infinies constituent le systême sanguin; il ne paroîtra guères probable qu'une blessure puisse être faite en cette partie, sans ouvrir quelqu'un des gros troncs qui s'y trouvent; ce qui doit être suivi d'un épanchement considérable; le sang s'échappe en totalité et avec lui la vie. En supposant même que la blessure n'attaquât que les vaisseaux coronaires, l'effusion du sang auroit toujours lieu avec plus ou moins de vîtesse, et il répugne de penser qu'alors la mort fût aussi tardive qu'elle l'a été chez la personne qui fait le sujet du rapport.

Le cœur est doué d'une sensibilité exquise à cause du grand nombre de nerfs qu'il reçoit. Non loin de sa base, se trouvent les plexus cardiaques formés par la réunion de plusieurs rameaux de la huitième paire et de l'intercostal, c'est de ces plexus que partent presque tous les nerfs qui s'y distribuent, de sorte que réunis à la base du cœur, ils y entretiennent beaucoup plus qu'ailleurs la sensibilité, disons même la vie. Cette considération doit prouver encore la prompte *léthalité* des plaies de la base du cœur.

Il semble donc démontré que ce n'est point à la base du cœur, comme il est dit dans le rapport, que la femme * * *. a été blessée. Trop de tems s'est écoulé entre l'assassinat et la mort.

S'il faut en croire quelques observateurs, des hommes ont survécu plusieurs jours à des blessures du cœur très-profondes. Telles de ces blessures pénétroient dans l'un des ventricules, telles autres perçoient ces deux cavités et traversoient le cœur. Pour expliquer un pareil phénomène, on a supposé qu'alors les ouvertures trop petites avoient empêché le sang de couler autrement que goutte à goutte, qu'il s'étoit formé un caillot, etc. Un homme avoit eu le cœur percé de part en part, le ventricule gauche étoit ouvert ainsi que la cloison moyenne, il vécut encore quatre ou cinq jours. Saviard qui raconte ce fait, fit l'ouverture du cadavre, il reconnut que quelques grumeaux de sang avoient bouché les ouvertures des ventricules.

J'ai dit que le cœur est doué d'une grande sensibilité, il peut donc facilement éprouver au moindre attouchement des contractions extraordinaires. Ceci est une vérité incontestable que le fait cité par Harvey ne sauroit détruire. Notre respectable collègue, Sabatier, dans le dernier ouvrage dont il vient de nous enrichir, rapporte d'après cet homme célèbre, qu'un particulier dont on voyoit le cœur

à

à nu à la suite d'une maladie qui avoit détruit une partie des côtes, n'éprouva aucune sensibilité lorsque Charles II, curieux de contempler les mouvemens du cœur dans l'homme vivant, porta le bout du doigt sur cet organe. Si l'on fait attention que le large ulcère au fond duquel on appercevoit le cœur, étoit tapissé de chairs fongueuses qui fournissoient une suppuration tellement abondante qu'il falloit faire souvent des injections pour le nettoyer; on croira sans peine que cette insensibilité extraordinaire du cœur, étoit l'effet de ces circonstances. On n'ignore pas que l'état pathologique qui peut développer la sensibilité trop engourdie de certaines parties, peut aussi la faire disparoître.

Les fibres du cœur, lorsqu'il est blessé, peuvent donc en se resserrant, diminuer la plaie et faciliter la formation d'un caillot. Mais si le spasme étoit trop considérable, s'il l'étoit au point d'intervertir le méchanisme de la circulation, il pourroit à lui seul donner la mort. Car dès que le mouvement du cœur cesse il n'y a plus de circulation, et sans celle-ci l'animal périt.

Quelque grande passion, la colère par exemple, la soif de la vengeance peuvent fort bien, dans les occasions dont nous parlons, par une sorte d'énergie surnaturelle, soutenir encore quelque instant la vie. Mais bientôt tout tombe dans l'affaissement, et la mort

est inévitablement subite. Le fait suivant qu'Ambroise Paré nous a transmis, vient à l'appui de ce que j'avance. Un gentilhomme avoit été blessé au cœur dans un combat singulier; avant de tomber mort, il put encore poursuivre son adversaire la longueur de plus de deux cents pas et lui porter plusieurs coups d'épée. A l'ouverture du cadavre, Paré trouva beaucoup de sang épanché sur le diaphragme, *la plaie qui traversoit la substance du cœur, étoit de grandeur à y mettre le doigt.* Il n'y a pas de doute que le blessé ne fût mort sur-le-champ, si au moment de la blessure, le sang eût pu s'échapper par un jet de cette dimension.

Enfin, dans certaines blessures du cœur, ses fibres extérieures peuvent être divisées sans que l'instrument vulnérant ait endommagé la membrane propre des ventricules.

Il n'y a rien que de très-vraisemblable dans tout ce que je viens de dire, et je crois même qu'il seroit difficile d'expliquer autrement les épanchemens consécutifs du sang à la suite des plaies du cœur. Ils ont lieu au bout de quelques instans, parce que le spasme ayant cessé, la plaie qui étoit rétrécie reprend sa vraie dimension. En supposant qu'un caillot ait pu se former, il ne se trouve plus alors d'une grosseur suffisante; quelque accident imprévu, quelque moyen mal-à-propos employé, soit dans

l'intention de secourir le blessé, soit plutôt pour reconnoître l'étendue et la direction de la plaie, a pu détacher ce caillot, il a pu même donner à la plaie plus de profondeur, percer la membrane propre de l'un des ventricules qui étoit restée intacte, et détruire ainsi le seul obstacle qui opposât au sang quelque résistance.

Pour revenir à la femme ***., il faut croire que si elle n'a point survécu long-tems au coup qu'elle a reçu, c'est que le spasme ayant cessé, le relâchement du cœur a permis à la plaie de reprendre sa forme première, et que le sang a coulé à grands flots.

Je ne prétends point attribuer cet effet inévitable au moyen que l'on a employé pour explorer la plaie faite à la femme blessée, quoique l'expression même du rapport sembleroit le prouver. *La plaie fut sondée*, dit-on, *et il fut reconnu que la base du cœur avoit été attaquée, ce qui occasionna une hémorrhagie considérable, dont la mort fut une prompte suite.* Ce seroit donc en sondant la plaie qu'on auroit reconnu que le cœur étoit blessé à sa base, et ce seroit cette exploration qui auroit sur-le-champ donné lieu à l'hémorrhagie et à la mort, s'il falloit en croire les expressions dont on s'est servi.

Il faut l'avouer, ce rapport est une sorte d'affront fait à la chirurgie française. Sa publicité pourroit

en faire une arme pour ceux qui prétendent que les sciences et les arts ont dégénéré parmi nous.

Peut-il se trouver encore des praticiens qui sondent des plaies récentes ! et ne sait-on pas que ce procédé ne peut influer ni sur le diagnostic, ni sur le traitement ? Ce sont sur-tout les plaies de la poitrine qu'il est défendu de sonder.

On peut par des recherches indiscrètes, rendre pénétrantes des plaies qui ne l'étoient pas, ouvrir un vaisseau que le fer meurtrier avoit respecté ou n'avoit qu'entamé, détruire un caillot qui soutenoit encore le fil de la vie.

A considérer le procédé qui a été employé, sous le rapport direct aux formes judiciaires, il est encore très-blâmable. Si la loi recommande de ne point toucher au cadavre d'un individu assassiné, jusqu'à ce que l'homme public, chargé d'en faire la levée, l'ait examiné dans la posture où l'ont laissé ceux qui ont commis le délit, c'est afin d'en tirer quelque indice favorable aux découvertes que l'on veut faire. Les mêmes précautions doivent être observées par l'officier de santé qui va examiner les blessures pour en rendre compte. Si par les moyens qu'il emploie, il change la forme et la figure d'une plaie, s'il en dénature le trajet, il pourra s'égarer et égarer les juges. La figure d'une plaie doit presque tou-

jours servir à désigner l'instrument qui l'a faite, c'est déjà un pas vers la vérité, il peut conduire à trouver l'instrument, celui-ci peut servir à s'assurer du coupable et à le convaincre de son crime.

Quant aux expressions employées par les rédacteurs de ce rapport, expressions qui tendroient si fort à les inculper, elles prouvent qu'un officier de santé ne sauroit mettre trop de clarté et de précision dans tout ce qu'il certifie, sur-tout en matière criminelle. Il doit être profondément instruit dans son art, très-circonspect dans les jugemens qu'il porte, il ne faut pas que ses phrases soient équivoques; il ne faut jamais qu'il oublie que son opinion doit contribuer à former celle des juges, et conséquemment que la fortune, l'honneur, la vie des citoyens dépendent souvent de ses décisions.

Il seroit bien à desirer qu'un jury spécial, composé d'hommes justement célèbres et très-consommés dans la pratique de l'art, désignât ceux à qui seroient confiées des fonctions aussi importantes. Si après une telle précaution, il se commettoit encore des erreurs, c'est que sans doute il est de la nature de l'homme d'en commettre. Mais devroit-on espérer qu'au moins elles seroient plus rares.

Je déclare que je n'ai point l'intention de désobliger les auteurs du rapport sur l'assassinat de la femme en question, je ne les connois point. J'ai

pensé que je pouvois sans sortir des bornes d'une honnête critique, communiquer ces réflexions à la Société qui en fera l'usage qu'elle croira convenable.

OBSERVATIONS

Sur diverses préparations barytiques.

PELLETIER.

L'usage du muriate de baryte dans le traitement des maladies scrophuleuses, s'introduit avec une assez grande rapidité dans plusieurs points de la république, depuis que la Société de Médecine a fait connoître par la voie de ce journal les succès que Crawford en avoit obtenus.

On prépare ce sel en combinant avec l'acide muriatique, une terre dont la connoissance est due à Scheele et à Gahn, et à laquelle les chimistes modernes ont donné le nom de baryte; elle est désignée dans les ouvrages de Scheele et de Bergman, sous le nom de terre pesante.

C'est du sulfate de baryte (spath pesant) que les chimistes retirent la baryte; cette production minérale étant très-abondante et répandue par-tout. D'ailleurs on n'avoit pas encore rencontré la

baryte unie à l'acide carbonique, comme l'on trouve la chaux, etc. Cette substance existe cependant simplement unie à l'acide carbonique dans le sein de la terre, d'après l'observation du docteur Withering, qui, le premier, nous a fait connoître le carbonate de baryte natif que l'on trouve à Anglezark, dans le Lancashère, accompagnant une mine de plomb: mais un fait digne de remarque, c'est que le carbonate de baryte natif étoit connu des mineurs sous le nom de pierre *contre les rats*. On soupçonna alors qu'étant pris intérieurement, il pourroit être dangereux; on en fit l'essai sur des animaux, et l'expérience confirma que le carbonate de baryte natif tuoit ceux à qui on en avoit fait prendre intérieurement; aussi M. Crawford a-t-il eu grand soin de recommander de ne point employer, pour la préparation du muriate de baryte, le carbonate de baryte natif; il insiste particulièrement pour que l'on prépare ce sel avec la baryte retirée du sulfate de baryte, sans doute dans la persuasion où il étoit que cette dernière n'étoit point délétère.

Ayant eu occasion de me procurer un morceau de carbonate de baryte natif d'Anglezark, je crus, il y a environ dix-huit mois, devoir l'éprouver sur des animaux, tant pour mon instruction, que pour celle des élèves de l'école polytechnique, à qui je donnois une leçon de chimie sur la baryte. L'on

donna à un chien 18 grains de carbonate de baryte natif réduit en poudre, et incorporé dans un morceau de pain, le chien mourut dans la journée; je voulus alors voir ce que produiroit le carbonate de baryte artificiel, celui que l'on prépare dans nos laboratoires; j'en fis donc donner 18 grains à un chien; mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis que le carbonate de baryte artificiel avoit occasionné au chien les mêmes accidens que le carbonate natif, et que le chien mourut dans la journée; un fait aussi extraordinaire sur lequel Crawford, Blumenbach, etc. n'avoient rien dit, me détermina à répéter l'expérience; on donna donc du carbonate de baryte artificiel à plusieurs chiens à la dose de 18 grains. L'effet fut le même et tous moururent dans la journée. Je crus alors de mon devoir de rendre ces expériences publiques; cependant, j'ai été instruit que des chimistes dont l'opinion doit avoir quelque poids, doutent encore de l'effet délétère des préparations de baryte; je suis au contraire de plus en plus convaincu qu'étant données à trop fortes doses, elles peuvent être très-funestes; je vais donc offrir à la Société de nouvelles expériences à l'appui de mon opinion.

ets du te de te.

Nous préparons le carbonate de baryte avec le sulfate de baryte, il étoit donc naturel d'essayer ce que produiroit ce sulfate étant donné intérieurement; mais comme il est si peu soluble dans l'eau,

qu'on le regarde comme insoluble, je soupçonnai d'avance qu'il n'auroit aucune action; je crus néanmoins devoir l'essayer; j'ai donc donné à un chien barbet d'une espèce moyenne,

1°. 24 grains de sulfate de baryte de Roya, de l'espèce qui est transparente. Le chien n'en ayant pas été indisposé (c'étoit le 14 ventôse),

Le lendemain 15, je lui en ai fait prendre demi gros.

Le 16,	un	gros.
Le 17,	un	gros.
Le 18,	deux	gros.
Le 19,	deux	gros.
Le 20,	deux	gros.
Le 21,	deux	gros.
Le 22,	deux	gros.

Total. une once 4 gros et 54 grains.

Le chien a toujours paru bien portant, très-gai, ayant bon appétit et rendant des excrémens solides; ces expériences prouvent clairement que le sulfate de baryte n'est point délétère, et cela, à mon avis, parce qu'il est insoluble dans l'eau.

J'ai gardé le chien le 23, le 24 et le 25, et pendant ces trois jours, je lui ai donné une excellente et copieuse nourriture : le chien jouissoit de la meilleure santé.

Le 26, je lui ai donné 18 grains de carbonate de

baryte préparé avec le sulfate de baryte de Roya; (c'étoit vers les 10 heures,) une heure après le chien paroissoit très-malade, et il est mort vers les 4 ou 5 heures du même jour. Il ne doit donc plus rester de doute que le carbonate de baryte artificiel ne soit mortel, étant donné à une certaine dose.

Il doit, suivant moi, ces funestes effets à des acides, ou au suc gastrique qu'il rencontre dans les premières voies, et avec lesquels il forme des sels solubles : j'ai aussi quelques expériences qui m'ont appris que le muriate de baryte pouvoit être dangereux, donné à une dose qui ne seroit pas proportionnée à la force de l'animal (1). Ma longue maladie m'a empêché de terminer ce travail. Je profite donc de cette occasion pour recommander avec Crawford à ceux qui pourroient conseiller le muriate de baryte, de ne le donner qu'à très-petite dose, et d'observer sur-tout ce qu'il pourroit produire pendant le traitement; et s'il arrivoit qu'il vînt à occasionner des nausées, des vertiges, etc. je leur propose de faire prendre sur-le-champ au malade, une dissolution de sulfate de potasse, laquelle décomposera le muriate de baryte, et produira du sulfate de baryte, dont l'effet doit être nul, d'après les observations précédentes.

---

(1) Ce fait est prouvé encore par la mort de deux chevaux, après leur traitement, avec le muriate de baryte.

NOUVELLES

de la Société de Médecine de Paris.

Membres admis en Ventôse, an 5.

Résidans.	*Correspondans.*
Buisson.	Giraud St.-Rome, à Toulon.
Guiraudet.	Hoin, à Dijon.
Ledru, *fils*.	Planchon, au Havre.
Tancoigne.	

Pour copie conforme au tableau des Membres de la Société.

SÉDILLOT, secrétaire général.

SUITE

Des Ouvrages manuscrits parvenus à la Société.

95. Observation sur une maladie cutanée, grave. VERDIÉ, médecin à Bordeaux.

96. Mémoire sur l'épidémie de Mezi et des Murcaux près Meulan. BOUVIÉ, correspondant.

97. Observations sur l'influence que peuvent avoir les révolutions sur la santé du corps humain. M. A. PETIT, chirurgien en chef de l'hopital de Lyon.

98. Observations sur diverses préparations barytiques. PELLETIER.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

MOIS DE PLUVIOSE, AN V.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE. Au lever du Soleil			BAROMÈTRE. Au matin		A midi.		Au soir.	
	Au lever du Soleil	A 2 heur. du soir.	A 9 heur. du soir.	Au matin		A midi.		Au soir.	
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.
1	2,4	4,8	4,8	28	4,30	28	4,04	28	4,14
2	5,0	6,3	5,5		3,58		3,00		2,87
3	3,2	6,2	2,4		2,19		1,67		1,83
4	1,3	4,9	3,3		1,63		0,86		0,81
5	1,3	5,4	4,4	27	11,91	27	11,92		0,32
6	3,4	4,2	3,8	28	1,17	28	1,16		1,37
7	2,8	3,5	2,2		0,43	27	11,66	27	11,66
8	2,0	5,0	2,2	27	11,73		11,28		11,10
9	4,8	6,5	2,7		9,17		9,17		11,48
10	1,2	6,2	3,3	28	1,14	28	1,14	28	1,84
11	0,2	6,3	4,9		2,94		2,97		2,56
12	4,5	6,5	3,4		0,50	27	9,70	27	11,68
13	3,6	6,5	7,2		1,13	28	0,86	28	1,69
14	6,2	6,8	5,4		3,63		4,05		4,19
15	3,8	5,0	4,0		4,04		3,38		3,13
16	2,5	2,9	2,1		2,91		3,00		3,69
17	1,9	2,9	1,5		4,00		4,09		4,40
18	0,8	1,7	0,8		4,60		4,44		4,82
19	0,5	0,4	1,0		4,22		4,05		4,12
20	0,4	0,9	0,0		3,95		4,15		4,63
21	1,0	0,6	1,2		5,45		5,45		5,47
22	2,0	0,2	1,0		5,35		4,88		4,81
23	0,8	1,0	0,5		3,85		2,26		1,65
24	2,7	4,2	4,0		0,08	27	11,70	27	11,50
25	1,8	6,8	5,4	27	9,83		8,05		7,74
26	4,7	5,4	2,2		6,40		5,65		6,07
27	0,0	3,1	0,8		9,08		10,31	28	0,34
28	1,0	4,1	1,8	28	2,56	28	3,25		3,60
29	0,0	4,6	1,6		3,60		3,02		3,15
30	0,2	6,6	2,0		3,05		2,90		2,60

FAITES A MONTMORENCI,

PAR L. COTTE,

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL. Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	S.O. couv. ass. fr. br	S-O. couv. ass. fr. br.	S-O. couv. ass. fr.
2	O. couv. dx. br. pl.	O. couv. doux.	O. couv. doux.
3	O. beau, doux.	S-O. beau, doux.	S-O beau ass. fr.
4	S-O. couv. ass. fr. br.	S-O. nuag. ass. fr.	S. *idem*.
5	S-E. nuag. fr.	S. nuag. ass. doux.	S. couv. ass. doux.
6	N E. couv. ass. fr.	N-E. cov. ass. fr. br.	N-E. couv. ass. fr. br.
7	S-O. couv. ass. fr. pl.	S. couv. ass. fr.	S. couv. ass. fr.
8	S. *idem*.	S-O. *idem*. suiv.	S.-O. *idem*.
9	S-O. couv. fr. gd. vt	S-O. nuag. fr. vt.	O. beau, fr.
10	N-O. nuag. fr. vt.	S-O. *idem*. pl.	O. *idem*.
11	S. nuag. fr. bro.	S-O. couv. ass. dx.	S.-O. couv. ass. dx.
12	S O. c. fr. g. v. pl. gr.	S-O. couv. fr. vt. pl.	O. couv. fr.
13	N O. cov. ass. dx. pl.	O. couv. dx.	O. couv. doux.
14	O. couv. doux.	O. *idem*.	O. *idem*.
15	E. couv. ass. fr.	N-E. couv. fr.	N.-E. couv. fr.
16	E. couv. fr. bro.	E. couv. fr. br.	E. *idem*. bro.
17	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
18	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
19	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
20	E. *idem*.	E. *idem*. grl.	E. *idem*. giv.
21	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
22	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
23	E. *idem*.	E. *idem*.	E. *idem*.
24	S-O. cov. ass. dx. br.	N-O. couv. doux.	O. couv. doux.
25	S. couv. ass. fr. bro.	S-Os *idem*.	S.-O *idem*.
26	O. nuag. ass. dox. vt	O. cov. fr. vt. p. g. n.	N.-O. beau, fr.
27	N-O. nuag. ass. fr.	N-O. couv. fr.	N.-O. *idem*.
28	N-E. beau, fr.	N-E. nuag. fr.	N.-E. nuag. fr.
29	N-E. *idem*. vt.	E. beau, fr.	E. beau, fr.
30	N-E. beau, fr.	E. *idem*.	N.-E. *idem*.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . .	6,8 d.		les 14 et 25
Moindre degré de chaleur	2,0		le 22
Chaleur moyenne	2,9		
	pou.	lign.	
Plus grande élévation du mercure.	28	5,47	le 21
Moindre élévation du mercure . .	27	5,65	le 26
Élévation moyenne	28	1,76	
Nombre des jours de beau.	3		
de couvert . . .	19		
de nuages . . .	8		
de vent	6		
de grèle	2		
de brouillard .	14		
de pluie	7		
de neige. . . .	1		
Quantité de pluie	0	5,4	
Évaporation	0	0,4	
Différence	0	5,0	
Le vent a soufflé du N.	0	fois.	
N-E	4		
N-O	2		
S.	3		
S-E.	0		
S-O	7		
E.	9		
O.	5		

Température du mois; froide, humide et très-désagréable.

Maladies : beaucoup de rhumes et de coqueluches, quelques petites-véroles.

Montmorenci, le 1er. ventôse, an V.

COTTE, de la Société de Médecine, etc.

EXTRAIT

Des observations qui ont été communiquées à la Société de Médecine, sur les maladies qui ont régné pendant le mois de pluviôse, an V.

Les maladies les plus communes pendant le cours de ce mois, ont été les toux, les coliques, les ophtalmies, les angines, les érésipèles, et les éruptions à la peau.

Le nombre des personnes qui ont souffert de l'affection catharrale, a été un peu moindre, pendant les premiers jours de ce mois, qu'il n'avoit été dans le mois précédent. Mais cette affection a généralement présenté un caractère inflammatoire mieux prononcé; la toux étoit moins fréquente, mais une fois provoquée, elle continuoit en quintes convulsives et violentes, quelquefois pendant une heure; les malades se plaignoient d'avoir la poitrine déchirée. Peu ont craché du sang; un grand nombre cependant, sur-tout parmi les pituiteux, rendoient abondamment par l'expectoration des matières visqueuses avec quelques filets de sang.

Ces toux violentes étoient accompagnées d'une rougeur sèche dans la gorge, sans gonflement. La fièvre n'a été sensible que chez ceux dont la poitrine étoit resserrée par l'irritation des muscles. Alors on a été forcé de recourir, mais sobrement, à la

saignée. Nous croyons devoir répéter une observation que nous avons déjà faite, c'est que la croûte ferme et verdâtre, qui couvroit le sang tiré, ne devoit pas en imposer, et que les saignées répétées, n'ont pas eu des suites heureuses. Des boissons adoucissantes et légèrement incisives, le repos, une chaleur tempérée, ont adouci la violence de la toux et le déchirement de la poitrine. En insistant sur ces moyens et sur un régime doux, sans fatiguer par des remèdes actifs, on a vu l'affection catharrale diminuer peu-à-peu. Mais les convalescens ont dû être très-circonspects, parce que les rechûtes étoient faciles et leur effet opiniâtre.

On a également attribué à l'action de l'humeur catharrale les coliques qui ont été assez fréquentes. Elles étoient au moins la plupart de vraies coliques hépathiques, qu'on ne doit pas confondre avec l'hépatitis dont on a vu aussi plusieurs exemples. La teinte jaune qui survenoit le cinquième ou le septième jour, étoit suivie d'évacuations bilieuses abondantes qui terminoient les douleurs.

La scène a changé, ou pris une face un peu différente, dans le milieu du mois. Les brouillards froids qui, pendant plusieurs heures matin et soir, couvroient la ville et les campagnes, ont amené de nouvelles toux, de nouvelles angines, et des ophtalmies opiniâtres. La gorge étoit plus échauffée, d'un

d'un rouge plus vif et plus luisant, le son de la toux annonçoit que la phlogôse s'étendoit profondément même au-delà du larynx : elle étoit plus souvent sèche qu'humide; et dans ce dernier état les malades qui n'avoient d'abord rendu qu'une mousse blanchâtre, rendirent une sérosité gluante et transparente. Les incrassans alliés aux toniques ont amené, quoique difficilement, l'épaississement de l'humeur, et la diminution de la toux. Les sueurs ont été avantageuses à quelques malades.

On a observé que, dans cet état de l'affection catharrale, les boissons trop adoucissantes, trop mucilagineuses, que l'on décore du nom de *pectorales*, affoiblissoient sensiblement le ton de la fibre, et ont été chez quelques malades, suivies de mouvemens irréguliers, que les toniques ont dissipés. Les personnes âgées, cacochimes, tourmentées presqu'habituellement de douleurs rhumatismales, de dartres, ont eu un mal de gorge particulier qui excitoit des soulèvemens de cœur, des envies de vomir et une difficulté de boire à longs traits; la gorge étoit tapissée d'une humeur glaireuse que la toux ne pouvoit détacher. La rhubarbe machée a fondu cette humeur, et a empêché sa reproduc tion

Déjà dans les séances précédentes, il avoit été observé que plusieurs personnes, et des militaires sur-tout, avoient eu des maux de gorge, et des en-

gorgemens de gencives, que mal-à-propos on auroit qualifié d'affection scorbutique, parce que ce n'étoit autre chose que le produit de l'affection catharrale, et que les remèdes qui dissipoient cette dernière affection, étoient, d'après de nombreuses expériences, les seuls qui convinssent à cette maladie simple des gencives.

On a eu aussi à traiter des érésipèles parmi lesquels, les uns couvroient subitement tout le visage, les autres n'occupoient d'abord qu'une partie et s'étendoient successivement. Lorque cette éruption qui a été, tantôt boutonneuse, tantôt phlegmoneuse, causoit un sentiment douloureux et un accablement avec somnolence, on a trouvé un prompt soulagement dans les pédiluves et spécialement dans l'application locale des sangsues. Les coliques survenues après la saignée du pied sans évacuation qui soulageât, ont décidé à y renoncer. On a eu lieu aussi de reconnoître, dans le traitement de cette affection de la toux, la vérité de deux observations faites par d'anciens praticiens, 1°. que le séjour dans le lit, 2°. que les cataplasmes ou les linges imbibés de décoction de guimauve et de sureau, continuellement apposés sur les parties gonflées, sont plus nuisibles qu'avantageux. Le traitement a consisté dans les boissons délayantes et diurétiques, et dans tout ce qui a pu entretenir la liberté du ventre.

Les enfans depuis la naissance jusqu'à l'âge de quatorze ans, avoient paru exempts de l'affection catharrale dominante. Si quelques-uns avoient été fatigués de la toux, c'étoit plutôt d'une toux de coqueluche ordinaire à cet âge. Mais depuis les brouillards, plusieurs ont eu des toux opiniâtres, qui étoient ordinairement suivies d'efforts pour vomir et même de vomissement, lorsque l'humeur âcre, qui distilloit des sinus frontaux et maxillaires, fluoit sur le larinx. Si l'écoulement par le nez ou la salivation n'avoient pas lieu, ou s'ils étoient supprimés, toute la face de l'enfant se gonfloit, cette tuméfaction s'étendoit jusques sous la mâchoire inférieure, et même jusqu'au cuir chevelu. Une évacuation abondante d'urine ou un dévoyement bilieux étoient la crise que se ménageoit la nature. L'art devoit seconder ses efforts par des boissons appropriées, diurétiques d'abord, ensuite légérement laxatives. Quelques-uns ont été saisis d'une toux si opiniâtre, si continue, qu'ils ont succombé promptement au milieu des convulsions et de la suffocation; ce qui a déterminé à ne point hésiter d'employer les vésicatoires, dès que le gonflement s'annonçoit : et la conservation de plusieurs malades a justifié cette pratique.

Ceux qui avoient des croûtes laiteuses en ont été beaucoup plus tourmentés que de coutume,

ils se déchiroient le visage plusieurs fois par jour : preuve non équivoque de l'âcreté de l'humeur qui les produisoit. Les croûtes tombées laissoient sur la peau des plaques d'un rouge très-vif. Cette couleur fortement empreinte, étoit long-tems à s'effacer. Ces enfans avoient un appétit plus vorace que d'ordinaire, des lotions avec une eau de veau légère, ou une infusion de fleurs de mauve et de sureau, calmoient pour quelques momens la vivacité des démangeaisons. Il a paru plus avantageux de laisser les croûtes exposées à l'air, que de les couvrir de feuilles de poirée enduites de beurre, comme on est dans l'habitude de le faire. Les enfans à la mammelle dont les mères ou les nourrices ont bien voulu boire une tisanne d'orge et de pissenlit, ont moins souffert et les souffrances ont été moins longues. Les démangeaisons n'ont pas été particulières aux enfans, beaucoup d'adultes en ont eu qui s'étendoient par tout le corps. Elles étoient accompagnées de petits boutons imperceptibles, et ont été suivies de la desquammation de la peau; cette desquammation a été plus sensible chez ceux dont l'affection catharrale s'étoit terminée par des sueurs.

D'autres ont éprouvé des douleurs très-aiguës, aux extrêmités inférieures : mais heureusement ces douleurs, qui quelquefois ont produit des boutons

et même des furoncles, étoient la crise favorable de la maladie.

Outre ces maladies, qui presque toutes dépendoient de la constitution catharrale, on a encore eu à traiter quelques petites véroles, des fièvres intermittentes, tierces, double-tierces, quartes, double-quartes. Quelques-unes étoient compliquées avec la toux catharrale.

Plusieurs céphalalgies ont présenté la marche de véritables fièvres intermittentes, par des accès périodiques tous les soirs, violens pendant quelques jours, décroissant ensuite graduellement ; enfin, reproduisant chaque jour, après leur cessation complette en apparence, un ressentiment à l'heure des paroxismes précédens. Les boissons tant acides qu'émétisées, les lavemens d'eau pure, les bains de pieds, les épithemes d'oxicrat sur le front et les tempes, et à la fin les purgatifs ont quelquefois suffi pour terminer la cure; chez d'autres, il a été nécessaire d'employer le quinquina.

Plusieurs vieillards ont été frappés d'apoplexie, soit subite, soit précédée de douleurs et d'engourdissement dans quelques parties extérieures du corps.



LITTÉRATURE MÉDICALE.

Avant-Propos.

En attendant que la Société de Médecine puisse remplir le plan qu'elle s'est tracé, de rassembler les notices les plus exactes qu'il lui sera possible, de tout ce que publieront de vraiment utile aux progrès de l'art de guérir les Sociétés et Académies, et les Savans isolés, en se procurant leurs ouvrages ou les journaux qui les annoncent, en quelque langue qu'ils soient écrits; elle s'empresse de faire part à ses collaborateurs de la transcription du répertoire médical d'*Usteri*, dont le citoyen *Martin*, Médecin de l'hôpital militaire de Strasbourg, son correspondant, lui a envoyé l'extrait en langue française.

Les mémoires dont Usteri a donné de simples annonces ou des extraits, sont :

1°. Les mémoires du collège de Médecine de Philadelphie, année 1794.

2°. Les mémoires de l'académie américaine des sciences et arts à Boston, année 1794.

3°. Les transactions de la Société philosophique américaine, à Philadelphie, année 1793.

4°. Les mémoires de l'académie royale d'Irlande, T. V.

5°. Les mémoires de la Société royale d'Edimbourg, année 1794.

6°. Choix des mémoires à l'usage des médecins, des naturalistes, extraits des mémoires de la Société philosophique de Manchester, année 1794.

7°. Mémoires qui ont remporté le prix à la Société de médecine d'Amsterdam, Iere partie, année 1791.

On voit dans cet énoncé, que parmi les objets traités, il en est qui appartiennent à l'histoire naturelle, et d'autres plus spécialement à la médecine; nous les rangerons chacun dans leur classe, pour la commodité de nos lecteurs. Le même motif nous a déterminé à rapprocher plusieurs annonces qui avoient le même objet; nous avons pensé aussi que l'on nous sauroit gré de séparer des notices sèches et sans détails, celles qui pourroient répandre quelques rayons lumineux d'instruction, et de les transcrire entières.

Quoique les autres articles ne soient dans la réalité que des titres de mémoires, leur publicité peut avoir son avantage, en apprenant ce que l'on ignoroit, en réveillant l'attention sur des faits qui avoient échappé à la mémoire, dans le cours de la pratique, en encourageant à tenter des

moyens auxquels on ne pensoit pas sur-tout dans des cas difficiles, et qui résistent aux remèdes ordinaires; car c'est ainsi que l'on s'est formé et que l'on se perfectionnera.

D'ailleurs, ce sera donner une date aux observations, aux découvertes, et enrichir l'histoire médicale : sans doute nous aurions rendu un plus grand service, si nous avions pu donner des notices plus étendues de chaque mémoire; mais n'étant pas dans le pouvoir de le faire, nous mettons au moins les amateurs et les praticiens zélés, sur la voie de completter leur instruction, en leur en indiquant des sources.

NOTA. L'extrait, annoncé ici, du répertoire médical d'Usteri, commencera l'article LITTÉRATURE MÉDICALE du prochain Numéro.



OBSERVATIONS

SUR LES CALCULS BILIAIRES.

BRUNIÉ, Médecin à Cambray.

Suivies des réflexions et observations de plusieurs Membres de la Société.

En 1785, tandis que j'étois à Paris, une femme de 30 ans, d'un tempérament bilieux, et d'une forte complexion, fit appeller mon oncle, chirurgien, pour la traiter de coliques hépatiques qu'elle éprouvoit depuis long-tems. En son absence, je me transportai chez la malade; je la trouvai se roulant par terre, jettant des cris affreux, se plaignant de douleurs aiguës au creux de l'estomac, d'où elles s'étendoient vers la région droite du foie. Le peu d'expérience que j'avois alors dans l'art de guérir, ne me permit pas de porter aucun jugement; je me contentai de prescrire une potion calmante. Il survint des vomissemens, et tous les accidens cessèrent presque entiérement. Le lendemain je retournai la voir avec mon oncle. Nous trouvâmes la malade couverte d'un ictère général, ce qui, joint aux autres symptômes, fit soupçonner à mon parent qu'il pouvoit y avoir des calculs biliaires. En conséquence il prescrivit l'eau de veau avec les plantes chicoracées, une boisson faite avec

Iere Observation.

Observations sur les calculs biliaires.

le suc d'orange et de citron, et deux bains par jour. L'ictère disparut assez promptement; mais bientôt il survint une nouvelle crise, des coliques cruelles et des vomissemens qui ramenèrent le calme; le lendemain la jaunisse reparut sur tout le corps. On fit alors une consultation. Les médecins pensèrent aussi que les calculs biliaires étoient la cause des rechûtes. On fut d'accord de continuer le traitement établi, et l'on y ajouta le remède recommandé par Durande, composé d'un demi-gros d'éther-vitriolique, d'autant d'huile de térébenthine, et d'un gros de sirop de guimauve, pour une dose à prendre tous les matins. On donnoit par dessus une pinte de petit-lait altéré avec une once de suc de pissenlit, dont on faisoit amortir les feuilles au four, avant d'en exprimer le suc, et auquel on ajoutoit une demi-once de crême de tartre. A la troisième prise de ce remède, la malade rendit un calcul biliaire de la grosseur du petit doigt. Sept jours après elle en rendit trois moins gros; enfin elle en rendit successivement neuf autres, après avoir pris quatre-vingts doses de ce remède. Depuis cette époque la malade a joui de la plus parfaite santé, n'ayant jamais éprouvé la moindre indisposition.

2e. Observation.

Le citoyen B*** de Cambray, département du Nord, âgé de 46 ans, d'une forte complexion,

d'un tempérament sanguin et bilieux, fut attaqué, en 1782, d'une fièvre qui étoit alors épidémique dans la Beauce. La maladie fut longue, et dégénéra en fièvre tierce. Elle dura deux ans sous cette forme, et ne se dissipa qu'après un très-long usage du quinquina. Depuis cette époque le malade conserva un teint livide, le blanc des yeux très-jaune, et une espèce de gêne au creux de l'estomac, qui l'empêchoit de courber la poitrine sur le bassin. Cependant il voyageoit tous les jours à cheval, comme son état l'y obligeoit ; il continua cet exercice jusqu'en 1790, époque à laquelle il se retira dans le sein de sa famille, pour y jouir tranquillement du fruit de ses travaux.

Jusqu'alors le malade avoit peu éprouvé d'altération dans sa santé; il ne prévoyoit pas que son nouveau régime dût faire naître quelque maladie. En effet, il ressentit bientôt, vers la région droite du foie, de petites douleurs auxquelles il ne fit pas grande attention. Ces douleurs étant devenues plus fortes, il eut recours à un homme de l'art, qui lui prescrivit une médecine. Les douleurs persistèrent et se propagèrent vers le cartilage xyphoïde. Peu de jours après le malade eut une petite fièvre qui se termina par un ictère général, très-remarquable sur la conjonctive. Quelques boissons acidulées, des purgations lui furent administrées. La jaunisse

Observations sur les calculs biliaires.

fut dissipée, mais les douleurs continuèrent. Peu de tems après, nouvel accès de fièvre, nouvel épanchement de bile, et mêmes remèdes. C'est ainsi que le malade eut plusieurs rechûtes jusqu'en 1794. Les douleurs du foie devinrent alors beaucoup plus considérables; il s'y joignit une pesanteur vers le cartilage xyphoïde. Un autre médecin prescrivit l'exercice du cheval, et des pilules qui avoient pour base les martiaux avec quelques purgatifs drastiques. Ce nouveau régime fut observé pendant près d'un an. Les douleurs du foie devinrent plus considérables; les rechûtes se rapprochèrent; il s'y joignit des vomissemens, qui étoient ordinairement le prélude de la rechûte.

C'est alors que je fus consulté. Je mis le malade à une diète sévère; je prescrivis l'eau de veau, le petit-lait et deux bains par jour; je donnai l'eau de tilleul, avec quelques gouttes d'éther vitriolique, pour calmer les crises qui se renouvelloient assez souvent. Ces moyens furent continués pendant six semaines, dans le courant desquelles le malade eut des rechûtes terribles, des vomissemens très-verds, avec quelques caillots de sang d'une fétidité extraordinaire : enfin les douleurs se calmèrent. Les matières qui avoient été constamment noires, devinrent jaunes; les urines, au lieu d'être d'un brun-foncé, prirent une couleur na-

turelle ; le teint s'éclaircit ; la convalescence fut décidée, et le malade se rétablit en apparence parfaitement.

Observations sur les calculs biliaires.

Ce bon état dura six mois. Le malade ayant fait alors un voyage, il se plaignit, à son retour, de quelques douleurs sourdes vers la région droite du foie. Une chaleur brûlante s'étendoit sur toute la peau. Je prescrivis une saignée du bras, des boissons délayantes, un purgatif léger ; les accidens furent bientôt calmés, et le malade fut six autres mois dans le meilleur état possible. A cette époque il alla passer quelques jours à quatre lieues de Cambray, où le plaisir de se trouver avec des amis lui fit négliger un peu son régime. De retour chez lui, il avoit la figure très-colorée et la peau brûlante : le lendemain il eut un accès de fièvre, et le surlendemain l'ictère se répandit sur tout le corps. Le malade ne ressentoit plus aucune douleur à la région droite du foie, lors même qu'on y touchoit ; mais il avoit toujours un poids à la région épigastrique.

Alarmé de cette nouvelle rechûte, le malade craignoit de voir se renouveller les accidens cruels et les dangers qu'il avoit essuyés l'année précédente. Moi-même je n'étois pas sans inquiétude. Dans cette circonstance embarrassante, je demandai l'avis de la Société de Médecine de Paris. Deux

Observations sur les calculs biliaires.

de ses Membres, les citoyens Roussille-Chamseru et Sédillot aîné, eurent la complaisance de me répondre. Ils confirmèrent le soupçon que j'avois déja de l'existence de calculs biliaires; ils me conseillèrent de mettre d'abord le malade dans un état de détente générale, pour lui donner ensuite, tous les matins, une demi-cuillerée à café du mélange de quatre gros d'éther sulfurique (vitriolique), et de quatre gros de jaune d'œuf, en faisant boire par dessus une tasse de bouillon de veau, avec les plantes chicoracées.

Sachant déja par expérience, combien l'éther sulfurique est efficace dans cette maladie, je n'hésitai pas de mettre le traitement indiqué en usage, en faisant prendre l'éther à plus forte dose. Souvent le malade ne faisoit que trois prises des quatre gros. Je fis de plus ajouter à la pinte de petit-lait, ou de bouillon de veau, une once de suc de pissenlit, et demi-once de sulfate de soude.

Le malade préparé par les bains et les boissons délayantes, commença l'usage de l'éther, le 23 thermidor, 4e. année. A la sixième prise, il eut une crise entièrement différente des précédentes. Il étoit, à tout instant, sur le point de tomber en foiblesse. Le vomissement, qui jusqu'alors avoit commencé la crise, mettoit un terme à ses douleurs. Le lendemain, les matières étoient d'une

Observations su les calcul biliaires.

couleur cendrée, mêlées d'une quantité prodigieuse de petits graviers grisâtres, plus ou moins durs. A la neuvième prise, vers les quatre heures du soir, le malade ressentit quelques douleurs vers la partie antérieure de la sixième des vraies côtes. Ces douleurs allèrent en augmentant, et furent terribles pendant douze heures. Le vomissement qui, dans les crises précédentes, avoit coutume de ramener le calme, ne produisoit ici qu'un soulagement momentané. Six fois il se renouvella pendant les douze heures, et six fois les douleurs se réveillèrent avec plus de force. Cette crise se termina par une fièvre qui dura deux jours, pendant lesquels le malade se contenta de prendre les bains, et ses boissons ordinaires nitrées. Le second jour, vers les six heures du soir, lorsque la fièvre eut cessé, le malade sentit un besoin d'aller à la selle, et ne rendit qu'un calcul de la grosseur et de la forme d'un gland de chêne, de couleur de brique foncée. Le lendemain, frappé de la grosseur de ce calcul, je le pesai. Il se trouva du poids de quinze grains; un mois après, il n'en pesoit plus que dix.

J'ai continué le traitement de la même manière; le malade a eu de tems à autre, et à des distances plus ou moins éloignées, des selles verdâtres, quelquefois cendrées; puis il rendoit une

Observations sur les calculs biliaires.

quantité considérable de petits graviers grisâtres; quelquefois de couleur de brique. Sur la fin du traitement, ces graviers ne présentoient plus qu'une bile épaisse, très-jaune, qui ne résistoit presque pas à l'impression du doigt. Le traitement a duré deux mois. Le malade jouit maintenant de la plus parfaite santé. Il a très-bon appétit, le teint fort clair, et n'éprouve aucune espèce de gêne dans la flexion de la poitrine sur le bassin. J'ai soin de lui donner de tems en tems, comme le recommande Durande, une prise du remède, et j'espère que sa guérison sera durable.

Observation de Sedillot, aîné.

Après le rapport fait à la Société sur les observations qu'on vient de lire, Sédillot aîné fit le récit d'un cas semblable qu'il avoit vu dans sa pratique. Le sujet de son observation étoit une femme de 28 ans, sanguine et nerveuse, qui, depuis huit ans, éprouvoit au creux de l'estomac des coliques violentes, dont les douleurs s'étendoient vers le côté droit, et très-souvent jusqu'aux reins, ce qui l'obligeoit à se tenir courbée en devant, quelquefois pendant plusieurs jours. Très-souvent les coliques étoient précédées de pesanteur à l'estomac, et de maux de cœur, qui faisoient croire à la malade qu'elle étoit attaquée d'indigestion, quoiqu'elle

eût peu mangé. Elles duroient douze, quinze, et même jusqu'à vingt-quatre heures. Elles finissoient ordinairement par des vomissemens d'eau glaireuse, et quelquefois bilieuse. Elles revenoient tantôt une fois par mois, tantôt plusieurs fois dans une semaine. Pendant le paroxisme le pouls étoit serré; la malade avoit des sueurs froides, les yeux égarés; et l'atrocité des douleurs lui faisoit perdre connoissance. La fièvre succédoit ordinairement; mais ce n'est que dans les derniers tems que les coliques devenues plus fréquentes se terminoient par des vomissemens, et par une jaunisse qui ne duroit que quelques jours.

Observations sur les calcul biliaires.

Pendant sept ans on avoit employé les saignées, l'application des sangsues, les délayans, les bains, les apéritifs, les anti-spasmodiques, et les calmans; on avoit fait usage des remèdes anti-laiteux, et ces moyens n'avoient jamais produit que des soulagemens passagers. Sédillot soupçonna la cause de la maladie. Pour s'en assurer, il fit examiner soigneusement les selles, après une colique. On y découvrit en effet de très-petites pierres biliaires, et même des fragmens de pierres plus grosses. Cette indication précise détermina Sédillot à administrer à la malade le remède de Durande, c'est-à-dire, l'éther sulfurique, non pas avec l'huile de térébenthine, comme le conseille Durande, mais sous une

Observations sur les calculs biliaires.

forme plus douce, et mêlé seulement avec le jaune d'œuf, à parties égales, comme l'indique Guiton-Morveaux. La malade, après avoir été préparée par des bains, par des bouillons de veau avec les plantes chicoracées et le sel de Sedlitz, par l'usage d'une infusion de fleurs de mauve et de bouillon-blanc, prenoit d'abord tous les matins, ensuite tous les deux ou trois jours seulement, une demi-cuillerée à café du mélange d'éther et de jaune d'œuf; et buvoit par-dessus une tasse de son infusion de fleurs, ou d'une eau légère de graine de lin, dont elle faisoit un usage abondant, pour modérer l'impression vive et presque insupportable que lui causoit ce remède.

Pendant le traitement, qui a duré environ quarante jours, la malade a pris en tout, douze gros d'éther sulfurique, avec autant de jaune d'œuf. Elle a rendu sept pierres, à diverses époques, et toujours à la suite de coliques, mais beaucoup plus supportables que les précédentes. Outre ces pierres, qui étoient toutes à facettes, et dont les angles paroissoient être usés, elle a rendu une multitude d'autres petites pierres, et des fragmens de pierres plus grosses. Depuis environ six mois, elle jouit de la santé la plus parfaite.

Réflexions

Il est une remarque importante à faire dans cette observation, ainsi que dans les précédentes; c'est

qu'elles déterminent les symptômes particuliers auxquels on peut distinguer, des coliques hépatiques ordinaires, celles qui sont causées ou entretenues par la présence des pierres biliaires. Ces symptômes sont les vomissemens qui terminent pour l'ordinaire les coliques, et la jaunisse passagère qui leur succède.

Observations sur les calculs biliaires.

Des pierres peuvent séjourner long-tems dans la vésicule du fiel, sans causer aucune incommodité. Un membre de la Société en a trouvé une de la grosseur d'un œuf de pigeon un peu allongé, pesant six gros et demi, qui remplissoit presque entièrement la vésicule du fiel, dans le cadavre d'une femme de 70 ans, qui n'avoit jamais éprouvé aucune douleur à cette partie. Il paroît que ces pierres n'occasionnent des accidens que lorsqu'elles deviennent assez grosses, ou assez multipliées, pour distendre la vésicule du fiel; ou lorsqu'elles s'engagent dans les canaux cystique, hépatique, ou cholidoque, dont elles irritent les membranes, par leur volume, ou par leurs aspérités. Alors la nature fait effort pour se débarrasser, en excitant des nausées, des hoquets, des éructations, et enfin le vomissement, dont les secousses peuvent produire un double effet. Tantôt elles déplacent la pierre engagée dans un des canaux biliaires, de manière que la bile puisse arriver au duode-

Observations sur les calculs biliaires.

num : tantôt elles forcent cette même bile à refluer dans le sang, ce qui détermine la jaunisse. Dans l'un et l'autre cas, les douleurs cessent après le vomissement. (On trouvera cette théorie exposée plus en détail, dans les commentaires de Van-Swieten, §. 950.)

L'effet de l'éther sulfurique est-il ici de fondre les calculs biliaires? On sait qu'il a réellement la propriété de les dissoudre, quand il leur est immédiatement appliqué : mais, à raison de son extrême volatilité, il est douteux qu'il parvienne jusqu'à ces calculs, du moins avec assez d'énergie, pour exercer sur eux son action dissolvante. Il est possible que, dans cette circonstance, l'éther agisse principalement comme anti-spasmodique, en calmant l'irritation des membranes, en relâchant les canaux biliaires de manière à permettre aux calculs engagés dans leur cavité de les traverser plus facilement. C'est ainsi que l'opium calme souvent les coliques hépatiques, et peut-être par la même raison. C'est ainsi que les remèdes opiatiques favorisent la descente des pierres qui tombent des reins dans les uretères, et appaisent les douleurs que ces pierres occasionnent dans leur trajet. Il est possible aussi que l'éther agisse en partie comme dissolvant; qu'en attaquant l'extérieur des calculs biliaires il diminue leur volume, et rende leur sur-

face en quelque sorte muqueuse, de manière à les faire couler plus aisément dans les canaux biliaires.

Observations sur les calculs biliaires.

Quoi qu'il en soit, des expériences nombreuses ayant démontré l'efficacité de ce remède pour favoriser l'expulsion des calculs biliaires, on ne doit pas hésiter de l'employer, toutes les fois qu'on a raison de soupçonner l'existence de pareils calculs. En jugeant par analogie, il est probable que ce remède pourroit être utile également dans les coliques hépatiques simples, ou dans lesquelles il n'y a pas de pierres. Car si l'éther agit sur des concrétions biliaires qui ont acquis une dureté considérable, pourquoi ne diviseroit-il pas la bile, quand le seul épaississement de cette humeur en gêne la circulation? c'est du moins une tentative qu'on pourroit faire sans danger.

Nous terminerons ces réflexions par le conseil que donne Fourcroy, dans sa chimie, de retrancher, comme l'a fait Sédillot, l'huile de térébenthine du remède de Durande, qu'elle rend excessivement désagréable pour les malades; d'autant plus, dit-il, qu'il paroît démontré que, très-échauffante d'ailleurs, elle n'a d'avantage que comme diminuant la volatilité de l'éther, et que des observations ont déjà prouvé que le jaune d'œuf, et sans doute aussi beaucoup d'autres substances, peuvent être employés de même, et sans avoir les mêmes inconvéniens.

EXTRAIT

D'un MÉMOIRE de DUPONT, Chirurgien en chef de l'Armée de SAMBRE et MEUSE.

Sur la goutte sereine nocturne épidémique, ou NYCTALOPIE, *avec les réflexions et observations de* ROUSSILLE-CHAMSERU.

En 1770, dans une traversée de l'île Martinique en France, et à la hauteur des îles Bermudes et du Banc de Terre-Neuve, le nommé Menrcrat, matelot, d'un tempérament phlegmatique et d'une foible complexion, se plaignit de ce qu'à l'instant où le soleil se perdoit à l'horison, il ne voyoit plus du tout; ce qui le mettoit hors d'état de faire son service. Dès que le soleil reparoissoit le lendemain, il voyoit comme les autres : il ne souffroit aucunement. M. Dupont apperçut un peu de dilatation dans les pupilles et une immobilité apparente aux divers degrés de lumière. Les plus anciens de l'équipage assurèrent qu'ils avoient eu de pareils accidens dont ils s'étoient guéris en exposant les parties malades, les uns à la vapeur du thé, les autres à celle du *gloria* (espèce d'infusion théiforme à laquelle on ajoute une quantité indéterminée d'eau-de-vie, de rum, ou de tafia.) Le matelot recouvra la vue à l'aide d'une fumigation aro-

matique, prescrite par l'auteur, et employée matin et soir pendant deux jours seulemènt. De nyctalop

Cette observation me paroît présenter plusieurs circonstances faites pour piquer la curiosité. Une guérison aussi prompte, l'uniformité des moyens précédemment éprouvés par les autres marins dans des cas semblables, la constitution propre au malade, et le climat dans lequel il est devenu nyctalope, sont à mon gré autant d'objets importans de recherche et de méditation. L'auteur s'arrête d'abord à l'examen du climat. Il fait remarquer que les parages compris entre les îles Bermudes et le Banc de Terre-Neuve, reçoivent l'influence du continent de l'Amérique Septentrionale dont les bords ou les parties maritimes sont remarquables par les embouchures de plusieurs grands fleuves et la multitude des rivières; par d'épaisses forêts et de vastes plaines marécageuses, où les débris des végétaux et des animaux macèrent pendant l'hiver; par la fonte des glaces et des neiges de ces contrées vers la fin de mars, ainsi que par l'écoulement des eaux en avril. Réflexio

Il pense qu'au mois de mai, cette influence du continent acquiert plus d'activité à mesure que la chaleur du soleil, plus intense, excite un mouvement intestin dans toutes les matières fermentescibles. Les alternatives de sécheresse et d'humidité

De la nyctalopie.

élèvent nécessairement des vapeurs, ou cumulent différens gaz, auxquels Dupont attribue la formation des brouillards épais et presque continuels, qui règnent sur le Banc de Terre-Neuve et aux environs.

Pour parvenir à découvrir quelques vérités touchant la cause éloignée de la nyctalopie épidémique, Dupont insiste sur une des propriétés les mieux connues de quelques substances gazeuses à l'époque où il écrivoit ces observations, savoir : sur leur affinité plus ou moins marquée avec l'eau et particulièrement avec celle qui entre comme principe constituant de beaucoup de mixtes, celle sur-tout qui pénétrant les corps organisés à leur surface peut ensuite les modifier et les affecter diversement suivant les qualités qu'elle comporte. A l'appui de cette théorie, il donne quelques détails satisfaisans de la topographie médicale d'une partie de l'Afrique, où il a voyagé depuis 1774 jusqu'en 1779.

« J'ai observé, dit-il, la goutte sereine nocturne
» sur les côtes d'Afrique, depuis l'île de Gorée
» jusqu'à Cabinde. Les habitans de cette partie
» du monde qui font commerce avec les Euro-
» péens, se sont fixés sur les bords de la mer, le
» plus à portée des ports qu'il leur a été possible,
» et dans le voisinage des lacs ou des rivières.

Les

» Les peuplades peu nombreuses qui habitent ces » lieux, tels que Juida, Epée, Quétony et Badagrix, » à la côte d'Or; Louangue, Cabinde, etc. à la côte » d'Angole, ne cultivent de terrein qu'autant qu'il » en faut pour leur subsistance. Le surplus est en » marais ou couvert de forêts aussi anciennes que » le tems. Ils ne se sont jamais avisés d'y faire des » abattis, ni de pratiquer des saignées, pour faci» liter l'écoulement des eaux et rendre leurs bour» gades plus commodes et plus saines. »

L'auteur assure que les vicissitudes de sécheresse et d'humidité excitent un tel méphytisme, que les Européens ne peuvent coucher dans ces villages sans le plus grand danger. Les capitaines des bâtimens marchands qui font la traite des nègres dans les ports de Louangue et de Cabinde, ne descendent à terre qu'après le lever du soleil, et ils retournent à bord le plus-tard au soleil couchant, pour éviter les impressions de ce qu'on appelle *le serein* : si quelques ivrognes ou libertins restent furtivement à terre, il est fort rare qu'ils ne payent pas leur imprudence par des maladies mortelles. Une preuve que cette insalubrité est occasionnée par les émanations gazeuses des eaux stagnantes et des marais voisins, c'est que le port de Malimbe situé entre ceux de Louangue et de Cabinde, au pied d'une côte fort escarpée où l'on ne trouve point d'eau,

De la nyctalopie. pas même pour boire, ne se ressent point de la même influence, par la précaution que les Européens ont prise d'établir leurs comptoirs à la partie la plus élevée; de sorte que les mêmes individus peuvent y séjourner quelquefois six mois sans éprouver aucun accident. Dupont ajoute que dans un essai que l'on fit de construire et d'habiter un autre comptoir près du bord de la côte qui porte le nom de *Précipice*, on y perdit la plus grande partie de trois équipages, qui avoient tenté successivement d'y débarquer en 1773; ce qui a fait abandonner ce dernier établissement pour conserver les plus élevés. Quand il s'agit de descendre au bord de la mer, vers une source qui fournit d'eau les comptoirs et les navires, on dresse des tentes aux environs afin de garantir du soleil et de la pluie les tonneliers qui y raccommodent les bariques : on défend très-expressément à ces hommes d'y passer la nuit; et lorsque la fatigue ou la paresse de retourner sur une montagne très-difficile, en a engagé quelques-uns à coucher au bas, ils éprouvent des maux d'yeux, ou d'autres maladies très-graves et souvent mortelles.

L'auteur poursuit ses observations selon le trajet des navires d'une station à l'autre. Lorsqu'ils ont fait leur traite à la côte d'Or, ils vont prendre des rafraîchissemens à l'île St.-Thomé ou à celle du Prince : ce petit archipel est situé dans le golfe

de Guinée, sous l'Equateur. Les orages y sont fréquens, et s'ils viennent du continent dans la direction du vent d'Est, les navires sont exposés à recevoir ce que les marins appellent des *coups d'air* qui occasionnent des aveuglemens subits, « et peut- » être même, selon Dupont, ces malheureuses » épidémies qui enlèvent quelquefois la plus grande » partie des équipages et des cargaisons. »

De nyctalopi

Il convient aussi d'attribuer l'origine de ces épidémies meurtrières à l'omission des soins indispensables pour la santé des gens de mer; on sait de quelle autorité doivent être les brillantes expéditions de Cook, pour justifier à cet égard les préceptes répandus dans les ouvrages de Rouppe, Desperrières, Pringle, Macbride, Lind, et autres. Une extrême propreté et un choix d'alimens déjà recommandés, mais peu usités jusqu'alors, ont été les deux principaux moyens auxquels le plus célèbre des navigateurs a dû la conservation de son armement dans les régions fort opposées qu'il a parcourues. On sait que s'il règne encore des abus en très-grand nombre, dans la manière de vivre des marins; ces abus sont sur-tout consacrés parmi quelques capitaines négriers qui, par l'appât du gain, chargent sur leur bord plus d'esclaves qu'il n'en peut contenir, mettent à l'approvisionnement une sordide économie, et n'ont pour s'excuser ou pour

De la nyctalopie.

se sauver du danger de l'encombrement, que l'espoir d'un bon vent et d'une prompte traversée de la côte d'Afrique à celle d'Amérique. Le mauvais gouvernement des équipages n'est donc pas moins pernicieux que les coups d'air dont parle l'auteur. Rien n'est plus propre d'ailleurs à développer tous les principes d'insalubrité que la constitution chaude et humide de l'air marin, toujours dominante sous la zone torride.

Les navires qui partent des îles du Prince et de St.-Thomé, et ceux qui se retirent de toute la côte d'Angole, s'approchent de la ligne équinoxiale depuis environ trois degrés sud jusqu'à zéro. Ils la suivent parallélement à mesure qu'ils sont portés vers l'Amérique méridionale, plus ou moins près de l'embouchure de la rivière des Amazones, suivant leur destination soit pour Cayenne, soit pour les Antilles. « On croiroit que le nouveau conti-
» nent sort de dessous l'eau : à peine en apper-
» çoit-on la terre, même d'assez près. Il semble que
» ce soit des forêts immenses plantées dans la mer :
» tout ce que l'œil peut appercevoir à quelques lieues
» au-delà du rivage est couvert de mangles (espèce
» d'arbre qui croît dans les terreins vaseux). Le sol
» est une vase de différentes couleurs, qui a peu de
» consistance : c'est-là que la chaleur du soleil forme
» des foyers considérables, d'où se dégagent différens

» gaz que les vents de terre poussent à la mer. Les » marins qui traversent ces parages sont exposés » à tomber dans les colonnes d'air qui transpor- » tent ces émanations, et à éprouver non-seule- » ment des aveuglemens subits, mais bien d'autres » accidens qui n'ont pas été observés, parce qu'ils » sont plus difficiles à reconnoître. »

De l nyctalopi

Dupont n'a point détaillé les circonstances remarquables de ces aveuglemens subits et des autres accidens qu'il annonce également sans les décrire. Ces objets, comme tout ce qui concerne l'observation pratique, n'ont cependant besoin pour être reconnus sans difficulté que de l'examen attentif de leurs symptômes, qui seul peut mettre sur la voie des causes qu'il est intéressant de constater. Car on risque souvent d'échouer en cherchant à expliquer un fait, si on ne l'a pas suffisamment approfondi. C'est ainsi que l'auteur lui-même reste en suspens lorsqu'il propose de résoudre la question suivante : *a-t-on expliqué*, dit-il, *jusqu'à présent pourquoi des scorbutiques conservent une apparence de santé en pleine mer, et périssent subitement aux approches et à la vue de terre ? J'en ai vu*, ajoute-t-il, *tomber morts sur la gamelle la cuillière à la main*. Avant d'établir la question il auroit été convenable de bien décrire l'état particulier de ces scorbutiques, et de démêler au travers de leur apparence de

De la Nyctalopie.

bonne santé, ce qu'ils doivent avoir de différent des autres scorbutiques, pour être surpris d'une mort soudaine avant d'arriver à terre. Je ne puis douter qu'il n'y ait des phénomènes qui leur soient propres, et en les comparant avec la différence des climats, on peut trouver raisonnablement l'explication demandée. N'y auroit-il pas une sorte de scorbut plus dangereux sous la Zone-Torride? En effet, cette maladie que l'on sait être déterminée plus particulièrement par la constitution froide et humide de l'air marin sous d'autres zones, peut acquérir aux environs de l'équateur une énergie relative à la constitution chaude et humide. Les observations de Desperrières prouvent qu'alors le progrès des symptômes est si rapide et que la maladie parcourt si promptement tous ses degrés, qu'elle se rapproche beaucoup d'une affection aiguë, et qu'il seroit permis suivant cet observateur d'en admettre deux espèces, le scorbut chronique et le scorbut aigu. Voilà donc des phénomènes distinctifs mis en parallelle avec la nature du climat; et il n'en faut pas davantage, ce me semble, pour résoudre le problême proposé par Dupont.

La goutte sereine nocturne qu'il a observée dans les parages de l'Amérique Septentrionale, et qu'il a retrouvée sur les côtes d'Afrique, se représente encore dans le continent de l'Amérique Méridio-

nale et particulièrement aux Antilles. Il remarque qu'elle ne règne pas précisément dans les lieux très-aquatiques; car les vapeurs qui s'élèvent des lacs profonds et des rivières ne sont que de l'eau pure : mais elle survient aux bords et aux environs des marais, alternativement couverts d'une petite quantité d'eau stagnante et desséchés par la grande chaleur. On conçoit que la vase de ces marais composée de plantes, de poissons et de reptiles qui se putréfient, procure des effluves bien plus actifs, lorsqu'elle n'est recouverte que d'une portion d'eau facile à dessécher et suffisante à la fermentation; au lieu que la surabondance de l'eau des lacs et des rivières retient les substances gazeuses, arrête leur développement et ne peut avoir les mêmes influences. Cette opposition, entre les endroits constamment aquatiques et ceux où des foyers fangeux fournissent leurs émanations par le dessèchement, est une circonstance qui me paroît mériter attention. Elle nous fait comprendre ce qui se passe dans nos climats plus tempérés. Ce n'est point, tant que le froid et l'humidité de l'hiver sont uniformes, ni lorsque tout est couvert de neiges, de glaces ou d'eaux, que l'on s'apperçoit de la nyctalopie dans les lieux où elle a coutume de se répandre annuellement. C'est à la naissance du printems, vers le mois de mars, qu'elle commence à

De nycralopi

paroître, à mesure que la terre se desséche et se ressuie d'humidités surabondantes, et que le soleil, prenant plus d'élévation au-dessus de l'horison et devenant plus chaud, développe des émanations particulières, dont l'impression sur les organes de la vue m'a paru devoir être bien différente de celle des vapeurs purement aqueuses. En effet, ces vapeurs employées artificiellement par Dupont, sont devenues elles-mêmes le remède de la goutte sereine nocturne, et lorsqu'elles sont amenées naturellement à l'occasion des pluies et des orages, entre le printems et l'été, elles font également disparoître la même maladie épidémique.

Ce dernier fait est invariable, je l'ai observé d'année en année, depuis le commencement de juin 1785; tems où j'ai été prendre connoissance, auprès de la Roche-Guyon, d'une nyctalopie de printems, qui attaqua un nombre remarquable d'individus de tout âge et de tout sexe, dans les trois villages de St.-Martin, de Guerne et de Follainville; exclusivement à d'autres villages voisins, qui ne m'ont point offert les mêmes états respectifs de l'air ou des vents, du sol et des eaux. Je reviendrai sur les détails de cette nyctalopie, toutes les fois que l'analyse du mémoire de Dupont me ramènera sur des faits analogues, et j'y joindrai les principales autorités que j'ai puisées dans l'histoire de l'art.

De la nyctalopie.

Pour procéder méthodiquement et parvenir à la connoissance du moins connu, par ce qui est plus connu, dans une matière assez neuve et où l'esprit de systême ne doit rien se permettre, je m'arrêterai avec l'auteur à considérer un météore remarquable pendant les plus belles nuits de l'été, et dont l'influence sensible sous nos zones tempérées, l'est encore bien davantage à mesure que l'on s'approche des tropiques et de l'équateur. Il s'agit de la *rosée de la nuit*, que l'on appelle *le serein* : à la Martinique et autres Antilles, il occasionne des accidens graves, et on est persuadé que le clair de lune ajoute à son énergie ; de sorte qu'on n'est point surpris d'entendre dire que telle personne a reçu *un coup de lune*, lequel consiste dans la paralysie des muscles de la face, du même côté que l'on dit avoir été exposé à la lumière réfléchie de cette planète. L'autre côté du visage comme dans l'hémiplégie, présente une rétraction des muscles antagonistes, d'où suit la torsion de la bouche, et en tout une grimace assez singulière. Les remèdes sont inutiles si on les applique du côté qui est gonflé par la rétraction des muscles ; c'est dans la partie opposée que siége la maladie. Dupont recommande les frictions, secondées par l'application des topiques âcres et fortifians, tels que les aromatiques ou les gros vins chauds. Et cette maladie, qui laisse souvent des traces désagréables lorsqu'on la prend à rebours,

De la nyctalopie.

cède très-aisément, si elle est traitée avec intelligence.

Le seul traitement local n'opère pas aussi facilement, à beaucoup près, la cure des paralysies qui se rencontrent sous nos yeux dans la pratique ordinaire. Celles-ci reconnoissent le plus souvent des causes inhérentes aux individus : elles surprennent assez irrégulièrement dans un tems comme dans un autre : ce sont plutôt des maladies dépendantes de la propre constitution des sujets ou de l'idio-syncrase, que de l'état de l'athmosphère ou de la saison : au lieu que la paralysie dont parle Dupont tient essentiellement à la disposition atmosphérique. Il en est qui surprennent par la même cause d'autres parties musculaires que celles de la face ; tel est le *béribéri* des Indiens décrit par Bontius, ou le *Barbiers* dont le docteur Lind rapporte plusieurs observations ; telle est encore une sorte de perclusion rhumatismale des extrêmités, très-ordinaire sur la côte de Malabar dans les mois de décembre, janvier, février et mars, faisant partie des autres maladies qui règnent dans la même saison, et attaquant sur-tout les personnes qui ont l'imprudence de dormir, ou simplement de reposer en plein air, exposés aux vents de moussons, qui répondent aux brises de terre des Antilles. Hippocrate, au 6e. livre de ses épidémies, donnant l'histoire d'une constitution de maladies po-

pulaires, existantes entre le solstice d'hiver et l'équinoxe vernal, fait mention de ces mêmes lésions subites du mouvement musculaire, sous le nom de *paraplégies*, comme procédant de l'influence de l'air. Elles étoient devancées par les angines, les péripneumonies et les toux; elles coïncidoient ensuite avec ces mêmes maladies ainsi qu'avec les premières apparitions de la nyctalopie du printems, qui se multiplioit sensiblement après l'équinoxe et ne disparoissoit que vers le solstice d'été. Les traducteurs, les commentateurs et les historiens de notre art, n'ont pas toujours senti ces analogies singulières entre quelques observations des modernes et celles du père de la médecine.

De nyctalopi

Porté d'une hémisphère à l'autre avec le même zèle pour les découvertes utiles; entraîné par la variété des objets dans quelques digressions importantes, où nous avons cru devoir le suivre; ramené enfin dans sa patrie, notre auteur y retrouve la maladie qui fait le sujet principal de sa dissertation. Il assure que la goutte sereine nocturne règne dans la majeure partie de nos provinces et peut-être même dans toutes, depuis le mois de mars jusqu'à la fin de mai. Elle se manifeste lorsque la chaleur du printems commence à pénétrer la surface de la terre, et que la sécheresse a été assez considérable pour absorber la plus grande partie de l'eau des

De la nyctalopie.

fossés et des marais qui n'en sont pas couverts pendant toute l'année. Il s'agit ici des villes de guerre et des garnisons, où en effet la nyctalopie est assez commune, et où l'influence locale paroît exercer son action, sur-tout le soir et pendant la nuit : car les soldats en faction sont préférablement attaqués, et plus souvent sur le parapet des remparts qu'ailleurs. Ils disent qu'ils voient venir *une fumée vèrs eux* (c'est leur expression), et aussitôt ils deviennent aveugles. Cette sensation me semble très-conforme à celle que m'ont dit éprouver les habitans de St.-Martin. Ils prévoient que plus la sécheresse est longue et forte (comme elle l'a été au printems de 1785, et même l'année d'avant à pareille saison), plus il doit y avoir de nyctalopes. Leurs yeux sont alors affectés par une ardeur ou une certaine chaleur qui s'élève de la terre, pendant qu'ils sont occupés à la culture, et ils ne tardent pas à tomber dans l'aveuglement.

En 1762, le régiment de Picardie étant en garnison à Strasbourg, la cécité nocturne y fut très-remarquable : plusieurs sentinelles tombèrent dans les fossés. Suivant le témoignage des plus anciens, le même régiment a été affligé ainsi tous les ans, mais particulièrement en Corse, où les détachemens qui marchoient pendant la nuit étoient tellement exposés à la nyctalopie, qu'une partie des soldats se trouvoit obligée de conduire l'autre par le bras.

Il suit de cet exposé, qu'une même troupe transférée d'un lieu dans un autre, ne cesse pas d'être sujette à la même maladie. Je trouve, à cet égard, une observation semblable à celle de Dupont, dans un mémoire de Guyetand, correspondant de l'ancienne Société de Médecine : vers le mois de février, en 1762 et en 1763, le régiment de Bretagne fut attaqué de la nyctalopie au fort Louis du Rhin, comme il l'avoit été les années précédentes, toujours sur la fin de l'hiver, à Briançon, à Montdauphin et à Embrun. Guyetand a eu occasion d'observer la même maladie en 1762 dans la garnison de Gottingue.

De la nyctalopie.

Un autre mémoire de Lombard, alors chirurgien-major de l'hôpital militaire de Strasbourg, nous apprend que la nyctalopie se renouvelle annuellement dans cette place. Les militaires y sont beaucoup plus sujets que les habitans. Au printems de 1772, cette maladie donna lieu aux mêmes accidens que Dupont a observés en 1762. *On ordonna*, dit Lombard, *une patrouille*, *afin de relever de faction*, *pendant la nuit*, *tous ceux qui étoient entièrement privés de la vue*, *immédiatement après le coucher du soleil. J'ai toujours observé*, ajoute-t-il, *que cet aveuglement affectoit de préférence les jeunes gens et ceux sur-tout d'un tempérament phlegmatique et cacochime.* Les deux mémoires que je viens de citer,

De la nyctalopie.

contiennent quelques détails de topographie médicale, très-analogues aux causes de la maladie dont il s'agit, et conformes à ceux que Dupont a eu soin de recueillir, pendant les cinq années qu'il a été attaché au régiment de Picardie, et à portée de suivre ses mouvemens d'une garnison à l'autre, ainsi que le retour de la nyctalopie à chaque printems et dans chaque nouvelle place.

« En 1782, ce régiment étant en garnison à Lille
» en Flandre, pendant les mois de mars, avril et
» mai, nombre de soldats éprouvèrent la goutte
» sereine nocturne et particulièrement ceux qui
» faisoient le service de la porte de la Barre : ce
» poste a pour voisinage, à l'extérieur, le fossé
» dont la cunète ne dessèche qu'imparfaitement
» le terrein : à très-peu de distance en dehors est la
» rivière la Lys, dont l'écoulement seroit peut-être
» rapide, s'il n'étoit interrompu par différens ou-
» vrages qui ont été faits pour faciliter la naviga-
» tion. Elle déborde quelquefois et inonde des terres
» au-dessous de son niveau : ce qui forme des fla-
» ques d'eau qui tarissent difficilement ; vis-à-vis le
» corps-de-garde, est une partie des fossés de la
» citadelle, où il y a de l'eau stagnante. A cent
» cinquante pas ou environ, est un canal qui sé-
» pare la ville de l'esplanade et dont le fond est va-
» seux...... En 1783, les accidens furent encore

» plus nombreux : ils n'attaquèrent presque que les » fusiliers, peu de caporaux et très-rarement des » sergens. La raison en est simple, les fusiliers sont » exposés à l'air pendant la moitié du tems que » dure leur service, les caporaux ne le sont que » lorsqu'ils vont relever leurs sentinelles, et les ser- » gens ne le sont que pendant une heure environ » pour faire leur ronde. »

Cette différence de l'habitude morbifique, à raison des grades militaires et du service de dehors, prouve de plus en plus l'influence extérieure qui prédispose à la nyctalopie. Dans les lieux où j'ai été observer cette singulière maladie, je me suis assuré que les jeunes sujets ne commençoient à s'en ressentir que vers l'âge de douze ans, lorsqu'ils étoient une première fois appellés aux travaux des champs avec des sujets plus âgés. J'ai vu tel père de famille qui, ayant été annuellement nyctalope, a cessé de l'être ou l'est devenu plus foiblement, dès qu'étant suppléé par ses enfans dans les occupations rurales, il a pu mener une vie plus retirée. Ces faits et d'autres analogues, tiennent à cette vérité connue : que le changement d'état décide de la cessation de certaines maladies. Ils doivent donc se répéter constamment et je les ai retrouvés dans des sources anciennes. Galien et Palladius, (voyez leurs commentaires sur le 6e livre des épidémies d'Hip-

De la nyctalopie.

pocrate) s'accordent à dire que les femmes livrées à la vie sédentaire et qui sortent la tête couverte, sont moins susceptibles des impressions extérieures. Ils ajoutent, d'après le texte d'Hippocrate, au sujet de la nyctalopie, que si les femmes libres étoient moins exposées aux maladies, les femmes esclaves l'étoient davantage, partageant avec les hommes les occupations du dehors. Ces faits, éclaircis de la même manière dans les commentaires de Fuch et de Vallès, sont conformes à tout ce que j'ai remarqué auprès de la Roche-Guyon. La cécité nocturne n'est point pour les personnes libres et aisées : elle se borne aux individus de l'un et de l'autre sexe assujettis aux travaux de la campagne. S'ils en sont dispensés par l'âge ou par quelque autre circonstance, ils cessent d'être nyctalopes. Il suit également des observations de Dupont que si les soldats y sont sujets, les officiers doivent en être exempts.

« En 1784, nous fûmes, dit l'auteur, en garnison » à Besançon. Les eaux du Doux sont fort claires : » ce fleuve est renfermé dans un lit dont les bords » sont généralement très-escarpés. Sa pente est con- » sidérable et son cours seroit rapide, si on ne l'eût » pas ralenti par différens réservoirs qui jettent l'eau » sur plusieurs moulins. Le régiment ne fut point » chargé du service de la porte qui en est voisine : il

» il n'est pas venu à ma connoissance qu'il y ait eu » des soldats attaqués de cécité.... En 1785 et 1786, » nous fûmes en garnison à Schelestat, les soldats » furent encore atteints de la goutte sereine noc- » turne. Et particulièrement ceux qui occupoient le » poste de la porte de Brizach, parce que ce poste » est situé comme celui de la porte de la Barre » à Lille. Tout l'extérieur de la place de ce côté, » est souvent inondé et toujours marécageux..... » Vers la fin d'avril de 1786, après dix ou » douze jours de chaleur et de sécheresse*, » il tomba pendant une nuit une pluie très-abon- » dante. Le lendemain matin l'atmosphère étoit » calme, le tems couvert de gros nuages qui pa- » roissoient fortement électrisés. Il y eut à cette épo- » que un assez grand nombre de soldats attaqués » de goutte sereine nocturne.... En 1787, étant en » garnison à Toul (province des trois Evêchés), j'ob- » servai que le milieu du mois de mars a été chaud et » sec, que vers les derniers jours, il a tombé une forte » pluie de peu de durée et que plusieurs beaux jours » ont succédé : alors quantité de soldats sont devenus » aveugles. Le poste de la porte de Moselle en a fourni » huit pour une nuit. Depuis le commencement » d'avril jusqu'au 15 mai, la pluie a été continuelle et » le tems froid; les accidens ont cessé entièrement. »

De la nyctalopie

La suite à l'ordinaire prochain.

OBSERVATIONS

Sur l'imperforation de l'anus.

FILLEAU, Chirurgien à Etampes.

Iere observation. Nicolas Texier, habitant de la commune de Saclur, située à deux lieues d'Etampes, me fit appeller dans les premiers jours de mai 1793, pour voir son fils, nouveau-né, qui n'avoit rien évacué de son méconium depuis sa naissance, et paroissoit souffrant et tourmenté par le besoin de le rendre. J'en découvris facilement la cause, l'anus étant imperforé : mais je ne pus juger de même jusqu'à quel point s'étendoit ce vice de conformation, aucune marque extérieure n'indiquant le lieu où se terminoit l'intestin rectum qui pouvoit être oblitéré dans une étendue plus ou moins grande. La mort de l'enfant étant certaine, si l'on n'ouvroit promptement une issue aux matières stercorales, je me décidai à tenter l'opération, sans en promettre de succès aux parens.

Je le fis placer sur les genoux d'une femme, dans une situation convenable, et je plongeai une lancette à quelque profondeur dans le lieu où devoit être l'anus : ne voyant sortir ni matières flatueuses, ni méconium, je me bornai à l'incision extérieure avec le premier instrument, et je me servis ensuite du bistouri droit pour pénétrer plus

avant. Je l'insinuai peu-à-peu à travers le tissu cellulaire du bassin et des graisses en suivant la direction que devoit avoir l'intestin, jusqu'à ce que je visse sortir du méconium. Il m'a paru que je l'avois plongé de la profondeur d'un pouce ou environ pour atteindre l'intestin, et que celui-ci manquoit conséquemment de cette longueur.

Observations sur l'imperforation de l'anus.

Je n'introduisis rien dans la plaie après cette opération, pour ne pas mettre d'obstacle à l'évacuation du méconium et des autres matières contenues dans le canal intestinal; mais je recommandai à la mère de l'enfant d'y insinuer de tems en tems le bout d'une bougie, de grosseur convenable, enduite de beurre frais, ou trempée dans l'huile d'olive, pour empêcher les parties de se réunir, et tenir cet anus artificiel suffisamment ouvert. J'ignore quelle conduite on a tenu à cet égard; je ne revis plus l'enfant, et j'appris dans la suite qu'il étoit mort le trois septembre, quatre mois ou environ après l'opération, d'une cause étrangère à celle-ci.

2e. Observation.

J'avois eu occasion de donner des soins, quelques années auparavant, à la fille du nommé Villers, garçon cordonnier, demeurant à Etampes, au sujet de l'imperforation de l'anus : mais dans un cas infiniment plus simple que celui que je viens de rapporter, puisqu'il ne fallut inciser que la peau.

Observations sur l'imperforation de l'anus.

La sage-femme, qui avoit reçu cet enfant, attribuant l'état de souffrance dans lequel elle le vit quelques jours après sa naissance, et le refus qu'il faisoit de tetter, à ce qu'il n'avoit pas encore évacué le méconium, examina si l'anus étoit ouvert, et le trouvant imperforé elle conseilla de me faire appeller.

La couleur brune de la peau dans le lieu où devoit être l'anus, annonçoit clairement celui où je devois opérer, et que l'intestin étoit entier. J'y plongeai une lancette avec laquelle je fis ensuite une incision convenable aux tégumens; les excrémens s'évacuèrent aussitôt avec abondance.

Je me conduisis envers cet enfant comme à l'égard du précédent; je n'introduisis rien dans l'anus que je venois d'ouvrir, mais je conseillai à la mère de cet enfant d'y porter de tems en tems le bout d'une bougie enduite de quelque corps gras, pour empêcher la plaie de se fermer. L'enfant a vécu au-delà d'un an.

Réflexions d'un Membre de la Société.

Si la seconde de ces observations ne présente que le cas le plus simple d'imperforation de l'anus, comme l'auteur le dit lui-même, la première, quoique laissant à desirer quelques développemens, offre l'exemple de l'un de ces vices de conformations contre lesquels peuvent échouer toutes les ressources de la chirurgie ; parce que l'intestin n'est pas

toujours susceptible d'être atteint par l'instrument qu'on dirige à travers la peau, les graisses et le tissu cellulaire, pour l'ouvrir et rétablir la voie des selles. Si l'oblitération de cet intestin ne s'étend quelquefois qu'à la hauteur de plusieurs lignes, d'un pouce même, au-dessus de l'anus qui manque alors, comme dans le cas rapporté par Filleau, et dans celui de Cervenon, (publié dans le premier cahier de ce recueil, page 36) d'autres fois cette oblitération va plus loin : l'intestin ne forme qu'une espèce de corde solide, comme ligamenteuse, qui ne vient pas toujours aboutir aux tégumens, mais qui se termine tantôt sur une partie, tantôt sur une autre. Aux exemples déjà connus de ces variétés qui rendent incertain le succès de l'opération, plusieurs membres de la Société en ont ajouté de nouveaux, dans lesquels non-seulement il étoit impossible d'établir un canal propre à l'entretien des garde-robes, mais même de donner issue au méconium, en ouvrant à travers le bassin.

Observations sur l'imperforation de l'anus.

Dans un enfant opéré le troisième jour de sa naissance, par Baudelocque l'aîné, l'intestin rectum sous forme de ligament aboutissoit au fond de la vessie. Le trocart conduit à travers le bassin, après une incision aux tégumens, avoit pénétré au bas de L'S-romaine du colon, qui faisoit saillie à la hauteur du détroit supérieur de ce bassin. Le même

Observations de Baudeloque aîné.

Obser- accoucheur a remarqué sur un autre enfant, que
itions sur les gros intestins manquoient entièrement, excepté
mperfo- le cœcum dans lequel venoient s'ouvrir les intestins
tion de grêles; que ce cœcum étoit très-petit, sans appen-
inus.

dice, et s'ouvroit lui-même dans la vessie plus petite encore, et singuliérement conformée, au moyen d'un canal très-court, et d'un diamètre de plusieurs lignes, comme on peut encore le voir sur la pièce conservée : il a ajouté que cette vessie n'avoit aucun canal excréteur; et que ces vices de conformation n'étoient encore que les moins frappans, de tous ceux qu'on remarquoit sur cet enfant.

éflexions

Ce sont ces nuances multipliées de la mauvaise conformation de l'anus et de l'intestin rectum, qui ont rendu les praticiens timides, lorsqu'il s'agissoit de faire une opération douloureuse au moment de la naissance; qui ont suspendu la main de quelques-uns dans des cas où elle auroit pu devenir salutaire; et qui ont dirigé celle des autres à travers des obstacles inconnus, jusqu'au but qu'ils se proposoient : ceux-ci préférant une opération dont le succès ne pouvoit dépendre que d'un hazard heureux, à la certitude de voir périr l'enfant à la suite des accidens inséparables de l'oblitération de l'anus; et ceux-là ne voulant pas l'exposer aux risques de ne devoir sa conservation qu'à un événement fortuit.

Ce sont aussi ces mêmes considérations qui ont

engagé la Société à accueillir tout ce qu'on lui présenteroit sur cet objet intéressant, et à insérer dans son recueil les observations qui pourront un jour, de concert avec celles qui sont déjà connues, servir de base à un travail complet sur les vices de conformation de l'anus, et à fixer les limites de l'art à cet égard.

Obse vations si l'imperfo ration c l'anus.

En rapprochant l'observation de Filleau, de celle de Cervenon, on regrettera que le chirurgien d'Etampes n'ait pu suivre son petit malade, comme le chirurgien de Paris a suivi le sien; et on se persuadera peut-être qu'au moyen de cette surveillance attentive et continuelle, l'enfant auroit joui au-delà de quatre mois du bienfait de l'opération. S'il est mort à ce terme, ne peut-on pas croire, d'après l'expérience, que le canal ouvert artificiellement s'est resserré insensiblement, par la négligence qu'on a pu mettre à y insinuer fréquemment la bougie recommandée par Filleau, et que l'enfant a péri par la retention des matières stercorales, comme il auroit péri quatre mois plutôt si on ne l'eût pas opéré? Ayant supprimé les canules après trois mois chez l'enfant, qui fait le sujet de l'observation de Cervenon, il se fit en moins de quinze jours un tel rapprochement des parties, que les excrémens ne sortoient plus, et qu'on ne pouvoit plus donner les lavemens accoutumés : ce qui obligea de re-

Observations sur l'imperforation de l'anus.

venir à l'usage de ces canules graduées, et de les continuer pendant près d'un an sans interruption.

Observations de Baudelocque, aîné.

Le même accident se manifesta au huitième jour de l'opération chez un autre enfant opéré sous les yeux de Baudelocque l'aîné, parce qu'on avoit négligé un seul jour d'introduire la racine de gentiane qui avoit été employée jusqu'à ce moment : il fallut la remettre promptement, ce qui ne se fit pas sans peine la première fois, et en continuer l'usage pendant quatre mois entiers, ou celui des cordes à boyaux qu'on y substitua. Le vice de conformation n'étoit pas le même que dans les cas précédens; c'étoit une cloison membraneuse assez épaisse qui fermoit le rectum à six ou huit lignes au-dessus de l'anus : on ne s'étoit servi que du trocart pour l'opération. Dans un cas parfaitement semblable, Baudelocque avoit incisé la cloison avec le pharingotôme.

EXTRAIT

D'un mémoire de LANOIX, *sur le danger de couper les cheveux dans quelques cas de maladies aiguës.*

BOURDOIS.

Une femme âgée de 48 à 50 ans, étoit en pleine convalescence d'une fièvre lente nerveuse, qui avoit duré 40 jours. A la fin de la maladie, le cuir chevelu s'étoit couvert de phlictènes nombreuses, d'où

sortoit une matière âcre, corrosive, et dans laquelle s'agitoit une quantité prodigieuse de poux. Dans l'espoir de soulager la malade, on lui coupe les cheveux, on lave les parties ulcérées avec de l'eau chaude. A l'instant elle est saisie d'un violent mal-de-tête, et deux heures après elle n'étoit plus.

Sur le danger de couper les cheveux dans certaines maladies.

Une autre femme à-peu-près du même âge que la précédente, au déclin d'une fièvre putride et maligne, fut atteinte, comme la première, de crevasses ulcérées à la tête et d'un grand nombre de poux. On lui coupe les cheveux, on la lave à l'eau chaude. D'abord soulagée, bientôt elle s'assoupit. Dans la nuit, cependant, elle est réveillée par une douleur aiguë à la région occipitale; la fièvre, le délire se manifestent, un profond assoupissement succède, on applique un vésicatoire à la nuque, on prescrit différens remèdes, mais en vain. Le danger redouble, le hocquet survient et la malade est morte.

Une jeune femme, à la suite d'une fièvre putride et maligne, a, comme les deux premières, la tête remplie de petites tumeurs ulcérées et de poux. Comme aux deux autres on lui coupe les cheveux, et sa tête est lavée à l'eau chaude. Le soir même de l'opération, la tête devient douloureuse, la fièvre se déclare, les ulcères se sèchent, la tête et le visage se gonflent, se couvrent d'une croûte érysipélateuse, le pouls s'affoiblit, l'assoupissement ar-

Sur le danger de couper les cheveux dans certaines maladies.

rive, la mort menace. Cependant on a recours aux vésicatoires, à un vomitif, aux fortifians. Après quelques jours de combat, la nature et la jeunesse triomphent du danger. Les ulcères recommencent à couler; et la malade est rendue à la vie.

Trois faits de cette espèce, auxquels sans doute il seroit facile aux praticiens d'ajouter des observations analogues, sont plus que suffisans pour constater le danger qui peut résulter de la coupe trop précipitée des cheveux, à la suite des maladies aiguës, sur-tout lorsque la tête paroît être le lieu que la nature a choisi, pour compléter la crise, et lorsque cette partie est couverte d'ulcères, j'oserois même ajouter, de poux, dont, peut-être à ce moment, l'existence n'est pas indifférente à l'heureuse terminaison de la maladie.

Ce seroit ici le lieu de discuter si l'opinion de la naissance spontanée de ces insectes, n'est pas une erreur, et s'il n'est pas plus naturel de supposer que leur présence est l'effet de quelques circonstances particulières à la maladie, ou au malade, par suite desquelles ils sont sympathiquement attirés ou développés, comme on l'observe à l'égard d'autres insectes, que l'on ne voit jamais que sur tels animaux, telles plantes, ou sur quelques parties des uns et des autres et à des époques déterminées; mais je me bornerai à exprimer le desir, que

les lumières réunies de la médecine et de la physique puissent enfin percer le voile qui semble couvrir encore le mode d'existence, les variétés, les avantages ou les inconvéniens de ces insectes considérés sous leurs rapports avec l'espèce humaine.

Sur le danger de couper les cheveux dans certaines maladies.

Je reviens à l'objet essentiel de ce mémoire. Comment peut-on expliquer les faits dont j'ai rendu compte ?

Il me semble qu'on peut les regarder comme l'effet d'une crise arrêtée dans son cours. L'air en frappant sans obstacle sur tous les points ulcérés de la tête, a pu suspendre l'écoulement, et occasionner, vers le cerveau, le refoulement de la matière ulcéreuse.

Mais sans avoir recours à un refoulement d'humeur qu'on suppose souvent, sans pouvoir en démontrer l'existence, (lorsque sur-tout, comme dans les cas dont il s'agit, l'ouverture des sujets n'a pas été pratiquée) ne seroit-il pas plus raisonnable de rapporter les phénomènes dont je parle, à un accident purement nerveux ?

On sait que dans les fièvres nerveuses ou malignes, le cerveau est plus ou moins affecté, que souvent même il est frappé de stupeur. On sait que lorsque la puissance délétère a été vaincue, il succède à cette foiblesse radicale du systême sensible, une mobilité nerveuse considérable, qui, comme on l'a dit, exalte et pervertit la sensibilité,

Sur le danger de couper les cheveux dans certaines maladies.

et tend à lui donner des directions contraires et dangereuses pour l'individu convalescent. Or, dans cet état, on conçoit aisément comment l'air, appliqué tout-à-coup sur des surfaces nerveuses mises à découvert, aura pu les frapper d'un spasme assez grand, pour s'étendre jusqu'à la masse cérébrale, et y déterminer par des degrés plus ou moins rapides un collapsus qui, en raison de son intensité, a pu produire l'assoupissement et même la mort.

Considérons maintenant si les cheveux, même comme organes, n'ont pu, dans les cas dont il s'agit, être nécessaires au complément de la crise? Hippocrate a observé que par-tout où il y a des glandes, il y a aussi des poils, et dans son opinion, les cheveux ne sont que des siphons destinés à soutirer les substances liquides ou gazeuses surabondantes de la cavité cérébrale, et à les transmettre au dehors, après s'en être nourris. Il y a donc un rapport nécessaire entre les cheveux et le cerveau. Qui n'a pas vu d'ailleurs quels changemens notables surviennent aux cheveux, à la suite des sensations vives et profondes? Qui n'a pas été frappé de leur chûte après les maladies graves qui affectent essentiellement le cerveau? De l'opinion d'Hippocrate et de ces faits, il résulte donc que les cheveux, au moment où la nature a établi une crise vers la tête, et sur-tout au cuir chevelu, ne peuvent être coupés sans exposer

les malades à des inconvéniens plus ou moins graves.

Sur le danger de couper les cheveux dans certaines maladies.

Je vais plus loin; et supposant qu'il n'y ait pas d'ulcération à la tête, je suis porté à croire qu'à la suite des maladies graves, il y a encore des accidens à craindre de la coupe des cheveux; et peut-être des observations ultérieures prouveront-elles que les érysipèles et les ophtalmies qui surviennent à ceux dont on a coupé les cheveux, au moment de leur convalescence, ne reconnoissent d'autre cause que cette coupe même.

Je ne me dissimule point que l'histoire des phénomènes que je viens de tracer, est incomplette à certains égards. Si l'ouverture des cadavres eût pu avoir lieu, peut-être eût-on trouvé dans le cerveau ou dans d'autres organes, des lésions dont la connoissance eût fait découvrir la cause d'une désorganisation si prompte, et par conséquent les moyens de les prévenir par la suite. Mais les praticiens savent déjà combien les vésicules qui s'élèvent à la peau, à la suite des maladies graves, sont utiles aux malades; ils savent combien, à l'exemple d'Huxam, il est instant d'ouvrir des égoûts artificiels, lorsque les ulcères critiques se ferment trop promptement; enfin ils savent combien il est urgent d'ouvrir les parotides, lorsqu'elles se manifestent à la fin des fièvres lentes nerveuses ou malignes, et combien leur résolution est redoutable.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Mois de Ventose, an V.

Jours du mois.	Thermomètre. Au lever du Soleil	A 2 heur. du soir.	A 9 heur. du soir.	Baromètre. Au matin. Pouc.	Lign.	A midi. Pouc.	Lign.	Au soir. Pouc.	Lign.
	Degrés.	Degrés.	Degrés.						
1	1,0	6,4	4,4	28	4,02	28	3,87	28	3,33
2	0,6	6,3	3,8		2,96		2,80		3,00
3	1,4	8,4	5,0		3,57		3,57		3,73
4	2,2	9,9	6,8		3,91		3,50		3,42
5	1,9	8,9	4,4		2,92		2,45		2,16
6	2,0	9,5	3,9		2,16		1,56		1,56
7	2,2	10,3	5,6		1,56		1,24		1,40
8	2,1	7,4	5,2		1,06		1,06		0,82
9	0,6	5,9	1,7		1,36		1,36		1,23
10	0,0	5,6	2,8	27	11,40	27	10,41	27	10,48
11	0,1	7,2	4,0		9,54		9,25		9,50
12	0,6	7,8	4,5		9,57		9,07		9,59
13	2,0	10,6	4,7		9,50		9,08		8,45
14	2,0	7,1	4,5		7,64		7,66		6,06
15	2,0	6,3	5,6		4,06		4,46		6,25
16	4,1	6,2	3,7		8,25		10,06		11,63
17	3,4	8,6	5,7	28	0,97	28	0,79	28	0,90
18	4,5	8,7	6,5	27	10,98	27	9,87	27	10,19
19	1,9	5,1	3,3		9,35		8,42		7,90
20	0,4	5,0	1,9		6,15		5,13		5,33
21	0,5	0,6	1,2		4,89		5,62		7,42
22	0,3	3,2	2,2		8,10		8,10		8,58
23	0,2	4,8	1,0		9,25		9,56		10,28
24	1,2	4,0	1,6		9,46		8,62		9,00
25	0,0	8,4	4,7		9,00		8,72		7,90
26	1,1	9,0	3,8		8,21		7,87		8,48
27	1,0	5,8	2,7		9,23		9,14		9,48
28	0,0	6,6	2,6		10,93		10,80		11,31
29	0,2	6,7	2,4		11,50		11,50		11,75
30	2,7	6,5	1,4		11,95	28	0,57	28	1,79

FAITES A MONTMORENCI,

PAR L. COTTE.

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL.		
	Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	E. beau ass. doux.	E. beau ass. doux.	N-E. beau, ass. fr.
2	N-E. beau, doux.	S-E. *idem.*	S-E beau ass. do.
3	E. *idem.* bro.	E. *idem.*	E. beau, doux.
4	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N.-E. *idem.*
5	N E. *idem.* bro.	N-E. *idem.*	N.-E. *idem.*
6	S-E. *idem.*	E. *idem.*	E. beau, ass. fr.
7	N E. *idem.* vt.	E. *idem.* vt.	N-E. *idem.* vt.
8	N-E. beau fr. bro.	N-E beau, doux.	N.-E. beau ass. fr.
9	N-E. beau fr. gd. vt.	N-E. beau fr. vt.	N-E. beau fr. vt.
10	N-E. *idem.*	N-E. beau fr.	N-E. beau fr.
11	E. beau fr.	E. *idem.*	E. *idem.*
12	N-E. *idem.*	E. *idem.*	S.-O *idem.*
13	S-E. beau fr.	S E. beau ass. doux.	S-E. beau ass. fr.
14	N-E. nuag. fr. vt.	S-E. couv. fr. vt.	S-E. couv. fr. vt.
15	E. co. fr. vt. bro. pl.	S. couv ass. fr. pl.	S couv. ass. fr.
16	O. couv. ass. doux.	N-O. nuag. fr.	N-O. beau fr.
17	N-O. *idem.* bro.	N-O. couv. doux.	N. couv. doux.
18	E. nuag. ass. doux.	S-E. nuag. doux.	S-E. nuag. doux.
19	N. couv. fr. bro. vt	N. couv. fr. vt.	N. couv. fr. vt.
20	N E. beau fr. vt.	N-E. nuag. fr. vt.	N-E. couv. fr.
21	N-E. couv. fr. neige.	N-E. couv. fr. neig.	N-E *idem.*
22	N-E. nuag. fr.	N-E. couv. fr.	E. *idem.*
23	E. beau fr. vt.	E. beau fr. vt.	E. beau fr.
24	N E. nuag. fr. vt.	E. nuag. fr.	N-E. *idem.* vt.
25	N-E beau ass. fr. vt.	N-E. beau fr. vt.	N-E. *idem.*
26	N-E beau ass. do. vt.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
27	N-E. beau fr. gd. vt.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
28	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. beau fr.
29	N-E. beau fr. vt.	E. *idem.*	N-E. *idem.*
30	N. couv. fr. vt.	E. *idem.*	E. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . .	10,6 d.		le 13
Moindre degré de chaleur	1,2		le 24
Chaleur moyenne	4,0		
	pou.	lign.	
Plus grande élévation du mercure.	28	4,02	le 1
Moindre élévation du mercure . .	27	4,06	le 15
Élévation moyenne	27	10,74	
Nombre des jours de beau.	21		
de couvert . . .	6		
de nuages . . .	3		
de vent	15		
de grèle	0		
de brouillard .	8		
de pluie	1		
de neige. . . .	1		
Quantité de pluie	0	8,6	
Évaporation	1	5,0	
Différence	0	8,6	
Le vent a soufflé du N.	2	fois.	
N-E	15		
N-O	1		
S.	1		
S-E.	3		
S-O	0		
E.	7		
O.	0		

Température du mois : froide, très-sereine et très-singulière par la continuité de la gelée et de la sérénité du ciel.

Maladies : rhumes et coqueluches.

Montmorenci, 3 Germinal an 5.

COTTE, de la Société de Médecine, etc.

EXTRAIT

Des observations communiquées à la Société de Médecine, sur les maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de ventôse, an V.

Ces observations ont présenté la continuité, ou la récidive des principales maladies qui ont régné pendant les deux mois précédens.

Ainsi, on a eu à traiter des rhumes, dans lesquels la toux, sans être continue, se renouvelloit en quintes et fatiguoit singulièrement la poitrine, que les malades se plaignoient d'avoir déchirée, pendant et après l'accès, spécialement le long du sternum. C'étoit la même âcreté dans l'humeur qui irritoit le larinx. Plusieurs de ces rhumes ont offert des symptômes, qui jusqu'alors avoient été moins fréquens, tels que des enrouemens, des aphonies momentanées, des efforts pour vomir, des vomissemens, des saignemens de nez. Ceux chez qui ces symptômes ont été plus opiniâtres et qui avoient la constitution foible, cacochime, ont éprouvé de la fièvre avec des redoublemens tous les soirs; cette fièvre avoit les caractères d'une fièvre lente. Elle a cédé, comme dans les mois précédens, aux toniques, et principalement au quinquina, allié au kermès minéral, à une dose telle que ce dernier remède étoit plutôt sudorifique qu'expectorant ou purgatif.

Rhumes; leur diagnostic.

Leur curation.

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

Dans des sujets plus robustes, cette fièvre n'a été que tierce ; elle n'a pas eu au-delà de sept accès, et même, chez quelques-uns, elle n'a pas atteint ce nombre. Elle se terminoit, ainsi que le rhume, par une sueur critique. Les malades n'étoient ordinairement fatigués de la toux, que pendant l'accès et sur-tout pendant le frisson. La maladie étant la même que dans le mois précédent, les moyens curatifs, indiqués et variés, à raison des indications individuelles, ont été suivis des mêmes avantages.

Points de côté.

Le nombre des points de côté ou des pleuro-péripneumonies inflammatoires, a été plus considérable, sur-tout depuis le 10 du mois, sans doute à cause de la continuité du froid sec, qui a duré près de 20 jours, et sur-tout à cause de l'énorme différence de la température chaude ou froide, du matin et du milieu de la journée ; différence qui plusieurs fois a été de huit degrés. La saignée alors est devenue indispensable, les vaisseaux du poumon étant sensiblement engorgés. Les accidens, chez quelques malades, ont déterminé à la répéter jusqu'à quatre fois, en deux ou trois jours, et ordinairement avec succès.

Leur traitement.

Mais en publiant ces succès, on ne doit pas manquer d'observer qu'ils ne sont dus qu'au discernement des praticiens, qui ont saisi l'indication positive ; car il est arrivé plus d'une fois que les signes,

qui paroissoient requérir impérativement les saignées, ont disparu dès la première, et ont fait place à ceux d'une véritable péripneumonie bilieuse, semblable à celles dont nous avons déjà donné l'histoire, et qui prescrivoit impérativement l'usage de ce moyen. Nous ne reviendrons pas sur les caractères et le traitement de l'affection catharrale, qui a souvent compliqué cette maladie; nous avons indiqué assez au long la marche et les variations.

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

Quelques douleurs, même très-aiguës, de la poitrine n'ont été que rhumatismales; les délayans abondans, les sudorifiques en boisson les ont dissipées, quelquefois avec, d'autre fois sans expectoration.

Diarrhées et dyssenteries.

Les diarrhées ont été communes; elles étoient douloureuses; quelques-unes même ont été dyssentériques; on a renouvellé l'observation déjà faite, que les moyens curatifs ne devoient pas être les mêmes chez les malades d'une constitution sèche, forte et robuste, et chez ceux dont la constitution molle et lâche avoit favorisé l'engorgement des organes digestifs.

Leur curation.

Chez les femmes grosses d'une santé chancelante, ces diarrhées ont donné lieu de craindre des fausses couches: le repos, le petit lait, le bouillon de veau, les boissons mucilagineuses et toniques, ont calmé les symptômes les plus graves, et fait naître l'espérance d'éviter l'avortement. Mais chez

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

quelques-unes la cessation du flux de ventre a été suivie de douleurs dans les jambes, si vives sur-tout la nuit, qu'elles produisoient une insomnie complette, et qu'elles ne laissoient goûter aux malades quelques instans de repos que pendant le jour.

Cause des diarrhées.

Il paroît, d'après les observations communiquées sur les diarrhées, les coliques dont nous venons de parler, et d'après les faits suivans, que l'humeur catharrale s'est, à la fin de ce mois, portée plus décidément sur les viscères du ventre, et y a développé son action.

On a vu des jeunes personnes, âgées de 14 à 18 ans, dont la santé avoit annoncé une bonne constitution, quoique nées de parens tourmentés de rhumatismes, de migraines, etc. être attaquées tout-à-coup, d'une douleur plus ou moins vive aux hypochondres. La toux et d'autres mouvemens forcés de la poitrine rendoient cette douleur plus sensible. Elle étoit accompagnée d'un pouls accéléré mais petit, d'une grande pâleur, et d'une extrême foiblesse.

Dans cet état, les bains des pieds ont constamment amené des syncôpes effrayantes, opiniâtres et suivies de vomissemens. Les malades n'en retiroient aucun soulagement, la foiblesse et l'état du pouls restoient les mêmes. L'usage de l'eau de mé-

Effets de l'eau de melisse.

lisse composée, prise dès le commencement, a aussi occasionné des vomissemens; mais ces vomissemens relevoient le pouls et les malades paroissoient un peu mieux pour quelques momens. Cependant si le pouls redevenoit petit et se perdoit pour ainsi dire de nouveau, ou si la foiblesse restoit allarmante, pendant sept ou huit heures après l'usage de ce remède; le pouls et les forces se relevoient tout-à-coup après ce laps de tems : tandis que les malades qui n'avoient point fait usage de l'eau de mélisse, ni d'autres boissons analogues, restoient 24 heures dans ces tristes angoisses. Elles étoient si approchantes de celles de la cessation totale de la vie, que l'on n'a pas osé employer le tartre d'antimoine; mais on s'est borné à un usage continuel de la camomille romaine, tant en liniment sur les hypochondres, qu'en boisson et en lavemens.

Dès que le pouls a eu repris de la force, on a cru devoir satisfaire l'indication qui avoit paru la plus urgente, celle de débarrasser les premières voies. Une seule purgation a été infructueuse; et ce n'a été qu'après la seconde, que le sentiment de foiblesse a considérablement diminué. Il n'y avoit point encore d'appétit : les frictions, l'exercice, un air libre et pur, le vin d'absinthe l'ont sensiblement rétabli. Les convalescences ont été traversées par quelques coliques, mais légères. Un symptôme qui a paru

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

mériter une attention particulière, et qui pourra donner une idée de l'état de gêne dans lequel se trouvoient les viscères abdominaux, c'est que quatre de ces malades, quelques heures après que le pouls a commencé à se développer, ont eu une légère apparition de règle; quoique l'une des quatre eût eu abondamment cette évacuation huit jours avant, et que deux autres eussent été réglées deux fois dans le mois.

Flux de sang fétide

Cette affection abdominale a donné lieu à un des membres de rapporter l'histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui après avoir éprouvé des mal-aises, des douleurs vives à l'épigastre, et un gonflement du ventre, si marqué, que l'on avoit soupçonné la jeune fille d'être grosse, ont rendu très-abondamment, par les garde-robes, un sang noir et fétide, pendant 24 heures. Le lendemain l'évacuation a été moins abondante, d'un rouge moins foncé, et mêlée de matières glaireuses et autres. Enfin, l'évacuation est devenue jaune, et cet orage, bien propre à inspirer de l'effroi, s'est calmé doucement en peu de jours et à l'aide d'une diète austère et de boissons légèrement acides.

Erysipèles.

La poitrine et le ventre n'ont pas été les seules parties sur lesquelles l'humeur catharrale ait manifesté son action. Le visage a été le siége d'érysipèles, comme dans le mois précédent, et de flu-

xions très-douloureuses, qui occupoient tout un côté de la face, depuis les oreilles jusqu'au bas du menton; quelques-uns se sont terminés par des dépôts sur les gencives, qui ont fourni une humeur peu épaisse et très-âcre; les gencives même, du côté qui ne paroissoit point affecté, ont été blanches et comme touchées par un acide minéral.

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

On a eu aussi à traiter des démangeaisons insupportables à la peau, avec des petits boutons d'un rouge vif, ou des boursoufflemens qui disparoissoient promptement, ou laissoient une tumeur dure, dont la grosseur égaloit une aveline. Les bains, le petit lait, l'eau de veau ou de poulet, les infusions de fleurs de mauve ou de violette, ont agi lentement. Lorsque ces démangeaisons, avec éruption, ont été accompagnées de fièvre, il a été nécessaire de tirer un peu de sang, mais sur-tout aux jeunes personnes dont les règles étoient suspendues ou sensiblement diminuées. Le bon effet de l'application des sangsues a établi la préférence que l'on devoit donner, dans la circonstance actuelle, à ce genre de saignée.

Eruptions à la peau.

Curation.

Depuis les derniers jours du mois, on a rencontré les signes d'un scorbut commençant, dont nous réservons de rendre compte dans l'exposé des maladies qui auront dominé pendant le mois germinal.

Scorbut.

Les ophtalmies n'ont pas été rares, on n'a rien

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

ajouté au traitement annoncé dans les extraits précédens.

Les affections dartreuses ont peu tourmenté les malades. On a même observé que dès le commencement du mois, la plupart s'étoient séchées, sans que l'on eût employé aucun repercussif. Cette disparution, d'une humeur aussi âcre, n'auroit-elle pas contribué à rendre les maladies du ventre plus aiguës, plus opiniâtres; quelques exemples ont semblé justifier ce soupçon.

Observation sur l'éther acétique.

En parlant de l'effet de l'éther acétique employé avec un soulagement prompt contre les affections rhumatismales, on a observé que l'on ne devoit compter que sur cet éther bien préparé, et non sur celui qui est fait extemporanément, avec du vinaigre radical et de l'alchool. Car si ce dernier sembloit aussi dissiper la douleur, ce n'étoit que pour quelques momens, et elle ne tardoit pas à se réveiller dans le même lieu qu'elle occupoit, ou elle se faisoit sentir dans d'autres parties.

Au reste, ou trouvera des détails sur ce objet, dans un mémoire que notre collègue Sédillot jeune a lu à la Société, qui sera inséré dans un prochain numéro.



NOUVELLES
des Sociétés de Médecine, Chirurgie et Pharmacie.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

La Société tiendra incessamment sa première SÉANCE PUBLIQUE. Elle y proposera une question sur un des points de l'art de guérir. Et dans la SÉANCE PUBLIQUE suivante, elle donnera une médaille du prix de trois cents livres, à celui qu'elle jugera avoir traité cette question avec le plus de succès.

Membres admis en Germinal, an 5.

Résidans.	*Correspondans.*
Ané.	. . . .
Brongniart, *jeune.*	. . . .
Valmont-Bomare.	. . . .

Pour copie conforme au tableau des Membres de la Société.

SÉDILLOT, secrétaire général.

SUITE
De l'annonce des Ouvrages manuscrits parvenus à la Société.

99. Observations et réflexions sur la dyssenterie qui a été traitée à l'hôpital militaire de Poitiers. JOSLÉ.

100. Mémoire sur l'Éther acétique (éther acéteux) et sur ses diverses propriétés. SÉDILLOT *jeune.*

101. Récapitulation d'observations météorologiques, faites à Antibes, depuis le premier vendémiaire jusqu'au 12 germinal de l'an 5 ; suivie d'une notice des mouvemens de la végétation, et d'autres parties d'histoire naturelle, etc. BARDOL.

102. Mémoire sur la préparation du muriate de baryte. L'ARTIGUE.

103. Extraits du journal polytechnique, relatifs à quelques articles de physique et de chimie. SUE *aîné.*

104. Apperçu topographique de la ville de Dax et de son territoire. THORE.

105. Mémoire sur différens moyens de rappeller l'écoulement, lorsqu'il est subitement arrêté dans la gonorrhée virulente. TARBÈS.

106. Réflexions sur la saignée de la jugulaire. SAUCEROTTE.

107. Lettre à la Société de Médecine, sur une conformation monstrueuse des parties sexuelles. BOUVIER.

108. Mémoire sur la nature, les propriétés et les usages des eaux thermales de St.-Laurent, département de l'Ardêche. REGNAUD.

109. Plusieurs extraits de livres nouveaux. WILLEMET.

110. Expériences sur l'usage du muriate de baryte. GAUTHEROT, CARBOUÉ, SÉDILLOT, *jeune*, PELLETIER.

École de Pharmacie de Paris.

SÉANCE PUBLIQUE

Pour l'ouverture des cours, le 28 ventôse, an V.

Les pharmaciens de Paris réunis en Société libre et en Ecole gratuite d'enseignement, ont ouvert leurs cours le 28 ventôse, à 5 heures de l'après-midi, par une séance, ou rentrée publique, dans leur maison, rue de l'Arbalêtre.

Le citoyen Trusson, directeur, a lu un discours danslequel, après avoir jetté un coup-d'œil sur l'histoire du collège de Pharmacie de Paris depuis plusieurs siècles jusqu'à nos jours, il a fait connoître les vues que la Société actuelle se propose de remplir, pour favoriser les progrès de l'art, soit par les leçons publiques, soit par les recherches de ses membres, soit par les préparations médicinales et destinées au commerce, qu'elle va faire faire dans ses laboratoires.

Le citoyen Fourcroy a lu un mémoire relatif à l'action spontanée de l'acide sulfurique, froid et concentré sur les matières organiques. Il a fait voir que cette action qui consiste dans la décomposition des principes de ces matières, dans la formation de l'eau, du vinaigre, et dans la précipitation de leur carbone, est entièrement due à la forte attraction de l'acide sulfurique pour l'eau, dont il opère la

médecins de Philadelphie, fait par acte du congrès, en date du 26 mars 1789. Il expose ensuite les occupations et les travaux de ses membres. Cet exposé contient 29 articles.

Le premier annonce l'histoire d'une courbure vertébrale accompagnée de la paralysie, des extrêmités inférieures, guérie par le moyen d'ulceres artificiels établis suivant la méthode de Pott... Cette observation est de Thomas d'Olbeare.

Les articles 2, 7, 11 et 29, ont des hydrocéphales pour objets; Michel Leib est l'auteur de l'observation comprise sous les numéros 2 et 7. Ce 7 paroît n'être qu'une répétition du 2.

Il y est dit, sans aucuns détails, ni sur la maladie, ni sur l'administration du remède, que cette maladie fut guérie par le mercure, et que les symptômes diminuèrent aussi-tôt que la salivation commença.

Le 11 présente la guérison d'un hydrocéphale, opérée également par le mercure, mais sans plus d'instruction. Seulement il y est remarqué que la pupille de la malade, qui étoit une fille de 26 ans, n'étoit pas dilatée, mais l'hydrocéphale, ajoute-t-on, étoit indiqué par tous les autres symptômes propres à cette maladie. L'auteur fait l'observation, neuve, *selon lui*, et importante, que les rêves inquiets et

entre ces deux chimistes unis depuis long-tems par une réciprocité de goûts et d'études.

Le citoyen Quinquet a lu un mémoire sur les paratonnerres, où il a fait voir le danger auquel on a exposé les monumens publics et les bâtimens élevés, en les surmontant d'une tige de fer terminée par un bonnet de métal.

Le citoyen Pia 2e, a lu un mémoire sur la cause de la pluie produite par les vents du midi. Après avoir prouvé par le raisonnement que l'eau en vapeur, apportée par ces vents, est condensée par ceux du nord qu'elle rencontre en son chemin, tandis que celle que chasse devant lui le vent du nord est fondue, et dissoute par celui du midi; il a terminé la séance par quelques expériences propres à la confirmation de sa théorie.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

NOTICES communiquées par **MARTIN**, correspondant de la Société de Médecine, *à Strasbourg*; extraites du journal d'Usteri.

Mémoires du collège des médecins de Philadelphie, année 1794.

Usteri commence l'extrait de ces mémoires par une courte notice sur l'établissement du collège des

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

mériter une attention particulière, et qui pourra donner une idée de l'état de gêne dans lequel se trouvoient les viscères abdominaux, c'est que quatre de ces malades, quelques heures après que le pouls a commencé à se développer, ont eu une légère apparition de règle; quoique l'une des quatre eût eu abondamment cette évacuation huit jours avant, et que deux autres eussent été réglées deux fois dans le mois.

Flux de sang fétide

Cette affection abdominale a donné lieu à un des membres de rapporter l'histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui après avoir éprouvé des mal-aises, des douleurs vives à l'épigastre, et un gonflement du ventre, si marqué, que l'on avoit soupçonné la jeune fille d'être grosse, ont rendu très-abondamment, par les garde-robes, un sang noir et fétide, pendant 24 heures. Le lendemain l'évacuation a été moins abondante, d'un rouge moins foncé, et mêlée de matières glaireuses et autres. Enfin, l'évacuation est devenue jaune, et cet orage, bien propre à inspirer de l'effroi, s'est calmé doucement en peu de jours et à l'aide d'une diète austère et de boissons légèrement acides.

Erysipèles.

La poitrine et le ventre n'ont pas été les seules parties sur lesquelles l'humeur catharrale ait manifesté son action. Le visage a été le siége d'érysipèles, comme dans le mois précédent, et de flu-

Il sera suivi de l'article qui a pour objet, un effet de l'électricité dans un embarras des conduits biliaires.

Cas singulier, d'une petite vérole guérie par un usage abondant du quinquina, des spiritueux et du régime animal.

Description d'un bubon pestilentiel.

Description d'une hydrophobie.

Description d'une dyssenterie chronique, guérie par l'alun.

Faits et observations relatifs à la médecine dans la Caroline Méridionale.

Remèdes nouveaux préparés avec les racines de lyriodendron tulipifera de Linné.

Douleurs de tête qui cessèrent après la sortie d'un ver par le nez.

Telles sont les annonces qui remplissent les articles 16, 18, 27, 24, 20, 22, 17 et 16.

Dans l'article 28, le docteur Senter déclare, d'après ses propres expériences, que l'usage extérieur du sublimé corrosif est nuisible et dangereux dans les maladies carcinomateuses.

Mémoires de l'Académie Américaine des sciences et des arts, année 1794.

Dans la section de ces mémoires, qui est relative à l'histoire naturelle, il est dit, article 17, que Jean

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

mériter une attention particulière, et qui pourra donner une idée de l'état de gêne dans lequel se trouvoient les viscères abdominaux, c'est que quatre de ces malades, quelques heures après que le pouls a commencé à se développer, ont eu une légère apparition de règle; quoique l'une des quatre eût eu abondamment cette évacuation huit jours avant, et que deux autres eussent été réglées deux fois dans le mois.

Flux de sang fétide

Cette affection abdominale a donné lieu à un des membres de rapporter l'histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui après avoir éprouvé des mal-aises, des douleurs vives à l'épigastre, et un gonflement du ventre, si marqué, que l'on avoit soupçonné la jeune fille d'être grosse, ont rendu très-abondamment, par les garde-robes, un sang noir et fétide, pendant 24 heures. Le lendemain l'évacuation a été moins abondante, d'un rouge moins foncé, et mêlée de matières glaireuses et autres. Enfin, l'évacuation est devenue jaune, et cet orage, bien propre à inspirer de l'effroi, s'est calmé doucement en peu de jours et à l'aide d'une diète austère et de boissons légèrement acides.

Erysipèles.

La poitrine et le ventre n'ont pas été les seules parties sur lesquelles l'humeur catharrale ait manifesté son action. Le visage a été le siége d'érysipèles, comme dans le mois précédent, et de flu-

xions très-douloureuses, qui occupoient tout un côté de la face, depuis les oreilles jusqu'au bas du menton; quelques-uns se sont terminés par des dépôts sur les gencives, qui ont fourni une humeur peu épaisse et très-âcre; les gencives même, du côté qui ne paroissoit point affecté, ont été blanches et comme touchées par un acide minéral.

Maladies régnantes à Paris, en ventôse, an 5.

On a eu aussi à traiter des démangeaisons insupportables à la peau, avec des petits boutons d'un rouge vif, ou des boursoufflemens qui disparoissoient promptement, ou laissoient une tumeur dure, dont la grosseur égaloit une aveline. Les bains, le petit lait, l'eau de veau ou de poulet, les infusions de fleurs de mauve ou de violette, ont agi lentement. Lorsque ces démangeaisons, avec éruption, ont été accompagnées de fièvre, il a été nécessaire de tirer un peu de sang, mais sur-tout aux jeunes personnes dont les règles étoient suspendues ou sensiblement diminuées. Le bon effet de l'application des sangsues a établi la préférence que l'on devoit donner, dans la circonstance actuelle, à ce genre de saignée.

Eruptions à la peau.

Curation.

Depuis les derniers jours du mois, on a rencontré les signes d'un scorbut commençant, dont nous réservons de rendre compte dans l'exposé des maladies qui auront dominé pendant le mois germinal.

Scorbut.

Les ophtalmies n'ont pas été rares, on n'a rien

¶ D'après les expériences sur l'électricité animale, le même savant pense que la matière qui y est mise en mouvement, n'est pas probablement la même que le fluide nerveux; mais elle agit sur ce fluide avec plus d'énergie que tout autre stimulant.

Viennent ensuite des remarques sur les muscles et particulièrement sur leurs fibres obliques que l'on observe aux endroits où des membranes tendineuses rampent longitudinalement sur les muscles; souvent elles augmentent la force musculaire, ou elles donnent lieu à une expansion beaucoup plus considérable, le raccourcissement étant le même, ou à une expansion égale, la contraction étant plus foible: un muscle oblique intercostal, élève les côtes cinq fois davantage qu'il ne feroit s'il étoit droit; le mouvement s'exécute d'ailleurs à l'aide de deux couches de fibres, avec tout aussi peu de frottement que si la direction de ces fibres étoit droite.

Extrait des mémoires de la Société philosophique de Manchester, 1794.

Usteri annonce des expériences faites sur les animaux, relativement à l'efficacité des diverses combinaisons de la baryte (terre pesante), par Jacques Walte le jeune.

Exposition du catharre malin, ou influenza, qui a régné en Amérique en 1789, *par* GUILLAUME CARRIÉ.

L'influenza se répandit très-rapidement en 1789 dans toutes les provinces de l'Amérique Septentrionale. La plupart des habitans de Philadelphie furent infectés de cette maladie. Ses premiers symptômes étoient l'accablement, l'enchiffrénement, des frissons auxquels succédoit la chaleur : un sentiment d'oppression à la région épigastrique, des douleurs au sinciput, à la poitrine et aux régions lombaires, une toux opiniâtre et l'écoulement d'une matière âcre et tenue par les narines. Il s'y joignoit la sternutation, le mal des yeux et quelquefois une disposition à vomir ou la diarrhée. Dans le principe la peau étoit sèche, le pouls accéléré, mais rarement dur ou plein ; il étoit même chez quelques sujets, petit, foible et prompt ; l'appétit étoit moindre que dans l'état de santé. Vers le huitième jour, les symptômes fébriles cessoient : la transpiration augmentée, quelquefois aussi l'expectoration terminoient la maladie. Il ne mourut que peu de personnes de cette maladie à Philadelphie ; mais il en périt bien davantage dans les provinces du Sud.... La guérison étoit opérée par de doux laxatifs, par les préparations d'antimoine, par un régime antiphlogistique et par des saignées,

Extrait des mémoires du collège de médecine de Philadelphie, t. I, art. 12.

Diagnostic de l'influenza.

Curation.

De l'influenza.

Ces saignées étoient toutefois, généralement parlant, plutôt nuisibles qu'utiles, et ne convenoient guère que dans les cas où le pouls étoit dur ou plein. L'opium à petites doses produisoit de très-bons effets contre la toux : la décoction du quinquina, le vin et un régime nourrissant terminoient la cure.

Observation sur les effets de l'électricité dans un embarras des conduits biliaires, par le docteur JACOB HALL. ibid. art. 19.

Le malade sentit tout-à-coup une douleur vive et poignante dans la région épigastrique, accompagnée d'une tension extraordinaire et d'une douleur fixe à la région du foie; ce qui fut suivi d'un vomissement qui dura quelques tems. Ce n'étoit que par le moyen de l'opium que l'on pouvoit lui procurer quelque repos pendant la nuit. Il se détermina enfin à essayer les effets de l'électricité. Il se fit donner par une grande machine électrique, trois fortes secousses (commotions), sur la partie souffrante, dirigées vers le bras et la poitrine. La douleur se calma : à l'instant même il survint une diarrhée et le malade fut guéri.

Remarques sur la phthisie pulmonaire, par le docteur ISAAC SENTER. ibid. art. 26.

L'auteur regarde le régime antiphlogistique rigoureux et particulièrement la saignée comme

nuisible dans cette maladie. Le vitriol bleu lui a rendu de grands services dans la phthisie scrophuleuse, particulièrement lorsqu'il le rendoit émétique en le combinant avec l'ipécacuanha. On réitère l'administration de ce remède tous les deux ou trois jours. L'auteur assure qu'il a guéri par ce moyen plusieurs personnes de la fièvre lente; en général, il le trouve bien préférable au tartre stibié.

De la phthisie pulmonaire.

TRYSME.

Mémoires du collège de médecine de Philadelphie, 1er volume.

Nous avons vu dans l'article 3 l'annonce d'un trysme, occasionné par l'extraction de deux dents, et guéri par l'administration du mercure et du vin.

Dans l'article 5 *ibid*, et dans l'article 2 des mémoires de l'académie de Boston, il est question d'un trysme occasionné par un clou, sur lequel le malade avoit marché et qui avoit pénétré à travers le soulier, jusqu'au tendon du second orteil. Cet accident fut mortel, les bains froids augmentèrent le mal; les bains tièdes qui d'abord avoient semblé le diminuer, cessèrent à la longue d'agir de même. L'électricité, les cantharides, l'administration tant interne qu'externe du mercure et de l'opium ne produisirent aucun effet constant. (l'auteur de cette observation est Aar Dexter.)

Dans l'article 21, le trysme dont le docteur Benjamin Tallmann a donné l'observation, étoit un symptôme hystérique. Cependant il avoue qu'il

Du Trysme.

étoit incertain si une légère lésion d'un orteil par des souliers trop étroits y avoit ou non contribué. Comme le pouls étoit plein, le chirurgien fit faire une saignée de douze onces. On donna ensuite à la malade un grain d'opium par heure, jusqu'à ce qu'elle en eût pris vingt grains. Les symptômes se calmèrent, mais ils revinrent au bout de 3 heures, et augmentèrent bientôt à un tel point que la malade perdit la vue, l'ouie, la parole et la faculté d'avaler. Elle demeura quelques jours dans cet état. On fit enfin venir le docteur Rusch, de Philadelphie. Il fit arroser tout le corps d'eau froide : à la suite de ces aspersions, la malade tomba dans une syncope qui dura plus d'une demi-heure : lorsqu'elle en revint, elle parla : une demi-heure après la déglutation se rétablit, les règles reparurent, et au bout de quelques jours elle fut remise dans un état de santé parfaite par l'usage copieux du vin et du quinquina.

Extrait du mémoire sur les scrophules, par HENRI-GUILLAUME LEURS, *qui a remporté le prix à la Société de Médecine d'Amsterdam. à Amsterdam, chez Elwe. année 1791.*

En Hollande, les vieillards mêmes sont attaqués d'écrouelles, et les hommes y sont plus sujets que les femmes. A peine y a-t-il une famille dans laquelle le vice scrophuleux ne se soit plus ou moins manifesté,

Quant aux causes des écrouelles, elles sont hérédi- taires, et affectent les solides aussi bien que les fluides. Des scrophules.

Causes.

Les causes prédisposantes sont un mauvais régime, et la privation du lait maternel. Tant que les enfans tettent, il est rare qu'ils deviennent scrophuleux. Les détestables bouillies de farine sont encore une des causes de cette fatale disposition. L'auteur a observé qu'en Hollande, les écrouelles sont beaucoup plus fréquentes dans les provinces où l'on nourrit les enfans d'alimens farineux et de racines grossières. Les bierres sont nuisibles aussi bien que les habitations humides et marécageuses; c'est pour cette raison que les Hollandais ont le systême vasculaire si débile.

L'auteur croit que l'on peut compter aussi au nombre des causes qui disposent aux écrouelles, le miasme varioleux, celui de la rougeole, les virus vénériens et cancereux. Toutes ces causes affoiblissent le tissu cellulaire, font dégénérer la lymphe, et c'est ainsi que s'établit le principe du vice scrophuleux.

Les écrouelles naissent en outre de causes occasionnelles; telles que les passions violentes, les refroidissemens, les violences extérieures, les maladies cutanées, la cessation des évacuations, soit naturelles, soit artificielles, la suppression de la gonorrhée.

Des scrophules. Il paroît vraisemblable que la première cause de la dégénérescence des fluides est dans les solides, et que la lymphe scrophuleuse varie en raison des diverses causes prédisposantes.

Symptômes généraux et particuliers. L'auteur dépeint l'état scrophuleux du péritoine, de la rate, du foie, du pancréas, des poumons, de la trachée-artère, de l'œsophage, du cœur, du péricarde, de l'estomac, des intestins, des épiploons, des reins, de la vessie, de l'utérus, du cerveau, tant d'après les auteurs qui, avant lui, s'étoient occupés de cet objet, que d'après sa propre expérience.

Symptômes des tumeurs scrophuleuses. Ici l'auteur établit très-judicieusement la distinction entre les scrophules du col et les tumeurs des parotides, celles du palais, de la glande thyroïde, et les tumeurs stéatomateuses de la gorge. Les tumeurs scrophuleuses aux aisselles passent plus vîte à la suppuration que celles du col, par l'effet des mouvemens du bras. Il pense que les endurcissement des glandes mammaires, par cause externe, sont presque toujours des tumeurs dures des vaisseaux lymphatiques; c'est-à-dire, des scrophules, et non des cancers. On confond ordinairement les tumeurs scrophuleuses avec le squirre, quoiqu'elles en diffèrent beaucoup, comme on en trouve la preuve dans les §. 89 et 90. L'ophthalmie scrophuleuse est aussi très-bien décrite dans cet ouvrage.

Il faut distinguer de l'ozène, l'éruption scrophuleuse qui a lieu quelquefois autour du nez. M. Leurs traite ensuite de la constitution scrophuleuse des oreilles, des joues, des lèvres, de la langue que les écrouelles attaquent par fois en diverses manières. Il décrit parfaitement les influences du vice scrophuleux sur la colonne vertébrale. Il parle aussi des tumeurs scrophuleuses des testicules et des articulations; il parle d'une maladie scrophuleuse de l'articulation des hanches, qu'il a examinée lui-même après la mort dans le cadavre du sujet qui en étoit affecté. Il a vu souvent des tumeurs scrophuleuses des vaisseaux absorbans qu'il faut se garder de confondre avec celles des bourses muqueuses. Des scrophules.

Il n'est pas rare de confondre les maladies scorbutiques, vénériennes et cancereuses de la peau, avec les affections scrophuleuses. Affections cutanées.

L'auteur a vu, quoique rarement, la carie de la dernière phalange des doigts, qui n'avoit été observée ni par Vanderhaar, ni par Lalouette. Il n'a point vu de nodus qui eussent l'air d'être scrophuleux. Le rachitis au contraire a une analogie très-prochaine avec les écrouelles; il paroît dépendre plutôt de la débilité des solides, que de la dégénération de la lymphe. Maladies des os.

L'hypocondrie qui suit assez généralement l'affection scrophuleuse, est l'effet de l'obstruction

Des scrophules.

des glandes mésantériques. L'auteur a vu succéder à la répercussion des éruptions cutanées, la scélotyrbe, l'hydropisie et la consomption. L'auteur confirme dans cette section, plusieurs observations de Vanderhaar sur la curation des scrophules. Il les divise en générales et en particulières; il fait l'exposition des différens remèdes avec lesquels on les a combattus. La ciguë n'est pas toujours sans efficacité contre les écrouelles. Thuessing et Stolte se sont servis des glands avec le plus heureux succès. Mais le mercure et l'antimoine paroissent être les plus puissans anti-scrophuleux, et particulièrement le calomel *torqueti*, ou le mercure doux et le soufre doré. Le mélange de ces deux remèdes lui a toujours semblé agir très-puissamment; sur-tout lorsque, par intervalles, on lui associoit les toniques, principalement le quinquina. M. Leurs donne aussi de grands éloges aux cautères établis près de la partie affectée. Lorsque les enfans refusoient de prendre toute espèce de remèdes, il faisoit faire des frictions mercurielles, qu'il regarde ainsi que les vapeurs d'eau chaude, comme les remèdes externes les plus efficaces. Il a vu traiter aussi avec succès par les frictions mercurielles, l'hydropisie de poitrine, l'ascite, et l'hydrocéphale lorsqu'ils étoient les suites des écrouelles. On a vu dans les affections scro-

Curation.

phuleuses de la trachée-artère et de l'œsophage, des bons effets de l'application autour du col d'épispastiques composés de levain et de rhue. Quand une glande est en suppuration, il faut l'ouvrir par le moyen d'un caustique si elle est considérable, et par l'incision si elle est petite. Pour les ophtalmies, les ulcérations du nez, les écoulemens par les oreilles, les ulcères des joues, il vante l'onguent de précipité rouge. Il a vu deux fois les intumescences de la langue céder à une décoction de plantes émollientes et de *sedum majus*. La méthode curative proposée par Pott contre le *Bukel*, a été constatée par l'auteur et par Vander Bosch. Il n'a pas vu que l'émétique eût l'efficacité qu'on lui attribue contre l'enflure des testicules. Il recommande les exutoires contre les affections cutanées.

Des scrophules.

LIBRAIRIE.

Physique animale.

Essai sur la Physiognomonie des corps vivans; considérée depuis l'homme jusqu'à la plante; par J. J. SUE, professeur d'Anatomie et de Botanique, etc. broch de 296 pag. A Paris, chez l'Auteur, rue neuve du Luxembourg; et chez Dupont, libraire, rue de la Loi, n°. 1231. An V —1797.

Chirurgie.

Mémoire sur les amputations des membres à la suite des coups de feu, étayé de plusieurs Observations, par Do-

MINIQUE-JEAN LARREY, ancien chirurgien-major des vaisseaux de l'état, chirurgien en chef d'armée, et professeur à l'hopital militaire d'Instruction du Val-de-Grace. Paris, chez Dupont, libraire, rue de la Loi n°. 1231. An V—1797.

Médecine. *Aphorismes* sur la connoissance et la curation des fièvres, publiés par MAXIMILIEN STOLL, traduits en français par J. N. CORVISART, Professeur de Médecine à Paris, avec le texte latin des deux Auteurs. Volume de 600 pag. broch. 5 liv. 10 s. pour Paris, et 7 liv. 10 s. pour les Départemens. Chez Régent et Bernard, libraires, quai des Augustins n°. 37; et chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers n°. 3. An V—1797. Les lettres non affranchies resteront au rebut.

Observations sur la nature et sur le traitement du rachitisme (rachitis), ou des courbures de la colonne vertébrale et de celles des extrémités supérieures et inférieures; par ANTOINE PORTAL, Professeur de Médecine au Collège de France, d'Anatomie au Muséum d'Histoire Naturelle, Membre de l'Institut National de France, de celui de Bologne, etc. A Paris, chez Merlin, libraire, rue du Hurepoix n°. 13. An V—1797.

Botanique. *Tableau* des Plantes usuelles rangées par ordre, suivant les rapports de leurs principes et de leurs propriétés. Par HENRI FRANÇOIS-ANNE DEROUSSEL, Professeur en Médecine. Broch. de 224 pag. in-8. A Caen, de l'imprimerie de Louis-Jean Poisson, rue du Commerce. An 4—1796.

Physique médicale. *Thèses* pour le degré de la Licence sur l'origine des vents, leurs stations, leurs mouvemens rétrogrades, les météores qui les accompagnent, leur influence dans l'économie ani-

male, et les différentes épidémies qui ont existé depuis plusieurs siècles en France et particuliérement en Normandie.

Ces thèses ont été soutenues aux Ecoles de Médecine de Caen, sous la présidence du citoyen DEROUSSEL, Professeur de Matière Médicale, de Chimie et de Botanique. Par ETIENNE-JEAN LE BOUCHER-DES VALLÉES, Bachelier en Médecine. A Caen, de l'imprimerie de L. J. Poisson, rue du Commerce. Broch. de 42 pag. in-8.

NECROLOGIE.

La Société de Médecine vient de perdre un Collègue, aussi recommandable par ses vertus que par son savoir, dans la personne de JEAN LEBAS, Membre des Collège et Académie de Chirurgie de Paris, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Nanci, ci-devant Professeur d'Accouchemens et de Pathologie aux Ecoles de Chirurgie et Censeur royal, depuis Professeur d'Hygiène et d'Histoire Naturelle aux Ecoles centrales du département d'Eure et Loir, et Président de la Société de Santé nouvellement formée à Chartres.

Après avoir fourni une longue et utile carrière, il est mort à l'âge de 80 ans, laissant après lui des regrets nombreux; une veuve de 77 ans et deux filles dont l'honorable indigence appelle les secours du Gouvernement, enfin *des manuscrits précieux* (1) qui seront sans doute conservés et publiés par des amis de l'humanité, et dont la Société de Santé de Chartres appelle justement le dépôt à ses archives.

Déjà cette Société vient de payer un juste tribut à la mémoire de son Président par l'organe de MARIE S. URSAIN,

(1) Voyez éloge de LEBAS, par Marie St.-Ursain, dans le Journal du département d'Eure et Loir.

son Secrétaire et correspondant de la Société de Médecine. Mais il n'a pas suffi au Collègue estimable et sensible, qui a semé des fleurs sur la tombe de cet illustre vieillard, d'appeller la bienfaisauce, ou plutôt les effets de la reconnoissance publique sur son infortunée famille ; *il offre encore au Jury d'instruction et aux Administrations de remplir la chaire du citoyen* LEBAS *et d'en laisser les appointemens à sa veuve* (2).

---

(2) Voyez éloge de Lebas, par Marie St.-Ursain, dans le journal du département d'Eure-et-Loir.



MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

De la nyctalopie.

SUITE (1) *du Mémoire de* DUPONT *sur la goutte sereine nocturne épidémique, ou nyctalopie, et des réflexions de* ROUSSILLE-CHAMSERU.

Les observations faites à Toul me paroissent importantes; je suis persuadé que si les pluies sur la fin de mars eussent été durables, et qu'il en eût résulté un printems toujours humide, peu de soldats seroient tombés dans l'aveuglement de nuit; lequel a été très-remarquable dans les années 1784 et 1785, aux environs de la Roche-Guyon, par un printems assez constamment sec, et ne l'a pas été de même en 1786 et 1787, parce que cette saison s'y est soutenue généralement fort pluvieuse comme ailleurs. Aussi lorsque cette année, à Toul, la pluie est devenue permanente dans les mois d'avril et de mai, la constitution froide et humide de l'athmosphère et l'approche de l'été, ont fait disparoître la nyctalopie. Au reste, la ville de Toul offre des circonstances locales, très-favorables au renouvellement annuel de la même maladie.

« La porte de Moselle (dit l'auteur) est à

(1) Voy. recueil périod. de la Société de Méd. tom. II, pag. 80, nº. VIII.

De la nycralopie.

» Toul, ce que sont celles de la Barre à Lille, et
» de Brizac à Schelestat. Elle est située à la partie
» la plus déclive de la ville, sur le bord d'un fossé
» tout marécageux dont la cunette est pleine de
» joncs et de bourbe: à environ deux cents pas à
» l'extérieur est la Moselle, dont les eaux claires
» coulent avec vîtesse sur un gros gravier. Mais cette
» rivière est sujette à de fréquens débordemens;
» pour en diminuer l'effet, on a construit une digue
» qui est prolongée depuis le pont, en suivant le
» cours de l'eau, jusqu'à la parallèle des dernières
» fortifications sur la rive gauche de la rivière. Le
» terrein entre cette digue et le fossé de la ville
» étoit anciennement un cloaque bourbeux, que
» l'on a desséché, autant qu'il a été possible,
» depuis deux ans, pour le mettre en culture et
» le faire servir de jardin à la troupe. Mais il
» n'est pas assez élevé; lorsque la crue des
» eaux est considérable, elles refluent des prairies
» qui sont à l'extrémité de la digue, et inondent
» la plus grande partie des jardins. La rive droite
» de la rivière est bordée par une très-grande
» prairie qui a fort peu d'élévation au-dessus du
» niveau de l'eau; de sorte que dans les moindres
» débordemens elle est inondée. Il s'y trouve d'ail-
» leurs quantité de fossés qui forment des flaques
» d'eau croupissante, jusqu'à ce que le terrein et
» l'air l'aient absorbée. »

Je n'ai rien retranché des notions intéressantes que donne le chirurgien du régiment de Picardie, touchant la position des quartiers où il a observé la nyctalopie. L'on ne sauroit avoir une idée trop exacte du lieu de la scène; et nous devons cette vérité à l'auteur, qu'il a scrupuleusement recueilli les particularités essentielles à son objet. La topographie médicale de Schelestat, par M. Lorentz, et celle de Lille, par M. Molin, insérées dans le Journal de Médecine militaire, tomes 3 et 4, années 1784 et 1785, sont deux mémoires bien faits, où cependant on chercheroit en vain les remarques qui ont spécialement fixé les regards de Dupont : aussi l'aveuglement de nuit a-t-il échappé à l'observation de ces deux médecins. Je regrette que notre auteur n'ait pas dit quelque chose de la topographie de Strasbourg, pour la réunir à celles de Toul, de Lille et de Schelestat. Je vais y suppléer en rapportant ce que le mémoire de Lombard contient d'intéressant à ce sujet.

De la nyctalopie.

» Strasbourg est situé dans un bassin dont l'en- » ceinte est formée en partie par les Vosges et les » montagnes noires. La proximité du Rhin, la ri- » vière d'Ile, la quantité de canaux qui arrosent » les environs de cette ville et qui la traversent » pour se perdre dans le fleuve ; les arbres qui » croissent sur les remparts, et que l'on entretient

De la nyctalopie.

» soigneusement pour la commodité du public,
» y contentrent une humidité qui résiste à l'ar-
» deur la plus constante du soleil, et y excitent
» des brouillards très-fréquens; d'où il suit que
» les matinées et les nuits y sont très-fraîches dans
» le sein même de l'été.... Les sentinelles qui veillent
» à la sûreté publique sont sans doute les plus
» exposées aux alternatives de l'ardeur du soleil et
» des humidités de la nuit: leur poste est sur les
» remparts, au pied desquels les eaux coulent len-
» tement dans des canaux vaseux, etc. »

On voit par cet exposé que, dans toutes les villes de garnison citées ci-dessus, ce sont toujours les mêmes conditions qui donnent naissance au phénomène, en déterminant une influence particulière, une sorte de méphitisme. Je fus frappé de la probabilité de cette cause en 1785, lorsque j'examinois les environs de la Roche-Guyon. Cependant la cécité nocturne y est cantonnée dans les trois villages de Guerne, de Saint-Martin et de Folainville, exclusivement à d'autres villages voisins, tels que Véteuil, Autile, et le bourg de la Roche-Guyon, quoique par-tout, un sol crayeux et siliceux présente le même caractère, et que ses émanations doivent être semblables. Pourquoi la nyctalopie n'appartient-elle qu'à une seule partie de tout ce canton? J'ai dit plus haut que je n'avois point constaté,

ailleurs que dans les trois premiers villages, les mêmes états respectifs de l'air ou des vents, de la terre et des eaux. C'est dans la différence de ces rapports, et dans la comparaison de plusieurs lieux pareillement situés, et où règne la même maladie, que je crois avoir trouvé la solution du problême demandé : je m'explique.

De la nyctalopie

On sait que les qualités sensibles de l'air et les miasmes qu'il peut charier, sont diversement modifiés par les courans qui agitent l'athmosphère : ainsi les vents contribuent puissamment à la salubrité ou à l'insalubrité du fluide qui nous entoure. Il est d'expérience que les vents du nord sont généralement plus salutaires dans notre climat que ceux du midi et de l'ouest..... *Salubriores septentrionales, quàm subsolani vel austri sunt : sic tamen hæc ut interdum regionum sorte mutentur. Cels. liv.* 2, *chap.* 1. Les vents du midi chargent l'ouie, la vue, la tête, appesantissent les membres et disposent à la dissolution. De tels effets sont remarquables dans les constitutions de maladies, dit Hippocrate, lorsque ces vents sont dominans. *Austri auditum gravantes, caliginosi, caput gravantes, segnes, dissolventes. Quum hic dominatum tenuerit, talia in morbis patiuntur. Aphor.* 5. *Lib.* 3. Leur action assez constante, et trop peu contrebalancée par celle des vents opposés, m'a paru une chose notable dans l'examen topographi-

que que j'ai fait des environs de la Roche-Guyon.

De la nyctalopie.

Les villages de Saint-Martin, de Guerne et de Folainville occupent, à près d'une lieue de distance les uns des autres, un territoire environné au midi par une anse de la Seine qui commence à l'ouest de Folainville, borne au sud le village de Guerne et se termine à l'est du prieuré de Saint-Martin. Ce contour de la rivière renferme une presqu'île de plat pays, couverte de bois, de prairies et autres cultures, qui laissent la liberté de porter au loin la vue dans toute la partie du sud, pendant que les trois villages sont dominés à l'est et au nord par une chaîne de montagnes que l'on nomme la Roche, et qui est prolongée en amphithéâtre jusques au-delà du château de la Roche-Guyon vers le nord-ouest. Il paroît résulter de cette position que les vents de sud et d'ouest, soufflant librement au travers du plat pays et des tournans de la Seine, arrivent sur les trois villages et y sont arrêtés plus ou moins par la côte qui intercepte en arrière les vents de nord et de nord-est dont l'action seroit bien différente. Ceux-ci reprennent un plus libre essor, lorsque la côte, en suivant le nord, s'éloigne vers l'ouest, et leur laisse devant elle un plus grand espace à frapper sans obstacle; de sorte que le village de Véteuil, sur le bord de la Seine, celui d'Autile creusé dans le Roc, et le bourg de la Roche-

Guyon reçoivent assez de vent de la partie de l'est pour contrebalancer ceux du sud, sont en outre mieux garantis à l'ouest, et offrent des sites plus salubres que ceux des trois autres paroisses où la nyctalopie a fixé de préférence son domicile.

De nyctalop

Il est facile de reconnoître cette même inégalité dans la distribution des vents, par-tout où nous retrouvons la même maladie endémique, ou au moins dans la plupart des contrées qui en fournissent quelques exemples. D'après ce que dit Hippocrate au 6e. livre des épidémies, sect. 7e., il paroît qu'il a fait ses observations à Perinthe, et aux environs de cette ville située dans la Thrace maritime, entre la chaîne de l'Hémus au nord et la Propontide au midi. Epiphane Ferdinandi, médecin de la terre d'Otrante, assure avoir traité beaucoup de nyctalopes dans ce canton de l'extrêmité de l'Italie, adossé à une dernière branche de l'Apennin, vis-à-vis l'entrée de la mer Adriatique, dans la même latitude et au même aspect méridional que l'ancien territoire de Perinthe. Toutes ces positions donnent aux vents de sud et de sud-ouest, la supériorité sur les vents opposés. Elle a également lieu à Oleron et à Belle-île, où MM. Bridaut et Rochard ont recueilli des faits sur la nyctalopie du printems (1).

(1) Voy. les observ. de méd. des hôpitaux militaires.

De la nyctalopie.

La ville de Strasbourg est dans une semblable exposition, car elle a au nord et au nord-ouest les Vosges et les montagnes noires, pendant que le Rhin et la rivière d'Ile coulent au sud et y découvrent au loin l'horison. Les villes de Toul, de Lille et de Schelestat, sont pareillement exposées aux vents méridionaux (voy. les mém. de Molin et Lorentz, cités ci-dessus) : quant à la ville de Toul, j'ai le témoignage de Bertrand de la Graisie, chirurgien en chef d'armée, et j'aurois desiré y joindre celui de Dupont, s'il eût considéré cet objet particulier, de même qu'il a utilement spécifié certains vents d'Afrique et d'Amérique.

Cette recherche concernant les courans d'air dominans pourroit s'étendre plus loin, en poursuivant l'examen topographique des différentes places, villes de guerre, ports de mer, etc. où la nyctalopie est remarquable. On pourroit constater dans un même lieu que tel quartier est sujet à cette maladie, et que tel autre en est constamment exempt ; et il résulteroit de cette différence une nouvelle preuve en faveur du principe que j'ai établi. Par exemple, au fort Louis du Rhin, en 1785, Jacquinel, alors chirurgien-major du régiment d'Agenois, m'a assuré avoir observé, parmi les soldats, l'aveuglement de nuit très-répandu. Mais il n'y avoit que les postes placés au midi à la porte du Rhin, qui en fussent

attaqués; ceux qui servoient à la porte de France dont l'exposition est entre l'ouest et le nord, ne se ressentoient point de cet accident, et ils ne tardèrent pas à l'éprouver, lorsqu'on jugea à propos de changer ces mêmes troupes d'un poste à l'autre.

De la nyctalopie.

Pour achever l'analyse du mémoire de Dupont, il me reste à rendre compte de ses opinions touchant la lésion des organes affectés de la goutte sereine nocturne, et sur quelques moyens simples de curation, autorisés par l'expérience la plus ancienne dans une maladie que nous savons être d'ailleurs le plus communément susceptible d'une guérison spontanée. L'auteur retrace sommairement l'anatomie du globe de l'œil, dans l'intention de bien constater ses humeurs constituantes et lubréfiantes, et de distinguer sur-tout celles qui doivent, suivant lui, servir de véhicule aux gaz dont il suspecte l'influence, et qui lui est plus ou moins miscible ou soluble : il convient que l'altération de ces mêmes humeurs n'est point marquée : en effet, elles ne perdent rien de leur transparence, et je n'ai observé chez la plupart des nyctalopes qu'une humidité surabondante à la surface des yeux et une sorte de larmoyement ou d'*épiphora*. Cette particularité ne suffit pas pour déterminer le siége de la maladie : elle indique simplement un phénomène concomitant; et la vraie lésion consistant en une

De la nyctalopie.

diminution de la sensibilité ou du tact propre aux organes de la vue, j'ai toujours pensé que l'impression faite sur les parties nerveuses devoit fixer principalement l'attention. L'auteur donne le même apperçu par analogie avec ce qu'il a dit ci-devant des coups de lune qui, selon lui, portent une atteinte directe aux nerfs dans le tissu de la peau et jusques dans le corps des muscles.

J'ai souvent réfléchi à une autre analogie qui me semble plus probante, en ce qu'elle tient à un fait plus généralement connu. La nyctalopie endémique me paroît avoir un grand rapport avec le coryza qui peut, avec elle, faire partie des affections catarrhales régnantes pendant la constitution vernale. Le rhume du cerveau engourdit le tissu nerveux de la membrane pituitaire et le rend insensible au contact des odeurs, sur-tout de celles qui sont foibles. L'aveuglement de nuit donne lieu à une semblable stupeur de l'organe immédiat de la vision, et à un obscurcissement de la vue qui doit être en rapport inverse, et de la sensibilité de la rétine et de l'intensité de la lumière; de sorte que, suivant *Bouguer*, la lumière du soleil étant à celle d'une chandelle éloignée de 16 pieds, comme 11664 sont à 1 ; et à celle de la pleine lune, selon *Euler*, comme 374000 sont à 1 ; on conçoit que la sensibilité des yeux, quoique diminuée, restant tou-

jours en suffisante proportion avec la quantité de lumière diurne, les nyctalopes voient assez bien pendant le jour. Ils perdent ensuite cette faculté, au retour de la nuit, en raison de l'extrême médiocrité de la lumière nocturne de quelque espèce qu'elle soit. Enfin, il est évident que le périodisme de la nyctalopie n'est qu'apparent : elle n'admet aucune des conditions attachées au type des autres maladies vraiment intermittentes. (Voy. Sauvages, Nosolog. et dissert. *de amblyopiâ.*)

De la nyctalopie.

Je m'abstiens de suivre Dupont dans ce qu'il expose touchant la malignité du gaz délétère et sa manière d'agir sur le plexus ciliaire, sur l'iris et sur la rétine. L'état des organes malades ne peut être déterminé *à priori* : nos connoissances ne sont point assez avancées pour juger ainsi les causes éloignées. Je me contente d'examiner les effets, et avec ce genre de preuve je me permets de généraliser les causes prochaines de la nyctalopie à beaucoup d'autres maladies d'un même canton et de la même saison. Par-tout le mode catharral me paroît éminent : la seule différence des parties affectées diversifie le siége et le nom des maladies. Dans cet ensemble, j'ai remarqué que les yeux n'étoient pas seulement sujets à la nyctalopie ; il se déclare en même-tems, aux environs de la Roche-Guyon, des lippitudes ou fluxions de la conjonctive et des pau-

De la nyctalopie.

pières. Les individus, qui ont ainsi les yeux chassieux et larmoyans, sont exempts de la cécité nocturne, ou s'en ressentent foiblement. J'ai dit que celle-ci étoit communément jointe à une humidité lacrymale qui rend les globes brillans, et lorsqu'elle cesse spontanément, j'ai observé qu'il restoit chez la plupart un larmoyement de quelques semaines.

L'aveuglement de nuit, et d'autres endemies, appartiennent spécialement à des individus d'une foible complexion. Je n'ai point trouvé, auprès de la Roche-Guyon, une race d'hommes bien robuste. L'espèce au contraire m'a paru en quelque sorte dégénérée ; ils vivent au sein de l'indigence ; ils se nourrissent mal. Des farineux grossiers et des choux assaisonnés de vieux lard sont, avec du pain noir, la majeure partie de leurs alimens. J'ai vu, quatre années de suite au printems reparoître la nyctalopie dans une pension militaire de cette capitale, où l'insalubrité du terrein concouroit, avec l'usage excessif des fèves, des pois et des pommes de terre, à entretenir diverses autres incommodités. La maladie en question est devenue plus rare au printems de 1787, (mais elle n'a pas entièrement disparu) dès que l'amélioration du régime a été prescrite et que la seule influence du sol a subsisté. Cette pension a, six mois après, changé de domicile. Un médecin de Paris, feu M. Delaplanche, pensoit que la blan-

De la nyctalopie.

cheur des murailles et le reflet du soleil avoient particulièrement contribué à blesser la vue des enfans de cette maison. Je n'ai point été de son avis, persuadé que toutes les lumières resplendissantes seroient plutôt capables de produire l'aveuglement de jour ou l'héméralopie (telle qu'on l'observe chez les malheureux que l'on retire des cachots ténébreux où ils ont été long-tems détenus); et qu'en supposant qu'une cause semblable pût déterminer la nyctalopie, elle devroit la faire naître pendant tout le tems de l'année, où la lumière soit directe soit réfléchie du soleil est la plus forte; ce qui n'a cependant pas lieu, excepté pour des pays de hautes montagnes et couverts de neige où la nyctalopie est remarquable dans les mois les plus chauds, suivant l'observation faite à l'armée des Alpes, par nos collègues Desgenettes et Larrey. Encore ce phénomène doit-il être attribué bien moins à la présence et à la blancheur éclatante de la neige qu'à l'alternative de la chaleur humide du jour et de la fraîcheur de la nuit, auxquelles ont été exposées des troupes campées dans des vallons remplis d'avelanches, au milieu d'une constitution catharrale toujours dominante, telle que l'a aussi observé notre collègue Heurteloup dans l'île de Corse, où il a eu à traiter beaucoup de nyctalopes parmi les soldats qui avoient séjourné le long d'une petite rivière dans des lieux bas et humides.

De la nyctalopie.

Il est une classe d'artisans (les maçons) où l'on rencontre quelques nyctalopes, et je n'en ai point vu de même parmi d'autres ouvriers en bâtimens. Je m'entretenois un jour de ce fait avec un célèbre oculiste, qui l'attribuoit à la blancheur du plâtre, ou à l'éclat brillant de certaines maçonneries. Je lui ai exposé les raisons que j'avois de croire que les émanations gypseuses étoient la véritable source du mal, ainsi que de toutes ces affections catharrales et rhumatismales que l'on attribue avec raison aux plâtres neufs.... On sait d'ailleurs que les maçons usent d'alimens grossiers. La plupart des observations particulières de nyctalopie nous offrent des individus débiles et très-souvent réduits à une mauvaise nourriture. M. Lombard a sur-tout remarqué à Strasbourg la constitution phlegmatique et cacochyme des soldats sujets à cette maladie (1). Le matelot *Menserat*, dont Dupont a parlé au commencement de son mémoire, étoit dans le même cas. Cette circonstance notable est pour ainsi dire uniforme : elle indique une disposition manifeste au mode catharral, plutôt qu'une habitude propre à des maladies plus aiguës.

Tout ce que les pathologistes ont écrit sur le traitement de la nyctalopie se rapporte, dans ce qu'il est raisonnable d'admettre, à la thérapeu-

(1) Voy. rec. périod. tom. 2, n°. VIII. p. 95.

tique des maladies catharrales. On ne voit pas sans surprise, à cet égard, l'excessive fécondité des auteurs polypharmaques. Il n'est point de classes de médicamens internes et externes, qu'ils ne mettent à contribution contre une maladie, dont la guérison spontanée suppose au moins la facilité de la combattre avec succès, en n'usant que des moyens les plus simples. C'est ce que prouvent les observations de Dupont, à l'appui de celles de Lombard, de Guyétand et des plus anciennes autorités en médecine, touchant l'efficacité des foies d'animaux, préparés diversement et employés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

De la nyctalopie.

« Je guéris la goutte sereine nocturne, dit l'au-
» teur, en exposant les parties affectées à la vapeur
» d'une infusion de plantes aromatiques. Les marins
» se guérissent eux-mêmes en usant ainsi des infu-
» sions théiformes. Ce fut un vieux soldat qui in-
» diqua à ses camarades le remède que je vais dé-
» crire, lorsqu'il y eut en 1762 une si grande quan-
» tité d'aveugles de nuit à Strasbourg.... Les soldats
» font cuire une tranche de foie de bœuf, pesant
» environ une demi-livre, dans un pot de terre
» neuf vernissé, et de grandeur telle qu'il soit
» complétement rempli par quatre livres d'eau.
» Lorsque le foie est cuit, comme pour le manger,
» et que la vapeur est d'une chaleur supportable,

De la nyctalopie.

» ils portent le pot sur leur lit, et inclinant la tête
» de très-près, ils se font jetter une couverture par-
» dessus eux, de manière à y être exactement en-
» fermés avec le pot. Ils y restent jusqu'à ce que
» le bouillon ne produise plus de vapeurs, ou que
» la gêne de la respiration les oblige d'en sortir.
» En général, une seule application suffit pour les
» guérir radicalement. J'ai connu des soldats entêtés
» qui n'avoient voulu rien faire pendant trois se-
» maines : je l'ai même quelquefois souffert, afin de
» savoir si le remède seroit aussi efficace pour une
» maladie ancienne que pour une récente. Je n'y ai
» pas observé de différence, et à présent que je crois
» avoir fait toutes les épreuves nécessaires à ma con-
» viction, je fais administrer de force le même trai-
» tement à tous ceux qui s'y refusent, et dès le com-
» mencement de leur maladie, lorsque je puis en
» avoir connoissance. Je ne désignerai point les
» noms de ceux qui ont été guéris de cette manière.
» Il existe actuellement au régiment plus de deux
» cent cinquante hommes traités de cette manière,
» et notamment plus de soixante à la fin de mars et
» dans les premiers jours d'avril dernier (1787). »

A l'instant d'insérer cet extrait dans le recueil périodique, notre collègue Jeanroy, membre de la Société, m'a communiqué une lettre du cit. Duflos, officier de santé, ci-devant à l'hôpital de Laon, qui

qui demande des avis sur une cécité nocturne, dont se trouvent actuellement attaqués six individus d'une même famille, de la même maison, dans un village situé à deux lieues de Laon, sans que la maladie se soit manifestée ailleurs au voisinage. Nous n'avons pas balancé à indiquer au consultant les substances alimentaires et médicamenteuses dont la réussite est confirmée par tant d'observations. D'après les nouveaux rénseignemens que nous avons demandés au citoyen Duflos, et les réponses que nous espérons de lui sur les résultats de son traitement, nous pourrons à l'avenir développer et publier l'observation qui lui appartient.

De la nyctalopie.

Préparation du Quinquina.

Delunel.

Lue à la Société de Médecine, le 2 germinal.

Avant de m'occuper du moyen chimique qui va être détaillé pour la préparation du quinquina, il m'étoit venu une réflexion aussi simple que naturelle : le quinquina est composé d'une substance ligneuse qui constitue sa plus grande partie, et d'autres principes que la nature lui fournit, pour être extraits suivant nos connoissances et pour nos besoins.

Préparation du quinquina.

J'ai fait bouillir, séparément et par moitié, dans quatre pintes d'eau distillée, quatre onces

de quinquina bien pulvérisé. Dans l'une des deux décoctions j'ai ajouté douze grains de carbonate de potasse (sel de tartre). Après avoir filtré les deux liqueurs, celle sans addition s'est troublée par le refroidissement; l'autre a conservé sa transparence et sa clarté, avec une belle couleur de vin de quinquina.

Prépa-ration du quinquina.

L'addition du carbonate de potasse, me suis-je dit, facilite donc l'extraction des parties solubles, et favorise leur combinaison avec l'eau, ce qui m'a été démontré par l'expérience suivante.

A plusieurs reprises, j'ai fait rebouillir le quinquina qui n'avoit pas subi l'action du sel, à dessein de l'épuiser: il conserva toujours une amertume assez marquée: l'autre la perdit entièrement par une nouvelle décoction aiguisée de douze nouveaux grains de carbonate. Cette dernière expérience, surtout, démontre la possibilité d'extraire ainsi du quinquina, et à l'aide de la décoction, tout ce qu'il contient de soluble, et de rendre la partie ligneuse parfaitement insipide.

Je crois utile d'observer que pour tirer un parti plus avantageux de la substance en question, il est nécessaire de faire la décoction à deux reprises, parce que la nouvelle eau, étant pure, est plus disposée à dissoudre tout ce qu'elle trouvera de soluble dans le quinquina, qui n'en a abandonné qu'une partie par une première opération.

L'avantage de ce procédé m'a été démontré par la différence des produits. Le poids de l'extrait par la décoction simple, ou sans addition, n'a été que de deux gros vingt-quatre grains, tandis que l'autre a été de quatre gros quelques grains.

Préparation du quinquina.

Pour m'assurer si le résidu de chaque décoction ne contenoit plus rien de soluble, je les ai soumis l'un et l'autre à l'action de l'alkool, ou esprit-de-vin. Huit onces de ce dissolvant, mis en digestion sur chaque résidu, ont obtenu de celui qui n'a point subi l'action du sel, soixante grains de substance *résineuse* (1), tandis que l'autre n'en a fourni que huit. La teinture de ce dernier n'a été que troublée par l'addition de l'eau distillée, sans former de dépôt; l'autre, au contraire, en a formé un assez abondant: preuve que l'eau seule ne peut extraire que la substance gommeuse, avec une très-petite quantité de résine qui ne reste pas en dissolution. Cette vérité m'a été démontrée par l'expérience suivante.

L'alkool digéré à chaud avec l'extrait obtenu à l'aide du carbonate de potasse, s'est coloré en verd

(1) Je n'ai employé le mot résine que pour distinguer la substance qui reste en dissolution dans l'eau à la faveur de l'alcali. Les connoissances actuelles annoncent qu'il faut se faire une idée plus juste des résines, que celle qui a été admise jusqu'à présent.

Préparation du Quinquina.

assez fortement, et l'addition de l'eau froide en a fait séparer de la résine ; au lieu que sur l'autre son effet a été peu sensible. Cette dernière tentative ne démontre pas moins que les autres l'avantage du carbonate de potasse pour extraire du quinquina tous les produits dissolubles dans l'eau.

Il est démontré maintenant que la partie ligneuse du *quinquina* peut être dépouillée des principes qui paroissent être les seuls utiles en médecine : sa parfaite insipidité autorise cette opinion. Si la difficulté d'obtenir du quinquina tout ce qu'il peut offrir d'utile, par le moyen de l'eau, et de conserver ses principes dans ce menstrue, est la seule cause qui le fait administrer en substance, j'aurai procuré au praticien un emploi plus facile, et j'aurai sauvé au malade un grand désagrément.

Plusieurs pharmacopées prescrivent l'addition du carbonate de potasse à la décoction du quinquina, à dessein d'en conserver la transparence ; mais je ne sache pas qu'il existe un procédé semblable à celui qui vient d'être décrit, lequel, médicalement considéré, offre un nouveau médicament qui a besoin de l'observation des médecins pour être approuvé et employé. Je les y invite pour ma satisfaction, et dans le dessein d'être utile.

EXTRAIT

De plusieurs observations adressées à l'académie de chirurgie, en 1792, par GAY *jeune, alors chirurgien au Cap.*

Lues le 28 brumaire, an 5, à la Société de Médecine.

Collection dans l'articulation du genou. Première observation.

Un nègre, âgé de 48 à 50 ans, d'un tempérament sec et sanguin, éprouvoit depuis quelques tems, une douleur au genou gauche. Il travailla jusqu'au moment, où le gonflement de cette partie et l'augmentation de la douleur, l'obligèrent de se rendre à l'hôpital; c'étoit au mois de mars 1785.

A la première inspection, Gay reconnut que la tension occupoit tout le genou, et notamment la partie antérieure. La chaleur étoit légère. Il prescrivit un cataplasme émollient, que l'on continua plusieurs jours. Le malade fut purgé deux fois. Ces moyens ne procurèrent aucun changement avantageux. Il fit substituer aux émolliens, les résolutifs qui furent sans effet. Les fumigations aromatiques parurent produire un soulagement instantané.

Quelques jours après, l'engorgement augmenta; la douleur devint plus vive, et la chaleur plus considérable. La réunion de ces symptômes fit craindre à l'observateur, ou le ramollissement des os, ou leur carie. Il fit appliquer un vésicatoire sur

le genou; ce moyen n'eut aucun succès, quoiqu'il donna issue à une grande quantité d'humeur. Tous les remèdes ci-dessus décrits, ayant été infructueux, Gay, découragé d'ailleurs par les auteurs qui ont écrit sur les maladies du genou, désespéroit de réussir en pratiquant une opération, qui lui paroissoit indiquée en pareil cas; cependant, plutôt que d'exposer le malade à une carie ou à une ankylôse, il plongea un trocart dans la partie latérale externe du genou, en le dirigeant transversalement et jusques sous la rotule. Ayant rétiré tout aussitôt après le poinçon, il sortit par la canule un fluide blanchâtre, transparent, et mêlé de petits grumeaux de pareille couleur. Ces grumeaux ressembloient assez à des blancs d'œufs à demi-cuits.

Collection dans l'articulation du genou.

Avant de retirer la canule, l'auteur de cette observation avoit introduit plusieurs fois un stilet, pour donner issue à une plus grande quantité de l'humeur épanchée, qu'il estima de huit onces à huit onces et demie.

Le pansement consista en une goutière de bois de Bambou, renversée sur la petite plaie, et dans l'application d'un cataplasme fait avec la mie de pain et l'eau de Goulard, avec addition d'un dixième de tafia.

Le malade reposa la nuit suivante. Le gonflement et la douleur étoient diminués; quoique l'intensité

des accidens ne fût pas la même, il crut que toute l'humeur n'étoit pas sortie; en conséquence, il agrandit la petite ouverture faite avec le trocart, et fit une compression exacte de la partie intérieure vers l'antérieure. Ce procédé fit sortir plusieurs grumeaux de la grosseur d'un pois ordinaire, qui lui parurent être formés par l'épaississement de la synovie. On ajouta au pansement précédent des injections faites avec l'eau de Goulard, et un douzième de tafia camphré.

Collection dans l'articulation du genou.

Tout étoit en bon état, le sixième jour de la première opération; il ne restoit que très-peu d'empâtement. Il suintoit par l'ulcère une humeur glutineuse, que l'on jugea être de la synovie. Ne voyant plus sortir de grumeaux, on discontinua les injections. Le 11, le suintement et l'empâtement étoient presque dissipés; la goutière fut supprimée, et l'on appliqua pour cataplasme la racine de manioque. Le 22, on fit des douches avec l'eau de mer; le 27, le malade étoit presque guéri; il fut purgé le 32 et le 36. L'ulcère étoit alors entièrement cicatrisé. Il ne restoit plus que la foiblesse de la partie qui disparut par les bains et les fumigations aromatiques, et enfin par des embrocations faites avec le tafia camphré.

Une négresse âgée de 36 à 37 ans, d'un tempé-

Seconde observation.

Collection dans l'articulation du genou.

rament bilieux et robuste, vint à l'hôpital en avril 1789, ayant le genou droit enflé et douloureux. On prescrivit un cataplasme fait avec la terre simolée et le vinaigre. La malade fut purgée, et sortit de l'hôpital, pour aller reprendre ses occupations ordinaires.

Cette négresse revint quelque tems après; la douleur et le gonflement du genou avoient considérablement augmenté. En examinant attentivement la partie, on reconnut un épanchement dans l'article, et l'on plongea aussi-tôt un trocart dans cette cavité. Il en sortit une matière transparente, sans apparence de grumeaux. On fit des injections avec l'eau de Goulard, animée avec le tafia camphré, pour faciliter l'issue de l'humeur qui pouvoit y être restée. La quantité du fluide sorti fut évaluée à sept ou huit onces.

Le cinquième jour, le gonflement avoit entièrement cessé; il ne se faisoit plus qu'un léger suintement par la petite ouverture. La malade sortit de l'hôpital vingt jours après l'opération. L'absence des grumeaux détermina l'auteur de cette observation, à ne pas continuer les injections aussi long-tems que dans le cas précédent, il se crut également dispensé d'agrandir l'ouverture faite par le trocart.

Observation sur un

Une négresse, âgée de 26 à 27 ans, d'une bonne

constitution, eut quelques accès de fièvre, dans le courant du mois de juin 1787 : on reconnut le troisième jour que c'étoit la rougeole; sa maîtresse la purgea le 5 et le 7. Les boutons disparurent, la fièvre se calma, et l'on crut la malade hors d'affaire.

abcès sous la dure mère, guérie par le trépan.

Le 10, la fièvre précédée de frisson, et d'un grand mal-de-tête revint; on lui donna différens remèdes sans succès; mais les accidens augmentant on manda Gay; c'étoit alors le quatrième jour. La fièvre étoit forte, la peau sèche et brûlante, le pouls dur et intermittent. Cette négresse éprouvoit toujours un violent mal de tête, particulièrement au côté gauche, et des douleurs très-vives et lancinantes dans l'œil du même côté. Cet organe étoit plus saillant que de coutume. Les muscles des bras, des doigts, des jambes, et notamment ceux de la face se contractoient simultanément. Il y avoit des vomissemens, etc. on présuma que tous ces symptômes étoient dus à la métastase de l'humeur de la rougeole.

On appliqua un large vésicatoire sur l'endroit douloureux de la tête. On conseilla pour boisson une décoction légère de salsepareille, avec addition de quinze gouttes d'alkali volatil, par pinte. On fit un cautère au bras gauche; enfin un second vésicatoire fut posé à la nuque. Ces différens moyens

ration devint plus abondante; la malade se trouvoit soulagée, mais elle n'étoit pas guérie. Elle se plaignoit encore d'une douleur au genou. Gay craignant que cette humeur érysipélateuse se fixa dans l'articulation et ne donnât lieu à des accidens graves, crut qu'il étoit nécessaire d'entretenir un égoût aux environs de la partie malade; en conséquence il proposa un cautère à la jambe, ou bien un moxa au milieu du vésicatoire qui étoit presque sec; il insista sur ce dernier moyen qui fut accepté.

Erysipèle rebelle guéri par le moxa.

Il plaça donc un moxa de la largeur d'un écu de six livres, un peu au-dessus de la rotule. L'escarre tomba, la suppuration s'établit, et devint très-abondante. Dans le même tems, la malade faisoit usage des bouillons amers. Elle fut purgée trois semaines après, et prit ensuite le lait de vache, coupé avec une décoction de salsepareille, pendant deux mois. On réitéra la purgation de tems en tems; la douleur cessa entièrement, et la dame recouvra sa santé et son embonpoint ordinaire. Elle a eu depuis plusieurs enfans qui sont venus à terme, et l'érysipèle n'a plus reparu.



OBSERVATION

Sur hernie avec gangrène, dans laquelle l'intestin formoit une appendice digitale.

FAGES, correspondant de la Société, etc. à Montpellier.

Hernie avec gangrène.

Après avoir entendu la lecture d'un mémoire de Fages, intitulé : *Remarques et Observations sur les signes illusoires des hernies, et sur l'étranglement vermineux*, la Société a distingué, entr'autres bonnes observations, la quatrième, en ce qu'elle présente un fait presque semblable à celui que LITTRE a publié dans les mémoires de l'académie des sciences, année 1700. Elle a pensé que des faits semblables, quoique moins rares qu'on ne croit, mais assez rarement observés, devoient être connus pour l'instruction générale. En conséquence, elle a décidé que celui de Fages, son correspondant, seroit inséré dans son recueil périodique, et que les autres observations de ce collègue seroient conservées, pour être jointes aux matériaux qu'elle rassemble sur cette matière importante.

Un homme âgé de 27 ans, d'une constitution robuste, occupé, par état, aux pénibles travaux de la terre, entra à l'Hôtel-Dieu, le premier avril 1792, atteint d'une fièvre *gastrique pituiteuse* (ce

sont les termes de l'auteur) et d'une tumeur fort volumineuse à l'aîne droite. Cette tumeur étoit d'un caractère *phlegmoneux bien décidé au dehors* : elle s'étendoit au loin le long du tissu cellulaire et des tégumens du bas-ventre et de la cuisse ; elle ne diminuoit ni par la situation, ni par la pression ; en faisant tousser le malade, je ne sentis (dit l'auteur) rien qui répondît aux doigts appliqués sur leur tumeur. Le ventre étoit souple, ouvert et sans douleur. Le malade n'avoit ni hoquet ni vomissement ; en un mot, il n'existoit aucun signe apparent de hernie, ni aucun symptôme de la passion iliaque.

Hernie avec gangrène.

En questionnant le malade, j'appris que depuis six ou sept ans il s'étoit apperçu d'une petite glande à l'aine (ce fut son expression), et que depuis deux ans cette tumeur, qui ne l'incommodoit point alors, s'étoit accrue sans devenir plus gênante. Le médecin, à sa visite, ayant reconnu l'état saburral des premières voies, prescrivit une potion émético-cathartique, qui produisit tout l'effet desiré. Le soir on appliqua sur la tumeur un cataplasme émollient et légèrement résolutif. Les 4, 6 et 8, la purgation fut réitérée. La tumeur marchoit toujours vers la suppuration, malgré l'usage des évacuans qui paroissoient indiqués par la maladie *interne*. Le dixième jour, les symptômes de la fièvre *gastrique* étant

dissipés, nous tournâmes nos vues du côté de la tumeur, qui offrit une fluctation bien marquée. On découvrit une fusée qui s'étendoit entre les tégumens et les muscles abdominaux, tandis que la base du côté de la cuisse étoit encore dure.

Hernie avec gangrène.

Toutes ces circonstances, jointes à l'absence des signes de hernie, me décidèrent à ouvrir la tumeur. Comme j'avois des doutes sur la simplicité de la maladie, je le fis avec précaution. J'avois déjà observé un cas à-peu-près pareil. Au premier coup de bistouri, qui fut plongé à la partie la plus déclive, il sortit de la tumeur un pus très-fluide, infecte et mêlé de matières fécales. J'agrandis, avec les précautions requises, l'ouverture vers le haut. Après en avoir évacué tout le liquide, je tirai du fond de l'abcès quatre vers strongles, morts, et d'une longueur assez considérable. J'excisai avec des ciseaux une partie de la peau qui étoit extrêmement amincie. Après avoir lavé l'intérieur du foyer avec de l'eau et du vin tiédes, je reconnus, par l'examen que j'en fis, qu'il y avoit une portion d'intestin affaissée et gangrénée d'environ deux pouces de longueur, et terminée par un cul-de-sac : je la suivis jusqu'au lieu de son passage, qui étoit formé par un écartement particulier des fibres aponévrotiques du pilier externe de l'anneau. Je me rappelai à l'instant l'observation

Hernie avec gangrène.

de Littre, et je crus que ce cas y avoit quelque ressemblance. Dans cette idée, j'emportai quelques lambeaux de cette portion d'intestin gangrenée. Je fis tousser le malade à plusieurs reprises ; il ne s'écoula qu'une très-petite quantité de matières jaunâtres mêlées de quelques bulles d'air, d'où je présumai que le prolongement intestinal étoit presque oblitéré, ou très-resserré, et que ce n'étoit point ici le cas de suivre la méthode proposée par Littre. Je me contentai d'introduire dans le fond de la plaie un bourdonnet trempé dans l'huile de thérébentine chaude, et par-dessus un plumaceau couvert de digestif animé. Le malade passa bien la nuit ; le cours des selles ne fut point interrompu.

Le lendemain à la levée de l'appareil, mon collègue Courrege, chirurgien de quartier, étoit présent. Nous ne trouvâmes point de matières fécales ; et ce qui nous surprit, c'est qu'en faisant tousser le malade, il ne sortit rien par le bout coupé de l'appendice intestinale. Nous continuâmes le même pansement ; on tint le malade au bouillon et aux lavemens. Le troisième jour de l'opération on lui donna un minoratif qui produisit cinq à six selles, sans qu'il sortît quoique ce soit par la plaie. Le dixième, le reste de l'intestin gangréné se sépara, et, à l'aide d'une compression méthodique, la fusée purulente dont j'ai parlé plus haut, fut entièrement tarie le quinzième,

quinzième. Le seizième, on permit un peu de nourriture, qui fut augmentée par degrés, et à mesure que l'ulcère se détergeoit. Enfin, la consolidation étant achevée, le malade sortit parfaitement guéri, le 23 mai suivant. Je lui recommandai de mener une vie réglée, et d'éviter sur-tout la constipation.

Hernie avec gangrène.

D'après ces détails, il est évident que cette hernie est de l'espèce de celles dont Littre a parlé, et dont on trouve aussi des exemples dans Ruisch, Walter, Banazzoli et autres. Elle s'est formée lentement, s'est accrue par degrés, et s'est terminée par une tumeur qui avoit tous les caractères du phlegmon. La liberté du ventre, l'efficacité des évacuans; en un mot, l'absence des signes qui caractérisent le déplacement de l'intestin, m'ont fait prendre le change sur la vraie nature de cette tumeur, dont le traitement n'a été troublé par aucun accident.

OBSERVATION

Sur l'extirpation d'une excroissance polypeuse du sinus maxillaire, qui occupoit toute la capacité de la bouche et gênoit la respiration, la mastication et la parole.

CANOLLE, Chirurgien à Poitiers.

Lue le 2 Germinal, an V.

Marie Comber, âgée de treize ans, portoit depuis long-tems, dans la bouche, une tumeur située à la partie gauche du bord alvéolaire supérieur.

Extirpation d'un polype du sinus maxillaire.

Extirpation d'un polype du sinus maxillaire.

La malade ignoroit l'époque de l'invasion de cette maladie. La tumeur avoit été long-tems comme flottante dans la cavité de la bouche, et obéissant aux mouvemens que la langue lui imprimoit. Sa grosseur étoit alors celle d'une cerise, et elle lui causoit plus de gêne que de douleur. Mais elle s'accrut au point de gêner la mastication, la respiration et la parole.

Je fus appelé alors (c'étoit le 4 frimaire dernier). En entrant dans la chambre de cette jeune fille, je fus frappé de l'odeur fétide et presqu'insupportable qui y étoit répandue. Cette odeur ne me permit pas de douter qu'il y eût une suppuration sanieuse; d'ailleurs il en sortoit par la bouche. La joue gauche étoit considérablement distendue. Le globe de l'œil ne présentoit rien de remarquable, si ce n'est qu'il étoit recouvert dans sa partie inférieure d'un bourrelet que formoit la peau. La cavité de la bouche étoit entièrement remplie par une tumeur, dont la circonférence étoit lisse et polie, et qui paroissoit comme moulée, par son contour dans la surface interne des joues et du palais. Elle n'étoit cependant pas entière; car quelques jours avant un chirurgien en avoit coupé une portion, de la grosseur d'un œuf, qui pendoit hors des lèvres.

En parcourant successivement les différens points de la surface de cette tumeur, je reconnus qu'elle

étoit libre dans la cavité de sa bouche, et qu'elle descendoit de la partie postérieure du sinus maxillaire gauche, derrière le voile du palais. Dans le principe elle avoit passé à travers l'ouverture de l'alvéole de la dernière dent molaire, qui étoit antécédemment tombée; et dans son accroissement elle avoit chassé de leurs alvéoles les trois autres dents molaires qui se trouvoient déjettées vers la voûte du palais, et n'adhéroient qu'au tissu des gencives par leur collet; les trois alvéoles ne formoient qu'une seule ouverture, entièrement remplie par la tumeur. Sa couleur étoit rougeâtre, et sa consistance molasse et spongieuse; c'étoit un véritable polype du sinus maxillaire.

Extirpation d'un polype du sinus maxillaire.

La situation de la malade étoit des plus déplorables; son teint étoit plombé, son pouls fébrile, la mastication impossible, la respiration très-laborieuse, et la voix presque éteinte, sa bouche exhaloit une odeur empestée qui la rendoit à charge à elle-même. Je proposai sur-le-champ l'extirpation de la tumeur, en prévenant que je l'attaquerois par le fer et par le feu; elle fut décidée pour le lendemain.

La malade étant fixée sur une chaise en face du jour, la tête assujettie par un aide, j'écartai la mâchoire inférieure de la supérieure, et je maintins la bouche ouverte, au moyen d'une clef que je confiai à un second aide, et qui empêchoit que la ma-

Extirpation d'un polype du sinus maxillaire.

lade ne pût la fermer; je comprimai la face supérieure du polype avec une large spatule, ce qui me permit de porter vers la voûte du palais un davier ouvert, avec lequel je fis facilement l'extraction des trois dents deviées; j'introduisis les branches d'une paire de ciseaux droits, aussi loin qu'il me fut possible, vers l'extrêmité du bord alvéolaire supérieur, et je compris dans l'écartement des branches toute la portion de la base du polype que je pus embrasser. La première incision ne coupa qu'environ la moitié de cette base; mais la section en fut entièrement achevée par la seconde, et le polype se trouva alors réduit au niveau du bord alvéolaire.

Le polype fut retiré de la bouche, parmi des flots de sang; il étoit de la grosseur du poing. Je jugeai alors à propos de suspendre l'opération, tant pour donner au sang le tems de s'écouler que pour laisser reposer la malade qui sembla renaître, et reprit l'usage de la langue pour me combler de bénédictions.

La malade s'étant gargarisée, je me remis à l'œuvre. J'écartai les mâchoires par le même moyen que j'avois employé précédemment; j'introduisis le doigt dans la bouche, et le portai vers le bord alvéolaire supérieur; les alvéoles étoient tellement dilatées, que je parvins sans peine dans le sinus maxillaire, jusqu'au plancher de l'orbite. Je reconnus

la naissance du polype vers la paroi postérieure de cette cavité; je fis écarter la joue avec un crochet [*mousse sans doute*], et par-là je procurai un grand vuide entre cette joue et le bord alvéolaire: à la faveur de ce vuide j'incisai sur la base du polype tout ce qui fut accessible au bistouri et aux ciseaux. Je portai ensuite une canule de fer blanc immédiatement sur l'origine du polype, et à l'aide de cette canule je glissai une des tiges de fer que j'avois fait forger exprès, dont l'extrêmité étoit terminée par une surface plate, et qui étoit rougie jusqu'à candescence. Je réitérai cette application cinq à six fois, avec différentes tiges rougies, et en variant le placement de la canule; enfin, bien persuadé d'avoir cautérisé toute la surface marquée par la naissance du polype, je mis fin à cette opération lorsque l'hémorrhagie fut entièrement arrêtée.

Extirpa-tion d'un polype du sinus maxillaire.

Je fit gargariser la malade avec de l'oxicrat; je remplis tout le vuide du sinus, avec des bourdonnets saupoudrés de colophône, et je couvris la joue d'un cataplasme émollient. Je prescrivis un gargarisme détersif pour le lendemain, et un autre cataplasme sur la joue; je mis la malade à un régime tonique et à l'usage d'une tisanne amère, et la laissai dans la situation la plus satisfaisante. Au bout de dix jours une escarre assez considérable s'est détachée du sinus maxillaire; la fièvre a cédé; la mas-

tication, la respiration, et la parole se sont rétablies; l'odeur fétide s'est dissipée; l'appétit, l'embonpoint, les forces sont revenus, et avec eux la gaieté.

Extirpation d'un polype du sinus maxillaire.

Au bout d'un mois je revis la malade; la joue étoit tant soit peu enflée, l'œil étoit dégagé du bourrelet, qui l'avoit caché en partie; l'intérieur de la bouche ne présentoit aucune trace de plaie ni de cicatrice; l'ouverture du sinus maxillaire étoit rétrécie par le tissu des gencives, qui sembloit replié vers cette cavité; et la jeune fille n'y ressentoit ni douleur ni gêne.

Remarques.

Il est probable que l'auteur n'a donné la préférence à l'excision sur la ligature, que parce qu'il a jugé cette dernière impraticable.

A la vérité, il a porté sans peine le doigt dans le sinus maxillaire jusqu'au plancher de l'orbite; mais ce n'a été qu'après l'excision de la tumeur; avant il lui eût été sans doute impossible d'y pénétrer. L'on doit penser que celui qui a pratiqué avec autant de jugement et d'intelligence une opération aussi difficile, en a bien pesé toutes les circonstances, et n'auroit pas manqué de donner la préférence à une opération dans laquelle on saisit la tumeur dans son principe, qui ne laisse aucune crainte de la part de l'hémorrhagie lorsqu'on emporte les portions polypeuses, et qui, en rendant les cautères inutiles, épargne bien des douleurs.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

faites à Montmorenci, pendant le mois de Germinal, an V.

L. COTTE, *de la Société de Médecine, etc.*

Jours du mois.	THERMOMÈTRE. Au lever du Soleil.	A 2 heur. du soir.	A 9 heur. du soir.	BAROMÈTRE. Au matin.		A midi.		Au soir.	
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.
1	—2 2	5.0	1.4	28	2,68	28	2,68	28	2,94
2	—0 0	7 6	4,2		3,65		3,26		3,00
3	0,8	11,2	6 7		2,42		1,84		0,94
4	4,8	11,8	8 0		0.42	27	1,12	27	10,48
5	6,6	11,5	6,3	27	9.24		8,83		13,50
6	3,8	10.1	7,6		11 24		0,07		9,21
7	5 4	11,5	7,3		6,94		6.02		6,25
8	6,5	10 0	7,0		6,13		5.98		6,36
9	6.6	8,6	6 6		6 12		6.36		7.65
10	3,6	9,8	5 8		8,83		8,65		9.00
11	3,6	10.4	6,4		9,50		9.70		9 38
12	6,1	8,8	7,5		9 50		8 87		8,41
13	6,2	8,8	6,2		6 30		6,07		5,80
14	6,2	6 6	3,4		2,12		0,57		2,23
15	1,4	8,0	4.7		2,77		3,35		4,17
16	4,4	6 4	4,8		4,02		4,76		5,97
17	4,4	8,8	7,2		6,10		6,18		6,52
18	4,5	10 4	7,7		7,60		8,22		8,73
19	8,3	13,3	11,4		9,35		9,07		9,36
20	9,1	15,5	11,8		10,29		10,20		10,10
21	5,6	11,7	8,8		8,85		7,94		7,50
22	8 6	13,2	11,2		7,65		8,56		8,74
23	10,0	13,0	10,1		8,15		8,15		8,25
24	9,5	13,2	10,1		9 17		9,62		10,05
25	8,0	11,7	9,5		10,60		10,70		10,42
26	8,1	9 4	7 6		9,73		9,34		9,42
27	5,8	11,0	7,6		8 80		8 64		8,85
28	5,0	14,4	10,2		8,58		7,84		7,62
29	8,0	14,2	8.8		7,33		7,66		8,71
30	6,6	13,8	8,0		9,08		9 22		10,22

SUITE DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorenci

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL. Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	N-E. beau fr.	N E. beau, fr.	N-E. beau, fr.
2	N-E. *idem.*	S-O. *idem.*	S.-O *idem.*
3	S-O. beau, ass. do.	O. beau, ass. doux.	S O couv. ass. do.
4	N-O. nuag. doux.	O. nuag. doux.	S-O. beau, doux.
5	S-O. c. ass. d. gd. vt.	O. *idem.* go. d'eau.	S-O. beau ass. fr.
6	O. nuag. ass. fr. vt	S-O. nu. ass. do. vt.	S-O. couv. ass. do.
7	S. co. ass. d. gd. vt.	S-O. couv. fr.	S-O. *idem.* pl.
8	S. *idem.* pl.	S. *idem.*	S. couv. ass. fr.
9	E. couv. ass. do. pl.	N-O. co. ass. do. pl.	N. couv. ass. doux.
10	N-E. nu. ass. do. pl.	N-O. nuag. ass. do.	N. beau, ass. doux.
11	N. beau, doux.	O. *idem.*	O. *idem.*
12	S O. co. ass. fr. pl.	S O co ass. fr. pl.	O. couv. ass. fr. pl
13	N-E. *idem.*	N-O. couv. ass. fr.	S. couv. ass. fr.
14	S. co. fr. vt. pl.	S. couv. fr. pl.	N-O. nuag. fr.
15	N. nuag. fr. gl.	E. couv. fr.	E. couv. fr.
16	N-O. cou. ass. fr. pl.	N-O. *idem.* pl.	N-O. *idem.*
17	N-O. nu. ass. do. pl.	N-O. couv. ass. do.	S. couv. ass. do. pl.
18	S-O. nuag. doux.	S. nuag. doux.	E. nuag. doux.
19	S-E. *idem.*	S-E. *idem.*	S-E. couv. doux.
20	E. *idem.* vt. pl.	S-E. beau, doux, vt.	E. beau, doux, vt.
21	E. nuag. ass. fr. vt.	E. couv. ass. fr. vt.	E. couv. ass. fr. vt.
22	S-O. nuag. doux, pl.	S-O. beau, doux.	S. beau, doux.
23	E. nuag. doux.	N-O. co. doux, pl.	N-O. couv. doux.
24	O. *idem.* vt.	S O couv. doux.	O. *idem.*
25	S-O. couv. ass. do.	O. nuag. ass. doux	O. *idem.*
26	N-O. n. ass. fr. v. pl.	O. nuag. ass. fr. pl.	N-O. couv. ass. fr.
27	S-O. couv. ass. do.	N-O. *idem.*	N-O. beau, ass. fr.
28	N. beau, doux.	N E. beau, doux.	E. nuag. pl.
29	N-E. nuag. doux.	N-E. couv. do. pl.	N. couv. doux.
30	N-E. beau, do. vt.	N-E. nuag. do. vt.	N-E. beau, ass. fr.

pendant le mois de Germinal an V.

L. Cotte, de la Société de Médecine, etc.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . .	15,5 d.		le 20
Moindre degré de chaleur	—2,2		le 1
Chaleur moyenne	7,9		
	po.	lign.	
Plus grande élévation du mercure.	28	3,65	le 2
Moindre élévation du mercure . .	27	0,57	le 14
Élévation moyenne	27	8,66	
Nombre des jours de beau.	6		
de couvert . . .	14		
de nuages . . .	10		
de vent	9		
de grèle	0		
de brouillard .	0		
de pluie	14		
de gelée. . . .	2		
Quantité de pluie	1	11,3	
Évaporation	1	7,0	
Différence	0	4,3	
Le vent a soufflé du N.	2	fois.	
N-E	4		
N-O	6		
S.	3		
S-E.	1		
S-O.	6		
E.	4		
O.	4		

Température du mois : froide et humide.

Maladies : aucune régnante.

OBSERVATIONS

faites à l'Observatoire de la République,

Dates.	THERMOMÈTRE.				
	MAXIMUM		MINIMUM.		MIDI.
m.	Époques.	d.	Époques.	d.	d.
1.	à 2 h. 45' s.	+4 3	à 6 h. m.	—2 5	+3.4
2.	à 3 h. s.	+6,3	à 5 h. 45' m.	—3,5	+5 9
3.	à 3 h. s.	+10,3	à 5 h. 45' m.	—4,1	+10 0
4	à 2 h. s.	+12.7	à 5 h. 45' m.	+3,0	+12,1
5.	à 2 h. s.	+12,5	à 6 h. 45' m.	+6.3	+12,5
6.	à 3 h.	+10,4	à 5 h. 30' m.	+2,0	+10,0
7.	à midi.	+12,8	à 5 h 30' m.	+5.5	+12,8
8.	à 2 h. s.	+11,2	à 5 h. 30' m.	+4,7	+10,7
9.	à midi.	+9 0	à 6 h. m.	+5,4	+9,0
10.	à 2 h. s.	+9 4	à 9 h. m.	+2 5	+3,7
11.	à 2 h. s.	+9.8	à 5 h. 30' m.	+2,5	+8,3
12.	à 2 h. s.	+9,9	à 5 h. 30' m.	+4,5	+8,7
13.	à 2 h. s.	+9.7	à 11 h. s.	+5,6	+9,4
14.	à 7 m.	+7 3	à 10 h. 30' s.	+1,5	+7 0
15.	à midi.	+8,8	à 5 h. 30' m.	+0.2	+8.8
16.	à 2 h. s.	+6,2	à 10 h. s.	+4,2	+6,1
17.	à 3 h. s.	+8,5	à 5 h. 30' m.	+4,0	+7 0
18.	à 2 h. 30' s.	+11 8	à 6 h. m.	+4,5	+9 4
19.	à 2 h. s.	+13 6	à 5 h. 30' m.	+3,9	+13,0
20.	à 2 h. 45' s.	+16,1	à 5 h. 15' m.	+8,0	+15,2
21.	à 2 h. s	+15,1	à 5 h. 45' m.	+5.7	+14,7
22.	à 2 h. 30' s.	+14.4	à 5 h. 15' m.	+7,5	+14,0
23.	à midi.	+12 0	à 1 h. m.	+7.5	+12 0
24.	à midi.	+13,3	à 10 h. s	+6,0	+13,3
25.	à midi.	+11,9	à 5 h. m.	+6,5	+11,9
26.	à midi.	12,4	à 10 h. s.	5,7	12 4
27.	à midi.	11,3	à 5 h 15' m.	2,8	11,3
28.	à 2 h. 30' s.	13,8	à 5 h. m.	3.2	13,1
29.	à 2 h. s.	13.6	à 5 h 15' m.	6,0	13 2
30.	à 2 h. s.	12.7	à 5 h. m.	5,0	12.3

Les graduations du Thermomètre sont celles de Réaumur, avec des fractions décimales ; le signe + signifie au-dessus de zéro ; le signe — signifie au-dessous.

MÉTÉOROLOGIQUES

mois de Germinal, an V. par le C. BOUVARD.

BAROMÈTRE. à midi.		VENTS.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE.
p.	l.	g. v.	
28	3, 52	n. n E.	Ciel vaporeux.
28	4, 53	Calme.	Quelques nuag. par interv. br. à l'horison.
28	3, 24	Sud.	*Idem.*
28	0, 44	*Idem.*	Quelques éclaircis dans la journée.
27	9 34	Ou st.	Beauc. *id.* p. av. à 5 h. du s. sup. toute la s.
27	11, 52	Sud.	Assez beau le matin; couv. toute la soirée.
27	7. 28	S. f.	Pluie abondante une partie de la journée.
27	6, 53	Sud.	Pluie fine dans l'après-midi.
27	7. 00	Calme.	*Idem*
27	9, 55	Ouest.	Ciel nuageux toute la journée.
27	10, 65	*Idem.*	*Idem.*
27	10, 30	Calme.	Quelq. g. d'eau dans la m. pl. ab. toute la s.
27	7, 03	S. O.	Pluie une partie de la journée.
27	2, 15	S. S. E.	*Idem.*
27	4, 19	S. E.	Beau ciel p. de la n. gel. bl. c. p. int. l'ap.-m.
27	5, 19	Ouest.	Pluie fine presque toute la journée.
27	7, 30	Ouest.	Pluie dans l'après midi.
27	8, 67	Calme.	Beau c. dans la m. pl. à verses dans l'ap.-m.
27	9, 60	*Idem.*	*Idem.*
27	11, 00	S. E.	Pl. fine dans la m. ass. beau une part. de la s.
27	9, 01	Est.	Couvert toute l'après midi.
27	8 60	S. f.	Beaucoup d'éclaircis dans la journée.
27	8, 53	S. O.	Ciel couv. toute la j. pl. fine dans l'apr.-m.
27	10, 27	Sud.	Ciel nuageux; pluie fine avant le jour.
27	11, 43	S. O.	Quelq. écl. dans le j. ass. b. c. p. de la nuit.
27	9. 66	Calme.	Ciel à demi couvert toute la journée.
27	9, 50	*Idem.*	*Idem.*
27	8. 68	*Idem.*	Même tems; Brouillard le matin.
27	8 03	N.	Ciel à d. couv. jusq. midi; Pl. fine dans la s.
27	9, 57	N.	Assez par intervalles dans la journée.

Les graduations du Baromètre sont des pouces, lignes et centièmes de ligne.

EXTRAIT

Des observations communiquées à la Société de Médecine, sur les maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois germinal, an V.

Maladies régnantes au mois de germinal.

Le froid constamment sec, qui avoit régné pendant la majeure partie du mois précédent, et avoit donné aux maladies un caractère inflammatoire, ayant dès les premiers jours de celui-ci fait place à une température froide et humide, les symptômes de l'inflammation ont été moins communs dans les rhumes, points de côté, maux de gorge et dans les coliques.

En général, les affections de la poitrine ont beaucoup ressemblé à celles du mois pluviôse, dont la température avoit été essentiellement la même. Elles ont commandé la même prudence dans le traitement.

Coliques hépatiqu. intestinales, diarrhées, dyssenteries.

Quant à celles du ventre, qui ont été des coliques hépatiques, des coliques intestinales, des diarrhées bilieuses, des dyssenteries, on a observé que moins inflammatoires qu'elles avoient été, elles étoient sujettes à des récidives, quoique, dans leur première invasion, elles eussent paru céder aux relâchans, aux émolliens mucilagineux. Souvent les retours, sur-tout des coliques hépatiques et intestinales, ont été plus aigus, plus douloureux que les premières

attaques. Les saignées, toujours cependant modérées et ordonnées par la chaleur, la sécheresse de la peau, la plénitude et la dureté du pouls, faites, soit avec la lancette, soit par le secours des sangsues, ont ramené le calme et sur-tout une détente qui a préparé le bon effet des bains et des boissons mucilagineuses un peu sudorifiques, telles que la dissolution de gomme arabique dans une décoction de tête de pavot, ou une infusion de racine de guimauve, de bourache, de fleurs de sureau. La bile couloit difficilement; il ne falloit point se hâter d'employer les purgatifs; ce qui avoit fait présumer que ces coliques dépendoient moins de l'abondance des humeurs arrêtées dans leurs organes secrétoires, que de leur qualité âcre et irritante. Il étoit donc important d'attendre le vœu de la nature qui s'annonçoit par des évacuations spontanées d'une humeur bilieuse, un peu épaisse, et devenant jaune à la troisième ou quatrième garde-robe. Elles étoient suivies d'un soulagement sensible.

Maladies régnantes au mois de germinal.

Ces maladies ont présenté, dans les symptômes, des nuances dépendantes de la constitution particulière des sujets. Elles ont exigé des vésicatoires chez quelques-uns, et chez d'autres des calmans opiatiques, dont l'action fût dirigée vers la peau par leur mêlange avec de légers sudorifiques. Ces

Maladies régnantes au mois de germinal. Ampoules, dépôts.

derniers remèdes ont réussi, leur effet étant secondé par la température de l'atmosphère devenue plus douce : ils sembloient indiqués par le travail de la nature qui produisoit non-seulement des démangeaisons à la peau, mais des éruptions d'ampoules, de boutons et même de cloux et de furoncles, qui cependant suppuroient peu; excepté chez les enfans où ils ont été communs, et ont dégénéré en vrais dépôts abondamment remplis d'une matière approchant plus ou moins du vrai pus.

Fièvres intermittentes.

En suivant avec attention ces maladies dans leurs différentes périodes, on a reconnu que plusieurs s'étoient terminées par de véritables fièvres intermittentes, dont on avoit déjà eu lieu de soupçonner le caractère, dans les retours ou exacerbations de la fièvre. Le quinquina allié aux purgatifs ou même seul quand ceux-ci avoient été suffisamment administrés, les a entièrement dissipées.

Maux de gorge, érysipèles.

Les maux de gorge, ainsi que les érysipèles ont eu une marche plus simple, et n'ont exigé que des délayans en abondance.

Ophtalmies.

Il en a été de même des ophtalmies, en général : le nombre de celles qui ont été rebelles et ont forcé d'avoir recours à des remédes actifs, tels que les saignées du pied, les sangsues, a été peu considérable.

Les pédiluves animés de sel et rubéfians, qui

avoient été utiles le mois précédent dans les céphalalgies et les menaces d'apoplexie, n'ont point procuré le même soulagement. Les vésicatoires au contraire ont été suivis d'une diminution prompte dans les douleurs de tête. On a même cru pouvoir attribuer à leur action, la dissipation des symptômes qui faisoient craindre l'apoplexie.

Maladies régnantes au mois de germinal.

Scorbut.

Les enfans et les vieillards sont ceux chez qui le scorbut, dont nous avons parlé dans les observations du mois dernier, s'est prononcé d'une manière moins équivoque; chez les premiers par un engorgement des gencives, des taches violettes, des lassitudes, de la lâcheté dans les mouvemens. Les infusions des plantes fraîches, telles que poirée, laitue, oseille, ont ralenti les progrès de cette maladie. Les vieillards se sont bien trouvés des sucs épurés de pissenlit, de bourache, de poirée, de cresson de fontaine. Le vin anti-scorbutique, nécessaire pour ceux qui, avec la fibre molle et les sucs viciés, étoient tombés dans une atonie universelle, a occasionné de fréquentes et abondantes évacuations par les garde-robes. Ce n'étoit point un mal. Mais pour ne pas jetter les malades dans une trop grande foiblesse, on a été obligé de modérer l'usage de ce vin, et même de le suspendre pendant quelques jours, en y substituant quelques cuillerées de vin de quinquina.

Maladies régnantes au mois de germinal.

Sur la fin du mois, on a commencé à voir des petites véroles, qui avoient été assoupies pendant l'hiver.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

EXTRAITS

Du Journal Polytechnique, relatifs à quelques articles de Physique et de Chimie,

Lus au Comité de Littérature médicale de la Société de Médecine, le 8 Germinal, an V,

Par le citoyen SUE, Professeur-Bibliothécaire de l'Ecole de Santé.

PRÉAMBULE.

Journal polytechnique.

Quatre cahiers qui renferment, le premier, le mois de germinal de l'an troisième de la République; le deuxième, les mois de floréal et prairial; le troisième, les mois messidor, thermidor et fructidor de la même année; le quatrième, les mois vendémiaire, brumaire et frimaire de l'an quatrième, composent la collection du Journal Polytechnique qui a paru jusqu'à ce jour.

Le comité de littérature médicale de la Société de Médecine m'a chargé de lui présenter l'extrait des matières relatives à l'art de guérir que ce journal contient. Si l'on considère, sous ce point de vue pris

pris strictement, ces matières, on pourroit dire qu'il n'y en a aucune qui ait un rapport direct à l'art de guérir. Mais comme il n'y a pas de véritable médecine sans physique et sans chimie, puisqu'on a créé les mots *physique médicale*, *chimie médicale*, nous avons cru devoir analyser et présenter au comité, par extraits, les articles de ces cahiers qui traitent de la physique générale et de la chimie, omettant à dessein ceux en plus grand nombre qui traitent de la stéréotomie, de l'architecture, du dessin, des leçons d'analyse, etc.

Il nous sera permis d'observer ici qu'ayant à présenter des extraits d'autres extraits (car le journal Polytechnique ne contient que les analyses des matières traitées dans les différens cours qui ont lieu dans cette école), et notre travail n'étant lui-même qu'un apperçu des sciences enseignées dans ces cours, il doit en résulter dans nos descriptions une sécheresse monotone, une uniformité de style qu'il ne nous a pas toujours été possible d'éviter, et pour laquelle nous demandons l'indulgence du lecteur.

Premier cahier. Page 120.

De la congélation du mercure.

1°. Dans l'article *physique générale*, le citoyen Barruel nous apprend qu'on a profité du grand froid de l'hiver de l'an 3 pour répéter la belle ex-

De la congélation du mercure.

périence de la congélation du mercure, dans laquelle on s'étoit proposé non-seulement de connoître exactement le degré de froid nécessaire pour opérer ce phénomène, mais encore de déterminer la quantité de calorique absorbé par le mercure en repassant à l'état liquide. Cavendisch, à Londres, avoit déjà fixé le degré de cette congélation à 32° 5; mais il restoit à constater ce résultat à Paris, où l'expérience n'avoit pas encore été tentée. Elle a été faite le 18 nivôse de l'an 3, par Hassenfratz, Welter, Bonjour et Hachette.

Ces savans y ont joint deux autres expériences qui avoient pour objet, la première de faire reconnoître de combien de degrés une masse commune de mercure, à la température qui convient à la congélation de ce métal, abaisseroit la température d'une autre masse de mercure, dont le poids et la température seroient donnés. Dans cette masse étoit plongée la boule d'un thermomètre à mercure, qui servoit à indiquer les températures. Le vase qui contenoit le bain étoit un charbon percé à dessein. Le poids total du mercure, du bain et de la boule de mercure, étoit de 2512 décigrammes 61 centièmes=A : celui de la masse refroidie au degré de la congélation du mercure, étoit de 515 décigrammes 90 centièmes=B.

Dans la deuxième expérience, on avoit pour

objet de rechercher la quantité de calorique absorbée par le mercure pour passer de l'état solide à l'état liquide. Pour cela, dans un bain tout-à-fait semblable à celui de l'expérience précédente, mais à la température de trois degrés au-dessous de la glace, on a jeté une boule de mercure congelée, du poids de 515 décigrammes 90 centièmes. Cette boule s'étant fondue, la température du mélange s'est fixée à 20 degrés au-dessous de la glace; ainsi le refroidissement du bain a été de 17 degrés.

De la congélation du mercure.

Des expériences de ce genre ne peuvent être analysées; il faut les examiner dans leur ensemble et dans le journal où elles sont décrites. Nous croyons seulement devoir dire que les expériences analogues faites sur l'eau apprennent que la glace à zéro, en se fondant pour se convertir en eau liquide à zéro, absorbe autant de calorique qu'il en faudroit pour porter cette eau de zéro à 60°. Il se présente ici un résultat assez singulier; c'est que, jusqu'à ce qu'on ait fait des expériences plus nombreuses, on peut dire que la glace à zéro et le mercure congelé, pour se convertir en liquide, absorbent le calorique qui seroit nécessaire pour élever d'environ 60 degrés les liquides correspondans pris d'abord chacun à la température de sa propre congélation.

En prenant pour base du calcul précédent l'ex-

périence de Cavendisch, citée plus haut, on trouve que la quantité de calorique nécessaire pour fondre le mercure solide, éleveroit de nouveau la température de ce même mercure coulant à 67° 7; résultat qui est encore plus favorable à la dernière conséquence qu'on a tirée.

De la congélation du mercure.

Au surplus, les auteurs se proposent de répéter de nouveau cette expérience et de la préciser davantage, en choisissant pour cela le tems des plus grandes chaleurs. « Il sera beau, disent-ils, d'offrir le passage subit d'une température très-haute à un froid inconnu dans nos contrées, et de transporter, pour ainsi dire, au milieu de la zone torride, le climat des zones glacées ».

Cours de chimie. Pag. 129. Substances salines.

La première partie des cours préliminaires et de celui de chimie, a pour objet les substances salines décrites et enseignées par Fourcroy. Ce célèbre professeur a commencé par faire sentir aux élèves l'utilité et les avantages des sciences physiques, par rapport à la connoissance, à l'exercice et au perfectionnement de tous les arts. Il a fait voir les rapports et la liaison qui existent entr'elles, la nécessité de les cultiver ensemble, et de faire marcher de front leurs principes et leurs élémens.

Pag. 133. Substances végétales.

Les substances végétales décrites et enseignées par Chaussier, en l'absence de Chaptal qu'il remplace, ont été le sujet de la deuxième partie du cours de chimie.

Quoique dans le système général de la nature, tous les corps aient des points de contact et des propriétés communes qui les rapprochent et semblent en faire une chaîne continue, cependant on ne peut s'empêcher de reconnoître que les êtres vivans ont un caractère particulier et des propriétés si différentes, qu'ils forment une classe entièrement séparée de tous les autres corps. Ces considérations, d'où résultent les avantages et la nécessité des cours particuliers de chimie végétale et de chimie animale, ont déterminé Chaptal à diviser le premier cours en deux parties. Dans la première, il a considéré le végétal vivant, ses fonctions et ses produits; dans la deuxième, il a examiné le végétal mort et les altérations qu'il éprouve.

Cours de chimie. Pag. 136.

Ainsi la première, après l'exposition des principes généraux de l'organisation des végétaux, a présenté la description des substances qui servent à leur développement, à leur nutrition, l'examen chimique de celles produites dans les végétaux par l'action combinée des principes de l'organisation et des causes physiques et externes; ce qui a fourni à l'instituteur l'occasion de faire connoître l'emploi de ces substances pour les arts dans les manufactures.

Ainsi dans la deuxième partie du cours, Chaptal a considéré l'action combinée de l'air, de l'eau, de

Cours de chimie.

la terre et du calorique sur le végétal mort, et il a fait connoître les altérations successives qui en résultoient, ce qui a naturellement amené l'examen de la combustion, de la carbonisation, la théorie de la pétrification, les différentes espèces de fermentation, etc., etc.

Pag. 136. Substances animales.

Les substances animales ont avec les substances végétales des rapports et des différences de composition qui servent à rendre raison des propriétés qui sont communes entr'elles, ou qui les distinguent.

Bertholet, chargé de l'enseignement de cette partie, a cru devoir faire connoître d'abord les principes par lesquels elles diffèrent, et en déduire les produits qui caractérisent toute l'analyse animale, et il a fait voir que l'azoth fixé dans les substances animales, constitue principalement leur caractère distinctif. Des expériences décisives en ont établi l'existence, et ont appris que la production de l'ammoniaque par l'action de la chaleur, étoit due à ce principe. L'analyse des principales substances qui constituent la classe animale, a été suivie, sur-tout dans les arts et dans l'économie rustique. De toutes les analyses particulières et des propriétés déjà connues de l'air, on en a déduit l'explication de plusieurs phénomènes de l'animal vivant dans l'état de santé et dans celui de maladie; et on a suivi les effets que l'acide phospho-

rique produit dans l'économie animale, sur-tout lorsqu'il n'est pas évacué par les urines, dans les mêmes proportions qu'il se développe par l'action vitale.

Cours de chimie.

Guyton et Pelletier ont conjointement enseigné les substances infiniment variées qui appartiennent au système minéral. Pour familiariser les élèves avec le langage approprié aux observations, qui font retrouver et reconnoître ces substances, ils ont mis sous leurs yeux un tableau réduit des caractères extérieurs de Werner, qui leur indique l'ordre dans lequel ils doivent interroger leurs sens, et les expressions adoptées pour en consigner les jugemens, qui leur rappelle tous les principes de la méthode descriptive, sans surcharger leur mémoire de tous ces détails que l'intelligence peut suppléer même avant l'habitude. La démonstration des matières volcaniques a été enrichie des observations et des vues que vient d'ajouter à cette partie intéressante de l'histoire naturelle le citoyen Dolomieu, qui a bien voulu prêter quelques morceaux de la belle collection qu'il a rapportée de ses voyages. Des fragmens de ces échantillons, essayés au chalumeau, ont servi à établir la distinction importante des laves en apparence semblables et de même origine; tandis que les unes, provenant de petro-silex, donnent un émail blanc; et les autres,

Pag. 137.
Substances minérales.

P 4

provenant de roche-cernée, se fondent en un verre noir.

Cours de chimie.

Eaux sulfureuses.

En traitant, dans l'examen des eaux, de celles sulfureuses, nos savans chimistes ont eu la confirmation du phénomène observé la première fois par Fourcroy, de la précipitation du soufre en quantité sensiblement plus considérable par l'acide sulfureux; ce qui démontre la différence entre l'acide sulfurique et l'acide sulfureux; ce qui prouve que ce dernier n'est réellement que de l'eau imprégnée de gas sulfureux, et qu'il ne subit aucun changement dans cette union, jusqu'à ce que la combustion lente en ait transformé une partie en acide sulfurique.

Tel est le premier apperçu des cours préliminaires de chimie qui ont eu lieu à l'école polytechnique, l'an 3. L'ouverture des cours annuels de cette même science s'est faite au mois de germinal de la même année, suivant le plan d'organisation de l'école.

Chimie des sels. Pag. 145.

La première division, la chimie des sels, a été enseignée par Vauquelin. Il a commencé par donner la définition de la chimie, par déterminer l'objet dont elle s'occupe, par décrire les moyens qu'elle emploie, l'analyse et la synthèse, par faire connoître le but qu'elle se propose et son utilité pour la société. La lumière et le calorique ont fait l'objet de deux séances, dans les-

quelles on a fait voir, par des exemples choisis, la manière générale d'agir de ces corps sur tous les autres, ainsi que l'analogie et la différence qu'ils présentent entr'eux. L'histoire et les propriétés de l'air ont succédé à celle du calorique; puis les propriétés générales de l'eau, la manière de reconnoître sa pureté, et de la rendre potable, lorsqu'elle est altérée par certains corps. C'est une partie de l'hygiène médicinale qui appartient spécialement à un genre de travail particulier, dont la Société de médecine s'occupe. Quoique l'examen des substances terreuses semble plus particulièrement appartenir à la division des minéraux, cependant, comme elles entrent dans la composition des sels terreux, Vauquelin a cru devoir en faire connoître les caractères généraux, afin qu'en parlant de leurs combinaisons, leurs propriétés particulières fussent mieux saisies.

Chimie des sels.

La deuxième division, la chimie végétale, enseignée par Chaussier, ayant pour objet de connoître, de rechercher la composition des végétaux, la nature de leurs produits, les modes de combinaison dont ils sont susceptibles, leurs propriétés, leur emploi dans les arts, il a fallu, pour parvenir à ce but, faire connoître d'abord les lois générales de la nature dans la composition des corps les plus simples, de ces corps qui ne sont soumis à d'autre force qu'à celle de l'attraction et de l'affinité, pour

Chimie végétale. Pag. 147.

s'élever ensuite à la considération des lois particulières qui déterminent la composition des corps organisés : aussi est-ce par l'exposition des principes généraux que ce cours de chimie végétale a commencé.

De la chimie végétale.

Beaucoup d'expériences faites dans chacun des laboratoires de cette division, sur les différentes substances végétales, et dont Chaussier donne les détails succints, en habituant les élèves au manuel des appareils, en exerçant également leur intelligence et leur dextérité, leur ont prouvé que dans l'analyse des végétaux, l'action du feu est un moyen infidèle, qu'elle détruit les combinaisons premières, et fournit à-peu-près les mêmes produits de substances primitivement si différentes.

Chimie minérale.
Pag. 149.
Préliminaires.

La troisième division, la chimie minérale, a été enseignée par Guyton. Avant de désassembler les matériaux d'un édifice pour en découvrir l'origine et en reconnoître les propriétés, il convient sans doute de considérer son ensemble, sa forme, son ancienneté, sa structure, ses dégradations. Mais il y a malheureusement sur ce sujet plus de conjectures que de faits, plus d'hypothèses que d'observations. C'est ce qu'a prouvé le savant professeur, en décrivant la géographie physique, qui est la première page de l'introduction à l'étude des fossiles.

Un coup-d'œil rapide, mais exact et bien dé-

terminé, jeté sur les différens changemens qu'a éprouvé la terre, tant à son extérieur que dans son intérieur, prépare à l'étude de l'histoire des minéraux, et supplée, en quelque sorte, aux vides nombreux de la science minéralogique. Le rapprochement de tous les faits connus sur ce sujet, mais dont la liaison nous échappe encore, peut seul fournir la base sur laquelle on peut asseoir solidement le systême de la géographie souterraine. — De chimie minérale.

Un second article préliminaire, et non moins important, traité par Guyton, c'est l'établissement et l'explication des règles et des procédés généraux d'analyse appliqués à la chimie minérale. Analyser en chimie, c'est séparer les parties intégrantes d'un composé, en déterminer la nature, en assigner les quantités respectives. Aussi une analyse bien faite est-elle toujours un travail précieux, quand il ne feroit qu'ajouter à la somme des variétés, ou même confirmer ce qui avoit déjà été annoncé; mais il devient une découverte toutes les fois qu'il indique une composition nouvelle ou une substance qui ne s'identifie avec aucune de celles précédemment connues par l'ensemble de ses propriétés. Ici Guyton fixe les précautions à observer pour procéder à une analyse, et les règles qu'il faut suivre pour la bien exécuter. Il en explique le sujet, l'objet; il en expose les procédés pour la préparation et la — De l'analyse.

De la chimie minérale.

détermination rigoureuse des quantités, et il fait voir que l'usage des poids docimastiques décimaux, abrège beaucoup de calculs. Il définit ce qu'on appelle instrumens d'analyse, dont les plus puissans sont les fluides gazeux, l'eau, les acides, les alcalis, les sels, les oxides, les combustibles, les terres, auxquels on ne peut maintenant se dispenser de joindre l'influence du calorique, quelquefois même de la lumière.

Les instrumens méchaniques, tels que les appareils, les vaisseaux et autres ustensiles, fixent l'attention du chimiste, ainsi que la balance du poids des produits qu'il emploie avec celui des ingrédiens et des déchets des matières mises en œuvre; ce qui forme le complément de l'analyse. On démontre que le dosage est, de toutes les opérations, celle qui exige le plus de sagacité dans les combinaisons, le plus de sûreté et de dextérité dans les manipulations, sur-tout quand on n'a à traiter que de petites quantités. C'est alors que les tables de composition des sels seront d'un grand secours, lorsqu'elles seront assez perfectionnées pour servir de base à des évaluations. La dernière qualité de l'analyse est ce qu'on appelle sa preuve, ou la reproduction d'un même composé avec les mêmes élémens.

Des terres.

L'étude de la chimie minérale seroit imparfaite

et infructueuse sans la connoissance de ces substances, auxquelles on a donné le nom de terres. Elles appellent naturellement, comme l'observe Guyton, les premiers regards de celui qui veut connoître à fond le système minéral. Pour prévenir un faux jugement qui pourroit avoir lieu alors sur ces terres, il a fait précéder ses démonstrations d'une exposition générale des propriétés caractéristiques de la silice, de l'alumine, de la chaux, de la magnésie et de la baryte, c'est-à-dire, des cinq terres qui seules, jusqu'à présent, peuvent être considérées comme terres simples et comme élémens chimiques. Il décrit cinq autres terres, la witherite, la strontiane, la zirconie, la corinde, et enfin l'australe, terres qui manifestent des propriétés telles, qu'il n'est pas permis de les confondre avec les cinq terres simples. Guyton a fait connoître et a apprécié les faits sur lesquels est fondée cette distinction, et sa conclusion est qu'il convient d'attendre que les analyses à ce sujet aient été répétées, avant de former de ces cinq dernières terres autant de classes nouvelles.

De la chimie minérale.

Dans le nombre des expériences qui ont été choisies pour établir les principes généraux dont il vient d'être question, il en est deux dont Guyton consigne les résultats dans le prospectus de son cours annuel de chimie minérale. La première a

De la chimie minérale.

pour objet la dissolution de la silice, à l'aide d'une très-grande chaleur par l'eau, chargée de moins d'un dix-millième de soude caustique. On a tenté la vérification de ce fait, en opérant dans le digesteur de Papin. La silice n'a pas été attaquée, quoique la vapeur ait été poussée au point de soulever un obturateur chargé de 17 kilogrammes. On n'a pas cru devoir recommencer l'opération à une chaleur plus forte, avant d'avoir bien calculé l'effort que la matière du vaisseau peut supporter. Ainsi, aucun résultat direct relatif à cette première expérience.

La seconde a eu lieu sur la baryte, dont on a tenté la réduction en état de métal, d'après l'annonce qu'en avoit faite Martinenghi, dans le journal des Mines, de pluviôse an 3. Il faut voir à l'article dont nous donnons l'extrait, les détails de cette expérience curieuse, de laquelle est résulté un globule assez bien formé, de couleur noire, ne faisant aucune impression sur l'aiguille aimantée, offrant une sorte d'éclat métallique, lorsqu'on le racloit avec un couteau; mais il s'en faut beaucoup, comme le remarque Guyton, que ce soit là une métallisation.

La suite à l'ordinaire prochain.

EXTRAIT

Du discours prononcé par FOURCROY, *lors de sa réception dans la Société des Pharmaciens de Paris.* chez Quillau, rue du Fouare, in-8. 42 pages.

« Prouver que la Pharmacie est la véritable origine de la chimie; que celle-ci doit ses premières » connoissances exactes à la préparation des médi- » camens; que devenue plus vaste, la chimie ne » s'est séparée de la pharmacie qu'en apparence et » qu'elle y est toujours resté attachée; que les » progrès de l'une sont irrévocablement et récipro- » quement inséparables des progrès de l'autre..... » Tel est le sujet d'un discours dans lequel Fourcroy a réuni l'intérêt du détail au charme de l'expression. Il y donne le premier dessein d'un plan de travail qui a pour but la liaison de toutes les vérités chimiques et pharmaceutiques. « Le nombre des tra- » vailleurs, dit-il, ne sauroit être trop considérable: » l'achèvement du projet ne pourra être que l'ou- » vrage du tems et d'une collection nombreuse d'in- » dividus habiles. C'est un tableau où l'un doit faire » le ciel, l'autre le païsage lointain; celui-ci les » fleurs, celui-là l'architecture; tel les figures nues, » tel autre les draperies; tel autre encore les ani- » maux : et il aura même cet avantage sur l'art d'Ap- » pelle, que loin d'y trouver cette diversité, souvent

» choquante et discordante de forme, de matière,
» de coloris, qui s'apperçoit toujours dans les ta-
» bleaux de plusieurs mains, *plus il y aura eu de co-*
» *opérateurs, et plus on y remarquera d'ensemble et d'u-*
» *niformité.*

Persuadé que les découvertes chimiques ont presque toujours été autant de produits de l'art d'extraire et de préparer les médicamens, de disposer et d'approprier les substances naturelles au soulagement et à la guérison des maladies; l'orateur invite ses nouveaux collègues à reconnoître la chimie comme inséparable de la pharmacie, s'allumant véritablement au feu de ses fourneaux et vivant en quelque sorte, toute entière, du fond de ses expériences comme de la richesse de ses conceptions. Après avoir donné l'apperçu rapide des monumens que nous ont laissé les Egyptiens, les Grecs, les Latins et les Arabes, sur l'origine et les progrès de la chimie ramenée à chaque pas dans les laboratoires de pharmacie; et pour démontrer de mieux en mieux la connexion de ces deux sciences, il en appelle à l'immensité des travaux qui ont illustré les pharmaciens de Paris, depuis les Lefevre et les Glazer jusqu'aux Rouelle; et pour des tems plus modernes, il regrette qu'à la suite de Scheele et de Bergman, à côté de plusieurs autres noms étrangers, il lui soit interdit de désigner ceux de son auditoire qui honorent leur art comme

la

la France, et que le monde savant compte encore parmi les chimistes les plus distingués.

« Avons-nous à craindre que la pharmacie cesse » jamais d'être liée à la chimie? non : si les faits » nous manquoient pour dissiper nos craintes, le rai- » sonnement n'auroit-il pas suffi pour les empêcher » de renaître? En effet, comment traiter presque » toutes les substances de la nature, emprunter de » tous les règnes leurs productions, les purifier, » les extraire, les mêlanger, les combiner, les al- » térer de toutes les manières, créer sans cesse de » nouveaux produits, faire agir, entre une foule » de corps, cette force d'attractions électives que » la nature y a placée, sans observer ses loix, sans » voir les changemens qu'ils éprouvent, sans ré- » fléchir sur les phénomènes qu'ils présentent, sans » s'élever à la connoissance des causes auxquelles » ils sont dûs, sans enfin devenir chimistes? »

Fourcroy ne se dissimule pas les bizarres préventions que certains pharmaciens ont tenté d'élever contre la chimie, dès l'instant que prenant un vol plus hardi et passant de l'art de préparer des médicamens à la mission sublime d'expliquer les plus grands phénomènes de la nature, elle a paru abandonner sa première origine pour se confondre avec la physique. Parce que la chimie devenoit ainsi plus applicable à toutes les branches de l'étude de la na-

ture, n'a-t-on pas osé dire qu'elle cessoit d'être aussi nécessaire à la pharmacie, qu'elle en négligeoit les opérations, qu'elle détournoit de ses pratiques spéciales, de son manuel particulier, ceux qui s'y adonnoient; en un mot, qu'elle nuisoit à ses progrès, à son apprentissage? Le même préjugé, la même erreur ont fait un tort irréparable à la médecine. Les progrès de cette science seroient nuls, si le médecin, à l'exemple d'Hippocrate, ne mettoit sans cesse à contribution toutes les parties de la science de la nature, et même la géométrie et la méchanique. N'a-t-on pas blâmé les longues études de cabinet, les recherches minutieuses, les dissections soignées, les expériences exactes? N'a-t-on pas voulu créer des médecins sans tant de soins et de peine, et abandonner ainsi l'art de guérir au torrent débordé de l'empyrisme aveugle et de la médiocrité routinière?

Il est aisé de faire accroire aux hommes qu'on est médecin sans avoir étudié les sciences physiques, mais il est impossible d'être pharmacien sans être chimiste, puisque la plus simple opération pharmaceutique, l'exécution de la plus mauvaise formule, nécessitent des observations chimiques. « Allons cependant plus loin, continue l'orateur, » ne soyons pas seulement chimistes malgré nous » et Minerve...... prouvons qu'aucun art ne peut » tirer plus de secours de la chimie et se perfectionner

» davantage par son propre avancement, que celui
» de la préparation des médicamens. »

Ici le discours roule sur l'appropriation nécessaire à une foule de corps qui exercent leur action sur le nôtre. Nombre de procédés, applicables à ce but, appartiennent sur-tout aux nouvelles découvertes de la chimie pneumatique, dont un apperçu rapide donne lieu de rappeller les noms de plusieurs célèbres artistes, à qui la science doit ses progrès.

Mais l'avancement simultané de la chimie et de la pharmacie, joint à la liaison de plus en plus étroite de leurs travaux mutuels, paroit au citoyen Fourcroy devoir dépendre à l'avenir d'une marche continue d'observations à laquelle il invite ses nouveaux collègues. Il leur conseille de ne négliger aucune des occasions qui se présentent à chaque instant dans les manipulations pharmaceutiques, d'étudier les phénomènes chimiques qui les accompagnent ou qui les suivent; de tenir avec une scrupuleuse exactitude des notes sur ces phénomènes, de les inscrire avec ordre sur des registres, de se former, en un mot, un journal fidèle de toutes leurs opérations. « Que de choses importantes, que de
» résultats utiles obtenus par chacun de vous, ne
» sont-ils pas perdus pour la science, parce que
» vous ne les avez pas inscrits! combien n'en trouve-

» t-on pas dans les entretiens que nous avons en-
» semble sur les procédés de l'art, qui, rapprochés
» les uns des autres et comparés, auroient con-
» tribué si efficacement au progrès de la chimie !
» Voulez-vous, ajoute-t-il, rendre profitables
» toutes ces observations encore incohérentes et
» inordonnées ; voulez-vous concourir tous à l'a-
» vancement de la chimie et de la pharmacie ?
» Réunissez tous ces rayons épars, confondez tous
» ces ruisseaux égarés, communiquez réciproque-
» ment vos connoissances particulières, que cet
» échange fraternel de lumières se fasse entre vous
» par écrit, à des jours convenus, etc. » Enfin
aux nombreux avantages que Fourcroy se pro-
met d'un tel commerce de lumières, il n'oublie point
d'ajouter les progrès assurés d'une industrie lu-
crative.

« Vouloir fortement, dit-il, est la première, la
» seule condition essentielle au succès d'une pa-
» reille entreprise, lorsque, d'ailleurs, les moyens
» d'exécution ne dépendent que de l'harmonie dans
» la marche qu'il faut tenir, et de l'uniformité dans
» les pas qu'il faut faire. Bientôt vos efforts rece-
» vront le prix dont ils seront dignes. Les sciences
» naturelles cultivées, comme elles doivent l'être,
» par des hommes dont les pensées et les occupa-
» tions roulent sans cesse sur les productions de la

» nature, prendront plus d'accroissement par les
» travaux pharmaceutiques ; une noble émulation,
» s'emparera de tous les esprits ; la somme de toutes
» les observations particulières, de toutes les re-
» cherches individuelles réunies, formera un fais-
» ceau de nouvelles lumières qui accéléreront les
» progrès de l'art ; vos concitoyens profiteront sans
» cesse des fruits de vos veilles, et vous paieront
» en reconnoissance et en estime ce que vous aurez
» fait pour leur bonheur ; les étrangers vous offri-
» ront le même tribut ; la fortune même, qu'on
» ne doit voir ici que comme un moyen de favo-
» riser les projets scientifiques, couronnera ces
» heureux succès, et vous aurez tout-à-la-fois bien
» mérité de l'art, de votre patrie et de l'humanité
» entière. »

TABLEAU

SYNOPTIQUE DES MUSCLES DE L'HOMME, *suivant la classification et la nomenclature méthodique du professeur* CHAUSSIER. *Paris, Barrois jeune ; an 5-1797, in-4, 111 pages.*

SYSTÊME MÉTHODIQUE *de nomenclature et de classification des muscles du corps humain, par* C. L. DUMAS. *Montpellier, an 5-1797, in-4, 227 pag.*

Ces deux ouvrages écrits sur la même matière exigent un examen comparé. Celui de CHAUSSIER

a été précédé, il y a huit ans, d'une exposition des muscles (*Dijon*, 1789, in-8); par laquelle il a pris date d'un travail ingénieux et utile, qu'il reproduit aujourd'hui avec des additions.

La méthode de Chaussier est précise et facile : il indique d'abord deux ordres de muscles, ceux du tronc et ceux des membres. Ces ordres se divisent naturellement en sections, adaptées à-peu-près aux diverses régions du cadavre ou du modèle, admises de concert entre les peintres et les anatomistes. Quelques sections se sous-divisent en plusieurs articles suivant les détails particuliers à certains organes. On parcourt ces distributions sans difficulté : l'auteur a fait un choix raisonnable de mots anciens à conserver : ils servent de modèles à de nouvelles dénominations qui se rapprochent des mêmes sources, et par-tout les yeux et la mémoire se reposent sur des expressions et des surfaces comprises dans de justes limites.

DUMAS n'a pas cru devoir adopter les régions circonscrites par Chaussier : celui-ci s'étoit conformé aux méthodes d'Albinus et de Sabatier; l'autre trouve que la marche de ces anatomistes a quelque chose de défectueux. Leurs divisions, suivant lui, ne sont pas toujours bien tranchées; le partage et le nombre des muscles y sont trop inégaux. Dumas expose quarante-sept régions de mus-

cles, dont la moitié au moins étant double, le tout s'élève à plus de soixante-douze divisions, au lieu des vingt-neuf ou trente régions décrites par Albinus, et des seize sections de Chaussier.

Il nous suffit d'avoir mis les deux ouvrages en parallèle sur le premier objet de leur plan, quant à la distribution des grouppes musculaires, pour que l'on reconnoisse que Chaussier qui a l'antériorité du travail et de son exécution, a su, conséquemment aux vrais principes de l'enseignement, se mettre à la portée des élèves qu'il ne faut jamais rebuter par de trop longues énumérations.

Le second objet de la nouvelle myographie consiste, comme nous l'avons déjà dit, à avoir changé la plupart des anciens noms des muscles, afin de désigner ces organes moteurs par d'autres mots dérivés de leurs principales attaches. Suivant le tableau synoptique de Chaussier, chaque dénomination doit être la description abrégée du muscle; elle retrace à l'esprit une image claire et précise, et en exprimant les deux points d'attache opposés, elle rappelle en même tems ce qu'il importe le plus de ne pas oublier, la disposition essentielle, la direction, et l'action principale.

Le même auteur ajoute en faveur des commençans, que, soit dans la dissection des muscles, soit dans l'examen de leur action, on doit se rappeller

en général qu'ils *s'implantent tous d'une partie à l'autre;* quelquefois leurs points d'attache sont très-multipliés et à des parties différentes. Mais il en est toujours deux principaux; l'un est fixe, tandis que l'autre est mobile et entraîné par la contraction musculaire : aussi les anatomistes démontrent-ils le premier sous le nom de principe, origine, ou point fixe, et ils nomment le second, insertion, terminaison, ou point mobile.

En conséquence Chaussier compose pour l'ordinaire les dénominations de deux termes, dont l'antécédent répond toujours au point d'attache qui est le plus souvent fixe; malgré que dans certaines attitudes, il puisse, par une disposition alternative, devenir réciproquement point mobile. L'essentiel est ici de se borner généralement à deux radicaux, afin de créer une langue simple, facile, et suffisamment exacte, conformément à ce que Linné a fait pour la botanique, et aux données de la nomenclature chimique.

Cependant Dumas pense qu'il faut, pour mieux saisir l'étendue, la figure, et la position de chaque muscle, composer leurs noms de toutes leurs attaches. Il cite le muscle *costo-abdominal* de Chaussier, ou grand oblique du bas-ventre qu'il nomme *ilio-pubi-costo-abdominal ;* de même le petit oblique est appellé par Dumas, *ilio-lombo-costi-abdominal*; et

par Chaussier simplement *ilio-abdominal.* Le transverse que celui-ci nomme *lombo-abdominal*, paroît à celui-là devoir être nommé *lombo-ili-abdominal*, etc.

Il n'est sorte de raisons spécieuses dont Dumas ne cherche à étayer son langage : mais il avoue qu'en se déterminant à former une nomenclature plus composée, il lui a fallu *employer de longues phrases, choquer l'oreille par la dureté de certains sons et sacrifier l'élégance à l'exactitude du langage.* Cet aveu nous suffit pour adopter de préférence l'exposition et les motifs de Chaussier, dont il eût été convenable que Dumas, dans sa classification, eût transcrit en entier la nomenclature, afin de mettre le lecteur en état de mieux juger de l'innovation.

Lorsqu'il s'agit de changer les mots surannés ou défectueux d'une science, outre qu'il faut respecter scrupuleusement ce qui convient à tous les styles, savoir, la pureté, la clarté et la variété, est-il moins indispensable de faire encore attention à l'idiôme et au génie des autres langues qui auront à s'emparer de la nomenclature projettée? On doit s'attendre, par exemple, à voir incessamment transporter dans le vocabulaire de la langue latine le nouveau dictionnaire d'anatomie aussi facilement, aussi naturellement qu'on y a placé ceux de chimie et de botanique; cette dernière science y ayant d'ailleurs puisé son propre fond avec des habitudes si intimes,

qu'elle est affiliée au latin, sans pouvoir en quelque sorte s'allier avec d'autres idiômes.

Mais pour que le langage anatomique si correctement parlé sous la plume de Celse et de Riolan, puisse encore s'enrichir des mots nouveaux qu'exige une méthode d'enseignement perfectionnée, on doit bien se garder de surcharger ces mots d'un nombre excessif de radicaux et de syllabes, absolument contraire à l'harmonie et au génie soit du latin, soit du français.

Dans toutes les règles de la saine dialectique, un objet ne demande à être considéré, d'un premier point de vue, que sous peu de rapports principaux; et plus cet examen doit se répéter, plus il est besoin de resserrer l'horizon. L'autorité de Condillac invoquée par Dumas, prouve sans doute que les mots sont susceptibles d'analyse comme les idées, et que l'art de raisonner doit se réduire à une langue bien faite. Mais suivant le même philosophe et d'accord avec les principes de la grammaire universelle, les mots ne sont que des synthèses, et c'est ainsi que les ont compris, imaginés, et créés les bons nomenclateurs de botanique et de chimie dont Chaussier a suivi les traces.

Or les mots, qui ne rappellent par leurs racines qu'un petit nombre d'idées claires, deviennent des moyens, des instrumens faciles *d'analyse et de rai-*

sonnement, qui ne sont, à leur tour, autre chose que L'ÉTUDE à laquelle il faut renvoyer les recherches de détail sans vouloir toujours les comprimer dans des termes trop composés, dont l'usage doit être rare, en raison de leur longueur, et de leur dureté. Enfin la précision synthétique des langues, seule compatible avec leur meilleure construction, n'est-elle pas bien remarquable dans les mots grecs, qui généralement n'ont guères plus de deux radicaux, ou idées primordiales? n'est-elle pas également respectée dans les mots les plus composés des langues modernes, notamment de la langue angloise; et permet-elle plus au françois qu'au latin, de multiplier et d'allonger à l'excès les expressions *polysyllabiques?*

Telle est certainement la doctrine admise pour tout projet de nouvelle langue technique; et quoiqu'il en résulte des inductions critiques applicables au systême de nomenclature et de classification des muscles, publié par Dumas, nous sommes persuadés que son livre est fort utile à réunir à ceux de Chaussier dans les mains des gens de l'art. De même que le tableau synoptique de ce dernier est joint à un excellent mémoire sur les variétés des muscles, l'ouvrage de Dumas contient des discours très-philosophiques sur des généralités préliminaires à sa méthode et à des tableaux descriptifs, où les

élèves ne peuvent apprendre nulle part avec plus de clarté, d'exactitude et de précision tout ce qui concerne la situation, la direction, la composition, la figure, les connexions et les usages de chaque muscle.

Au reste, Dumas promet *de ne se point refuser à convenir des imperfections qu'on pourra relever dans son travail* qui, comme tout ce que l'auteur a fait jusqu'ici, devance le mérite de l'âge, et *à profiter des lumières qui lui seront communiquées.* Nous osons donc lui proposer, 1°. d'insérer dans une prochaine édition la synonymie de Chaussier tirée du *tableau synoptique*; 2°. de supprimer de son livre une censure amère contre Vicq-d'Azyr, touchant le grand et bel ouvrage commencé sur le cerveau, ouvrage qu'une mort prématurée n'a pas permis d'achever, et que la postérité ne pardonneroit pas à Dumas d'avoir déprisé sans motif. (ROUSSILLE.)

SOCIÉTÉS DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE.

SUITE *de l'annonce des ouvrages manuscrits parvenus à la* SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

112. Vues générales sur un cours d'hygiène. C. B. REVOLAT, médecin à l'armée d'Italie.

113. Rapport d'une observation sur une chûte de matrice communiquée à la Société par BARDOL;

ou, Mémoire sur les renversemens de matrice à la suite des polypes utérins, et sur les opérations qui ont été pratiquées à cet organe. BAUDELOCQUE aîné.

114. Observation sur une maladie du tibia, qui a nécessité l'amputation de la jambe. D. P. FILLEAU, chirurgien à Etampes.

115. Observation sur un accouchement laborieux. CASAUBON.

116. Observation sur une hernie congénitale, accompagnée de circonstances particulières. LARREY.

117. Description d'un hermaphrodite. GIRAUD.

118. Mémoire sur l'écartement des os du bassin. PIET.

119. Mémoire sur les tumeurs limphatiques enkistées, dites mélicéris, athérôme et stéatôme, dans lequel on propose un nouveau moyen curatif. GOUPIL, chirurgien à Nemours.

120. Observation sur une superfétation à cinq mois d'intervalle du premier au second accouchement. J. LAUDUN, médecin à Arles sur Rhône.

La même. L. BRET, médecin à Arles.

121. Funestes effets de la gale répercutée. TARBÈS, à Toulouse.

122. Vomissement de sang, à la suite de déchirures à l'estomac faites par un os avalé. — Suivi de la mort du sujet. RÉVOLAT, médecin à l'armée d'Italie.

123. Observations sur une anasarque exanthémateuse compliquée d'ascite. = Sur un hépatitis aigu, suite d'un hépatitis chronique. — Sur une hydropisie de poitrine. CAUDEIRON, médecin de la marine, à Toulon.

124. Observation et réflexions sur la guérison d'une fracture, dans laquelle la formation du cal a été empêchée par le vice vénérien. FAGÈS.

125. Observations météorologiques, d'Histoire naturelle et de Médecine. Trim. de germ. BARDOL.

126. Notice sur les propriétés des eaux minérales de Rouillé, département de la Sarthe, et de quelques autres eaux minérales voisines. GENDRON, médecin à la Chartre.

127. Observation sur la terminaison heureuse du rachitis avec les bains froids. MONNE, chirurgien en chef de l'hospice civil de Dax.

JOURNAL

De la SOCIÉTÉ DES PHARMACIENS DE PARIS ; *ou, Recueil de découvertes et d'observations sur la Pharmacologie.*

PROSPECTUS.

L'assemblée générale de la Société a, par un de ses arrêtés, confié la rédaction de ce journal au citoyen Fourcroy, de l'Institut national, l'un de ses membres, auquel ont été adjoints les citoyens Demachy et Bouillon-Lagrange.

La pharmacie étant fondée sur l'histoire naturelle et la chimie, cet ouvrage embrassera tout ce qui tient à la connoissance parfaite des médicamens ou à la pharmacologie, et le plan en sera divisé ainsi qu'il suit :

1°. La minéralogie, la botanique et la zoologie.

2°. Les substances naturelles qui fournissent des drogues, leur origine et les caractères distinctifs qui leur appartiennent.

3°. La description spécifique des substances médicamenteuses. On aura le plus grand soin d'employer la méthode et le langage des naturalistes dans ces descriptions, sur-tout lorsqu'il s'agira de substances nouvellement connues ou proposées comme médicamens.

4°. La description des drogues fausses, sophistiquées, les altérations, les avaries, les changemens que les drogues peuvent éprouver.

5°. Après ces quatre premiers titres, relatifs à l'histoire naturelle, on s'occupera de la récolte et de la conservation des médicamens.

6°. De la préparation des drogues, de l'exsiccation, de la pulvérisation, etc.

7°. Des découvertes relatives à la pharmacie, faites à l'aide de la chimie, avec laquelle elle est intimement liée.

8°. De l'analyse des remèdes chimiques nouveaux, ou peu connus.

9 : Des changemens qu'éprouvent naturellement les composés chimiques, et des causes auxquelles on doit les attribuer.

10°. On donnera une notice des remèdes secrets, de leur nature et de leur composition. On sent l'importance de cet objet, quand on réfléchit aux maux que causent à la société les distributeurs de remèdes secrets.

11°. L'analyse des eaux minérales nouvelles, de celles qui sont encore mal connues, et l'art de les imiter.

12°. Les compositions galéniques, avec la note des changemens qu'il convient d'y apporter.

13°. L'examen des prescriptions magistrales, l'art de rédiger et exécuter les formules extemporannées.

14°. L'annonce des ouvrages nouveaux, et les dissertations particulières publiées en France et en pays étrangers, sur toutes les branches de la pharmacologie.

Les matériaux de cet ouvrage seront le fruit des travaux de tous les pharmaciens de Paris qui composent la Société, et de tous les chimistes qui y sont associés.

Il paroîtra tous les quinze jours, à compter du 15 prairial prochain, une feuille in-4°. à deux colonnes.

L'abonnement

L'abonnement sera de 6 liv. par an pour Paris; et de 7 liv. 10 sous pour les départemens.

On souscrira chez le C. TRUSSON, directeur de la Société, rue et montagne Sainte-Geneviève, n°. 71. Les lettres et l'argent seront envoyés franc de port.

Les mémoires, observations et notices seront adressés, franc de port, au citoyen Bouillon-Lagrange, secrétaire de la Société et rédacteur adjoint, à l'école de pharmacie, rue de l'Arbalêtre, fauxbourg Saint-Marcel.

VUES GÉNÉRALES *sur les cours d'instruction, dans les hôpitaux militaires. Paris, de l'imprimerie de la république, in-8. 92 pages.*

Cette dissertation lue, comme discours inaugural, par l'un des inspecteurs généraux du service de santé des armées à l'ouverture de l'école clinique de l'hôpital militaire de Paris, le premier brumaire, an 5, a fourni aux citoyens Demachy, Ant. Dubois et Bourdois, la matière d'un rapport détaillé, dont les bornes du recueil périodique ne permettent que d'extraire une notice.

Les inspecteurs généraux ont tracé le tableau analytique de tous les travaux auxquels sont spécialement appellés les officiers de santé militaires. D'un côté ils offrent aux professeurs une vraie

méthode normale, propre à la distribution, aux divers sujets et aux développemens des leçons; de l'autre, ils prescrivent aux élèves les devoirs qu'ils ont à remplir, conformément au plan d'études et aux objets déterminés qui concernent le service; de sorte que les études étant communes et les mêmes pour tous, l'exercice de la médecine et celui de la chirurgie restent cependant divisés et séparés, sur-tout dans les hôpitaux, comme celui de la pharmacie à raison de l'âge des praticiens, de leur aptitude particulière à une branche plutôt qu'à l'autre, et de l'exigence d'un service distributivement assigné à chacun et plus régulier.

Tel est l'esprit d'un ouvrage profondément raisonné sur toutes les parties d'enseignement à traiter dans les nouvelles écoles des hôpitaux militaires: c'est un livre clair et concis, également nécessaire aux maîtres et aux disciples : ils ne doivent cesser de le consulter à chaque pas de leur carrière, afin de la parcourir dans une direction plus rapide et mieux assurée. Aussi les auteurs ont-ils cherché un but bien important à l'utilité publique et qu'ils n'ont pas manqué d'atteindre, savoir : celui de compléter en trois ans, une instruction méthodique et féconde; laquelle, sans ces conditions, exigeroit un bien plus long espace de tems; et leur projet d'institution se réduit à trois principaux cours répétés chaque année.

1°. L'anatomie physiologique et pathologique: 2°. L'histoire naturelle chimique et pharmaceutique; 3°. Les deux cliniques externe et interne : les leçons de ces deux sciences fondamentales doivent se donner dans toutes les salles de la part des médecins et chirurgiens, qui se réunissent ensuite, sur le même objet, à des conférences auxquelles assistent les élèves.

Les inspecteurs généraux n'ont point négligé de s'occuper de l'instruction spécialement nécessaire aux infirmiers, à l'effet d'assurer de plus en plus les succès dont on est redevable à leur intelligence et à leur fidélité.

Quoique tous les résultats de ce plan d'enseignement destiné aux écoles spéciales du service de santé des armées, doivent être particulièrement appliqués à la conservation *d'une seule classe d'hommes, et tendre à ajouter, à ce qui s'apprend dans les grandes écoles, tout ce qui peut et doit former un médecin, un chirurgien et un pharmacien militaires;* par cela même les vues générales que nous annonçons deviennent d'une utilité plus étendue à quiconque professe ou étudie l'art de guérir; dès que l'on peut déduire du même plan, des conséquences toujours applicables à d'autres classes de la société, et y méditer les principes de la science d'Hippocrate et de Celse, dégagée de tous hors-d'œuvres systématiques, ren-

due à sa pureté native, et fondée sur les véritables connoissances physiques, et sur la saine observation.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

La Société tiendra sa 1re. SÉANCE PUBLIQUE le vingt-sept prairial, à cinq heures du soir, dans la grand'salle du Lycée des arts.

LIBRAIRIE.

Médecine. CONSIDÉRATIONS cliniques sur les rechûtes dans les maladies. Par Cl. BALME, médecin au Puy, département de la Haute-Loire. Au Puy, de l'imprimerie de J. A. Crespy, rue du Collège, an 5 de la république, 200 pages in-12.

TRACTATIO de miliarium origine, progressu, naturâ et curatione. C'est-à-dire, traité sur l'origine, les progrès, la nature et le traitement de la miliaire. Par Charles ALLIONI, professeur de médecine et de botanique à Turin. Seconde édition, augmentée de notes et additions, 200 pages in-8°.; à Turin, de l'imprimerie de Jacques Fea. M. DCC. XCII.



Iʳᵉ. SÉANCE PUBLIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Tenue le 27 prairial, an V.=15 juin 1797.

Discours prononcé par SABATIER, président.

Sur la réunion des branches de la médecine.

Ce n'est pas la première fois que les personnes qui s'occupent de l'art de guérir viennent entretenir le public du produit de leurs travaux. Deux compagnies savantes établies par l'ancien gouvernement, ont joui long-tems de cet avantage. La première, instituée en 1731, n'a cessé de s'occuper des recherches utiles, qui ont été publiées dans une suite de volumes; dont les cinq premiers renferment les mémoires que ses membres lui ont communiqués; et les autres contiennent ceux qui ont mérité les prix qu'elle étoit dans l'usage de distribuer. La seconde formée beaucoup plus tard, s'occupoit avec une grande activité, des moyens de perfectionner la médecine; et elle avoit déjà fait imprimer sept volumes de ses mémoires, lorsqu'elle a été arrêtée à l'entrée de la carrière qu'elle se proposoit de parcourir. Toutes deux ont suivi la même marche. Persuadées que l'art de guérir ne peut faire des progrès solides qu'autant que les principes en sont appuyés sur des faits, elles en soumettoient toutes les parties à un examen qui avoit l'observation pour base. Chacune d'elles, destinée à cultiver

PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

SÉDILLOT jeune, Secrétaire-général.

Lu à la première Séance publique.

Précis historique de la Société.

Les sciences environnent l'homme de mille jouissances; elles lui présentent sans cesse des richesses qui semblent n'être amassées que pour lui; elles adoucissent ses mœurs; elles servent à ses besoins et à sa conservation : mais il en est une sur-tout qui mérite son respect et sa reconnoissance, c'est celle qui, tendant une main secourable à l'humanité souffrante, rappelle l'espérance dans l'ame abattue, verse le baume consolateur sur les plaies, adoucit les angoisses de la douleur, écarte la maladie, et arrache si souvent les victimes à la mort. Aussi la médecine a-t-elle été, chez tous les peuples éclairés, un objet de vénération publique. Presque partout unie au culte divin ; élevée souvent même jusqu'aux honneurs de la divinité, elle a été longtems en Egypte liée à la puissance souveraine. De-là cet adage si connu : *medicus non es, rex non eris.*

Que ne m'est-il permis de dérober à l'histoire le souvenir de ces momens désastreux, où une main impie et barbare a brisé en France les autels consacrés au culte de la médecine ! Ils ont disparu ces corps dont l'antique célébrité attestoit les longs

succès; et cette Société illustre qui, par d'infatigables travaux, a si rapidement perfectionné plusieurs parties de la médecine, et imprimé dans les ames le souvenir douloureux de sa trop courte existence; et cette académie fameuse, qui a fait faire à la chirurgie française des progrès qui ont étonné l'Europe. Hé! dans quel tems l'anarchie promenoit-elle ainsi sa faulx dévastatrice sur le patrimoine de l'humanité? dans quel tems renversoit-on ces établissemens qui rendoient toutes les nations tributaires de la France; dispersoit-on les savans qui en étoient l'honneur; envahissoit-on les dotations et autres fonds destinés à leur entretien, ainsi qu'aux progrès et à l'illustration de l'art? C'est lorsque douze cent mille combattans, bravant le fer ennemi, la rigueur des saisons et des climats, réclamoient sur toutes nos frontières les secours d'un art, qui sait opposer une digue puissante aux sources de la vie prêtes à s'échapper.

Précis historique de la Société.

Cependant isolés, privés de ce commerce réciproque de lumières, qui seul a formé la médecine et seul peut en étendre le domaine, les membres de ces diverses associations gémissoient. La communication avec les savans étrangers étoit interrompue par une guerre presque générale. Les journaux de médecine, de chirurgie, de chimie avoient cessé. Louis, Vicq-d'Azyr n'avoient

Précis historique de la Société.

point survécu. Apparemment que leur existence, comme leur gloire, étoit liée à l'existence et à la gloire de ces compagnies illustres dont ils furent l'ornement.

La médecine en France alloit retomber dans la barbarie ; mais ces grands hommes avoient laissé des contemporains, des collaborateurs dignes d'eux. Il ne falloit que les rallier sous l'égide d'une constitution qui venoit de s'élever sur les ruines de l'anarchie; il falloit même profiter de la dissolution générale, pour rattacher toutes les branches de la médecine humaine et vétérinaire au même tronc; il falloit que la chirurgie française, si honorée chez tous les peuples, ne fût plus subordonnée ; il falloit que la chimie, qui a répandu tant d'éclat sur les arts, ne fût plus isolée de la médecine, dont elle est la compagne nécessaire ; il falloit que la pharmacie, l'histoire naturelle et la physique concourussent activement au perfectionnement de l'art, au soulagement et à la conservation de l'espèce humaine.

Ce plan fut presqu'aussi-tôt exécuté que conçu : il étoit utile, il trouva grand nombre de partisans. Dans ce dessein, plusieurs membres des anciennes corporations se réunirent pour rédiger de concert des réglemens qui sont aujourd'hui la chartre de la Société de médecine de Paris.

Ces premiers membres n'ignoroient pas combien peu il existe de ces génies privilégiés, capables de suivre avec un égal succès toutes les parties d'un art aussi vaste; mais ils savoient que, justement divisés dans son exercice, l'art de guérir ne pouvoit l'être également, ni dans son étude, ni dans la fixation de ses préceptes, à cause de l'intime connexion de ses diverses branches. Ils savoient aussi que le concours, que l'*amalgame* pour ainsi dire, de toutes les connoissances médicales, chirurgicales, chimiques, pharmaceutiques et autres, pouvoit seul donner à la science cette richesse d'ensemble et de perfection dont elle est susceptible.

Précis historique de la Société.

Ce fut le 2 germinal de l'an IV (le 22 mars 1796), que la Société se forma sous le titre de SOCIÉTÉ DE SANTÉ DE PARIS. Deux raisons firent d'abord adopter ce titre. D'une part, le vocabulaire révolutionnaire n'avoit pas encore cessé d'altérer la pureté du langage français, et c'étoit par les expressions impropres d'*officiers de santé* et *d'écoles de santé*, qu'on désignoit alors les hommes qui cultivoient une partie quelconque de l'art de guérir, et les écoles destinées à l'enseignement de cette science. D'une autre part, depuis long-tems en France le mot *médecine* étoit exclusivement consacré à spécifier une seule des parties de l'art : il ne parut pas propre à qualifier une Société formée de la réunion de toutes ses branches.

Précis historique de la Société.

Cependant qu'il me soit permis d'intervertir ici l'ordre chronologique de l'histoire de la Société, pour faire connoître, par une courte digression, les motifs qui lui ont fait prendre depuis le titre de Société de Médecine. Les expressions de *médecins* et de *médecine* étoient les seules connues au trente-septième siècle, c'est-à-dire, au tems où Hérophile et Érasistrate florissoient en Égypte, parce que cette profession avoit été exercée jusqu'alors dans toutes ses dépendances par une seule et même personne. A cette époque la médecine fut partagée en trois branches, en diététique, en pharmaceutique et en chirurgique. Ceux qui cultivèrent la première se nommèrent médecins diététistes, parce qu'ils employoient plus fréquemment la diète; les seconds s'appellèrent médecins pharmaciens, médecins des plaies, *vulnerarii medici*, parce qu'ils guérissoient plus particulièrement avec les médicamens tant internes qu'externes; les troisièmes se nommèrent médecins-chirurgiens, médecins opérans de la main, parce qu'ils guérissoient par le secours des opérations. En un mot, tous ceux qui s'occupoient de guérir s'appelloient *médecins*, et la science qu'ils cultivoient, s'appelloit *médecine*. Chez les grecs, le lieu où les chirurgiens et les pharmaciens opéroient, ou pansoient leurs malades, se nommoit ἰατρεῖα *médecine*, du mot ἰατρὸς *médecin*. Une

expression aussi pure, et consacrée par les peuples de la plus haute antiquité, pour désigner l'art de guérir dans toutes ses dépendances, devoit naturellement être adoptée par une Société qui cultive toutes les branches de l'art. Aussi dans sa séance du 27 pluviôse an 5, (15 février 1797), la Société prit-elle le titre de SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Précis historique de la Société.

La Société n'a enlevé à la science les premiers instans de sa formation, que pour fixer sa marche et assurer ses succès. Se donner une existence légale, pourvoir à ses dépenses, se mettre en état d'entreprendre d'utiles travaux en s'associant des hommes recommandables dans les diverses parties de l'art; telle étoit la tâche qu'avoit à remplir la Société naissante, tel fut le but qu'atteignirent bientôt ses premiers membres.

Le chemin du savoir n'est pas celui de la fortune : et c'est à l'estime de leurs semblables que visent particulièrement ceux qui se consacrent à l'étude et à l'exercice de la plus pénible, comme de la plus honorable des professions. Mais il existe pour les hommes qui parcourent cette carrière avec distinction, un sentiment plus puissant que tout autre, c'est ce besoin impérieux de communication qu'enfante l'amour de leur art. Pour le satisfaire, et subvenir aux frais de la nouvelle asso-

Précis historique de la Société.

ciation, les premiers membres mirent en commun ce qu'ils purent enlever à leur nécessaire, dans un tems où la révolution avoit moissonné jusqu'aux derniers fruits de leurs longs travaux.

Le Lycée des arts avoit été leur berceau, il devint leur asyle. Les savans et les artistes qui composent ce Lycée, s'empressèrent de tendre une main hospitalière à la Société naissante par l'organe de Ch. Desaudray, fondateur de cet établissement utile, et locataire du vaste édifice qui lui est consacré. C'est donc dans le temple des arts que la Société de médecine s'est formée, et qu'elle a jetté les racines profondes qui lui ont fait prendre depuis un si rapide accroissement.

Il entroit dans le plan de la Société de rendre son existence utile à ses concitoyens sous des rapports plus directs que ceux du perfectionnement de l'art. Il est des maladies rares (insolites), qui par leur nature, leur durée et l'obscurité de leurs symptômes, deviennent et le tourment du médecin et le désespoir du malade. La Société a pensé que leur examen pouvoit être utilement attribué à une réunion d'hommes, accoutumés à disserter sur des faits-pratiques, à les analyser, à les comparer entr'eux, pour en tirer des inductions. Dès-lors, elle a compté parmi ses devoirs les plus chers à remplir, de s'assembler par des com-

missaires, tous les décadi, depuis midi jusqu'à trois heures, dans le lieu de ses séances au Louvre, pour y donner des *consultations gratuites*.

Précis historique de la Société.

Depuis que la Société a commencé sa carrière littéraire, il lui est parvenu un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières. Tous, à la vérité, ne présentent pas le même intérêt; mais aucuns du moins ne doivent être entièrement perdus pour la science. Ces ouvrages sont divisés en deux classes. La première renferme des observations isolées, des faits détachés dont la prompte publication peut intéresser. Ils sont insérés en entier ou par extraits dans un recueil que la Société publie tous les mois, depuis vendémiaire dernier. La seconde classe comprend les mémoires *ex professo* sur des sujets importans; les observations destinées à être attachées à des mémoires qui sont en projet, et les topographies médicales. Ces objets sont réservés aux archives pour servir à la confection des volumes de mémoires, que la Société se propose de publier.

Ici l'auteur fait l'exposé succinct des principaux travaux dont s'est occupé la Société depuis son établissement, et qui sont insérés dans ce recueil. Il ajoute :

C'est ainsi que se sont multipliés, aux archives de la Société, les ouvrages de ses membres, de ses collaborateurs et des Sociétés correspon-

Notice sur les maladies régnantes.

pensa sur-tout que l'air, étant l'agent le plus universel, il devoit en étudier toutes les conditions, toutes les vicissitudes; et placer en marge du tableau qu'il en traçoit, celui des maladies qui régnoient en même tems et de celles qui régnèrent quelque tems après. Toutes ces données lui rendirent sensible l'influence des vents, de la sécheresse, de l'humidité, du chaud, du froid, sur les corps animés, et déterminèrent la nature des maladies qui en dépendoient.

Ce n'est point lui donner un éloge hasardé que de le qualifier du titre de fondateur des observations météorologiques, et de celui d'instituteur de la vraie physique médicale. Les résultats de ces observations sont encore de nos jours des axiômes, dont la certitude a été confirmée dans tous les pays connus, en France, en Italie, en Allemagne, dans les contrées du Nord, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Egypte et même dans les Indes. Les grandes et sublimes découvertes de la physique moderne, leur ont seulement donné plus d'extension, et des applications plus distinctes.

C'est en suivant les traces d'Hippocrate, de Baillou, de Sanctorius, de Dodart, de Ramazzini, des Académies savantes de l'Europe, et spécialement de l'illustre Huxham, que les auteurs du journal de médecine à Paris, et le respectable Boucher à Lille, ont recueilli l'histoire des mala-

dies qui régnoient chaque mois dans leur pays ; et que la ci-devant Société de médecine a rassemblé, dans un seul cadre, celles qui avoient dominé pendant plusieurs saisons de suite.

Notice sur les maladies régnantes

Encouragés par des exemples aussi puissans, et animés du même desir d'être utiles, les membres de la société actuelle ont fait leurs efforts pour imiter Huxham, les auteurs du journal qui a précédé le leur, et les justement célèbres Geoffroi et Lorry, élèves de la faculté de Paris et membres de la ci-devant Société royale. Secondés par le même savant qui, pendant tant d'années, a enrichi le journal de médecine d'observations météorologiques, faites avec autant d'exactitude que de constance, ils goûtent en ce moment le plaisir de témoigner publiquement leur reconnoissance au citoyen Cotte, bien assurés de n'être que les échos des vrais enfans d'Hippocrate et des amateurs de l'histoire naturelle.

Ici l'auteur présente le tableau comparatif des maladies observées pendant l'automne et l'hiver derniers, et dont les descriptions ont été insérées séparément et par extraits dans ce recueil.

Le tableau et les réflexions que nous venons de présenter sont dus non-seulement aux travaux de tous les membres de la Société, mais ils appartiennent aussi à plusieurs de ses correspon-

Notice sur les maladies régnantes.

dans qui, quoique répandus dans des cantons différens et éloignés, ont vu chez leurs malades, ce que nous avons vu chez les nôtres, en ont porté le même jugement, et ont recueilli les mêmes succès du même traitement.

Nous osons espérer que cette union, dont les liens se multiplient et se resserrent chaque jour, parce qu'ils sont formés par l'estime réciproque et l'amour de la profession, communiquant à tous l'expérience et les méditations de chacun, rendra plus utiles encore à l'humanité souffrante les leçons élémentaires que nous avons puisées dans nos écoles, dont un souvenir bien cher nous retrace sans cesse les bienfaits et ranime notre courage, parce qu'en nous ouvrant le grand livre de la nature, elles nous ont appris à la connoître et à être dociles à sa voix; parce que, c'est aux principes que nous y avons reçus, que nous devons le bonheur d'avoir sauvé la presque totalité de ceux qu'a attaqués l'épidémie catharrale.

L'auteur termine par se plaindre avec le ton d'un homme profondément pénétré de l'amour et de la dignité de son état, des injures triviales lancées à la tribune du corps législatif contre l'honorable profession de médecin, et contre ceux qui y consacrent leur existence.

FRAGMENS

FRAGMENS D'UN MÉMOIRE

Sur les maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

Par R. DESGENETTES.

Lus à la première séance publique.

L'histoire se chargera de transmettre à la postérité le recit mémorable des étonnans succès de nos armées. Mais on cherchera peut-être vainement dans ses tableaux peints à grands traits, une foule de détails utiles sur la levée, l'organisation, la tenue, les pertes, le renouvellement de ces grands corps dont l'existence glorieuse et momentanée aura assuré la liberté et la paix de l'Europe. Il faudra pourtant connoître et calculer un jour les sacrifices que nous auront couté ces inappréciables avantages, afin que les leçons d'une expérience aussi grande ne soient point perdues pour le repos et le bonheur des générations qui doivent nous suivre.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

C'est ce qui m'a engagé à recueillir des notes physiques et médicales, destinées à servir de complément à l'histoire politique et militaire de l'armée d'Italie.

Ces notes s'étendent depuis la formation de l'armée au commencement de 1792, jusques au 21 nivôse de l'an 4 de la république, ce qui correspond au 11 janvier 1796, de l'ère vulgaire. Elles

sont divisées en huit articles, dont chacun renferme un court exposé des principaux événemens militaires, quelques apperçus topographiques, et l'histoire des maladies régnantes pendant un sémestre, alternativement composé de la réunion du printems et de l'été, ou de l'automne et de l'hiver.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

L'époque à laquelle j'ai recueilli ces notes est à la vérité antérieure à celle où l'armée d'Italie a étonné l'univers par ses triomphes rapides. Mais quatre années de constance, de disette, de fatigues, le siège mémorable de Toulon, une foule de combats où nos guerriers teignirent tant de fois de leur sang les rochers des Alpes avant d'en franchir les sommets; les premiers efforts qui ont précédé et produit ce que l'armée a fait depuis, au sein de l'Italie même, méritent sans doute d'être conservés dans le souvenir des hommes; d'ailleurs, des mains plus habiles pourront terminer le plan que j'ai commencé à tracer, et qu'il ne me fut pas permis d'achever.

Le premier sémestre, (le printems et l'été de 1792), ne présente rien de bien remarquable. On lève des troupes dans le midi, elles s'avancent sur les bords du Var : le climat est beau, la saison est douce, les vivres sont abondans et sains, peu de fatigues et par conséquent peu de malades.

Le second sémestre, (l'automne de 1792 et

l'hiver suivant), offre des détails plus intéressans. Le Var est passé : l'armée répandue dans le comté de Nice : on livre plusieurs combats où les défenseurs de la république triomphent constamment. Une expédition est tentée sur la Sardaigne et ne réussit pas : les troupes destinées au débarquement avoient été fournies par l'armée : elles y rentrent après avoir beaucoup souffert et donnent un grand nombre de malades.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

En commençant l'histoire du troisième sémestre, (le printems et l'été de 1793), il faut se rappeler que l'hiver précédent avoit été froid, nébuleux et humide, que les troupes avoient essuyé beaucoup de fatigues sur terre et sur mer. Ces circonstances ont singulièrement influé sur les maladies du printems, qui ont en quelque sorte été une suite ou pour mieux dire, une prolongation de celles de l'hiver. De ce nombre est la maladie catharrale, que je vais décrire, et à laquelle on peut assigner pour cause, la transition subite du chaud au froid, et assez fréquemment l'usage journalier de l'eau de neige fondue pour boisson.

Cette affection catharrale s'est présentée sous différentes formes et avec plus ou moins d'intensité. Chez quelques militaires, et ceux-là étoient les plus robustes, ou ceux qui avoient essuyé le

moins de fatigues, elle s'est prononcée comme un catharre simple avec plus ou moins de fièvre. Quand il y avoit une inflammation bien déterminée, la saignée, les boissons rafraîchissantes et légèrement diaphorétiques, suffisoient assez généralement pour amener un état favorable de relâchement et de moiteur de la peau. Quelquefois on étoit obligé d'en venir aux vésicatoires et à un émétique en lavage.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

Chez d'autres, l'humeur catharrale se portoit avec des élancemens sur la tête et en particulier sur les membranes qui tapissent la bouche, l'arrière-bouche, les narines, sur les amygdales et les autres glandes répandues dans ces parties qui s'engorgeoient et se tuméfioient. L'humeur se déposoit presque constamment sur les gencives qui s'enfloient, s'ulcéroient et donnoient une suppuration souvent ichoreuse et toujours très-fétide. La portion des dents ordinairement recouverte par les gencives, les alvéoles même étoient en partie dénudées; souvent on voyoit aussi des ulcères dans l'intérieur de la bouche, sur-tout aux environs de l'ouverture du conduit salivaire, et sur les bords de la langue même. Les malades réduits à cet état, qui duroit plusieurs semaines, arrivoient des avant-postes dans les hôpitaux, sous la dénomination impropre de scorbutiques. Cette erreur s'accrédita suffisamment pour exciter la sollicitude du gouvernement, qui demanda des ren-

seignemens précis sur cet objet; mais il fut reconnu et prouvé jusqu'à l'évidence, que l'on n'avoit jamais observé dans les malades dont il est question, aucun des symptômes caractéristiques qui se développent régulièrement et successivement dans le scorbut. Lorsque l'on essaya le traitement employé d'ordinaire dans cette maladie, car il ne faut pas dissimuler qu'il le fut; il causa dans les parties ulcérées une inflammation vive, qui en fit bientôt sentir les dangers. Le gargarisme anti-scorbutique du formulaire pharmaceutique de nos hôpitaux militaires, dans lequel entre l'esprit ardent de cochléaria, suffisoit pour produire cet effet. On ne conserva donc rien du traitement anti-scorbutique, que le régime végétal, et on se contenta d'un gargarisme de décoction d'orge avec un peu de vinaigre, et du suc de limon comme détersif des ulcères, des gencives et de l'intérieur de la bouche. D'abondantes salivations, d'un caractère assez bénin et peu dépravées, ont souvent annoncé une terminaison avantageuse de la maladie; mais aussi dans des cas, pourtant infiniment rares, on a vu ces salivations devenues sanieuses et d'une fétidité insupportable, accompagner une fonte générale des humeurs, qui amenoit rapidement la mort. Ceux qui terminèrent ainsi leur vie étoient vraiment scorbutiques, soit prédisposition naturelle,

Maladi[es] qui ont r[é]gné à l'a[r]mée d'It[a]lie.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

ou acquise et développée dans un air froid et humide, puisqu'ils furent couverts de pétéchies et qu'ils eurent de fréquentes hémorragies séreuses, ichoreuses et putrides.

D'autres fois, l'humeur catharrale se répandoit sur les organes de la déglutition, et en gênoit les fonctions; mais telle est l'intime connexion de ces organes et de ceux de la respiration, qu'ils paroissoient plus souvent attaqués ensemble que séparément. Ainsi donc, pour parler d'une manière plus générale, cette humeur portée sur la cavité de la poitrine, a produit fréquemment des peripneumonies qui ont cédé facilement aux anti-phlogistiques, suivis des incisifs tels que l'oximel simple, ou scillitique, et l'oxide d'antimoine sulphuré rouge à petites doses répétées. Il falloit beaucoup de réserve et de prudence dans l'administration des purgatifs, pour des raisons qui seront déduites plus bas, en parlant de la dyssenterie qui domina pendant l'été.

Les maladies qui se manifestèrent en général dans cette saison, furent des fièvres intermittentes qui cédèrent avec plus ou moins de difficulté aux moyens ordinaires, et des synoques putrides; mais la plus commune, fut la dyssenterie qui fut de plusieurs espèces et qui exigea par conséquent un traitement différent.

La fluxion catharrale décrite ci-dessus, entretenue dans l'été par la chaleur excessive de l'air dans le jour, les brouillards et l'humidité de la terre pendant la nuit, fixée enfin sur les intestins, a produit une dyssenterie que l'on peut appeller indifféremment glaireuse, muqueuse ou catharrale. Elle se présentoit avec quelques légers symptômes d'inflammation; mais la turgescence, la saburre des premières voies, et des déjections bilieuses et muqueuses, fournissoient une indication pour donner un vomitif.

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

La dyssenterie ne se borna pas à cette espèce qui produisit très-peu de ravages; elle s'exaspéra par le concours de plusieurs circonstances qu'il seroit peut-être difficile d'assigner avec précision, et elle se montra avec des symptômes assez dangereux pour qu'on ait pu la caractériser de dyssenterie maligne. Elle frappa plus particulièrement et d'une manière contagieuse, les volontaires des départemens de l'Aveyron, du Puy-de-Dôme et du Cantal. Une maigreur hideuse défiguroit ces jeunes gens, peu de tems auparavant si robustes. Leur visage paroissoit recouvert d'un vernis bilieux, tandis que leurs pieds et leurs mains enduits d'une croûte de crasse très tenace, et semblable à la patine qui recouvre les bronzes antiques, annonçoient assez la désorganisation de la peau. Cette circons-

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

tance étoit commune à presque tous ceux qui furent attaqués de la dyssenterie, quelqu'en fut l'espèce particulière ; mais ce qui caractérisoit la dyssenterie maligne, étoit une extrême prostration des forces vitales, des tranchées vives, un tenesme continuel et des déjections sanguinolentes, putrides et gangréneuses. Les militaires atteints de cette cruelle maladie, aux avant-postes, étoient forcés la plupart de faire dix, quinze lieues, et souvent d'avantage avant de trouver des secours suivis. On les transportoit à l'ordinaire, malgré nos vives réclamations, qu'une insouciance homicide traita souvent d'importunités, on les transportoit entassés sur des charriots découverts, dans les heures les plus brûlantes du jour. Accablés de tant de souffrances, à peine arrivoient-ils dans les hôpitaux fixes, qu'ils creusoient dans leur paillasse une espèce de fosse où, mornes, silentieux, immobiles, ils paroissoient attendre patiemment la mort. Le traiment général qu'il fut possible de suivre dans ces circonstances, consista dans l'usage de la crême ou de l'eau de ris acidulée et aromatisée, et quelquefois dans l'administration du quinquina ou du simarouba. On employoit aussi, suivant les différentes indications, les lavemens détersifs, calmans et antiseptiques. Il étoit très-difficile à la vérité, de déterminer les soldats à profiter de ce dernier genre

Maladie qui ont ré gné à l'ar mée d'Ita lie.

de secours, parce qu'ils n'y voyoient presque tous, dans leur manière de raisonner, qu'un moyen d'augmenter les évacuations déjà trop fréquentes, qui constituoient leur maladie. Dans toutes les dyssenteries, mais particulièrement dans celle de cette espèce, je faisois avec succès laver fréquemment les pieds et les mains des malades, avec de l'eau tiède et un peu de vinaigre. L'usage des opiatiques secondoit encore ce moyen de rappeller la transpiration cutanée. On doit sentir pourquoi j'étois réservé sur l'administration des purgatifs qui agissent dans un sens manifestement contraire.

La dyssenterie proprement dite inflammatoire, a été trop rare pour mériter qu'on en fasse mention. Elle a du reste, été traitée suivant la méthode générale appliquée aux inflammations.

Pour ne pas abuser plus long-tems de vos momens, je vais terminer ce fragment : Dans les séances particulières de la Société, je continuerai la lecture du travail dont il fait partie.

Des circonstances de service m'ont mis à portée de recueillir plusieurs observations dont je ferai honneur à ceux de mes collègues auxquelles elles appartiennent. Il en est un grand nombre qui ne seront plus sensibles à cet hommage : la mort les a moissonné au milieu des épidémies dont ils adoucissoient le fléau. J'offrirai du moins leurs noms

Maladies qui ont régné à l'armée d'Italie.

à la reconnoissance publique. C'est en présentant les listes effrayantes de leurs confrères qui ont péri dans les armées, que les médecins militaires répondront aux déclamations calomnieuses, dont l'ingratitude les poursuit et paye leurs services.

Enfin, j'ajouterai des calculs exacts sur le nombre des malades par chaque saison, comparativement avec les fatigues et le concours des causes morales et politiques; et ces tableaux pourront fournir des matériaux qui ne seront point inutiles à l'histoire.

ELOGE DE COQUEREAU.

Par LAFISSE.

Lu à la première séance publique.

Eloge de Coquereau

Charles-Jacques-Louis Coquereau, naquit à Paris le 27 novembre 1744, de Louis Coquereau, avocat au parlement, et d'Elisabeth-Marthe Richard.

Son éducation fut dirigée par un père éclairé, et surveillée par une mère qui joignoit à tous les avantages de son sexe une instruction qui lui est peu commune. Il fit ses premières études au collège des Grassins, où il se distingua par la vivacité, la finesse, et la pénétration de son esprit; où la gaieté, la franchise et l'amabilité de son caractère le firent chérir également des maîtres et des disciples.

Eloge de Coquereau

Parvenu à cet âge délicat, si souvent agité par des orages, où l'homme commence à jouir de sa liberté, sans avoir eu le tems de prendre les leçons de l'expérience, Coquereau passa, presque sans intervalle, de l'enfance à la maturité. La mort précoce de son père, dont une longue maladie avoit absorbé la fortune et les espérances, le força de bonne heure à penser à son avenir. Le desir de se faire un état le détourna des plaisirs frivoles; peut-être dut-il aux circonstances difficiles de sa jeunesse la conduite estimable du reste de sa vie. C'est une sorte de dédommagement que porte avec soi le malheur d'être souvent l'école de la vertu.

Quelques attraits que la littérature eût d'abord pour notre jeune collègue, il ne tarda pas à porter ses regards plus loin. Il étoit né pour les sciences, mais il ne savoit laquelle préférer. Les conseils et l'amitié du célèbre Lorry, dont il étoit l'allié, déterminèrent son choix; il embrassa la médecine.

Il avoit à peine dix-huit ans, lorsqu'il entreprit l'étude d'un art dont la théorie est pleine de charmes, dont la pratique est souvent accompagnée de beaucoup d'amertume. Il prit les leçons des professeurs les plus renommés, tels que Petit, pour l'anatomie, la physiologie, et les autres parties de la médecine; Bernard de Jussieu, pour la botanique; et Rouelle, pour la chimie. C'est à l'hospice de la

Eloge de Coquereau

Charité qu'il se forma lui-même à la pratique, et qu'il s'accoutuma de bonne heure à bien observer la nature.

Actif, laborieux, avide de s'instruire, il n'abandonnoit au sommeil que le tems qu'il n'auroit pu lui dérober sans altérer sa santé; il n'accordoit à ses délassemens que celui qu'il ne pouvoit pas consacrer à l'étude. Ses loisirs tournoient même le plus souvent au profit de son instruction. Il aimoit à les employer avec quelques jeunes collègues, à des conférences utiles, dont la science étoit l'objet, et dont l'amitié faisoit le charme. Aux écoles de médecine, dans les amphithéâtres publics et particuliers, au jardin des Plantes, aux herborisations, par-tout où s'offroient les moyens d'acquérir de nouvelles connoissances, on étoit sûr de rencontrer Coquereau; par-tout il étoit remarqué par l'enjouement le plus agréable, et l'attention la plus réfléchie.

En 1768, il commença le cours de sa licence à la faculté de Paris. Il ne s'y distingua pas moins par son assiduité que par la manière brillante dont il subit les différentes épreuves auxquelles on soumettoit alors les candidats. Des quatre thèses qu'il soutint, trois furent son ouvrage. Dans celle de physiologie, où il s'agissoit de déterminer si l'air contribue à la solidité des parties qui composent le corps de l'homme; et celle d'hygiène, qui avoit pour sujet

la possibilité de purifier l'air corrompu, Coquereau fit usage, avec autant de succès que d'élégance, de toutes les connoissances acquises à cette époque dans la chimie pneumatique. Malgré les immenses progrès que la science a faits depuis, les principes qu'il établit se trouvent encore conformes à la nouvelle doctrine, tant ils étoient fondés sur la nature et sur la vérité !

Eloge de Coquereau

La question que présente la thèse de pathologie est de savoir si les maladies chroniques ont des crises particulières ? Quelque paradoxale que paroisse d'abord cette proposition, elle est prouvée par toute la force du raisonnement, et le suffrage des meilleurs auteurs.

Après avoir terminé glorieusement sa carrière académique, notre collègue reçut le bonnet de docteur des mains de son maître et de son ami. Ce fut le spectacle le plus intéressant de voir le vertueux et sensible Lorry, presser tendrement sur son sein le digne élève dont les succès étoient en grande partie son ouvrage, et d'entendre Coquereau lui témoigner publiquement, avec l'expression la plus touchante et la plus vraie, son attachement et sa reconnoissance. Ce double sentiment ne sortit jamais de son cœur. Il chérit toujours Lorry comme un père, il ne cessa point de le regretter ; et sa mémoire fut pour lui l'objet d'un culte en quelque sorte religieux.

Eloge de Coquereau

Débarrassé des travaux de la licence, trop jeune encore pour se livrer beaucoup à la pratique de la médecine, Coquereau se permit de joindre à l'étude de l'art de guérir, qui fut toujours son occupation principale, quelques travaux littéraires qui lui servoient de délassemens. Le premier emploi qu'il fit de sa plume fut un hommage à l'amitié. Le jeune Hérissant, dont le nom renouvelle encore aujourd'hui de justes regrets, en rappellant ses vertus, ses talens, et sa mort prématurée, n'avoit pas eu le tems de mettre la dernière main à la bibliothèque physique de la France. Coquereau, son ami, son confrère de licence, acheva cet ouvrage, à la tête duquel il plaça l'éloge historique de l'auteur.

Ce premier essai fut suivi de quelques autres outvrages de ce genre. Coquereau fournit successivement aux éditeurs de la galerie française les vies de Louis quatorze, de Winslow, de l'abbé Chappe, de Parcieux, de Lecat, de l'abbé d'Olivet, et de Servandoni. Il sut prendre, pour ces différens sujets, le ton qui convenoit à chacun. On voit, par la manière dont il les a traités, qu'aucune science, aucun art ne lui étoient étrangers, et qu'il en connoissoit la langue. On croit pourtant s'appercevoir, en lisant ces éloges, qu'il regrettoit le tems qu'il leur sacrifioit. Peut-être on desireroit y trouver plus de soin dans le style, plus de précision, des ap-

plications et des citations moins fréquentes. On tire souvent moins de parti de son esprit, en comptant trop sur celui des autres.

Des objets plus importans l'occupèrent bientôt tout entier. Le nombre des malades qui lui donnoient leur confiance augmentoit de jour en jour; il rechercha l'honorable fonction de médecin des pauvres de la paroisse de Saint-Médard; ceux de la paroisse de Saint-Sulpice et de celle de Saint-Hyppolite furent aussi confiés à ses soins; un prince l'appella près de sa personne, et le logea dans son palais; il fut nommé professeur d'anatomie, de physiologie, et de pathologie à la faculté; une société se forma, pour travailler aux progrès de la médecine, et les membres distingués qui composoient la nouvelle académie ne tardèrent pas à se l'associer.

Une sage économie de son tems, un zèle infatigable, lui firent remplir en même tems tous ces devoirs, sans qu'ils nuisissent les uns aux autres. Souvent il devançoit le soleil pour aller visiter ses malades, sur-tout quand il craignoit pour eux quelque danger. Attentif à distinguer le véritable caractère des maladies, prompt à saisir les indications principales, il employoit habilement les remèdes les plus appropriés. Il fut heureux dans sa pratique, parce que connoissant toutes les ressources

Eloge de Coquereau

de l'art, il étudioit et suivoit constamment la nature. Affectueux envers les pauvres, libre sans arrogance auprès des riches, toujours il conserva chez les grands la dignité de son état. La seule crainte qu'elle ne fût compromise lui fit demander sa retraite au prince dont il avoit la confiance, auquel il avoit voué de l'attachement, et qui ne put s'empêcher de lui témoigner, en le perdant, son estime et ses regrets.

Les deux compagnies auxquelles appartenoit Coquereau n'eurent pas de membre plus assidu, ni plus laborieux. Il suivoit constamment les exercices de la faculté; rarement il manquoit à ses assemblées; il y montroit toujours un esprit sage, et un jugement éclairé; souvent il fut chargé d'y faire des rapports importans. Pendant qu'il occupa la chaire qui lui avoit été confiée, l'affluence des élèves qui s'empressoient de suivre ses leçons fut pour lui le dédommagement le plus flatteur des peines qu'il avoit prises à les préparer. A cette occasion, il prononça, pour l'ouverture solemnelle des écoles, un discours latin, sur un sujet que personne mieux que lui n'étoit en état de traiter, savoir combien il est nécessaire au médecin d'être instruit de bonne heure dans les belles lettres et les beaux arts.

Il assistoit aussi régulièrement aux séances de la Société Royale, et lui payoit un ample tribut de

son

son travail. Outre une foule de rapports rédigés avec soin, il y donna plusieurs mémoires imprimés parmi ceux de cette compagnie. La rivalité qui ne tarda pas à s'établir entre les deux corps, ne diminua rien de l'attachement qu'il avoit pour l'un et pour l'autre. Il aimoit la faculté comme une mère à qui l'on pardonne ses humeurs, et la Société comme une maîtresse qui devient d'autant plus chère qu'elle attire plus de persécution. Si quelques-uns des traits piquans lancés contre la Société par ses adversaires se dirigeoient particulièrement sur Coquereau, il s'en consoloit par des saillies agréables; il répondoit au sarcasme par l'épigramme; il faisoit rire même ses ennemis, en les forçant à rougir de leur méchanceté.

Cette manière de se venger nous présente le trait distinctif du caractère de Coquereau. Avec une gaieté franche, un esprit vif, orné de beaucoup de lecture, il avoit la répartie prompte, heureuse, et quelquefois caustique. Souvent il n'avoit pas le courage de retenir un bon mot, aux dépens même de ses meilleurs amis. Il étoit cependant loin de chercher à les mortifier, et quand on connoissoit son cœur, on pardonnoit sans peine aux légers écarts de son esprit. Il n'en étoit pas moins d'une société douce et facile, d'un commerce agréable et sûr. Il eut beaucoup d'amis, parce qu'il méritoit d'en avoir, et parce que fidèle à ses attachemens il étoit lui-

Eloge de Coquereau

même ami tendre, officieux et solide; ami de tous les tems, et de toutes les circonstances. Pourquoi faut-il que ces qualités précieuses, qui auroient dû faire toujours le charme de sa vie, en aient abrégé le cours, en empoisonnant ses dernières années!

Dans ces tems malheureux où la mort, profanant le glaive de la justice, appesantissoit par-tout son bras fatigué sur le mérite et l'innocence, où la France avilie inclinoit bassement sa tête devant le front hideux du plus méprisable tyran, l'ame sensible de Coquereau eut à souffrir des angoisses multipliées. La crainte avoit obligé plusieurs de ses amis à prendre la fuite, plusieurs étoient déjà tombés sous la hache fatale, d'autres gémissoient dans les fers, ceux qui restoient en liberté, privés de leurs parens, ou dépouillés de leur fortune, présentoient chaque jour à ses yeux le spectacle déchirant de la misère et du désespoir. Aigri par tant de maux, irrité par tant d'injustices, ne pouvant plus contenir ses plaintes, ni cacher son indignation, il fut contraint de s'éloigner.

Il alla chercher un asyle dans la demeure ignorée d'un honnête cultivateur. La pureté de l'air, le silence des champs, la solitude, qui devient si chere quand on est mal avec les hommes, ramenèrent insensiblement le calme dans son esprit; mais il fallut bientôt s'arracher à de si douces jouissances. Il

revint à la ville bien résolu d'y vivre plus que jamais retiré. Le soin de ses malades, celui de consoler quelques amis occupoit une partie de sa journée; le reste il le passoit avec ses livres. La bibliothèque nombreuse et choisie qu'il s'étoit formée l'intéressa davantage encore. Il s'appliqua sur-tout à completter la collection précieuse des voyages qu'il avoit rassemblée avec soin. Il en faisoit ses lectures favorites; il se plaisoit à parcourir en idée les pays les plus reculés, et les contrées les plus sauvages; son imagination y cherchoit le bonheur qu'il désespéroit de retrouver jamais dans sa patrie.

Cependant l'horison commençoit à s'éclaircir, un avenir plus consolant sembloit paroître dans le lointain; ici de nouvelles épreuves attendoient Coquereau. Des malheurs personnels d'autant plus accablans qu'ils étoient moins prévus, achevèrent d'abattre son ame déjà flétrie par le chagrin. Différentes sommes qu'il avoit confiées en valeur réelle, plus dans l'intention d'obliger, que pour en tirer lui-même avantage, lui furent coup-sur-coup remises en valeurs imaginaires. Quoiqu'il fût douloureux pour lui de perdre en même tems le fruit du travail de toute sa vie, et l'espérance de sa vieillesse, il fut encore plus vivement affecté par la mauvaise foi, l'injustice et l'ingratitude avec lesquelles il voyoit sa confiance trahie. Hommes

avides et barbares, qui vous êtes fait un jeu cruel d'acquitter des dettes légitimes avec des gages illusoires, jouissez, s'il se peut, du produit de vos spéculations frauduleuses, en voyant la vertu périr victime de votre brigandage !

C'est en sortant d'une de nos séances, que Coquereau fut pris d'un frisson général, de douleurs vagues, et de cet accablement qui annonce la destruction prochaine. En vain mit-il en usage les moyens que son expérience lui suggéroit; en vain tous les secours de l'art lui furent-ils prodigués par l'amitié; après avoir souffert courageusement pendant deux mois, il mourut le 24 thermidor de l'an 4, avec la fermeté d'un sage et le calme d'un homme de bien. Quel souvenir eût pu troubler la paix de ses derniers momens ? Toute sa vie ne lui présentoit qu'une suite d'actions vertueuses; il étoit sans crainte, parce qu'il étoit sans reproche.

Depuis quelques années, il avoit eu le chagrin de perdre son excellente mère. De trois frères, également recommandables sous tous les rapports, il ne lui restoit plus qu'un seul, dont les tendres soins, les vœux ardens, et la douleur profonde, eussent arrêté la faulx de la mort, si la mort se laissoit fléchir.

Dès la naissance de cette Société, Coquereau

s'étoit empressé d'y prendre place. Il étoit loin de prévoir alors, qu'il dût sitôt y laisser un vuide qui sera long-tems apperçu; que le premier, il dût être le sujet d'un éloge funèbre. Eloge de Coquereau

Après avoir rendu ce foible hommage à sa mémoire, après l'avoir peint tel que je l'ai connu, qu'il me soit permis de me glorifier d'avoir été son ami pendant plus de trente ans; de dire avec quel intérêt et quel courage il prodigua ses soins et ses consolations à ma famille désolée, pendant ma longue captivité; d'offrir publiquement à son ombre chérie les larmes de la reconnoissance, et les regrets à jamais durables de l'amitié!

PHYSIQUE ANIMALE.

CONSIDÉRATIONS *philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières, et sur la manière dont la nature a suppléé à ce défaut de parties si essentielles pour la perfection de l'organe de la vue.*

Par LÉVEILLÉ.

Lues à la première séance publique.

Si, comme le disent les anatomistes et les physiologistes, les paupières sont principalement destinées à défendre le globe de l'œil, à le protéger contre toute impression fâcheuse de la part des corps extérieurs; si leur écartement plus ou moins grand, est de toute nécessité pour n'admettre sur la cornée transparente qu'une quantité donnée de Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

masse lumineuse, suffisante pour frapper la rétine et transmettre à l'ame l'idée d'un objet; le philosophe et le naturaliste ne pourroient-ils pas avec raison se demander, pourquoi la nature n'a pas organisé de la même manière les yeux de tous les animaux, et quelles sont les circonstances qui ont pu la déterminer à refuser à certaines classes, des paupières que l'on observe dans toutes les autres?

La faculté qu'ont certains animaux d'enfoncer leurs yeux dans les replis de leur peau; l'organisation dure et solide des cornées transparentes de quelques-uns; enfin, le milieu qu'habitent beaucoup d'autres, nous fournissent déjà de très-grandes données favorables à la solution de ce problême.

Parmi les animaux à sang blanc qui rampent sur la terre, les limaçons étant les plus connus en général, nous les citerons pour exemple, de préférence à tout autre. Nous appercevons les sommets de leurs tentacules armés de globes transparens, très-petits et saillans : ce sont leurs organes de la vue. Ces globes ne sont environnés d'aucunes parties qui puissent les protéger; ils n'ont pas d'abris (*tutamina.*) Lorsque ces animaux rampent sur la terre ou sur les corps destinés à leur nourriture, ils dirigent en avant leurs tentacules dont les sommités leur permettent de voir et de dis-

tinguer les objets utiles ou nuisibles à leur conservation. Le curieux veut-il les toucher avec le doigt ou à l'aide de tout autre corps? il voit aussi-tôt ces globes transparens se soustraire à son œil observateur et s'enfoncer dans l'intérieur même de leurs tentacules, qui se raccourcissent à leur tour, s'effacent et ne laissent aucune trace de leur existence.

Considér tions phil sophique sur les an maux dé pourvus d paupières

Les yeux des limaçons sont comme toute la surface de leur corps, enduits d'une humeur visqueuse, qui peut les exposer à être obscurcis par l'agglutination des particules terreuses; et c'est ce que l'on voit souvent. Alors ces animaux ne peuvent les débarrasser de ces incommodités, qu'en les enfonçant dans l'intérieur de leurs tentacules, dont tous les points de la circonférence se roulent de dehors en dedans, à peu-près de la même manière qu'un doigt de gand retourné. Tous les points de cette circonférence se touchent assez exactement vers le centre, pour ne laisser aucun espace apparent, de sorte qu'en détergeant la surface de leurs yeux, ces animaux maintiennent au dehors toutes ces particules terreuses, qui, réunies en masse, tombent ou par leur propre poids, ou par leur frottement contre les corps extérieurs.

Cette faculté rétractile des tentacules, dédommage amplement les limaçons de l'absence des pau-

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

pières : 1°. elle ne permet pas que leurs yeux soient exposés à être lésés en aucune manière ; 2°. elle entretient leur pellucidité par la pression que les replis de la peau exercent sur eux ; 3°. enfin, elle concourt à former de véritables paupières.

Les insectes aîlés, dont la tête est armée de deux yeux et quelquefois d'un plus grand nombre, n'ont pas non plus besoin de paupières. En considérant la structure de ces mêmes animaux, parmi lesquels nous choisirons pour exemple les plus gros, tels que les genres *Scarabœus*, *Libellula*, *Scorpio*, etc. on remarquera que leurs cornées transparentes, dont la configuration varie, sont d'une consistance aussi solide que celle de la corne, qu'elles sont constamment lisses, et que jamais il ne s'exhale des différens points de leur surface qu'une humeur si subtile, que l'imagination peut à peine la concevoir.

Il est hors de doute, qu'une telle organisation étoit d'une nécessité absolue ; en effet, que seroit-il arrivé si cette cornée eût été entièrement membraneuse ? 1°. Elle auroit nécessité l'existence d'une humeur quelconque, propre à entretenir sa souplesse, sa transparence et sa convexité dans des rapports toujours constans ; autrement elle eût été exposée à se dessécher, se rider et à devenir opaque : mais on ne peut encore affirmer si l'intérieur des

yeux des insectes contient une humeur aqueuse; car de tous les observateurs connus, Swammerdam est peut-être le seul qui en ait parlé. 2°. Ces insectes destinés à vivre dans l'air, auroient eu nécessairement besoin de paupières; parce que la trop grande porosité de leur membrane cornée eût été la cause inévitable de son obscurcissement, produit lui-même par l'issue d'une humeur trop abondante, dont toutes les parties les plus volatiles, se seroient perdues dans l'athmosphère et dont les plus grossières se seroient fixées sur sa surface extérieure. Enfin, l'agglutination des corps étrangers eût exigé des voiles mobiles, soit pour leur expulsion, soit pour les écarter. Ceci semble démontrer que la structure solide de la cornée transparente des insectes, est inséparable de l'absence des paupières, et peut-être de celle de l'humeur aqueuse. On objectera sans doute, que rien n'empêche que la poussière la plus tenue ne se fixe sur ces globes transparens : cette objection est peu fondée, en ce que ces surfaces doivent à leur état de sécheresse, à leur poli, à leur convexité, en un mot, au défaut de toute sécrétion d'humeur visqueuse, l'impossibilité de fixer plusieurs molécules, quelques tenues qu'on puisse les supposer. D'ailleurs, les efforts sensibles que ces insectes font pour fendre la colonne d'air qu'ils

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

traversent, le mouvement de leurs ailes, ne suffisent-ils pas pour éloigner tout ce qui pourroit porter obstacle à la perfection de leur organe de la vue ?

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

En général tous les animaux qui vivent dans l'eau, sont dépourvus de paupières : cependant on en trouve quelques-uns qui semblent en avoir une espèce de rudiment qui s'observe constamment au-dessus de l'iris. De ce nombre sont presque toutes les espèces du genre *Tétrodon*, auxquelles Bloch donne une membrane clignotante, qui, dans quelques-unes recouvre une partie de la moitié supérieure de la prunelle; le Tetrodon (*hispidus*) en est un exemple; tandis que dans les autres, la prunelle est absolument libre. Bloch ne nous ayant rien dit sur la structure ni sur les fonctions de cette membrane qu'il nomme *clignotante*, nous sommes portés à croire que c'est simplement un prolongement de la peau, auquel on ne reconnoit pas encore de fonction bien marquée. Le *Tetrodon mola*, (*Diodon mola*. Bloch. Ichth.) que les Français appellent *la lune*, est peut-être le seul poisson auquel on reconnoisse de véritables paupières, dont Bloch ne dit rien, mais qui ont été vues et disséquées par notre collègue Cuvier. Le *Chœtodon collare*, plusieurs espèces du genre *Squallus*, sont aussi munies d'une membrane clignotante, dont semblent être absolument dépourvus tous les autres poissons.

La nature toujours sage et simple dans ses opérations sublimes, ne doit rien créer d'inutile : constante dans le but qu'elle se propose, elle a dû priver les poissons de ces parties qui peuvent être regardées comme un des principaux ornemens de la figure de tous les animaux qui vivent dans l'air. Pour trouver la preuve de cette assertion, il ne s'agit que de rechercher quels sont les avantages que les poissons pourroient retirer des paupières. Nous n'en appercevons aucun : en effet, serviroient-elles à répandre sur leurs cornées applaties, une rosée bienfaisante semblable à celle que sécrète la glande lacrymale? Mais dans aucun on ne trouve ni appareil glanduleux, ni follicules sébacés. Les surfaces des yeux des poissons n'étant jamais exposées au contact de l'air, sont constamment humectées, et n'ont par conséquent besoin d'aucune humeur particulière, ni de paupières pour la répandre. Ces parties auroient-elles pu garantir leurs cornées transparentes du contact des corps étrangers qui nagent dans l'eau? Non sans doute; car ces corps étrangers sont d'une part très-légers, et de l'autre, constamment asservis aux différentes ondulations de ce fluide. De plus, ces mêmes corps étrangers ne peuvent pas s'agglutiner à des surfaces, qui ne laissent suinter aucune viscosité.

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

On ne peut pas s'imaginer que, dans aucun cas,

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

les paupières eussent pu servir aux poissons, soit pour diminuer la trop forte impression de la matière lumineuse, soit pour interrompre toute communication entre elle et le fond de l'œil. Il n'est personne qui ne sache que ces animaux n'ont aucun besoin de ce secours particulier de la nature : ils trouvent dans le milieu même qu'ils habitent, des moyens plus convenables et plus analogues à leur organisation; enfin, il n'est pas d'homme instruit que l'on puisse soupçonner ne pas connoître la manière dont les rayons lumineux parviennent jusqu'à leur organe. Une des loix générales de la dioptrique nous dit *que les rayons de lumière se réfractent toujours lorsqu'ils passent obliquement d'un milieu dans un autre d'une densité, ou en général, d'une résistance différente.* Cette même loi nous autorise donc à affirmer que les rayons lumineux ne parviennent à la pupille des poissons que d'une manière très-indirecte, et que ces animaux ne sont, en aucune circonstance, exposés ni aux effets de la lumière qui vient immédiatement du soleil, ni aux effets de celle qui vient directement des corps qui la réfléchissent. Cette loi nous autorise encore à croire que les poissons sont peut-être les seuls animaux, sur les organes desquels une masse lumineuse quelconque ne parvient pas toute entière; car on sait qu'arrivée à la surface

du milieu réfringent, une partie se réfléchit, une autre se perd, on ne sait comment, enfin, une troisième est réfractée, et c'est la plus considérable dont on ne peut évaluer au juste la quantité, puisqu'on ignore les proportions qui existent entre ces trois parties de lumière évidemment distinctes.

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

Néanmoins, on peut inférer de là, que les poissons sont probablement de tous les animaux, les seuls qui n'aient besoin que d'une très-foible lumière pour distinguer les objets; et que son impression sur la membrane rétine est plus ou moins vive, en raison de leur éloignement plus ou moins grand de la surface du milieu réfringent. On peut encore tirer cette conclusion, qu'il ne dépend que de la volonté des poissons de recevoir telle ou telle quantité de lumière, eu égard à leur rapprochement ou à leur éloignement de la surface de l'eau; comme il ne dépend que de nous de modifier par l'arrangement varié de nos paupières, l'action de cette même matière lumineuse.

Ainsi, comme nous venons de le voir, la rétractilité des parties qui supportent les yeux des limaçons, la structure solide des cornées transparentes de tous les insectes; enfin, le milieu qu'habitent les poissons, semblent donc nous prouver que ces animaux n'ont réellement pas besoin de paupières.

Considérations philosophiques sur les animaux dépourvus de paupières.

Il reste encore beaucoup de recherches à faire sur cette matière; c'est un vaste champ ouvert aux physiologistes. S'il est difficile à parcourir d'une manière satisfaisante, il honorera toujours celui qui voudra s'y engager : car, observer scrupuleusement la manière de voir des animaux dépourvus de paupières, des reptiles sur-tout, dont nous aurons occasion de parler dans d'autres tems, n'est-ce pas l'unique moyen de parvenir à la connoissance complette de la physique de l'œil? N'est-ce pas l'unique moyen de développer avec une certaine espérance de succès, les fonctions aussi admirables que variées des paupières; de comprendre ce langage muet qui, joint à celui du globe de l'œil en particulier, trompe un si grand nombre d'argus, supplée si avantageusement à l'organe de la voix, en divulguant à volonté des secrets que l'on a souvent intérêt de confier au cercle le plus étroit? Enfin, ce langage admirable qui est l'expression vive de nos différentes affections morales, qui les décèle malgré nous, et dont l'adroite et clairvoyante amitié sait tirer le meilleur parti pour nous en faire une source de consolations dans nos peines, et nous représenter chaque instant de la vie avec des charmes toujours nouveaux?

EXTRAIT

D'un mémoire sur le camphre et l'acide camphorique.

BOUILLON-LAGRANGE.

Le tems n'a pas permis qu'il soit lu à la séance publique.

Le camphre dont le rapport, la consistance et la presqu'identité avec les huiles volatiles ont depuis long-tems frappé les chimistes, m'a paru mériter un examen particulier. Je voulois constater la découverte faite par M. Kosegarten, sur la propriété qu'a le camphre de se convertir en un acide particulier, par l'action de celui du nitre. Les recherches auxquelles ce travail m'a conduit, m'ont présenté non-seulement la confirmation de cette découverte, mais encore plusieurs faits qui intéressent immédiatement l'analyse végétale, dont les citoyens Fourcroy et Vauquelin s'occupent.

Du camphre et de l'acide camphorique.

Le tems que comporte une séance publique, ne me permettant pas de décrire toutes les expériences qui se trouvent dans mon mémoire (1), je ne présenterai ici que les faits les plus concluans.

Comme les chimistes n'avoient point soumis le camphre à l'action des alcalis caustiques, mon premier soin a été de l'examiner; les diverses expériences que j'ai faites, m'ont démontré l'impossibilité de l'unir à ces substances.

Le second point et le plus important, étoit de

(1) Ce mémoire sera imprimé en entier dans les annales de chimie.

réformer un médicament connu sous le nom impropre d'huile de camphre,

Du camphre et de l'acide camphorique.

Tous les praticiens connoissent les inconvéniens qu'il y a à employer cette huile, ainsi que sa mauvaise préparation. On sait que ce n'est que du camphre rendu fluide par l'acide nitrique; on sait aussi qu'il est impossible de l'unir au véhicule aqueux, sans regénérer le camphre. Il ne restoit donc aux médecins que la faculté de prescrire l'usage de cette huile seule, ou le camphre uni à l'alcool; mais si d'un autre côté on examine l'action de cette huile sur l'économie animale, on reconnoîtra l'impossibilité de la donner isolée.

Ces considérations m'avoient engagé à chercher un moyen d'obtenir le camphre fluide, sans addition d'acide; si le résultat des expériences a trompé mon attente, du moins il est devenu inutile à l'avancement de la science, en fixant nos idées sur la nature de cette substance.

L'argile, ou l'alumine pure, est l'intermède que l'on peut employer avec avantage.

Sans entrer dans les détails des différentes manières d'opérer, je vais décrire succinctement un des procédés.

On prépare de l'alumine par le moyen de l'ammoniaque; lorsqu'on l'a amenée à son dégré de pureté, on prend deux parties de cette alumine

et

et une de camphre, et on en forme des boules de la grosseur d'une olive; on les place ensuite sur des tamis de crins et on les laisse sécher à l'ombre.

Du camphre et de l'acide camphorique.

L'appareil nécessaire à cette opération est fort simple, puisqu'il ne consiste que dans une cornue de verre avec son récipient, dans lequel on met de l'eau distillée; si l'on veut examiner les gaz on se sert alors de l'appareil pneumato-chimique, et l'on distille ensuite à une douce chaleur.

Par l'un ou l'autre procédé, on obtient dans le récipient une huile volatile, d'un jaune doré, qui reste à la surface de l'eau. L'opération parfaitement achevée, on trouve dans la cornue une matière d'un noir très-foncé.

122,284 grammes, ou 4 onces de camphre peuvent produire—

Huile volatile, 1 once 4 gros, ou 45,856.—

Matière noire, déduction faite de l'alumine, 30,571, ou une once.

Les différens gaz qu'on obtient, sont du gaz acide carbonique, du gaz hydrogène carbonné, et un peu d'acide camphorique.

L'huile dont nous venons de parler, a une saveur âcre, brûlante, laissant sur la langue un sentiment de fraîcheur.

Son odeur est aromatique, approchant de celle du thim ou du romarin.

Sa couleur est d'un jaune doré.

Du camphre et de l'acide camphorique.

Exposé à l'air libre, elle s'y volatilise.

Avec les alcalis caustiques, on obtient un mélange homogène soluble dans l'eau, et qui a tous les caractères des savons faits avec les huiles volatiles.

L'alcool la dissout, l'eau distillée n'y détermine aucun précipité, la liqueur devient seulement laiteuse.

Avec l'acide muriatique oxigéné, l'huile devient très-blanche, mais il ne se manifeste aucun précipité.

Cette huile diffère donc de celle obtenue par l'acide nitrique, en ce que:

Mêlée avec l'eau, les alcalis, et l'acide muriatique oxigéné, le camphre est régénéré.

Ce qui reste dans la cornue après l'opération, est, comme nous l'avons dit, d'un beau noir, et si l'on examine le produit, on verra qu'il pèse plus que l'alumine, ou l'argile employée.—

Les expériences m'ont démontré que cette matière est un vrai carbone, mêlée très-exactement avec l'alumine. —

Pour séparer le carbone, on peut se servir d'un acide, alors on l'obtient très-pur.

L'union intime du carbone avec l'alumine m'avoit fait soupçonner que peut-être ce moyen seroit avantageux pour obtenir le carbone d'alumine, préparation jusqu'à ce moment tentée sans succès, et dès-ors inconnue des chimistes.

En effet, ce carbone décompose parfaitement l'eau; quoiqu'exacte, cette expérience ne peut encore nous assurer qu'il y ait une combinaison intime; en un mot, qu'il se soit formé un vrai carbone d'alumine. Cependant, jusqu'à ce que des expériences viennent établir les caractères auxquels on doit reconnoître un carbone terreux et sur-tout celui d'alumine, je lui ai conservé ce nom pour indiquer le résultat du nouveau produit obtenu de la décomposition du camphre.

Du camphre et de l'acide camphorique.

Certainement on ne peut plus avoir de doute sur l'existence du carbone dans le camphre, mais cet objet deviendroit bien plus intéressant si l'on parvenoit à une synthèse. Malheureusement les végétaux ne nous permettent pas toujours d'imiter la nature dans ses travaux, et l'art ne fait souvent que des à-peu-près bien éloignés des composés naturels. Je ne désespère pas cependant, que l'on ne parvienne à former du camphre avec une huile volatile; divers essais me permetent même d'avancer que cela est possible.

Les expériences que l'on trouvera dans mon mémoire rendront cette assertion vraisemblable.

L'acide nitrique a encore sur le camphre une action différente de celle dont nous avons parlé.

Kosegarten a vu qu'en distillant huit fois de suite de l'acide nitrique sur du camphre, on en obtenoit

un acide qui avoit des propriétés différentes de celles de l'acide oxalique.

Du camphre et de l'acide camphorique.

Comme l'expérience n'avoit point encore confirmé ces résultats et que l'on n'avoit point démontré que cet acide fît une substance *sui generis*, j'ai cru devoir fixer les idées sur cet objet.

Il y a deux moyens de se procurer cet acide, soit par l'acide nitrique à 36 degrés, soit par celui à 50 degrés.

Nous passerons les détails de l'opération pour nous arrêter un instant sur quelques-uns de ses caractères.

L'acide camphorique est amer et rougit la teinture de tournesol; il crystallise l'ensemble des crystaux qu'on en obtient, ressemble à ceux du muriate d'ammoniaque.

Exposé à l'air il s'effleurit: une once d'eau à la température de 12 à 15 degrés d'eau n'en peut dissoudre que deux grains, tandis qu'à celle de 80, elle peut s'en charger jusqu'à 48 grains.

Il se fond et se sublime, mais l'action du chalumeau le volatilise entièrement.

L'alcool, les acides minéraux, les huiles grasses et volatiles le dissolvent entièrement.

Il s'unit aux terres, aux alcalis et aux substances métalliques; il résulte de ces combinaisons, des sels que je ferai connoître plus particulièrement dans un autre mémoire.

Cet acide ne se forme qu'aux dépens de l'acide nitrique : on sait que l'action de l'acide nitrique sur les substances végétales, consiste dans une séparation des principes de ces substances, dans un changement plus ou moins considérable de leur équilibre de combinaison, d'où résulte la formation de plusieurs matières, entr'autres celle d'un acide. Cette fixation de l'oxigène de l'acide nitrique, m'avoit donné l'idée d'essayer le gaz oxigène pur avec le camphre : voici le résultat de l'expérience.

Du can phre et l'acide car phorique

On remplit une cloche de gaz oxigène très-pur, et on la transporte dans la cuve à mercure, on y adapte un tube qui va plonger dans une cuve remplie d'eau. — On passe ensuite sous la cloche une petite coupelle, dans laquelle on met un peu de camphre et un atôme de phosphore. Le phosphore est nécessaire pour faire brûler le camphre, car ce dernier ne peut s'enflammer qu'étant mis en contact avec un corps lumineux. Les choses ainsi disposées, on allume le phosphore par le moyen d'un fer rouge, lequel enflamme ensuite le camphre.

La flamme est très-vive, il se dégage beaucoup de calorique, la cloche se tapisse d'une matière noire, qui peu-à-peu se détache et recouvre l'eau qu'il faut d'avance faire passer sous la cloche; on recueille en même-tems un gaz, qui a tous les caractères du gaz acide carbonique.

Du camphre et de l'acide camphorique.

L'eau que l'on avoit mise sous la cloche est devenue très-odorante, l'odeur étoit absolument la même que celle de l'huile obtenue par l'alumine; elle étoit acide; on en a retiré de l'acide carbonique et de l'acide camphorique.

Cette expérience vient donc encore à l'appui de celle que j'ai rapportée, car on ne doit pas douter que la matière noire ne soit un vrai carbone.

Il résulte de tous ces faits, que le camphre est une huile volatile rendue concrète per le carbône; que l'on peut par l'addition de l'alumine et même de l'argile, obtenir deux produits distincts, du carbone, et une huile volatile; enfin, que l'on peut préparer avec le camphre traité par l'acide nitrique, un acide *sui generis*, différent de tous les acides végétaux connus.

1°. Par sa crystallisation; 2°. par son peu de dissolubilité à froid; 3°. en ce qu'il brûle sans laisser de résidu; 4°. en ce qu'il ne précipite pas l'eau de chaux; 5°. en ce qu'il n'apporte aucun changement à la dissolution de l'indigo par l'acide sulphurique, différence très-marquée entre lui et l'acide subérique, puisque ce dernier le fait passer au verd; 6°. enfin, de former des sels particuliers, qui tous donnent au chalumeau une flamme bleue.

MÉMOIRE

Sur l'éther acétique (éther acéteux) et sur ses diverses propriétés.

SÉDILLOT jeune.

Lu à la Société le 12 floréal, an V.

De l'éther acétique.

L'éther acétique, ou la combinaison de l'alcool avec l'acide acétique (vinaigre radical), n'a pas encore été classé, dans la matière médicale, au rang qu'il doit occuper parmi les médicamens utiles.

Il y a plus de douze ans que, les loix de l'analogie m'ayant conduit à penser que cet éther pouvoit participer à plusieurs des propriétés de l'éther sulfurique (vitriolique), j'en fis l'essai d'abord sur moi-même, puis sur différentes personnes qui s'étoient confiées à mes soins. Les succès que j'obtins alors et que j'ai constamment obtenus depuis, tant de son usage intérieur que de son application à l'extérieur, me persuadent que l'éther acétique est pour la médecine une richesse, digne de la plus honorable publicité.

Origine et préparation de l'éther acétique.

Ce nouvel être doit son origine à M. de Lauragais, qui l'a découvert il y a environ 25 ans. Et comme sa préparation n'est encore décrite dans aucun dispensaire, je crois utile de la faire connoître, avant de parler de ses propriétés. Pour préparer l'éther

acétique on prend parties égales, une livre par exemple, d'alcool et une livre d'acide acétique. On introduit ce mêlange dans une cornue de verre et on procède à la distillation. Le produit est l'éther acétique, qu'il est nécessaire de rectifier, pour le débarrasser de l'acide surabondant qui passe avec lui dans la distillation. A cet effet, on le met dans un flacon, dans lequel on introduit une dissolution de carbonate de potasse (sel de tartre); cet alcali absorbe l'acide et l'éther vient nager à sa surface. On le décante, et on le rectifie par une nouvelle distillation dans une cornue de verre avec un appareil convenable.

De l'éther acétique.

Usage intérieur de l'éther acétique.

Ce fut vers l'année 1784 que je commençai mes essais sur l'éther acétique. D'abord j'en pris six gouttes sur un morceau de sucre, elles ne produisirent aucun effet sensible; le lendemain douze gouttes me donnèrent une légère propension au sommeil; le surlendemain, j'en pris dix-huit, cette propension fut plus marquée; j'augmentai ainsi la dose de six gouttes par jour; le sixième une dose de demi-gros, prise avec du sucre comme les autres, me fit éprouver un calme profond et un besoin de dormir presqu'insurmontable, que je combattis cependant, et dont l'effet ne fut que passager. Convaincu alors de son innocuité et de ses vertus, je me déterminai à l'employer dans tous les cas où l'éther sulfurique

étoit indiqué. Les succès surpassèrent de beaucoup mes espérances. Je ne rapporterai pas toutes les expériences que j'en ai faites : il suffit de dire que ce remède acquérant chaque jour de nouveaux droits à ma confiance, je l'ai administré et l'administre habituellement à la dose de trente ou quarante gouttes chez les adultes. D'où je conclus, qu'employé à triple dose, il est aussi puissamment anti-spasmodique que l'éther sulfurique, et qu'il peut toujours lui être substitué. Je pense même qu'à beaucoup d'égards il mérite la préférence.

De l'éther acétique.

Car 1°. il ne porte pas comme l'éther sulfurique de chaleur et de sécheresse à la bouche et à la gorge ; 2°. il a une saveur plus agréable ; 3°. il est moins actif et par conséquent plus facile à maîtriser dans son emploi ; 4°. enfin, il présente l'avantage inappréciable de ne point augmenter, comme l'éther sulfurique, le ton de la fibre, de manière à en opérer à la longue le desséchement.

Raisons de préférence de l'éther acétique sur le sulfurique.

Mais si cet éther, comparé à l'éther sulfurique, présente sur lui quelques avantages, il a encore avec lui des propriétés communes, qui le rendent préférable à l'opium et à ses diverses préparations dans des cas déterminés. L'orsqu'il s'agit, par exemple, de combattre diverses affections spasmodiques de l'estomac, les indigestions, l'ivresse même, les coliques hépatiques, les intestinales et

Raisons de préférence de l'éther acétique sur l'opium.

De l'éther acétique.

toutes les maladies où ce remède peut agir immédiatement sur les parties affectées. Dans tous ces cas, en effet, l'éther calme avec plus de promptitude que l'opium, et ne tend pas comme lui à suspendre les évacuations et à enchaîner l'action des organes.

L'éther acétique employé enfrictions appelle la transpiration.

Je ne m'appesantirai pas sur l'efficacité de ce remède pris à l'intérieur; il est tems de le sortir de la nombreuse cathégorie de ceux dont les vertus sont conjecturales; il est tems de le placer, comme il le mérite, dans un point de vue où il ne souffre plus de parallèle. Employé en frictions il est promptement et puissamment résolutif, et a sur les autres remèdes de cette classe, l'avantage de ne point augmenter l'érétisme, et d'appeller à la peau une douce chaleur et une transpiration infiniment utile. Aussi est-ce principalement dans la solution du paroxisme rhumatismal qu'il paroît développer sa plus grande efficacité; parce qu'alors il remplit l'indication la plus essentielle, celle d'ouvrir les pores et de les rendre perméables à l'humeur retenue. Peut-être même agit-il aussi, par son extrême pénétrabilité, sur l'humeur rhumatismale épaissie, de manière à lui rendre sa fluidité; et à la disposer ainsi, soit à être chassée au-dehors, soit à rentrer dans les torrens circulatoires.

C'est encore sur moi-même qu'en 1784, je fis essai de l'éther acétique, comme remède externe. Je savois que cet éther, versé sur la peau, la rendoit souple et douce, et je pensois que cette circonstance, qui dénotoit le relâchement des pores perspiratoires, devoit être favorable à la solution de l'humeur rhumatismale. J'étois à cette époque tourmenté depuis huit jours d'un rhumatisme, qui occupoit la partie postérieure et inférieure de ma jambe gauche, et qui avoit résisté à l'usage des topiques usités. Je versai à plusieurs reprises quinze ou vingt gouttes de cet éther sur la partie souffrante, que je frottai aussi-tôt avec la main, tant pour activer encore l'action pénétrante du remède, que pour broyer en quelque sorte l'humeur rhumatismale. Après cette friction, je me tins chaudement au lit : il s'établit à la partie une transpiration qui bientôt devint générale, la douleur diminua sensiblement; douze heures après, je fis une seconde friction éthérée, elle eut les mêmes résultats; une troisième friction, faite à même intervalle, completta la guérison. Je soignois alors plusieurs personnes affectées de rhumatismes; encouragé par un si prompt succès, je recourus au même moyen. La douleur ne résista pas à la quatrième friction; elle céda souvent à la seconde ou à la troisième. Je communiquai alors à deux de nos collègues, (Pelletier et Sédillot aîné)

De l'éther acétique.

Les frictions d'éther acétique guérissent le paroxisme rhumatismal.

De l'éther acétique.

les résultats de mes essais sur l'éther acétique. Depuis cette époque, ce moyen a été employé fréquemment, et avec le plus grand succès, dans la pharmacie de Pelletier; mais des circonstances particulières dont je parlerai plus loin, ont empêché mon frère d'en retirer les mêmes avantages.

L'éther acétique n'est point un spécifique contre les rhumatismes.

Je ne présente pas ici l'éther acétique comme un spécifique contre les rhumatismes, mais seulement comme un moyen énergique d'en combattre les paroxismes. La douleur rhumatismale, dont je suis tourmenté, a reparu à diverses époques, et a cédé chaque fois à deux ou trois frictions éthérées. Le même phénomène s'est toujours rencontré chez les personnes que j'ai traitées par le même moyen Je fus, en 1790, attaqué subitement de douleurs extrêmement aiguës, qui avoient leur siége dans les reins et les muscles lumbaires, et que je soupçonnai être formées par le transport et le dépôt d'une humeur rhumatismale inflammatoire sur cette partie, (c'est le lombago décrit par Sydenham.) Les douleurs sévissoient avec tant de fureur, que je n'osois pour cette fois me confier à l'éther acétique. Une saignée et des bains presque continuels, me délivrèrent en six jours de cette cruelle maladie. J'eus il y a trois ans une seconde attaque de lombago, aussi forte que la précédente; plus confiant je me livrai cette fois aux frictions d'éther

acétique qui, au nombre de quatre, me guérirent en quarante-huit heures, sans le concours d'aucun autre moyen.

De l'éther acétique.

L'heureuse efficacité des frictions d'éther acétique ne se borne pas à la solution du paroxisme rhumatismal; j'ai eu nombre de fois occasion de la reconnoître encore dans la solution des douleurs laiteuses; lors sur-tout que ces douleurs étoient récentes. Je pourrois citer en preuves beaucoup de faits, mais je m'en dispense pour ne pas donner trop d'étendue à ce mémoire. Il suffit d'indiquer aux praticiens, qui tous sont amis de l'humanité, un moyen de guérison aussi simple, pour qu'ils s'empressent de le mettre en usage.

Les frictions d'éther acétique guérissent les douleurs laiteuses.

Je ne tairai pas que, depuis la découverte de ce remède, je l'ai employé dans plusieurs circonstances dans lesquelles je devois raisonnablement douter de ses bons effets. Mais j'étois moins occupé de l'accréditer que de le juger, et je voulois parvenir à des résultats fixes. Toutes les fois que l'humeur rhumatismale a été compliquée d'arthritis, de vérole ou de scorbut, l'effet des frictions éthérées m'a paru à-peu-près nul. J'ai rencontré, quoique rarement, des douleurs extrêmement anciennes, ayant le caractère rhumatismal, qui n'ont pas cédé à l'emploi de ce moyen; mais je ne puis me défendre de penser qu'elles ne fussent produites par un virus arthritique, ou vénérien, méconnu.

Cas où les frictions d'éther acétique ne réussissent pas.

De l'éther acétique.

L'éther acétique a été falsifié.

Plusieurs de nos collègues, à qui j'avois fait part depuis peu des bons effets de ce remède, n'en ont pas obtenu les mêmes résultats. Ils ont observé que, loin d'être calmant, adoucissant et diaphorétique, il étoit au contraire astringent, répercussif, caustique et produisoit des ampoules. Fourcroi et plusieurs autres chimistes, témoins de cet injuste reproche fait à l'éther acétique dans une des dernières séances de la Société, ont assuré, comme il a été vérifié depuis, que les observations de nos collègues n'avoient pu porter sur le véritable éther acétique, mais bien sur une falsification; telle, par exemple, qu'un simple mêlange d'acide acétique avec l'alcool ou avec l'éther sulfurique sans distillation.

L'éther dont je me sers habituellement depuis douze ans, est préparé dans la pharmacie de Pelletier, et de la manière que je l'indique au commencement de ce mémoire. Plusieurs autres pharmaciens le préparent également avec soin. Mais comme l'usage de ce remède doit naturellement s'acroître par sa publicité, j'ai cru devoir faire connoître les caractères distinctifs de l'éther acétique convenablement préparé, d'avec ses sophistications.

Moyens de reconnoître l'éther acétique.

L'éther acétique a une odeur extrêmement agréable, qui lui est particulière; il ne rougit ni ne verdit les teintures bleues des végétaux; il fonce plutôt le papier teint en tournesol; versé sur le

dos de la main, il s'évapore à l'instant sans laisser aucune trace d'humidité à la peau, qui devient douce. Enfin, mis dans une petite bouteille allongée avec partie égale d'eau, il vient nager à sa surface dans les porportions de ses quatre septièmes environ; c'est-à-dire que les trois-septièmes de son volume se combinent avec l'eau et disparoissent. En vieillissant, l'éther ne perd rien de ses propriétés; car toutes ces expériences ont été faites avec l'éther nouveau, et avec l'éther préparé depuis huit ans.

De l'éther acétique.

Corollaires

Des détails de ce mémoire on doit inférer, ce me semble, 1°. que l'usage intérieur de l'éther acétique est préférable à celui de l'éther sulfurique, dans toutes les circonstances où ce dernier étoit employé avec succès; 2°. qu'il est également préférable à l'opium, dans les cas où il peut agir immédiatement sur les parties souffrantes. 3°. Qu'employé en frictions, il favorise l'exudation des humeurs et est un puissant remède pour faire cesser promptement les douleurs rhumatismales et les douleurs laiteuses encore récentes. Tels sont du moins les principaux résultats des découvertes et observations que j'ai faites sur l'éther acétique, et dont j'ai cru devoir l'hommage à la Société de Médecine. L'innocuité du remède, lorsqu'il sera connu, en favorisera l'usage; et je goûterai le plaisir d'avoir

De l'éther acétique.

augmenté d'un point les richesses médicales, et d'avoir payé un tribut à l'humanité (1).

(1) J'ai recueilli sur les avantages de l'éther acétique, employé à l'extérieur et à l'intérieur, un grand nombre d'observations, qui me sont propres. Je les publierai avec celles qui m'ont déjà été communiquées, ou qui pourront m'être communiquées, dans la suite, par différens praticiens qui en font usage.



PRIX

PRIX

Proposés par la Société de médecine de Paris, dans sa première séance publique, le 27 prairial, an V. — 15 juin 1797.

SUJET DU PRIX QUE LA SOCIÉTÉ ADJUGERA le 15 floréal, an VI. — 4 mai 1798 (1).

Tous les moyens, qu'on a proposés jusqu'ici pour la cure des anévrismes, se réduisent à deux principaux, l'opération et le traitement tant intérieur qu'extérieur, par les saignées, les réfrigérans et les astringens. Prix de Société médecin

En pratiquant l'opération, il y a deux manières de retenir le cours du sang, et de s'opposer à l'hémorragie, la compression et la ligature. Quant à l'usage du caustique, ou bouton de vitriol, on s'accorde généralement à le regarder comme plus nuisible qu'avantageux.

L'expérience a démontré que la compression ne peut convenir à toutes les espèces d'anévrismes, et qu'employée mal-à-propos elle a constamment eu des suites funestes. Cependant si l'on consulte les ouvrages de Guattani, de Flajani, on y trouve des exemples de guérisons d'anévrismes, même de l'artère poplitée, obtenues par la compression.

(1) Le concours sera fermé le premier germinal an VI. —21 mars 1798.

Prix de la Société de médecine.

La ligature est adoptée plus généralement, mais on varie sur la manière de l'employer. Anciennement, après s'être rendu maître du sang, on ouvroit le sac anévrismal pour le vuider, puis on lioit l'artère au-dessus et au-dessous de la crevasse. Cette méthode, décrite par Aetius, est celle qu'on a le plus suivie, depuis Paul d'Egine jusqu'à présent. Elle a parfaitement réussi entre les mains de Pelletan, pour un anévrisme de l'artère poplitée.

On connoît le procédé qu'employa Marc-Aurele Séverin, à l'occasion d'un anévrisme de l'artère fémorale, à la suite d'une plaie d'arme à feu. Il découvrit l'artère, la vuida des caillots qu'elle contenoit, la sépara de la veine, y fit deux ligatures, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la déchirure, coupa le tube artériel entre ces deux ligatures, et le malade guérit, malgré son affoiblissement extrême, causé par les fréquentes hémorragies qui avoient précédé l'opération. La 93e. observation de Saviard présente un fait à-peu-près semblable.

Guillemeau paroît être le premier qui ait conseillé de faire une seule ligature, deux ou trois travers de doigts au-dessus de la tumeur, d'ouvrir ensuite le sac anévrismal, et qui assure avoir opéré de cette manière avec succès. Daléchamp, dans ses annotations sur la chirurgie de Paul d'Egine, décrit un procédé à-peu-près semblable. Anel,

enfin, dans un cas pareil à celui de Guillemeau, s'est contenté de découvrir l'artère au-dessus de la tumeur, d'y placer une simple ligature, et de panser ensuite, sans ouvrir le sac. Ce procédé dont Anel avoue qu'il n'est point l'inventeur, qu'il dit *avoir vu pratiquer par de bons maîtres*, et *avoir pratiqué lui-même quelquefois*, avoit été abandonné jusqu'en 1785.

Prix de l Société d médecine

Au mois de juin de cette année, Desault fit l'essai de la méthode d'Anel, sur un anévrisme de l'artère poplitée, en liant l'artère près de la tumeur. Sur la fin de la même année, J. Hunter, à Londres, opéra un anévrisme semblable suivant le même procédé, avec cette différence qu'il découvrit l'artère fémorale, à la partie presque moyenne de la cuisse, et la souleva, pour y placer quatre ligatures. Les essais de ce genre qu'on fit à Paris ne furent pas heureux. Deschamps qui avoit reconnu les inconvéniens de la ligature, en traitant une blessure de l'artère fémorale, imagina d'y substituer un moyen compressif qu'il décrit dans une notice sur l'anévrisme, imprimée à la suite de son traité de la taille, et il eut la satisfaction de guérir ses malades.

Au rapport de Morgagni, Valsava a guéri des anévrismes par les saignées fréquentes, et la diète sévère. Ce traitement a été suivi avec succès par Sabatier dans un cas, pour ainsi dire désespéré, d'un

anévrisme de l'artère sous-clavière. Guérin, chirurgien de Bordeaux, après avoir opéré des anévrismes par différentes méthodes, avec des succès différens, propose aussi le traitement par les réfrigérans et les astringens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; et quelques guérisons obtenues par cette méthode semblent la lui faire préférer.

Prix de la Société de médecine.

D'après cet exposé rapide, on voit qu'il reste encore beaucoup d'incertitude sur la manière de traiter les anévrismes. Quels sont les cas où l'opération est indispensable, et quels sont ceux où le traitement médical peut suffire? Quand on pratique l'opération, dans quelles circonstances peut-on employer la compression? quand doit-on préférer la ligature? Lorsque la ligature paroît nécessaire, faut-il en faire deux, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la crevasse, ou la première peut-elle suffire? est-il plus avantageux d'ouvrir le sac anévrismal, de l'emporter, ou de l'abandonner à la nature?

C'est pour éclaircir tous ces doutes, que la Société, convaincue de l'importance de cet objet, propose pour sujet du prix, qu'elle adjugera dans la séance publique du mois floréal de l'an VI (*mai 1798*), la question suivante:

Quels sont les avantages et les inconvéniens des diverses méthodes de traiter l'anévrisme?

SUJET DU PRIX QUE LA SOCIÉTÉ ADJUGERA le 15 Brumaire, an VII. — 5 Novembre 1798 (1).

Prix de la Société de médecine.

La Société propose pour sujet du prix, qu'elle adjugera dans sa Séance publique de Brumaire, an VII — Novembre 1798, la question suivante :

Déterminer la nature de la lymphe, ses usages dans l'économie animale, et l'avantage que la Médecine a retiré et peut retirer encore des découvertes des modernes sur la structure et les fonctions du systême lymphatique.

La Société en proposant ce sujet de Prix, a bien senti que d'après les savans et beaux ouvrages des modernes et sur-tout celui de MASCAGNI, il restoit très-peu de chose à faire pour compléter l'histoire de l'origine, du trajet, et des terminaisons des vaisseaux lymphatiques; de la position et de la structure des glandes : elle invite donc les concurrens à indiquer seulement les variétés, et à confirmer ou infirmer les notions reçues sur ces divers objets.

Mais ce que la Société regarde comme le plu avantageux aux progrès de l'art, et ce qu'elle de mande aux concurrens, c'est 1°. d'assigner les di férences qui existent entre le chyle, le lait et la lyr

(1) Le concours sera fermé le premier vendémiaire VII. — 22 septembre 1798.

Prix de la Société de médecine.

phe pris dans leurs vaisseaux propres et dans l'état sain, pour les soumettre à l'analyse chimique.

2°. De déterminer avec précision si le tissu cellulaire fait partie intégrante du système absorbant; de comparer l'énergie des fonctions de ce système dans les deux sexes et dans les divers âges de la vie; d'examiner la continuation de son action quelque tems après la mort, et de vérifier le résultat des recherches de DESGENETTES.

3°. De donner l'analyse chimique de la lymphe prise dans les divers états de maladie, et puisée, s'il est possible, dans ses vaisseaux propres, ou dans les tumeurs formées par son épanchement.

4°. De faire connoître les observations bien directes recueillies jusqu'ici sur les maladies de la lymphe, et de rapprocher les connoissances des anciens sur cet objet, des travaux de BORDEU.

CHAQUE PRIX consiste en une Médaille d'or de valeur de trois cents livres.

LES MÉMOIRES seront en français ou en latin, its lisiblement.

LES AUTEURS mettront seulement une devise à ouvrage : ils y joindront à part, et dans un r cacheté, la même devise écrite de leur main, leurs noms, qualités et demeure. Ce papier ne ouvert que lorsque la pièce aura mérité le

Prix de la Société de medecine

TOUTES personnes, quelque pays qu'elles habitent, peuvent aspirer aux Prix. Ne seront exceptés que les membres résidans de la Société.

LES OUVRAGES sont adressés, *francs de port*, au C. SÉDILLOT, secrétaire-général de la Société, rue Favart, à Paris.

LES ÉTRANGERS sont avertis qu'il ne suffit pas d'affranchir leurs paquets jusqu'aux frontières, mais qu'ils doivent les faire parvenir, *francs de port*, à Paris, sans quoi ils resteroient à la poste.

LA MÉDAILLE sera délivrée à l'auteur même, qui se sera fait connoître, ou au porteur de sa procuration. L'un ou l'autre représentera la marque distinctive, et une copie nette du Mémoire.

DANS chaque séance publique, la Société proclamera l'Auteur du Mémoire qui aura remporté le Prix.

PRIX D'ÉMULATION,

Adjugés par la Société de Médecine, dans sa première Séance publique.

LA SOCIETÉ adjuge tous les six mois, dans sa séance publique, à titre de Prix d'émulation, deux Médailles d'or de la valeur de 100 livres à chacun des Auteurs des meilleurs Mémoires ou Observations, qui lui sont parvenus pendant le sémestre et elle proclame les noms des Auteurs qu'elle a jugé dignes d'une mention honorable.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

faites à Montmorenci, pendant le mois de Floréal, an V.

L. COTTE, *de la Société de Médecine, etc.*

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL. Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	N. couv. fr. pl. vt.	N-E. couv. fr. pl.	N-E, couv. fr.
2	N-E. couv. doux.	N-O. couv. doux.	S-O couv. do.
3	N-O. beau, ch.	N-O. nuag. ch.	N-O. *idem.*
4	N-O. *idem.*	N-O. beau, ch.	N-O. beau, doux.
5	N. couv. doux.	N-O. beau, doux.	N-O. *idem.*
6	O. couv. ass. fr.	S-O. nu. fr. pl. vt.	O. beau, fr. vt.
7	O. nuag. ass. fr. vt.	O. couv. fr. vt. pl.	O. couv. fr. vt.
8	N-O. nuag. fr. vt. p.	S-O. nuag. fr. vt.	S-O. couv. fr.
9	S-O. couv. fr. pl.	S-O. co. fr.	O. beau, fr.
10	N-O. co. fr. pl. g. b.	O. cou. ass. fr. pl.	O. couv. ass. fr.
11	O. couv. fr. pl.	O. cou. fr. pl.	N-O. couv. fr.
12	N-O. n. as. do. p. gr.	N-O nuag. fr. pl. gr.	N-O. nuag. fr.
13	S. cou. ass. do. v. pl	S-O. co. ass. fr. vt.	S-O. co. ass. fr. pl
14	O. nuag. as. fr. pl. v.	N-O. nuag. ass. do.	O. beau, doux.
15	O. co. fr. gd. vt. p.	O. co. fr. gd. vt. pl.	S-O. co. fr. gd. vt.
16	S-O. co. as. d. vt. p.	S-O. co. fr. vt. pl.	S-O. couv. fr. vt.
17	O. beau, doux.	N-O. nuag. do.	O. beau, doux.
18	S-E. couv. fr. pl.	N. couv. ass. fr.	N-O. couv. ass. fr.
19	N-E. couv. fr.	N-E. co. fr. vt.	N-E. couv. fr. pl.
20	N. couv. fr. vt. pl.	N. co. fr. pl.	N-E. couv. fr. pl.
21	S-O. nuag. doux.	S. nuag. doux.	S-O. nuag. doux.
22	E. couv. doux. pl.	S-O. *idem.* pl. tonn.	N-O. *idem.*
23	S. nuag. do. vt. pl.	S. nu. doux, pl. ton.	S-O. beau, doux.
24	S-O. nuag. ch. pl.	S-O *idem.*	O. *idem.*
25	N-O. nuag. do.	N-E. beau, ch.	N-E. *idem.*
26	N-E. beau, ch.	E. *idem.*	E. beau, ch.
27	E. *idem.*	S-O. *idem.*	O. *idem.*
28	S-E. nuag. ch. vt.	S-O. nuag. ch. vt.	N-O. nuag. ch.
29	O. beau, ch.	O. nuag. ch.	N-E. beau, ch.
30	N-E. *idem.*	S-O. beau, fr. ch.	S-E. *idem.*

L. COTTE, *de la Société de Médecine, etc.*

RÉCAPITULATION.

ıs grand degré de chaleur.	22,6 d.		le 30
ɔindre degré de chaleur	—5,2		le 17
ıaleur moyenne	10,3		
	pou.	lign.	
ıs grande élévation du mercure.	28	0,88	le 25
ɔindre élévation du mercure . .	27	4,97	les 20, 21
́evation moyenne	27	8,89	
ımbre des jours de beau.	7		
de couvert . . .	12		
de nuages . . .	11		
de vent	12		
de grêle	1		
de brouillard .	0		
de pluie	17		
de tonnerre.	3		
ıantité de pluie	2	7,4	
Évaporation	1	6,0	
Différence.	1	1,4	
vent a soufflé du N.	3	fois.	
N-E	3		
N-O	7		
S.	1		
S-E.	1		
S-O.	7		
E.	1		
O.	7		

mpérature du mois : froide et humide ; la fin du mois très-chaude et sèche.

ıladies : aucune régnante.

OBSERVATIONS

faites à l'Observatoire de la République,

Dates.	THERMOMÈTRE.				
	MAXIMUM.		MINIMUM.		MIDI
m.	Époques.	d.	Époques.	d.	d.
1.	à 9 h. 30' s.	+7,4	à 5 h. m.	+4,5	+4,8
2.	à 3 h. s.	+14,8	à 5 h. m.	+7,0	+14,3
3.	à 2 h. 30' s.	+15,3	à 4 h. 45' m.	+6,0	+13,8
4.	à 2 h. s.	+14,5	à 11 h. 30' s.	+7,2	+13,4
5.	à 2 h. s.	+16,2	à 2 h 30' m.	+8,1	+15,8
6.	à midi.	+13,3	à 11 h. s.	+7,4	+13,3
7.	à midi.	+13,6	à 1 h. 30' m.	+5,3	+13,6
8.	à midi.	+10,5	à 4 h. 45' m.	+6,2	+10,5
9.	à 2 h. 30' s.	+9,5	à 10 h. 30' s.	+4,5	+ 35
10.	à midi.	+11,6		+	+11,6
11.	à 8 h. m.	+9 4	à 10 h. s.	+6,3	+8,3
12.	à 3 h. s.	+10,0	à 4 h. 45' m.	+4,3	+8,3
13.	à 2 h. s.	+12,4	à 4 h. 15' m.	+3,5	+11,5
14.	à 2 h. s.	+12 9	à 10 h. 30' s.	+7,6	+11,8
15.	à midi.	+11,9	à 4 h. 15' m.	+4,9	+11,9
16.	à midi.	+11,8	à 7 h. 30' m.	+7,9	+11,8
17.	à midi.	13,0	à 4 h. 30' m.	+4,7	+13,0
18.	à midi.	+10,0	à 10 h. s.	+7,6	+10,0
19.	à midi.	+9 0	à 10 h. s.	+6,1	+9,0
20.	à midi.	+7,8	à 7 h. 30' m.	+6,2	+7,8
21.	à 2 h. s.	+12,2	à 4 h. 15' m.	+6,0	+12,2
22.	à 2 h. s.	+12,0	à minuit.	+6,7	+12,0
23.	à 2 h. 15' s.	+14,9	à 1 h. m.	+6 4	+13,9
24.	à 2 h. s	+17,5	à 11 h. s.	+7,0	+15,8
25.	à 1 h. 30' s.	+15,2	à 3 h. 45' m.	+6,1	+14,8
26.	à 1 h. 30' s.	+19,0	à 3 h. 45' m.	+7,7	+18 0
27.	à midi.	+20,1	à 4 h. 15' m.	+9,0	+20,1
28.	à midi.	+19,6	à 1 h. 30' m.	+11,6	+19,6
29.	à midi.	+21,6	à 4 h. 30' m.	+9,7	+21,6
30.	à midi.	+22,4	à 4 h. m.	+10,6	+22,4

Les graduations du Thermomètre sont celles de Réaumur, avec des fractions décimales; le signe +, signifie au-dessus de zéro; le signe — signifie au-dessous.

MÉTÉOROLOGIQUES

mois de Floréal, *an V. par le C.* BOUVARD.

BAROMÈTRE. à midi.		VENTS.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE.
p.	l.		
27	10, 07	g. v. N.	Pluie fine continuelle toute la journée.
27	8, 94	Calme.	Couv. toute la journ. brouill. dans la mat.
27	9, 30	*Idem.*	Ciel couv. par interv. brume à l'horison.
27	11, 32	Ouest.	*Idem.*
27	10, 80	Ouest.	Quelques éclaircis dans la journée.
27	11, 76	O. n. O.	Pluie par intervalles dans la journée.
28	0, 50	S. O.	*Idem.* Brouillard à l'horison.
27	6, 79	O. f.	Plusieurs averses dans la journée.
27	7, 51	N. O. f.	Ciel c. toute la j. av. br. beau ciel t. la nuit.
27	7, 84	s. s. o. f.	Ciel c. dep. 10 h. du mat. gelée blanche.
27	6, 32	Ouest.	Pluie fine presq. contin. toute la journée.
27	7, 33	Ouest.	Ciel c. par interv. gr. ass. f. à 9 h. du mat.
27	10, 31	Ouest.	Ciel ass beau d.ns la mat. c. le reste du j.
27	9, 62	O. f.	Quelques éclaircis dans la journée.
27	9, 07	*Idem.*	Pl. fine dep. 2. h. du s. et la n. du 15 au 16.
27	8, 25	S. O. f.	Pl. fine une partie de la nuit du 15 au 16.
27	10, 44	O. f.	Beaucoup d'éclaircis dans la journée.
27	9, 14	N.	Pl. une p. de la n. quelq. éc. dans la journ.
27	10, 61	N.	Quelq. éc. dans la j. pl. fine toute la soirée
27	6, 10	N. f.	Pluie continuelle toute la journée.
27	6, 30	S.	Ciel ass. b. dans la matin ; couv. toute la s.
27	6, 44	S.	Pl. à verses dans la j. tonnerre au lointain.
27	8, 15	g. s. s. o.	*Idem.*
27	11, 43	N.	Eclaircis dans la journée.
28	1, 53	Calme.	Ciel chargé de gr. n. beauc. de vapeurs.
27	10, 91	S.	Ciel nuageux et trouble.
27	10, 00	S.	Ciel couvert une partie de la journée.
27	11, 33	S.	*Idem.* A verse à 4 heures.
28	0, 45	S.	Quelques éclaircis dans la journée.
27	11, 25	Var.	Ciel chargé de vapeurs.

Les graduations du Baromètre sont des pouces, lignes et centièmes de ligne.

EXTRAIT

Des observations communiquées à la société de médecine, sur les maladies régnantes pendant le mois de floréal an 5.

Maladies régnantes.

La température de l'atmosphère ayant été froide et humide, les maladies dépendantes de cette constitution, telles que fluxions, érysipeles à la tête, ophthalmies, maux de gorge, toux en forme de coqueluche, douleurs de poitrine, points de côté, péripneumonies, ont continué à se montrer; et quoiqu'elles conservassent encore le caractère de l'affection catharrale, elles étoient cependant moins opiniâtres qu'elles n'avoient été les mois précédens. Elles cédoient plus facilement aux remèdes délayans, apéritifs et aux purgatifs.

Si chez quelques individus, les points de côté ont été aussi aigus, et accompagnés de fièvre, de crachats sanguinolens, et ont nécessité la saignée, elle a dû être faite avec la même réserve, sur-tout lorsque la douleur occupoit les parties inférieures de la poitrine; car beaucoup n'ont pas eu besoin de ce secours, les évacuations bilieuses s'établissant à l'aide des boissons abondantes, des lavemens et des fomentations émollientes sur le ventre.

On a remarqué plusieurs fois que la douleur,

Maladies régnantes.

la toux opiniâtre, et même les crachats sanguinolens, avoient été dissipés par la première action d'un vésicatoire, appliqué sur le siège de la douleur; et qu'il avoit suffi de panser la plaie avec de la poirée et du beurre : la cessation de la douleur ayant laissé à la nature la liberté d'évacuer l'humeur, cause ou suite de la maladie, par les garderobes et d'établir une prompte et solide convalescence. Au lieu que ceux chez qui, à force d'onguents, de digestifs épispatiques, on s'est opiniâtré à entretenir, ou à renouveller chaque jour la suppuration de la plaie, les accidens ont duré plus long-tems, se sont reproduits souvent. La crise par les évacuations alvines a été interrompue et retardée par l'irritation que produisoient les pansemens; la convalescence a été lente et difficile. La mollesse du pouls, la souplesse de la peau, celle du ventre, et la facilité des évacuations, étoient les signes, que le vésicatoire avoit fait tout le bien qu'on devoit en attendre, et que son renouvellement ne pouvoit être qu'un mal.

Quoique le printems soit la saison des fièvres tierces, peu cependant ont suivi cette marche; le plus grand nombre étoit des continues rémittentes, ou des quotidiennes avec une véritable intermittence; on en a même vu des quartes se prolonger avec une grande irrégularité dans le retour des accès.

Maladies régnantes.

On a observé que la saignée, même lorsque l'état du pouls et de la chaleur l'indiquoit, n'a point ramené les fièvres continues à une intermittence décidée, quoique ce fût leur caractère propre, ainsi que l'a prouvé leur terminaison; mais que l'action d'un émétique, après des boissons délayantes et des lavemens, avoit procuré cet heureux changement, et facilité la guérison.

De quatre femmes traitées par le même praticien, deux ont été saignées; la fièvre a été plus tempérée, mais n'est devenue intermittente qu'après le vomissement. Toutes ont eu leurs règles le troisième ou le quatrième jour de l'invasion, et ont été guéries après le quatrième ou le cinquième paroxisme de l'intermittence, avec de doux laxatifs.

Plusieurs autres exemples, même dans les fièvres avec des symptômes d'inflammation, et dans celles désignées sous les noms de putrides, ont confirmé les observations précédentes sur la saignée, et sur l'effet d'un vomitif administré dès les premiers jours. On a reconnu que l'ipécacuanha produisoit un effet plus avantageux lorsqu'il étoit allié à une petite dose de tartre d'antimoine ou stibié.

On a eu aussi occasion de se convaincre que la prudence exigeoit de ne point insister sur des fortes doses de quinquina, dans les fièvres qui avoient le caractère, même très-décidé, d'intermittence

tence, lorsqu'elles avoient résisté aux doses ordinaires, parce qu'il en survenoit des boufissures, des infiltrations qui, à la vérité, traitées dès leur naissance par des diurétiques froids, se dissipoient. Mais il en résultoit plus de longueur et plus de difficulté dans la convalescence.

Maladies régnantes.

Il y a eu un assez grand nombre d'éruptions à la peau, sans fièvre, ou avec des accès éphémères et du mal-être. Presque toutes, sous la forme de petits boutons d'un rouge vif, et dont la pointe blanchissoit promptement, ont cédé à des boissons délayantes et légèrement diaphorétiques. Lorsque la saburre des premières voies exigeoit l'usage des purgatifs, il étoit important de ne pas se hâter de les administrer, parce que l'humeur qui formoit ces boutons, ne s'épuisant pas toujours dans la première éruption, se reproduisoit après quelques jours; et qu'un purgatif placé trop tôt, étoit dans le cas d'arrêter cette nouvelle dépuration, et d'occasionner un transport sur les viscères du ventre ou sur les poumons, comme on en a vu des exemples.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

EXTRAIT

D'une lettre adressée à LÉVEILLÉ, *par* L. BRUGNATELLI *professeur de chimie à l'université de Pavie.*

Littérature médicale.

MM. BRUGNATELLI et BRÉRA, jaloux de faire connoître au public les découvertes, dont s'enrichit journellement l'art de guérir en général; dans l'espoir d'intéresser plus particulièremeut ceux qui le cultivent; ont formé le projet de publier un ouvrage périodique, qui aura pour titre *commentari medici.* Nous entreprenons ce travail, disent ces deux savans, dans un tems où la doctrine de BROWN éclaircie par DARWIN, fait des progrès rapides en Italie, et tire le voile sur les opinions de Boërhaave et de Cullen, en réduisant toutes les maladies à deux grandes classes; dans un tems où cette secte de chimistes modernes se lève avec des faits singuliers, et avec des observations importantes, au moyen desquelles on démontre que plusieurs affections sont dans leur origine indépendantes *de la vigueur* ou de la *foiblesse.* La machine animale composée de matière, douée d'une propriété particulière très-différente de celle de la matière morte, suit toutefois, l'impulsion de son affinité : de-là, la majeure partie des médicamens, agit en raison des principes chimiques que l'on introduit dans le corps

humain. Sous ce rapport, les lumières que la chimie répand dans l'art de guérir, doivent occuper particulièrement le médecin savant et impartial.

Littérature médicale.

Ainsi, on n'insérera dans cet ouvrage périodique, que les objets les plus intéressans pour la médecine et la chirurgie, théoriques ou pratiques. Les éditeurs se chargent en outre, d'y insérer les cas rares de pratique, les nouvelles recherches dans la clinique de cette université, ainsi que les observations ou les mémoires qui leur seront communiqués par les médecins et les chirurgiens tant nationaux qu'étrangers, etc. Ils publieront chaque année deux volumes in-8°. composés chacun de trois cahiers, qui seront eux-mêmes enrichis d'une notice de livres nouveaux, et des principales découvertes relatives à l'art médico-chirurgical.

Le prix de la souscription sera par an, de dix livres de Milan (10 liv. 6 s. 9 den. de France), à payer six mois d'avance.

QUESTIONS

Proposées par la Société philantropique de santé, séante à Bordeaux.

Après une contraction violente de quelques muscles, sur-tout de ceux qui sont attachés à l'épine du dos ou à la tête, il survient quelquefois des douleurs très-vives dans les parties charnues; une

grande difficulté de les mouvoir, le gonflement et les échymoses accompagnent la douleur qui ne permet qu'à peine de toucher la partie malade. Ces accidens ont été pendant long-tems attribués à la distention des parties molles, ou à la rupture de quelques fibres, filets nerveux, petits vaisseaux, etc. Mais la prompte cessation de la douleur après quelques maniemens prudemment combinés de la partie malade, ont donné lieu à établir une autre explication de ces faits. Le célèbre Pouteau de Lyon, a pensé que dans ces cas, il y avoit déplacement ou luxation des muscles; il a appuyé son opinion de l'avis de Van-swieten, Lieutaud, Félix Plater, Duverney, etc. et a fait observer que le silence des auteurs sur cette maladie ne peut point être considéré comme un dissentiment, mais seulement comme une omission ou négligence en observant et réfléchissant.

Quoi qu'il en soit, la cause des accidens cités ci-dessus, ne nous ayant pas paru complettement démontrée, nous avons cru que ce seroit rendre un service à la science, de proposer la solution des deux questions suivantes:

Quelles sont les observations qui constatent les déplacemens ou luxations des muscles, soit totales, soit partielles?

Quelles peuvent être les causes des erreurs des observateurs sur ces faits?

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

CONFORMATION MONSTRUEUSE.

GIRAUD.

Adélaïde Préville, âgée de 39 ans, vint au grand hospice d'humanité (Hôtel-Dieu), le 28 fructidor de l'an 4, pour y être traitée d'une affection de poitrine, à laquelle elle succomba le 19 vendémiaire de l'an 5. Conformation monstrueuse.

La distinction du sexe offroit sur le cadavre des signes assez équivoques; et les attributs sexuels formoient entr'eux des contrastes très-marqués.

Des poils forts et multipliés couvroient le menton et les lèvres; un col court et gros, une poitrine ample, des mamelons peu saillans et entourés de poils, donnoient à une partie du corps de Préville, un aspect masculin très-prononcé.

L'autre partie, au contraire, présentoit les signes du sexe féminin, tels que l'évasement du bassin, l'écartement des cuisses, la grosseur des fesses, les formes des membres plus grêles et plus délicates.

Une espèce de verge imperforée naissoit de la partie antérieure des pubis; elle avoit trois pouces de long et deux de circonférence; la peau qui la recouvroit, parvenue à un demi-pouce de l'extrêmité, se séparoit en bas, de manière à offrir

l'aspect des trois quarts d'un prépuce divisé, et dont les côtés divergens se terminoient par deux petits replis triangulaires.

Conformation monstrueuse.

Au devant, se trouvoit une espèce de gland applati sur les côtés, et recouvert comme dans l'homme par une pellicule rougeâtre.

Des côtés de la base de cette espèce de verge, naissoient deux prolongemens cutanés, qui descendoient en divergeant et contenoient chacun un testicule; au-dessous et en-dedans, s'observoient deux autres replis allongés, qui se terminoient au périnée; entr'eux étoit l'ouverture vaginale, ayant sa circonférence garnie de tubercules qui paroissoient résulter du déchirement de l'hymen.

Le canal de l'urètre placé et figuré comme dans la femme, permit facilement l'introduction d'une sonde, au moyen de laquelle on donna issue à une chopine d'urine. La région du pubis étoit couverte de poils. Le périnée long d'un pouce en étoit, au contraire, entièrement dépourvu, ainsi que la circonférence de l'anus.

Il résultoit de tous ces jeux de la nature, un double tableau des parties sexuelles, qui supérieurement représentoit un jeune adulte, et inférieurement une fille de 8 à 10 ans.

La dissection me fit connoître une organisation interne non moins curieuse.

Les cordons des vaisseaux spermatiques étoient parfaitement semblables à ceux de l'homme. L'origine, le trajet et la distribution des artères, des veines et des nerfs, furent suivis avec soin, et n'offrirent rien de particulier. Un muscle crémastère et un repli du péritoine, enveloppoient les vaisseaux spermatiques et les canaux déférens.

Con formation monstrueuse.

Les testicules, de volume et de figure ordinaires, étoient parfaitement organisés.

L'espèce de verge étoit formée, comme dans l'homme, d'un corps caverneux, bifurqué en arrière, qui se continuoit en devant jusqu'au bout du gland. Deux muscles ischio-caverneux naissoient en arrière comme dans l'homme, se continuoient en devant et accompagnoient l'espèce de verge dans les trois quarts de sa longueur. Deux autres bandes charnues naissoient des côtés du raphé, et montoient, en entourant l'entrée vaginale, se terminer au milieu du corps caverneux.

La vessie étoit de grandeur et de figure ordinaires; une glande prostate en embrassoit le col, et offroit une échancrure dans laquelle se terminoient les canaux déférens, et l'extrémité de deux corps inégalement bosselés, imitant assez bien les vésicules séminales.

Le doigt, porté par l'ouverture vaginale, par-

Con-formation mons-trueuse.

venoit dans une sorte de cul-de-sac membraneux, qui se prolongeoit entre la vessie et le rectum. L'intérieur de ce corps présentoit un rebord ou ré-trécissement circulaire qui le partageoit transversalement en deux parties inégales; l'une plus grande regardoit le vagin, l'autre plus petite faisoit le fond du cul-de-sac. Les parois de toute cette cavité étoient très-minces, formées en dehors par une membrane celluleuse, et tapissées en dedans par une pellicule grisâtre : l'extérieur du petit cul-de-sac adhéroit fortement au rectum et à la glande prostate; l'intérieur pouvoit loger une petite noix.

Ayant placé deux stilets très-fins dans les canaux déférens, ils sortirent par une ouverture commune à l'intérieur du petit cul-de-sac, en suivant une direction oblique de haut-en-bas, et de derrière en devant.

Je terminai cet examen en fendant les vésicules séminales; mais l'absence des utricules me fit connoître que ces corps étoient impropres à en remplir les fonctions.

Tant de particularités m'engagèrent à faire des recherches pour obtenir quelques renseignemens sur Préville.

J'appris qu'elle étoit native du Cap-Français, et qu'elle habitoit la France depuis 10 ans; qu'elle avoit toujours passé pour femme; qu'elle vivoit

en bonne intelligence avec un homme qu'elle avoit épousé; qu'elle étoit parfaitement réglée; que même, elle avoit eu ses règles pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu; que sa voix, d'ailleurs, étoit forte et ses passions peu vives.

Conformation monstrueuse.

Mais cet individu pouvoit-il dans l'acte vénérien jouer un rôle comme homme ou comme femme; comme l'un et comme l'autre; ou enfin, étoit-il, comme je le crois, essentiellement condamné à la stérilité?

EXTRAIT

D'une observation de TARBÈS, *chirurgien à Toulouse, sur une goutte sereine parfaite, avec mouvement de l'iris, et réflexions à ce sujet par* ALLAN, BECQUET *et* ROUSSILLE.

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

La mobilité de l'iris dans la goutte sereine n'est point un phénomène extraordinaire, d'après ce qui a été exposé par notre collègue ARRACHART, pag. 275 du premier volume de ce recueil. L'observation de faits semblables n'ajoute rien à ce qui est déjà connu. Mais elle peut servir à déterminer quel degré de mouvement doit conserver la pupille d'un œil atteint d'amaurôse, comparativement à l'état sain; et sous ce rapport elle offre aux praticiens un point de diagnostic, dont ils ne se sont pas assez occupés.

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

Cette considération manque à l'observation de Tarbès : il ne paroît avoir fait attention qu'à la dilatation de la pupille exposée à la lumière artificielle, par contraste avec le raccourcissement sensible de son diamêtre examiné à la lumière naturelle : une telle différence méritoit aussi quelque examen, et lui a fourni la matière de deux questions intéressantes auxquelles nous répondrons.

Il y a environ douze ans, qu'il donna ses soins à une jeune fille de 8 ans, affligée d'une cécité complette, survenue par degrés à la suite de maux de tête et de vomissemens bilieux, qui duroient depuis trois mois et n'avoient cédé à aucun traitement. Après six semaines de cette cécité, la malade abandonnée à des empiriques, fut atteinte de paralysie à la langue et au pharinx, et mourut en trois jours.

Tarbès se rappelle qu'à l'occasion de cette goutte « sereine, l'ouverture de chaque pupille s'étoit tellement aggrandie, que le cercle de l'iris étoit presqu'effacé. Une chandelle allumée ne produisit aucun effet sur les yeux, quoiqu'elle fût mise très-près ; mais en faisant placer la malade à un endroit où le soleil donnoit librement, l'iris se rétablissoit assez vîte dans l'état où elle auroit dû être naturellement, sans que la malade vît la moindre clarté. » En conséquence il demande 1°. *si*

l'action de l'iris ne seroit pas indépendante de celle de la rétine? 2°. si les rayons directs du soleil ne seroient pas un stimulus propre à l'iris?

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

Quoique l'on soit fondé à admettre entre la rétine et l'uvée des rapports sympathiques qui déterminent la mobilité de la pupille, en raison des diverses impressions de la lumière sur le fond d'un œil sain; on est autorisé à répondre affirmativement à la première question, proposée par Tarbès, que l'action de l'iris est indépendante de la rétine, en tant qu'elle a ses nerfs particuliers, provenant de la troisième et de la cinquième paire, qui peuvent n'avoir point encore participé à la lésion de la rétine et du nerf optique, dans le cas d'amaurôse nouvelle.

Mais l'observateur est toujours à portée pour lors de constater, que la contraction de l'iris est plus bornée que dans l'état sain; et suivant qu'elle est exposée à une lumière plus ou moins foible, ou dont l'action est telle sur une rétine paralysée, la longueur du diamêtre des pupilles permet toujours d'apprécier la propension que donne l'amaurôse à un état permanent de dilatation.

C'est ce que l'un de nous a eu l'occasion de vérifier en dernier lieu, dans une goutte sereine confirmée, pour laquelle les collègues *Dezoteux*, *Descemet*, *Duchanoy*, *Couacou* et *Demours*, avoient

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

[redacted] été consultés. On a observé que les pupilles, susceptibles, dans l'obscurité et à la chûte du jour, d'une dilatation marquée, montroient, à une lumière ordinaire, la mesure naturelle de leurs diamêtres et un cercle régulier : excitées à se resserrer par le passage d'un jour moins vif à une clarté plus forte, soit en fermant et ouvrant alternativement les paupières, soit en passant devant chaque œil une bougie allumée, les pupilles manifestoient un mouvement de contraction sensible, mais *instantané*, sur-tout à l'œil droit ; l'iris de l'œil gauche ayant moins de mobilité, parce que cet œil étoit le plus malade, et naturellement avoit toujours été plus foible que l'autre.

Dans l'état sain, ce resserrement de la pupille, au lieu d'être *instantané*, se maintient quelques secondes, d'une manière plus durable ; tandis que, s'il se conserve dans la goutte sereine quelque mouvement de l'uvée, la constriction n'est que fugitive et bientôt fait place à une dilatation proportionnée au besoin de rassembler beaucoup de lumière sur un organe qui n'a plus assez de sensibilité. D'où il suit, que dès les premiers accidens de l'amaurôse, les praticiens, qui ont de l'habitude et de l'attention, doivent prédire, à l'inspection des pupilles, qu'il s'agit d'une cécité prochaine, qui peut naturellement ou par négligence devenir incurable.

Quant à la deuxième question faite par Tarbès, nous pensons que la lumière directe du soleil est un stimulant très-puissant sur les nerfs ciliaires, et bien différente de la lumière artificielle dont nous avons noté le degré d'après les calculs de BOUGUER et d'EULER, en parlant de la nyctalopie, page 156 du tom. 2 de ce recueil. Cependant l'éclat d'une bougie ne laisse pas que d'agir quelquefois sur ces nerfs : la pupille se resserre plus ou moins, à mesure que l'on approche ou que l'on éloigne le corps lumineux, en le conduisant de la région temporale vers l'œil. Cette épreuve donne des résultats assez positifs, soit qu'on la fasse le jour, soit qu'on la répète dans l'ombre, ou la nuit. Néanmoins il y a lieu de croire que le resserrement de la pupille doit être moins sensible dans cette dernière circonstance, où Tarbès a fait une observation absolument négative à ce sujet; et il faut convenir que dans le cas de cécité, s'il reste quelque mouvement à l'iris, il est toujours plus apparent lorsque les yeux sont frappés par les rayons directs du soleil.

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

On peut conclure avec tous les physiologistes, que la lumière, quelle qu'elle soit, est un stimulant qui, indépendamment de la rétine, peut mettre l'iris en action, et que l'iris est à l'œil ce qu'un diaphragme est à une lunette d'approche; c'est-à-dire, que l'uvée forme une cloison dont l'ou-

Amaurôse avec mouvement de l'iris.

verture modère la lumière, et ne laisse passer de rayons, qu'autant qu'il en faut pour la sensation paisible d'une vue distincte.

SUPERFÉTATION.

LAUDUN ET BRET.

Avec les réflexions de PIET.

Superfétation.

Le citoyen Laudun, médecin à Arles, a envoyé à la Société, le 30 germinal dernier, le récit de la naissance de deux enfans à terme, dont la même mère étoit accouchée à cinq mois d'intervalle; récit qui a été répété par le citoyen Bret, médecin de la même commune, le 6 floréal suivant. Ce fait rapporté par deux hommes dignes de foi, n'avoit pas besoin d'autre témoignage pour ne laisser aucun doute sur sa réalité; cependant il est encore constaté par deux actes de la municipalité d'Arles, délivrés à l'époque respective de la naissance de ces deux enfans, l'un le 23 brumaire an 5, et l'autre, le 28 germinal de la même année.

Une femme du faubourg de Trinquetaille-lès-Arles, accoucha, le 21 brumaire dernier, 11 novembre 1796 (vieux style), d'une fille jugée à terme (et le citoyen Bret ajoute : toutes les personnes qui ont vu cette fille au moment de sa naissance, m'ont assuré qu'elle avoit alors tous

les caractères de la maturité et de la vigueur; et au 4 floréal elle n'avoit pas succombé aux suites d'une des plus vicieuses éducations). Les lochies se supprimèrent le quatrième jour, le lait ne se porta point aux mammelles; et quoique cette femme desirât fort allaiter son enfant, elle ne put y réussir, et fut contrainte malgré sa pauvreté de lui donner une nourrice.

Superfétation.

Un mois et demi après cet accouchement, elle fut fort étonnée de sentir des mouvemens d'enfant dans son sein. Mais s'étant rappellée qu'elle avoit souffert les approches de son mari le quatrième jour de ses couches, elle crut pouvoir prendre ces mouvemens pour le signe d'une conception provenant de ces approches. Elle fut détrompée; car cinq mois après son précédent accouchement, (le 22 germinal, 11 avril 1797 vieux style), elle donna le jour à une seconde fille, aussi à terme: le lait cette fois-ci monta au sein, et l'accouchée se disposa à le partager entre ses deux enfans, l'aînée étant sans nourrice; mais cette aînée étoit dans un tel état de marasme, qu'elle mourut en prairial.

On ne peut disconvenir que ce dernier accouchement ne soit le produit d'une véritable superfétation. Mais cet exemple ne prouve pas, plus que les autres du même genre, que dans l'espèce

Superfétation.

humaine, ce phénomène puisse avoir lieu sans une conformation différente de la conformation naturelle. L'opinion commune est, qu'il ne peut y avoir de superfétation, que lorsque, par une variété, par une espèce de monstruosité qui n'est pas sans exemple, la matrice est séparée en deux loges par une cloison. La raison que l'on donne de cette impossibilité, est que l'orifice de l'utérus se referme immédiatement après l'*impugnation*. Mais le citoyen Laudun s'appuie d'une autorité pour répondre à cette objection, et dit que l'orifice externe n'est jamais exactement fermé, ce qui n'est pas généralement vrai. Et en supposant même que cela soit, il est facile de concilier ces deux assertions, quoiqu'elles paroissent contradictoires.

Qu'il me soit permis de faire une courte digression comme épisodique, mais nécessaire pour cette conciliation, et de remettre sous les yeux du lecteur une explication que j'ai publiée à cet égard, il y a long-tems. Le col de l'utérus a environ un pouce de long, et dans toute son étendue règne un canal, par conséquent de la même longueur. Les extrêmités de ce canal se terminent l'une dans la cavité de la matrice, et l'autre du côté du vagin. Les anciens nommoient cette dernière l'orifice externe de la matrice; mais on doit plutôt donner ce nom à l'ouverture utérine, et nommer

terne, l'ouverture vaginale. Pendant la grossesse col participe à l'expansion de la matrice, et c'est r l'ouverture utérine que commence la dilatation; peu-à-peu le canal s'ouvre de dedans en dehors, et continue tellement de se dilater, que sur fin, le col est totalement effacé, et n'est plus stinct du corps; le canal alors n'existe plus, il reste que son orifice vaginal.

Superfétation.

Après l'accouchement, le col se contracte et restitue comme le corps, en reprenant sa forme sa longueur naturelle; il n'en est pas de même l'orifice vaginal; il n'est pas rare qu'ayant éprouvé ns plusieurs accouchemens précédens, des dilatations brusques et forcées, il ne se referme pas actement et reste entr'ouvert; mais l'hiatus qui résulte, se borne à quelques lignes de la longueur du canal; dans tout le reste les parois de col se sont rapprochées, et le canal est tel qu'il oit avant la grossesse; ainsi, l'orifice externe ut être entr'ouvert, et l'interne exactement clos.

D'après cette explication, on pourroit prononcer que, pendant la grossesse la semence ne peut venir jusqu'à l'intérieur de la matrice, si on oit sûr que ce viscère en état de gravidité, n'est s déterminé par le spasme vénérien, à se présenter au-devant d'elle, son orifice ouvert et son nal perviable, comme on pense qu'il s'y porte

hors de ce tems. Mais si cet effet n'a pas lieu dans l'état de grossesse le canal étant alors resserré, et ses parois ne laissant point d'espace entr'eux, les trousseaux de fibres qui y sont répandues et les petites valvules très-fortes, dont la direction ne permet pas l'introduction du plus mince stilet de dehors en dedans, s'opposeroient au passage de ce fluide, ou au moins par le retard qu'elles y apporteroient, lui enleveroient toute sa vertu. Mais dans l'incertitude où l'on est à cet égard, on ne peut compter sur cet argument contre la possibilité de la superfétation.

Superfétation.

Tout en convenant que la superfétation est impossible, quand la variété dont j'ai parlé n'existe pas, il n'est peut-être pas hors de raison de croire qu'il peut se faire une seconde conception, quand il n'y a que peu de tems que s'est faite la première; et telle est l'explication qu'on donne au fait rapporté par le docteur Parsons, et cité par Buffon (1).

Personne n'ignore que dès que le produit de la conception est reçu dans la matrice, ce viscère

(1) En 1714, une femme de la Caroline méridionale, étant restée seule au lit, un de ses nègres vint la trouver un poignard à la main, et l'en menaça si elle ne consentoit à ses desirs. Cette femme fut tellement effrayée, que le nègre abusa de sa foiblesse. Elle accoucha neuf mois après de deux enfans, l'un blanc et l'autre noir.

entre en orgasme et se tuméfie de toutes parts. Ruysch dit que les vaisseaux sanguins se gonflent, que l'utérus devient rouge et a des signes d'inflammation. Une humeur muqueuse qui transude de tous les points de l'intérieur de la matrice, se condense et devient un gluten qui attache ce petit corps à tout ce qui l'entoure. Mais il est probable que cet ordre de choses ne s'établit pas subitement, et que ce nouvel hôte ne contracte point des adhérences immédiatement après qu'il est descendu; on ne peut même douter qu'il ne reste isolé un petit espace de tems. Si donc il s'écoule quelques heures avant que la matrice soit entièrement remplie, et pour le peu qu'il reste de vuide, il pourra bien se faire une nouvelle conception.

Superfétation.

Mais quand il y a un certain laps de tems, que tout cet ordre est établi, et que la cavité de l'utérus est totalement occupée; il n'est pas probable qu'elle puisse donner place à une nouvelle production; bien moins encore quand la grossesse est déjà avancée : et voici comme on peut le démontrer. A mesure que la matrice se dilate, comme c'est le fluide qui, en abordant continuellement et sans interruption dans la cavité de l'amnios, est l'artisan de cette dilatation, les membranes de l'œuf, étant continuellement et dans toute leur étendue soumises à la compression de ce fluide, sont main-

Superfétation.

tenues dans un contact immédiat avec toute la surface interne de l'utérus; il y a plus : le chorion est à l'extérieur hérissé de filets tomenteux, de tuyaux vasculaires, qui s'insérent aux porosités de la matrice ; et ces vaisseaux ne peuvent en être détachés sans qu'il en résulte plus ou moins de trouble dans la conception. A l'égard du placenta, on sait que son union avec la matrice est encore plus intime. Comment seroit-il possible que, dans cet état des choses, la semence parvînt jusqu'à l'intérieur de la matrice ; ou, si l'on ne croit pas à l'observation de Ruysch, comment *l'aura seminalis* pourroit-il arriver jusqu'à la trompe? comment pourroit-il se frayer un chemin entre deux corps aussi fortement unis? Il sera arrêté à chaque pas, ou au moins retardé. —— En supposant encore que cette matière subtile puisse surmonter tous les obstacles, et arrive jusqu'à l'ovaire avec la vîtesse nécessaire pour opérer la fécondation; et que le résultat de cette fécondation soit descendu dans la matrice; en quel lieu se placera-t-il et prendra-t-il racine, puisque toute l'aire est occupée? ce ne pourra être qu'aux dépens de la première conception, et en détachant une petite portion des membranes ou du placenta. Si ce ne sont que les membranes qu'il détache, la désunion d'un espace aussi étroit ne causera qu'un bien léger dommage à

la

la première conception, à laquelle elle nuira pourtant. Mais comme assez communément le placenta s'implante près de la trompe, si c'est entre ce corps et la matrice que se sera placé cet être surabondant, il surviendra nécessairement une effusion de sang utérin, légère à la vérité, et qui pourra être arrêtée par l'interposition de la cause qui l'aura produite, ou par le sang même qui se sera coagulé; mais ce sang n'empêchera-t-il pas l'union et la communication de ce petit corps avec la matrice? c'est ce qui pourroit arriver.

Superfétation.

Enfin ce nouvel être croissant et occupant chaque jour plus d'espace, décolera de plus en plus le placenta; et quel désordre n'en résultera-t-il pas? ce sera une hémorrhagie continuelle; le premier fétus perdra insensiblement de sa nourriture, ne pourra parvenir jusqu'à son terme, et sera même expulsé long-tems avant sa maturité; d'un autre côté, la mère s'affoiblira de jour en jour, et courra même risque de perdre la vie; ou si la mère et son fruit échappent à ces dangers, ce qui ne se conçoit pas facilement, une très-grande portion du placenta aura été décolée, le premier fétus ne sera alimenté qu'à demi, et le second même languira.

C'est sur ces raisons, et sur quelques corollaires qu'ils en déduisent, que la plupart des naturalistes

se fondent pour nier la possibilité de la superfétation; et on ne peut disconvenir que tout hypothétiques qu'elles paroissent, elles ne soient de quelque poids. Si on leur oppose qu'assez souvent elle a lieu dans les brutes, (ce que personne n'ignore, dans les brebis, par exemple, comme le citoyen Laudun dit s'en être assuré), ils répondront que dans ces animaux la matrice étant bicorne, une conception peut se faire dans une corne, et une superfétation dans l'autre ; et de même dans une femme si la matrice est double. C'est ainsi que la fille de deux mois, dont Littre fait mention dans le volume de 1705 de l'académie des sciences, auroit pu, si elle étoit parvenue à l'âge de puberté, concevoir à deux époques différentes; elle avoit la matrice et le vagin séparés en deux cavités par une cloison charnue. Un cadavre, dont il est parlé dans le même volume, avoit deux matrices bien complettes et bien organisées, y est-il dit, et l'une et l'autre avoient été occupées; mais on n'a pas su si elles l'avoient été à la fois ou dans des tems différens.

Superfétation.

A l'égard de la femme dont il s'agit, chez laquelle il y a certainement eu superfétation, je serois porté à croire que la matrice est divisée en deux loges bien distinctes; mais comme la nature a des moyens qui nous sont inconnus, et que

souvent elle opère des phénomènes, que le physicien le plus éclairé auroit jugé impossibles, on ne peut que suspendre son jugement, et attendre que quelque événement puisse jetter du jour sur un point sur lequel on ne peut que hasarder des conjectures.

Superfétation.

A cette occasion notre collègue Baudelocque a rappellé un exemple de superfétation bien semblable, qu'il a recueilli dans son traité de l'art des accouchemens (p. 554, tom. II.); et qui avoit été communiqué à l'académie de chirurgie, en 1782, par Desgranges, alors chirurgien à Lyon. « La femme » qui fait le sujet de l'observation de M. Desgranges » accoucha accidentellement, au terme de sept mois » révolus, d'un enfant mort, le 20 mai 1779. Il » s'écoula ensuite un mois sans qu'elle pût rede- » venir enceinte. Elle conçut après ce tems, et, le » 20 janvier 1780, elle mit au monde une petite » fille vivante, qu'on jugea être du terme de sept » mois, et qui fut suivie de son arrière-faix. L'é- » coulement puerpéral n'eut lieu qu'à l'instant » même de la délivrance; le lait ne se porta point » aux mammelles, et le ventre resta plus gros que » de coutume dans les premiers momens de l'accou- » chement. M. Desgranges, qui vit cette femme » quelques jours après, jugea qu'elle étoit encore » enceinte. Elle ressentit en effet les mouvemens de

Exemple de superfétation par Desgranges.

Superfétation.

» l'enfant trois semaines ou un mois après cette » époque, n'ayant reçu de nouveau les embrasse- » mens de son mari que le 9 février; et le 6 juillet » suivant, elle accoucha d'une seconde fille bien » portante, et qui paroissoit parfaitement à terme; » c'est-à-dire 168 jours après la naissance de la » première. L'accouchement eut alors ses suites » ordinaires, et la mère put transmettre au second » enfant le lait que la nature lui avoit refusé pour » le premier. Ces deux enfans vivoient encore en » 1782. »

OBSERVATION

D'une anasarque compliquée d'ascite avec exanthêmes.

CAUDEIRON, médecin de la marine, à Toulon.

Anasarque et ascite avec exanthêmes

La citoyenne ***, âgée d'environ trente ans, d'une constitution heureuse, vive et gaie, mais irritable, ayant eu le chagrin de perdre une fille chérie, le sixième jour de la petite-vérole, vers la fin du mois vendémiaire de cette année, fut elle-même attaquée de cette maladie au commencement du mois suivant. La petite-vérole étoit confluente; le traitement en fut négligé; les imprudences de la malade et de la garde auroient dû la rendre funeste; les suites en devinrent très-fâcheuses. Je fus appellé le 5 frimaire pour voir la malade : je

la trouvai avec une fièvre assez violente, une suppression d'urine, et un gonflement œdémateux universel. J'appris que la petite-vérole n'avoit presque point suppuré; ce qui, joint aux accidens actuels, me fit reconnoître une anasarque compliquée d'ascite avec exanthêmes.

Anasarque et ascite avec exanthêmes.

La soif ardente, l'étouffement continuel qui forçoit la malade à rester toujours assise dans son lit, sa grande foiblesse, un penchant continuel au sommeil dont rarement elle goûtoit les douceurs, la suppression des urines, l'ardeur de la fièvre, tout annonçoit un danger pressant. Le régime desséchant qu'on avoit prescrit, la défense rigoureuse de toute boisson, ne pouvoient qu'aggraver le mal. En effet la difficulté de respirer, la soif, la sécheresse de la langue et du gosier alloient toujours en augmentant.

J'ordonnai tout de suite un régime humectant, et sur-tout une ample boisson de petit-lait, avec addition d'un gros de tartrite acidule de potasse par livre de petit-lait, à la soif de la malade. Le lendemain les urines percèrent, la soif fut moins pressante, et la fièvre diminua. Il y eut quelques évacuations alvines.

Le lendemain même régime, mêmes remèdes; on y joignit des frictions sur le bas-ventre avec l'huile camphrée, pour diviser les humeurs, favo-

riser la résorbtion, et concourir à détruire les engorgemens.

Anasarque et ascite avec exanthêmes.

Le troisième jour, la malade fut purgée avec une once de tartrite acidule de potasse, dans deux livres d'eau, édulcorée avec le sirop de capillaire. Ce minoratif, d'après mon attente, excita des évacuations considérables par les selles, et par les urines. Une partie du fluide se fit jour au travers de la peau, et suinta par les pores, particuliérement aux environs des parties génitales, qui étoient extrêmement gonflées, et à la surface des extrémités inférieures. Ce suintement étoit si considérable qu'il falloit changer de linge très-souvent, ce qui dura pendant plusieurs jours. La fièvre cessa bientôt entiérement.

Le quatrième jour, je fis prendre trois prises de poudre composée avec le tartrite acidule de potasse, le carbonate de magnésie, et le nitre, dans la vue d'entretenir les selles et les urines; ce qui réussit à merveille. Les frictions étoient continuées.

Le cinquième jour, la malade fut purgée avec un minoratif; les selles et les urines étoient abondantes, ainsi que le suintement de la peau.

Le sixième jour, mêmes remèdes que le quatrième.

Le septième, je purgeai avec la tartrite acidule

de potasse; toutes les évacuations furent abondantes, la soif n'étoit presque plus sensible.

Anasarque et ascite avec exanthêmes.

Le huitième, on sentoit aisément le flot du liquide dans la cavité du bas-ventre. Je fis prendre trois ou quatre verres de tisanne diurétique, composée avec la cendre de genêt et les baies de genièvre, en continuant les frictions.

Le 9 et le 10, mêmes remèdes, avec addition d'un lavement.

Le 11, le 15, le 19, le 23 et le 27, purgation avec le tartrite acidule de potasse; le succès fut le même. Dans les jours d'intervalle, quatre verres de tisanne diurétique, les frictions, et un lavement.

Jusqu'au seizième jour la malade n'avoit pris, pour toute nourriture, que du bouillon fait avec le veau, le mouton, la chicorée blanche, l'oscille et le cerfeuil. A cette époque on mit une tranche de pain rôti dans le bouillon du midi, et une dans celui du soir; ensuite on augmenta, par degrés, la nourriture.

Vers le douzième jour la malade se couchoit librement, la tête seulement un peu élevée. Le vingtième la fluctuation du bas-ventre étoit à peine sensible.

Le vingt-neuf, et pendant les dix ou douze jours suivans, les jambes, qui étoient fort maigries, enfloient de nouveau, lorsque la malade avoit

Anasarque et ascite avec exanthêmes.

un peu marché dans la journée. Cette enflure se dissipoit pendant la nuit. Je fis prendre des apozêmes amers, et frotter les jambes, soir et matin, de bas en haut, avec une flanelle parfumée de succin.

Après quarante-cinq jours de ce traitement, la malade fut en état de sortir, et parfaitement désenflée, à l'exception des malléoles, qui enflèrent encore un peu le soir, pendant dix ou douze jours. A la fin du troisième mois, elle étoit parfaitement rétablie, et partit pour aller rejoindre son mari à l'armée.

D'après l'irritabilité du tempérament de la malade, et les accidens qu'elle éprouvoit, on jugera facilement des raisons qui m'ont fait préférer ce traitement doux et anti-phlogistique, et le succès en a démontré l'efficacité.

RAPPORT

D'une observation de Pierre-André Gendron, *médecin à la Chartre, sur l'usage de l'opium à grande dose, dans la colique des peintres.* BOURDOIS.

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

Un peintre, âgé de 28 à 30 ans, avoit déjà éprouvé plusieurs attaques de colique. Dans la dernière on lui avoit administré le traitement de la Charité; mais ayant repris les travaux de sa profession, il éprouva encore, quatre mois après,

tous les accidens qui caractérisent cette cruelle maladie. C'est dans cet état que le citoyen Gendron ne pouvant déterminer son malade à subir de nouveau le traitement de la Charité, pensa d'après Huxam et Stoll, qu'il pouvoit essayer avec succès l'opium à grande dose. Il fit prendre en conséquence au malade, d'heure en heure, une cuillerée d'une mixture composée de 12 grains d'opium, d'une once de sirop diacode et de 4 onces d'eau de camomille. Deux potions pareilles, prises dans les 24 heures, n'ayant point apporté de soulagement, Gendron éleva, pour chaque potion, la dose d'opium à 18 grains, et le malade dans l'espace de trois jours avala 96 grains d'opium et 6 onces de sirop diacode. Il n'y eut point d'assoupissement, les douleurs se calmèrent, et à la fin du troisième jour on obtint à l'aide d'un purgatif très-doux et de quelques lavemens émolliens, des évacuations faciles et abondantes. Gendron, d'après l'usage de Stoll, engagea le malade à continuer, à plus petite dose, l'opium uni aux stomachiques, pour consolider sa guérison; mais le malade s'y refusa. Il ressentit bientôt de nouvelles coliques. On lui proposa de nouveau l'opium, mais en vain. Il préféra se rendre à l'hôpital voisin pour y être traité suivant la méthode de la Charité. Depuis ce tems Gendron n'a plus entendu parler de son malade.

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

Si cette observation étoit isolée, elle seroit beaucoup trop incomplette, pour que la Société pût la présenter comme un modèle à suivre dans le traitement de la colique des peintres. Mais, si comme l'a fait le citoyen Gendron, on en rapproche l'opinion de Stoll, appuyée sur un grand nombre de malades traités et guéris de la colique, par de fortes doses d'opium et de légers purgatifs, la Société ne peut s'empêcher de donner à cette observation la publicité qu'elle mérite.

Stoll, à la vérité, n'a jamais employé l'opium à une dose aussi considérable que le citoyen Gendron annonce l'avoir fait, et il y joignoit des précautions qu'il est important de faire connoître. Pour l'ordinaire, dit Stoll, les malades dans l'espace de 24 heures, avaloient en six doses égales, un mélange de 6 onces d'eau de fleurs de camomille, d'un gros d'extrait et d'une once de sirop de cette plante, et de 6 grains d'opium mêlé à une égale quantité de camphre. Mais il faut observer que cette dose ne paroît être qu'un terme moyen dont Stoll s'éloignoit plus ou moins, en raison de la nature des accidens qu'il avoit à combattre. Il cite un malade atteint d'un vomissement violent, auquel, dans une seule nuit, il fit prendre avec succès 13 grains d'opium et de camphre. Quelques autres en avalèrent 12 grains dans un jour; mais plusieurs

aussi n'en prirent que huit, six ou quatre. Il paroît en général, que c'étoit à raison de la constipation et des accidens spasmodiques qu'elle entraîne, que Stoll augmentoit ou diminuoit la dose de l'opium : car si le ventre étoit libre, il ne croyoit pas le remède nécessaire. Combien cette observation importante, et j'ose dire prouvée par Stoll, jusqu'à l'évidence, est opposée à l'idée qu'on se fait en général, de l'action astrictive de l'opium! Souvent, dit-il, j'ai vu avec admiration que les évacuations qui avoient opiniâtrement résisté à toute espèce de moyens, s'établissoient facilement à l'aide d'un lavement, d'un purgatif doux, quelquefois même spontanément, lorsque le malade avoit avalé une forte dose d'opium. Dans les convalescences, où je le prescrivois mêlé à quelque stomachique amer, il entretenoit pour l'ordinaire, la liberté du ventre.

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

Stoll cependant, ne se dissimule point qu'il n'y ait des circonstances où l'opium, quelqu'utile qu'il puisse être contre la colique, ne devienne nuisible, en raison des complications de la colique avec d'autres maladies, si on n'ajoute à son usage les secours propres à combattre ces différentes complications. C'est ainsi que lorsque la colique est jointe à une disposition inflammatoire, il fait précéder à l'administration de l'opium, la saignée,

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

les bains et autres anti-phlogistiques; c'est ainsi que lorsqu'il soupçonne de la saburre dans les premières voies, ou que la constitution de l'année est bilieuse, il combine à la fois les purgatifs et les narcotiques, et de cette manière, dit-il, non-seulement l'opium n'a aucun des inconvéniens dont chaque méthode isolée est susceptible; mais toujours au contraire, il produit les résultats les plus heureux et les plus prompts.

Chez un malade dont les sens étoient hébêtés, et les membres languissans, il ramena promptement la gaieté, la souplesse et l'activité.

Dans une colique des plus graves, où le délire menaçoit, on fit en vain trois copieuses saignées; l'opium le dissipa.

Telle est enfin la conviction de Stoll, sur les services qu'on peut attendre de l'opium dans la colique des peintres, que dans un autre endroit il ajoute : non-seulement l'opium adoucit la maladie, mais il la guérit complettement, s'il est donné avec persévérance et à des doses dignes d'un si grand mal; et jamais les malades n'ont perdu l'usage de leurs membres, s'ils ont pris l'opium avant que cet accident ait eu lieu. Pourroit-on en dire autant de ceux traités par la méthode de la Charité?

Stoll continue l'opium, en en diminuant la dose dans la proportion de la diminution des accidens,

jusqu'à ce que le pouls revenu à son état de mollesse naturelle, lui ait prouvé que le venin du plomb est entièrement détruit, et il est rare que le traitement exige plus de quinze jours.

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

Un fait remarquable, c'est que si le malade a usé pendant quelque tems, pour calmer ses douleurs, du laudanum liquide de Sydenham, il est plus aisé de le guérir alors avec quelques grains d'extrait de jusquiame, qu'avec une forte dose d'opium. Ce fait, qu'on peut expliquer par des exemples analogues de la facilité avec laquelle les corps s'habituent à l'usage de l'opium, n'en prouve pas moins d'une manière évidente, les avantages qu'on peut tirer des narcotiques et des stupéfians dans la colique des peintres.

C'est à tort qu'on objecteroit contre l'usage de ces moyens, que le traitement de la Charité étant presque toujours suivi d'heureux effets, il est inutile de chercher un autre moyen de combattre la colique des peintres. Il n'est personne qui ne sache combien ce traitement, quoiqu'efficace, est réellement douloureux, et dans combien de circonstances il peut même devenir dangereux. Qu'on suppose en effet un malade de la colique des peintres, susceptible d'accidens nerveux considérables, atteint de descentes, de varices, d'anévrismes, sujet à des hémorragies, et à mille autres infirmités,

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

dont un traitement actif augmenteroit nécessairement le danger; qui osera lui administrer les émétiques, les purgatifs violens, les tisannes incendiaires dont se compose le traitement de la Charité ? Et combien alors, ne sera point précieuse la méthode par l'opium ? faudroit-il d'autres motifs pour engager les médecins à l'employer ?

Mais je vais encore plus loin : qui sait jusqu'à quel point la médecine peut tirer utilité de ces données sur l'opium ? combien n'y a-t-il pas d'accidens analogues à ceux de la colique des peintres? Les vapeurs arsénicales, le mercure, le cuivre, l'antimoine même et différentes préparations de ces métaux, n'exercent-ils pas sur les intestins une action à peu-près semblable à celle du plomb ; et n'est-on pas fondé à croire que dans les accidens qui suivent l'absorption de ces substances et dont le spasme paroît être le premier et le plus redoutable effet, l'opium doit y produire les plus heureux changemens ?

Si Stoll eût partagé la timidité des médecins français sur l'usage de ce remede; s'il se fût obstiné dans ses préventions contre l'opium, en eût-il obtenu les succès nombreux qu'il a consignés dans ses ouvrages? Bouvart, pour se moquer de Tronchin qui recommandoit un quart ou un demi-grain d'opium dans la colique des peintres, lui oppose

l'opinion d'Huxam, qui veut que dans ce cas on donne le remède à grande dose, et croit avoir rempli l'intention du médecin Anglais, en fixant cette dose à deux grains. Que diroit aujourd'hui Stoll à Bouvart, s'il pouvoit commenter sa réponse à Tronchin ?

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

Tel est le sort de la médecine. L'observation recueille et décrit avec exactitude les signes des maladies, parce qu'ils sont toujours les mêmes; mais le tems, les lumières et l'expérience, doivent nécessairement apporter des vues nouvelles dans l'emploi des remèdes. Si la nature a quelquefois fait de ces découvertes le prix du travail et du génie, quelquefois aussi elle s'est plu à les accorder au hasard. J'oserois presque, sur ce point, comparer la médecine à la fortune. L'une et l'autre souvent aveugles, ont plus d'une fois couronné par d'éclatans succès, l'audace motivée sur des présomptions favorables.

Je conclus à ce que la Société, prenant en considération l'observation du citoyen Gendron, engage les praticiens à essayer l'opium dans le traitement de la colique des minéraux, en les invitant cependant, à se pénétrer des principes de Stoll dans l'emploi de ce remède.

Nota. C'est de l'édition de Duplain, imprimée à Paris en 1787, que j'ai extrait ce que j'ai cité de Stoll. Cette

De l'usage de l'opium dans la colique des peintres.

édition, quoiqu'antérieure à celle d'Eyerel publiée à Vienne en 1790, m'a paru être le résultat des observations contenues dans cette dernière. On se convaincra de cette vérité si on réfléchit que toutes les observations rapportées par Eyerel, à l'exception d'une seule, ont été faites par Stoll en 1776 et 1777; que les aphorismes que j'ai traduits sont consignés par Stoll lui-même, dans l'histoire des constitutions morbifiques de l'année 1777; et qu'il avoue que le détail des faits nombreux qu'il avoit recueillis sur la colique des peintres et sur l'usage de l'opium dans cette maladie, (*quos numerosos observavi, discriptosque reposui*, dit-il), eût fait un épisode trop long dans l'histoire des maladies de cette année.

EXTRAIT

D'un Mémoire intitulé : RECHERCHES SUR L'OPIUM.

AMPHOUX, chimiste à Sette.

Recherches sur l'opium.

Après avoir décrit les différens procédés connus pour préparer l'opium, le citoyen Amphoux annonce que des expériences, qu'il a faites sur l'opium, l'ont conduit à préparer un extrait beaucoup plus parfait et bien plus efficace que ceux préparés jusqu'à ce jour.

Voici comme s'exprime l'auteur :

» Si toute la vertu calmante de l'opium consiste » dans la partie vraiment extractive de cette subs- » tance, comme l'expérience le fait connoître, je » me crois fondé à dire que le moyen par lequel » je suis parvenu à obtenir l'extrait ou le principe extractif,

» extractif, seul et pur de l'opium, débarrassé » de toute substance étrangère, est préférable à » tous ceux qui sont connus. »

Recherches sur l'opium.

Procédé pour extraire l'opium.

On prend 16 onces du meilleur opium brut, grossièrement pulvérisé ; on le met dans un grand matras, ou autre vaisseau de verre; on verse dessus 12 liv. d'eau de pluie, on bouche légèrement le vaisseau, et on laisse digérer le mélange à froid pendant sept à huit jours ; en observant pendant cet intervalle, de secouer plusieurs fois par jour le vaisseau, pour faciliter l'extraction des principes solubles de l'opium dans l'eau froide. Au bout de ce tems, on verse le tout sur une grande feuille de papier gris, soutenue d'un linge clair, attaché à un chassis placé sur une terrine ; l'infusion passe à travers, et le marc reste sur le filtre. On fait ensuite évaporer cette infusion dans un vaisseau de cuivre étamé ou de terre vernissée, à un degré de feu assez fort, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en consistance d'extrait ferme ; en ayant soin de l'agiter avec une spatule de bois, sur-tout sur la fin de la cuite, pour empêcher qu'il ne se brûle. Alors on retire le vaisseau du feu, et lorsqu'il est entièrement froid, on trouve douze onces d'un extrait très-résineux. On verse sur cet extrait quatre livres d'eau de pluie froide, on remue de tems en tems le mélange avec la spatule : lorsque l'extrait

Recherches sur l'opium.

est dissous, on filtre la liqueur par le papier gris pour en séparer le sédiment, qui n'est autre chose qu'une portion de la résine de l'opium, dont la plus grande partie se trouve décomposée : on fait évaporer la liqueur comme ci-dessus, jusqu'à consistance d'extrait; on laisse réfroidir, et on fait dissoudre l'extrait dans quatre livres d'eau froide, on filtre et on évapore de nouveau la liqueur. On répète les dissolutions, filtrations et évaporations, jusqu'à ce que l'extrait soit tout-à-fait dépouillé des matières résineuses; ce que l'on reconnoît lorsque l'extrait froid se dissout dans l'eau froide sans former de dépôt. Dans cet état l'extrait d'opium est noir, amer, et d'une odeur semblable à celle du raisinet ou du caramel; son poids est de 4 onces 5 gros.

Le marc resté sur le filtre après l'infusion de l'opium, étant lavé et séché, pèse 5 onces et demie.

On peut en retirer une résine pure, par le moyen de l'alcool.

Le citoyen Amphoux indique un procédé pour obtenir cette résine.

Procédé pour obtenir la résine d'opium.

On met le marc dans un matras avec douze fois son poids d'esprit-de-vin ou alcool, en observant que la matière n'occupe qu'environ le tiers de la capacité du vaisseau: on y adapte un petit

matras renversé, pour faire un vaisseau de rencontre : on fait digérer le mélange au bain de sable modérément chaud pendant douze heures, au bout desquelles on filtre la teinture à travers un papier gris : on la laisse en repos dans une bouteille pendant l'espace d'un mois, pour donner le tems au sel qu'elle contient, de se crystalliser aux parois ; on décante ensuite la teinture résineuse, dans un ou plusieurs vaisseaux de fayance : on la fait évaporer à l'étuve ou à une chaleur équivalente, jusqu'à ce qu'elle soit réduite presqu'à siccité : on obtient par ce procédé une once et demie de résine d'opium très-pure, noirâtre et d'une odeur approchant un peu de celle du chocolat, elle est presque sans saveur.

Recherches sur l'opium.

OBSERVATION

De tympanite dans un cheval, guérie par les lavemens d'eau froide; et remarques sur les maladies qui ont attaqué les chevaux au dépôt des remontes à Versailles, pendant le mois de vendémiaire, an V.

VALOIS.

Lue le 18 frimaire, an V.

Le 15 vendémiaire dernier, à ma visite au dépôt des remontes établi à Versailles, je trouvai un cheval qui, depuis trois heures, étoit étendu par terre sans mouvement. Il avoit le ventre extraordinaire-

Tympanite dans le cheval.

Diagnostic.

ment météorisé, la respiration courte, gênée et à peine sensible, le pouls concentré, la bouche sèche et pâteuse, la langue pendante et livide, les extrêmités froides et roides; toutes les évacuations étoient supprimées; on entendoit de légères éructations, résultat dans le cheval du dernier degré de plénitude et de dilatation de l'estomac. Le spasme étoit si grand, qu'il produisoit un frémissement général et annonçoit une mort prochaine.

Tympanite dans le cheval.

Ce fut en effet le pronostic que je portai sur l'animal en le voyant, quand j'appris l'inutilité des secours qu'avoit employés l'aide vétérinaire dans le commencement de la maladie, laquelle s'étoit manifestée par de violentes coliques qui avoient vivement tourmenté le cheval.

La cause de cette maladie n'étoit pas difficile à imaginer; tous les chevaux du dépôt étoient nourris depuis quelques jours avec de mauvais fourrages, notamment avec de la luzerne et du trefle moisis; et ils étoient privés totalement d'avoine, seul aliment qui eût pu en pareil cas conserver le ton de l'estomac et des intestins; j'attribuai au spasme et à l'affoiblissement de ces viscères tous les désordres existans.

Curation.

Malgré mon peu d'espoir, je fis promptement administrer à l'animal un lavement d'eau la plus froide possible, d'après le principe du citoyen Cha-

bert, directeur de l'école vétérinaire, qui recommande ce moyen en pareille occurrence, dans son cours pratique de l'art vétérinaire. Je lui fis avaler incontinent et avec beaucoup de peine, une once de sel de nitre, dissous dans un demi-verre d'eau et ajouté à un grand verre d'eau-de-vie. L'animal rendit le lavement peu de tems après, tel qu'il lui avoit été donné; on le réitéra de suite, et immédiatement après il provoqua la sortie d'une petite quantité d'excrémens durs et de quelques vents. Un troisième lavement pareil rendit cette évacuation plus abondante. Alors je fis frictionner fortement le ventre, avec un bouchon de paille, sans discontinuer les lavemens d'eau froide. La friction paroissoit tourmenter et agiter le malade, mais elle favorisoit la sortie des vents dont l'odeur étoit extrêmement fétide.

Tympanite dans le cheval.

Le malade ayant éprouvé une nouvelle et forte évacuation à la suite de cette friction, parut sortir de la stupeur dans laquelle il étoit et fit de vains efforts pour se relever. Je présumai que l'animal étant debout évacueroit plus facilement. Je le fis relever et marcher à force d'hommes; il eut aussitôt une déjection copieuse et rendit beaucoup de flatuosités qui diminuèrent sensiblement la météorisation. Enfin, les forces revinrent peu-à-peu, et à mesure que les frictions et les lavemens provoquèrent de nouvelles

évacuations : l'animal fut entièrement hors de danger au bout de deux heures. Je parvins à rendre le ton à l'estomac et aux intestins, par l'usage des infusions de petite sauge et de camomille romaine pendant quelques jours.

Tympanite dans le cheval.

Maladies des chevaux observées à Versailles en vendémiaire, an V.

J'observerai que, depuis, j'ai vu chaque jour, au dépôt, jusqu'à douze à quinze chevaux attaqués de coliques flatueuses, pendant le tems qu'ils ont mangé des fourrages moisis, et que ces animaux ont été traités avec le plus heureux succès par cette méthode ; outre cette maladie, il a encore régné au dépôt pendant le mois de vendémiaire, des péripneumonies, qui ont facilement cédé aux saignées, aux béchiques et aux apéritifs ; des gourmes très-longues et accompagnées de dépôts critiques, auxquelles on a opposé avec succès intérieurement, les adoucissans, les délayans, et sur les tumeurs, les émolliens et les maturatifs. Il y a eu aussi quelques farcins et des morves.

RAPPORT

De J.-B. Huzart, *sur l'observation précédente.*

Lavemens d'eau froide chez les animaux.

Il y a long-tems que les lavemens d'eau froide ont été employés dans la médecine humaine, avec succès, pour plusieurs affections maladives ; et il y a long-tems aussi qu'on les a recommandés et employés également dans différentes maladies des ani-

maux domestiques. Mais ce moyen qui paroît extraordinaire à la multitude a besoin d'être rappellé et recommandé de nouveau pour n'être pas oublié ; il est aussi simple que peu dispendieux et on le trouve par-tout. Il seroit bien à desirer sans doute que tous les remèdes que l'on emploie pour les bestiaux, réunissent les mêmes qualités.

Lavem d'eau fr de chez animau

Je ne rappellerai pas ici toutes les vertus de l'eau froide ; je ne citerai pas les auteurs qui recommandent de baigner tous les jours, les animaux dans le cas d'épizootie, comme un excellent préservatif ; ni ceux qui recommandent le même bain dans le cas de météorisation des bêtes à cornes et à laine ; je citerai seulement quelques-uns de ceux qui ont obtenu des succès des lavemens, des boissons et des breuvages d'eau froide, et qui les recommandent dans les mêmes cas que Valois.

Chabert qu'il cite, dit que dans la tympanite occasionnée par l'expansion de l'air dégagé des alimens, les acides en breuvage, la glace, les bains et les lavemens d'eau la plus froide possible, sont les moyens qu'il a mis en usage avec le plus de succès. (*Cours de médecine pratique manuscrit à l'usage des élèves des écoles vétérinaires.*)

Vitet recommande d'administrer, sur-le-champ, dans le météorisme des intestins du cheval, des lavemens froids faits avec l'infusion de camomille

romaine (*médecine vétérinaire, tome 2, page 66*).

Lavemens d'eau froide chez les animaux.

On lit dans le tome premier *de la matière médicale à l'usage des élèves des écoles vétérinaires, par Bourgelat*, que la boisson froide est très-efficace dans les météorismes (*page 248 et 249*); et on trouve dans le deuxième, plusieurs substances indiquées en boissons ou en lavemens froids dans le même cas.

J'ai indiqué dans le *journal de médecine* (*t. LIX page 259*) les bains, les breuvages et les lavemens froids, comme les meilleurs remèdes à employer dans l'indigestion accompagnée de météorisme, et le citoyen *Barrier*, vétérinaire à Chartres, les a mis en usage dans ce cas avec succès. (*Id. page 254, 262.*)

Tous ces faits se trouvent rapportés *dans les instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, que nous publions annuellement, les citoyens *Chabert*, *Flandrin* et moi, (*an 2 ou 1794, page 283.*)

J'ai encore indiqué les breuvages de nitre, d'eau-de-vie et d'eau froide, ainsi que les lavemens froids d'eau nitrée dans les tranchées d'indigestions venteuses, dans *une instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps, imprimée par ordre du comité de salut public, au mois de fructidor an* II, *art. III.*

Enfin M. *Viborg*, élève des écoles vétérinaires de France et professeur distingué à celle de Copen-

hague, a indiqué dans un ouvrage Danois qu'il a publié en 1792, *ex professo*, sur la météorisation et la ponction des estomacs du bœuf, les lavemens d'eau froide, tenant en dissolution du muriate de soude, comme un moyen très-propre à combattre cette maladie avec succès. (*Eflerretvrimg out trommè sy gens behandling hos homjvæget; in-8 page* 21.)

Lavemens d'eau froi-de chez les animaux.

L'observation du citoyen Valois est un fait de plus à ajouter à tous ceux que je viens de rapporter pour confirmer les bons effets de ce moyen.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

pendant le mois de Prairial.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.					
	Au lever du Soleil.	*A 2 heur. du soir.*	*A 9 heur du soir.*	*Au matin.*		*A midi.*		*Au soir.*	
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.
1	14,1	20.4	13 2	27	8,86	27	10,93	27	10,30
2	13 2	16.8	12,8		11,25		11,68	28	0,15
3	10,6	17,3	12.0	28	0,54	28	0,90		1,76
4	9,2	16 6	12,1		2,45		2,28		2.00
5	9,5	18,5	13 0		1,50		0 86		0,47
6	11,2	22,0	18,0		0,10		0,25		0,11
7	15,1	23,0	15,2	27	11,38	27	11,22		0.89
8	12,2	18,5	13,4	28	1.26	28	0,82		0,65
9	10,2	21,6	14,2	27	10.91	27	9.58	27	9.33
10	11,4	17,2	12,4		9 68		9.04		8 97
11	10,1	12.8	10,2		8,47		10,58	28	0 33
12	9,0	15,8	10,6	28	0.50	28	0 62	27	11,62
13	11,2	14.4	12.0	27	10 64	27	9 58		9 47
14	11,0	17.2	14 2		9 68		9,08		7,76
15	12,3	15,2	9.9		5.54		6,22		7,75
16	8,1	14.6	9,8		9,10		10.25		11,37
17	6.9	15,5	10,3		11.35		10,97	28	0,43
18	9 1	11 8	10 4	28	0,68	28	0.58		0,60
19	8,5	11.4	10,0	27	10,92	27	9 90	27	9 34
20	8,9	12.4	9,1		7 97		8.50		9,00
21	7,9	12,4	9,0		8,11		7,91		8.88
22	7,8	13.3	9,3		9.55		10,20		11,20
23	7.4	14 5	10,9		10,61		10,14		10.06
24	9,4	13,1	10,0		9 22		8,37		8 83
25	9,0	11,6	10,2		7.88		7 60		8,10
26	9,2	11 4	10,2		8.40		8,59		9,22
27	10.2	12,7	10,9		8,05		7,86		8,94
28	9 9	13,6	10,3		10,00		11.25	28	0,45
29	9,5	14.4	11,5	28	1,15	28	0,73		0,50
30	8,5	15,2	11,2		0,05	27	11,10	27	10,69

FAITES A MONTMORENCI

L. COTTE, *de la Société de Médecine*, *etc.*

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL.		
	Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	S. beau, ch. vt.	N-O. couv. do. pl.	N-O. couv. do.
2	O. couv. doux.	N-O. nuag. doux.	N-O nuag. do.
3	O. nuag. ch. bro.	E. nuag. ch.	N. beau, doux.
4	N-E. beau, ch. vt.	N-E. beau, ch.	N-E. beau, frai. vt.
5	N-E. beau, ch.	E. *idem.*	-E. beau, ch.
6	E. *idem.*	S. *idem.*	S-E. *idem.* éclairs.
7	N-E. beau, fr. ch. vt.	S-O. couv. ch.	N-O. couv. ch. écl.
8	N-O beau, ch.	N-O. beau, ch.	N-E. beau, frais.
9	E. *idem.* vt.	S-O. *idem.* vt. tonn.	-O. beau, ch.
10	S-O. nua. as. ch. vt	S-O. co. as. fr. g. v.	O. co. ass. fr. gd. v.
11	O. couv. fr. vt. pl.	O couv. fr. pl.	O. couv. fr.
12	N-O. nuag. doux.	N-O. beau, doux.	N-O. beau, doux.
13	O. couv. do. pl. vt.	O. couv. doux, pl	O. couv. doux.
14	S-E. nuag. do.	N-O. couv. ch.	S-O. couv. ch.
15	N-O. nu. do. g. vt. p.	O. nuag. fr. g vt. pl.	O. couv. fr.
16	N O. nuag. ass. fr.	N-O. beau, fr.	N. beau, fr.
17	N. beau, ass. fr.	N. couv. fr. pl.	N. *idem.*
18	N. couv. fr. pl.	N. *idem.*	N. couv. fr.
19	N. *idem.*	N. *idem.*	S-O. *idem.* pl.
20	N. couv. doux, pl.	N-O. co. ass. doux.	N-O. co. ass. doux.
21	S. nuag. fr. pl. gr. to.	S. co. fr. pl. gr.	E. couv. fr.
22	N. co. as. do. vt. pl.	N. co. fr. vt.	N. *idem.*
23	N. nuag. fr. vt.	N. nuag. fr.	N-O. nuag. fr.
24	S-O. co. as. fr. vt. p.	O. co. fr. pl.	O. couv. fr.
25	S-O. co. fr. vt. pl.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.* pl.
26	O. couv. fr. pl. to.	O. couv. ass. fr. pl.	O couv. ass. fr.
27	S. couv. fr. pl.	S-E. cou. fr. pl.	N. couv. fr. pl.
28	N. couv. doux.	N. co. ass. fr.	N. couv. ass. fr.
29	N-E. beau, doux.	E couv. doux, vt.	E. nuag. doux.
30	S-E. *Idem.* vt.	E beau, ch.	S-E. beau, doux.

SUITE DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

mois de Prairial, *an V. par le C.* BOUVARD.

BAROMÈTRE. a midi.		VENTS.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE.
p.	l.		
27	10, 08	Calme.	Pluie fine dans la soirée, depuis 7 heures.
28	0, 25	S.	Quelques éclaircis dans la journée.
28	1, 42	N.	*Idem.*
28	3, 00	Calme.	Brouillard considérable avant le jour.
28	1, 76	N. O.	Superbe toute la journée.
28	0, 52	Calme.	Quelques nuages dans la journée.
27	11, 80	Var.	Ciel ass beau dans la mat. c. dans la soirée
28	1, 76	S. O.	Le matin, ciel couv. beau par intervalles.
27	10, 67	S. S. O.	Ciel nuageux dans la matinée, dep. 5 heu.
27	10, 07	S.	Ciel couvert; petites av. dans la journé..
27	11, 20	S. O.	Couvert; brumes dans la matinée.
28	1, 44	O.	Le matin, ciel couv. ass. toute la soirée.
27	10, 65	S.	Couvert.
27	10, 08	O	*Idem.*
27	7, 10	S. S. O.	Pluie avant le jour et vers 6 h. du matin.
27	11, 00	O.	Quelques éclaircis dans la journée.
27	11, 72	N. O.	*Idem*
28	1, 55	N.	Pluie presque continuelle toute la journée.
27	11, 20	O.	*Idem.*
27	9, 25	O. n. O.	Pl presq. cont. à 3 h. averse avec grêle.
27	8, 77	Var.	Pl. fine presque continuelle.
27	10, 80	N. O.	Pl. av midi; couv. le reste de la journée.
27	10, 90	N. O.	Couv. toute la journée.
27	9, 62	S. f.	Pluie fine par intervalles dans la journée.
27	8, 53	S. O. f.	Pl presque continuelle.
27	9, 24	S. O.	Pl. abond. et presq. contin. toute la journ.
27	8, 70	S.	*Idem.* toute l'après-midi.
27	11, 54	N.	Pl ass. ab. une p. de la nuit du 27 au 28.
28	1, 78	N. E.	Ciel nuageux toute la matinée.
28	0, 03	E.	Ciel legèrem. couv. petits nuages blancs.

Les graduations du Baromètre sont des pouces, lignes et centièmes de ligne.

EXTRAIT

Des observations communiquées à la Société de médecine, sur les maladies régnantes pendant le mois de prairial, an V.

Maladies régnantes.

La température de l'atmosphère ayant été sensiblement différente pendant les premiers jours, le milieu et la fin de ce mois, les maladies ont présenté, dans leurs symptômes et leur marche, des différences qui n'ont point échappé aux observateurs.

Eruptions.

La chaleur qui avoit commencé dans les derniers jours de floréal, et a continué à peu-près au même degré, et dans le même état de sécheresse jusqu'au 10 prairial, ayant facilité les mouvemens de la nature vers la peau, les éruptions dont nous avons parlé dans notre extrait du mois précédent, se sont soutenues, elles ont même eu plus d'intensité. On a vu des boutons assez gros pour être comparés à de petits furoncles et qui ont suppuré. Il y a eu des écoulemens derrière les oreilles, et des inflammations de paupières.

Coliques.

Lorsque par imprudence, comme en s'exposant le matin ou le soir à un air froid, à raison de la chaleur du milieu du jour, ou en buvant des liqueurs froides, on a empêché cette dépuration par les glandes cutanées, les fonctions de l'estomac ont

romaine (*médecine vétérinaire*, tome 2, *page 66*).

Lavemens d'eau froide chez les animaux.

On lit dans le tome premier *de la matière médicale à l'usage des élèves des écoles vétérinaires, par Bourgelat*, que la boisson froide est très-efficace dans les météorismes (*page 248 et 249*); et on trouve dans le deuxième, plusieurs substances indiquées en boissons ou en lavemens froids dans le même cas.

J'ai indiqué dans le *journal de médecine* (*t. LIX page 259*) les bains, les breuvages et les lavemens froids, comme les meilleurs remèdes à employer dans l'indigestion accompagnée de météorisme, et le citoyen *Barrier*, vétérinaire à Chartres, les a mis en usage dans ce cas avec succès. (*Id. page 254, 262.*)

Tous ces faits se trouvent rapportés *dans les instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, que nous publions annuellement, les citoyens *Chabert*, *Flandrin* et moi, (*an 2 ou 1794, page 283.*)

J'ai encore indiqué les breuvages de nitre, d'eau-de-vie et d'eau froide, ainsi que les lavemens froids d'eau nitrée dans les tranchées d'indigestions venteuses, dans *une instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps, imprimée par ordre du comité de salut public, au mois de fructidor an* II, *art. III.*

Enfin M. *Viborg*, élève des écoles vétérinaires de France et professeur distingué à celle de Copen-

tête. On a été obligé d'avoir recours aux pédiluves, aux saignées du pied, aux cataplasmes, aux fumigations avec des plantes émollientes. Ces moyens antérieurs étoient d'autant plus nécessaires, que ces malades ne buvoient qu'avec beaucoup de difficulté. Ceux qui ont eu le courage de tenir presque continuellement dans leur bouche de l'eau d'orge légèrement blanchie avec du lait, ont été plutôt soulagés. La maladie ne s'est terminée qu'après l'extinction de l'inflammation, par l'écoulement d'une matière très-gluante.

Maladies régnantes.

Chez ceux où cet engorgement de la membrane pituitaire et des glandes, n'étoit point inflammatoire, la terminaison s'est faite par une salivation que favorisoient des gargarismes émolliens, mucilagineux. Comme ces engorgemens n'étoient accompagnés ni de sécheresse à la peau, ni de plénitude, ni dureté des pouls, on n'a pas été dans la nécessité de tirer du sang.

La même température de l'air a réveillé quelques péripneumonies bilieuses, quelques points de côté. Nous joindrons aux topiques employés dans cette dernière maladie, et que nous avons décrits dans le n°. IV de ce recueil, celui qui a été communiqué par un membre, d'après les succès qu'il en a obtenus. Il est composé de deux onces d'huile de laurier, de deux onces d'huile d'amandes douces,

Péripneumonies bilieuses.

e deux gros d'éther vitriolique battus ensem-, dont on fait couvrir un gâteau d'étouppes, que l'on applique sur le point douloureux et que l'on réimbibe de la même embrocation, de quatre en quatre heures.

Fièvres putrides.

Les douleurs de rhumatisme et de goutte ont été très-légères. On a vu des fièvres putrides, qui, chez quelques-uns et principalement chez les jeunes personnes, ont présenté des symptômes graves, qui les ont fait qualifier de fièvres malignes; tels que fièvre ardente, pouls dur et plein, prostation de forces, la peau sèche, la langue et les lèvres arides et brunes, un délire presque continuel, auquel succédoient la boufissure du ventre et les soubresaults des tendons. L'application des vésicatoires, les délayans en abondance, les eaux de veau et de poulet, le petit lait, secondés des lavemens émolliens, matin et soir dans les premiers jours, et entrecoupés ensuite de boissons agréablement acidulées faites avec l'acide vitriolique, le vinaigre, le jus de citron, ou les tamarins, enfin les bouillons aux herbes ordinaires, ont procuré la diminution des symptômes graves et la détente du ventre, facilité l'emploi des minoratifs donnés dans une légère décoction de quinquina, et amené les malades à une heureuse convalescence.

Le terme de la maladie n'a pas été le même chez

tous, le plus commun a été du 11 au 14, mais chez d'autres il n'a été décidé que le 21.

Maladies régnantes. Fièvres rémittentes.

Quelques fièvres rémittentes, dont les paroxismes se renouvelloient chaque jour à la même heure, avec augmentation des symptômes les plus alarmans, tels que douleur gravative à la tête, assoupissemens, un peu de délire, ont cédé aux mêmes procédés curatifs que les fièvres putrides dont nous venons de parler; à l'exception des vésicatoires qui n'ont pas été employés.

Plusieurs enfans ont eu des coqueluches opiniâtres, quelques-uns des engorgemens, et même des dépôts aux glandes maxillaires.

Il y a eu quelques attaques d'apoplexie et d'hémiplégie vers la fin du mois.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

SUITE DES EXTRAITS *du journal polytechnique.*

(Voy. tom. II. pag. 194.)

Physique générale.

Dans une première leçon du cours ordinaire de physique générale, le citoyen Barruel, après avoir posé la division des connoissances humaines fondées sur des idées qui dérivent des propriétés des corps, ou sur des idées qui leur sont étrangères, établit la distinction connue des deux grandes classes de sciences, que l'on nomme sciences physiques, et sciences métaphysiques. Après avoir

tracé les principales époques de l'histoire de la physique, et fait voir qu'à cet égard les connoissances des anciens n'étoient pas fort avancées, puisqu'ils ignoroient la pesanteur de l'air, sa composition, la formation des gaz, les lois du mouvement, les principaux phénomènes de l'aimant et de l'électricité, etc., etc.; après avoir payé à Descartes le juste tribut d'éloges qui lui est dû, pour avoir secoué le joug du péripatétisme; et avoir créé, pour ainsi dire, une physique toute nouvelle (en sorte qu'on peut dire de lui, avec un écrivain célèbre, que s'il n'a pas payé en bonne monnoie, on doit au moins lui savoir gré d'avoir décrié la fausse); après avoir prouvé que Newton, profitant des travaux de ses prédécesseurs et les laissant bien loin derrière lui, a opéré dans la physique, en y introduisant l'analyse et la géométrie, une révolution, des bienfaits de laquelle nous jouissons encore aujourd'hui: le citoyen Barruel, après ces préliminaires qui étoient indispensables à établir, définit la physique dans son acception la plus générale, une science qui a pour objet les propriétés des corps, ce qui présente trois mots, *science*, *corps* et *propriétés*, dont il donne l'explication, qu'il appuie d'exemples.

Physique générale

Des sens externes.

Il entre ensuite dans quelques détails sur les cinq sens externes, et examine comment leurs or-

ganes nous transmettent les impressions des objets qui se communiquent aux nerfs par voie de continuité, et ont un centre commun, qui est le cerveau, où les nerfs aboutissent tous, d'où résultent dans notre esprit différentes images auxquelles on a donné le nom d'idées, et d'où vient cet axiôme que toutes nos idées nous arrivent par les sens. Physique générale.

Le toucher, le plus étendu de tous, puisqu'il a son siége dans toutes les parties extérieures du corps, puisque les autres sens ne sont eux-mêmes, à proprement parler, que des espèces de touchers, qui ont seulement un siège particulier, doit être distingué du tact qui se dit particulièrement des mains.

M. Barruel fait voir le grand rapport qu'ont entre eux le goût et l'odorat; et combien ils concourent ensemble, dans certains cas, à juger de la qualité des alimens. Il se réserve, après avoir remarqué que les sourds de naissance ne peuvent avoir aucune idée des sens, et qu'ils doivent nécessairement être toujours muets, de s'étendre davantage sur l'organe de l'ouie, lorsqu'il traitera particulièrement de l'acoustique, et sur celui de la vue, lorsqu'il sera question de l'optique. Physique, particulière proprement dite.

Il fait voir que la perfection des sens est due à l'exercice habituel et continu qu'on en fait, et qu'en général les autres sens sont plus perfectionnés

Physique particulière proprement dite.

chez ceux à qui il en manque un. Il cite l'exemple du célèbre Saunderson, qui, quoiqu'aveugle dès sa plus tendre naissance, devint un habile géomètre. M. Barruel rapporte, à ce sujet, en note, une anecdote qui devient piquante dans les circonstances présentes. Elle ne sera pas ici déplacée.

« On raconte, dit-il, qu'une ville ayant été prise d'assaut, les habitans, pour se soustraire à l'esclavage, fuyoient de toutes parts. Un aveugle alla se cacher dans le fond d'un souterrein presqu'inaccessible. On lui demanda comment il avoit fait pour y parvenir; il répondit qu'il étoit donné aux aveugles de voir le chemin de la liberté : aussi sa liberté fut-elle le prix de sa réponse ».

M. Barruel divise la physique en générale et en particulière. Il définit et explique, dans la première, les cinq propriétés dont jouissent les corps; savoir : *l'étendue*, l'*impénétrabilité*, la *mobilité*, l'*inertie* et la *gravité*.

Il divise la physique particulière en trois parties, qu'il appelle la physique particulière proprement dite, la physique analytique, ou chimie, et la physique d'observations, ou histoire naturelle. A la première se rapportent quelques affections variables dans les corps, qui peuvent appartenir à tous, ou à quelques-uns seulement, tel que l'aimant, qui a sa théorie parti-

culière, et qui est l'objet de la science qu'on peut appeler *magnétologie*. Quant aux affections variables des corps qui appartiennent à tous, ou elles dépendent de leur état, ou elles leur conviennent, dans quelqu'état qu'ils soient. Tels sont, sous ce dernier rapport, la porosité, l'élasticité, les affinités, la pyrologie, l'optique et l'électrologie; tels sont, sous le premier rapport, l'état solide, liquide ou gazeux des corps, ce qui les rend 1°. cristallisables ou non cristallisables; 2°. sujets à la capillarologie, ou théorie des tuyaux capillaires, et à l'hygrométrie, ou théorie de la sécheresse et de l'humidité; 3°. sujets à la gazologie, ou théorie des gaz. Suit une explication raisonnée de ces différentes sciences qui composent la physique particulière proprement dite.

Physique particulière proprement dite.

La seconde branche, appelée physique analytique, ou chimie, a pour objet les parties constituantes des corps ou les substances hétérogènes, qui, par leur réunion, concourent à la formation des corps, et qui sont telles qu'on ne peut les séparer sans opérer la destruction de ces mêmes corps, ou au moins sans altérer leur nature. C'est ainsi que le savon, qui a pour partie constituante l'huile, et une substance particulière que l'on nomme alcali, est le résultat de la combinaison de ces deux substances.

Physique analytique ou chimie.

Physique analytique ou chimie.

Il y a d'autres parties des corps, appelées intégrantes, qui ne sont autre chose que les plus petites molécules, auxquelles on puisse réduire un corps sans le décomposer. C'est ainsi que si l'on pulvérise des cristaux de sel marin, quelque petites que soient les molécules auxquelles on les réduise, elles seront toujours de même nature que la masse, c'est-à-dire, qu'elles ne cesseront pas d'être du sel marin.

Physique d'observation, ou histoire naturelle.

La troisième partie de la physique particulière, la physique d'observations, ou histoire naturelle, science qui se borne à décrire les corps par leurs caractères extérieurs, les considère ou comme étrangers au globe de la terre, ou comme en faisant partie. Dans le premier cas, ils sont l'objet de l'astronomie descriptive; dans le deuxième cas, on les examine comme extérieurs au globe, ou comme en étant partie constituante. Sous le premier rapport, ils composent l'air ou atmosphère, et deviennent l'objet de la météorologie, de l'anémologie, de l'acoustique, de la pneumatologie : sous le second rapport ils appartiennent à la géologie, à la géographie, à la zoologie, à la botanique, et enfin à la minéralogie.

M. Barruel, en adoptant toutes ces divisions, ne manque pas d'avertir qu'elles ne sont que factices, et qu'elles n'ont été imaginées que pour sou-

lager la mémoire, et il reconnoît qu'à proprement parler, il n'y a qu'une science, celle de la nature.

Physique d'observation, ou histoire naturelle.

On trouve, page 166 de ce second cahier, une description d'un eudiomêtre à sulfure de potasse, avec son usage, par M. Guyton, pour avoir la quantité de gaz oxigène mêlé à un gaz quelconque. Cette description n'est susceptible ni d'analyse, ni d'extrait. Il faut la lire dans l'ouvrage même, parce que la figure facilite son intelligence.

PREMIÈRE DIVISION.

Substances salines.

Chimie.

Le citoyen Vauquelin expose le travail qu'il a fait au laboratoire de démonstration, pendant les mois floréal et prairial. Le premier de ces mois a été commencé par l'examen des matières salines en général; par la définition de ce qu'on entend en chimie par sel, et par la division des sels en sels simples ou primitifs, et en sels neutres, sels secondaires ou moyens, dans lesquels sont compris les alcalis et les acides. Les premiers sont au nombre de trois; savoir: la *potasse* ou *alcali fixe végétal*, la *soude* ou *alcali minéral*, et *l'ammoniaque alcali-volatil-fluor.* Les caractères physiques, les propriétés, la préparation et la purification de ces différentes substances sont exposées et développées par M. Vauquelin; et la nature sur-tout de l'ammoniaque a

Chimie.

été démontrée par plusieurs expériences, aussi convaincantes les unes que les autres, et qui se prêtent un appui mutuel; il suffira d'en rapporter une.

On a fait passer à travers de l'ammoniaque liquide, ou dissoute dans l'eau, du gaz acide muriatique oxigéné, dégagé du mêlange de muriate de soude, d'oxide de manganèze et d'acide sulfurique. Il s'est produit sur-le-champ au milieu de la liqueur une multitude de petites bulles de fluide élastique qui s'élevoient à la surface, et qui ont été rassemblées dans une cloche remplie d'eau, par le moyen d'un tube communiquant au flacon qui contenoit l'ammoniaque. Ce gaz étoit parfaitement semblable à celui qui restoit dans une expérience précédemment faite.

Après l'histoire des alcalis, on s'est occupé de la nature des acides, des phénomènes qu'ils présentent en s'unissant avec l'oxigène; de la lumière et du calorique qu'ils en dégagent pendant cette combinaison; de l'état de l'oxigène dans les différens corps combustibles; et enfin des propriétés génériques des acides. M. Vauquelin divise en deux ordres les corps combustibles, d'après les résultats qu'ils fournissent dans leurs combinaisons avec l'oxigène. Il appelle les premiers *oxides*, dont il fait trois classes, les oxides à base simple,

comme ceux des métaux, les oxides à double base, comme les matières végétales, et les oxides à triple base, comme les substances animales. Ces corps ne sont point acides, au lieu que les corps combustibles, qui donnent des acides par leur combinaison avec l'oxigène, fournissent des produits différens, suivant que la température à laquelle ils brûlent est plus ou moins élevée.

De l'acide en général.

Les quatre corps combustibles les plus connus sont le soufre, le phosphore, le carbone et l'azote; ce qui donne les acides sulfurique, phosphorique, carbonique, et nitrique ou azotique : d'où il résulte que tout acide, d'après la définition admise par les chimistes modernes, est le produit d'un ou plusieurs corps brûlés; que tout acide est par conséquent un être composé; que tout acide contient ou a pour base une matière combustible, si l'on appelle combustion toute combinaison avec l'oxigène, et corps combustible toute matière qui absorbe ce principe.

Avant de traiter d'un acide en particulier, il étoit nécessaire de faire l'histoire, au moins en général, du radical qui entroit dans sa composition, lorsqu'il étoit connu. Ainsi on a fait précéder l'examen de l'acide sulfureux par celui du soufre; sa couleur jaune, son odeur le font aisément distinguer de tous les autres corps, et reconnoître sa présence

dans une foule de combinaisons où il se trouve. M. Vauquelin entre à ce sujet dans nombre de détails sur ses propriétés, ses préparations, ses changemens, suivant les épreuves auxquelles on le soumet, et sur-tout sur cette singulière propriété qu'il a encore de s'épaissir par la chaleur; propriété dont on n'a pas donné une explication satisfaisante.

mie.

sul-
et
sul-
e.

L'acide sulfureux et l'acide sulfurique sont tous les deux le produit de la combustion du soufre; ils dépendent de la température à laquelle il a été élevé : bornée à un certain degré, elle produit le premier; poussée à un degré de chaleur très-considérable, elle fait naître le dernier. Tous les deux éprouvent différens changemens, suivant les épreuves qu'on leur fait subir et la manière dont on les prépare, suivant leurs combinaisons avec les terres et les alcalis. Ainsi l'acide sulfureux exposé à l'action d'un feu violent, se décompose et se convertit d'une part en acide sulfurique, et de l'autre en soufre. On a répété avec succès à l'école polytechnique, quoiqu'en opérant d'une manière un peu différente, l'expérience de Priestley, par laquelle il est parvenu à décomposer cet acide en l'enfermant dans un tube hermétiquement scellé, et en l'exposant pendant vingt jours à une chaleur forte.

fites.

L'acide sulfureux, en s'unissant aux terres et aux

alcalis, forme avec ces matières des sels qui portent le nom de sulfites, et qui sont au nombre de sept; savoir : les sulfites de baryte, de chaux, de magnésie, d'ammoniaque, de potasse, de soude et d'alumine. Chimie.

M. Vauquelin réserve pour un mémoire particulier le détail des propriétés de chacune de ces espèces de sulfites. Il observe seulement que les sulfites terreux sont peu ou point dissolubles, et n'ont que peu de saveur; que ceux de potasse, de soude et d'ammoniaque cristallisent facilement, sont très-dissolubles et ont une saveur très-forte; que la baryte est celle des bases qui adhère le plus à l'acide sulfureux, puis la chaux, la potasse, la soude, la magnésie, l'ammoniaque, et enfin l'alumine.

De la combinaison saturée de l'acide sulfurique avec les terres et les alcalis, résultent des sels appelés sulfates, dont plusieurs existent dans la nature, tandis que les autres sont toujours le produit de l'art. Diverses expériences ont été faites sur les autres, et principalement sur ceux de potasse et de soude. Sulfates.

Tels sont, en abrégé, les objets qui ont été traités pendant les mois floréal et prairial, dans le laboratoire de la division des matières salines, à l'école polytechnique. Tel est le détail, tels sont

Chimie. les résultats des opérations en grand nombre pratiquées par M. Vauquelin, pour l'instruction des élèves, dans le laboratoire de démonstration sur les substances salines. Dans le même tems et dans la même école, le citoyen Chaussier enseignoit la seconde division, celle des substances végétales.

Deuxième division.

Substances végétales.

Propriétés des substances composantes.

Après avoir exposé dans les premières séances du cours les principes généraux qui servent de base et d'introduction à l'étude et à la pratique de la chimie; l'instituteur a présenté quelques considérations sur les êtres organisés, sous laquelle dénomination on doit comprendre également les végétaux et les animaux; car on ne peut disconvenir que ces deux classes, quelque multipliées que soient leurs espèces, quelque variées que soient leurs formes, non-seulement se rapportent, mais semblent encore se confondre par des caractères essentiels, constans, uniformes et que M. Chaussier croit devoir rapporter à cinq chefs principaux, savoir : 1°. à leur structure composée de parties solides et fluides; 2°. à leurs substances dont la plus grande partie est volatile, ou du moins susceptible par différens procédés de se réduire en état de gaz, tandis qu'il n'y a qu'une petite quantité de subs-

tances fixes; 3°. à leur nutrition et accroissement qui a lieu non par couches et par juxta-position, comme dans les minéraux, mais par intus-susception, par un développement intérieur graduel et successif de leurs parties; 4°. à leur reproduction par des germes; 5°. enfin à une force, à un principe d'action qui leur est naturel, qui les fait croître, se nourrir, etc.; force, action, dont la nature est encore inconnue, mais dont les effets sont du moins très-évidens, et dont l'existence est démontrée d'une manière indubitable par ces trois grandes propriétés essentielles des corps que nous désignons sous les noms de *sensibilité*, *motilité* et *caloricité*; c'est parce que dans l'étude des sciences naturelles, l'erreur, la confusion, viennent souvent de ce qu'on n'attache pas une idée nette et précise aux mots que l'on emploie, de ce qu'on ne limite pas leur vraie signification, que M. Chaussier donne quelques développemens à ces propriétés caractéristiques des corps organisés.

Chimie.

Sensibilité

On sait que la sensibilité est la propriété qu'ont les êtres organisés d'éprouver par le contact d'un corps extérieur, une impression plus ou moins profonde qui détermine dans leurs parties un mouvement plus ou moins remarquable, lequel tend à les isoler, à les éloigner ou à les rapprocher du corps qui les touche. Sous ce point de vue la sensibilité

n'est pas une propriété particulière aux animaux; elle se trouve encore dans les végétaux, chez lesquels elle s'annonce d'une manière plus ou moins ostensible, comme le prouvent nombre d'exemples que rapporte M. Chaussier. Mais il avertit de ne pas confondre cette sensibilité organique avec *l'apperceptibilité*, ce sentiment intérieur et profond qui fait distinguer, comparer et juger différentes impressions. Cette dernière propriété dépend d'une structure qui ne se trouve que dans les animaux, pas même également dans tous, comme le démontre l'anatomie.

Motilité. La motilité, mot tiré du latin *motus*, et qui signifie proprement faculté du mouvement, est cette propriété qu'ont les êtres organisés d'exécuter, d'entretenir dans les différentes parties de leur corps un mouvement plus ou moins apparent, plus ou moins durable. Cette motilité qu'il ne faut pas confondre, dit M. Chaussier, avec la mobilité et encore moins avec la loco-motion, existe dans tous les êtres vivans, sans cependant s'annoncer dans tous d'une manière également évidente. Elle existe sur-tout dans les fluides, et dépend alors d'une force intérieure de résistance, de contraction alternative et successive dans tous les solides, et c'est cette propriété que Chaussier désigne sous le terme générique de motilité.

Il

Il comprend sous le nom de caloricité la propriété qu'ont les êtres vivans de développer, de dégager une certaine quantité de calorique; et par ce moyen d'entretenir, de conserver une température habituelle, à-peu-près égale dans toutes les parties, et qui ne varie que par des causes accidentelles.

Chimie. Caloricité.

C'est la réunion intime des trois propriétés, que nous venons de décrire, et qui sont les effets du principe d'action, de la force active des corps organisés, qui détermine et constitue cette organisation. C'est de cette réunion que dépend ce mouvement général qui assure la vie; ce mouvement propre et particulier à chaque fonction de chaque organe, et ces combinaisons si différentes que nous appercevons dans les solides et dans les fluides.

Après ces considérations générales qui ont été accompagnées de développemens et d'expériences qu'il ne rapporte pas dans sa notice, le citoyen Chaussier fait observer que les végétaux ne doivent pas être regardés comme des *animaux enracinés*, ainsi que l'a avancé un écrivain célèbre, mais qu'ils sont essentiellement distingués des animaux, 1°. par leur forme constante; 2°. par la nature des substances qui les composent, et les produits chimiques que l'on en tire; 3°. par la position des organes, leur nombre, leurs liaisons, leurs rapports : ce qui conduit le professeur à comparer ces mêmes organes dans

Chimie.

les animaux et dans les végétaux, à examiner et diviser les fonctions de ceux-ci qu'il réduit à cinq espèces, savoir : *l'absorption*, la *circulation*, la *nutrition*, les *sécrétions* et la *génération*, regardant la transpiration, la foliaison, la floraison, la germination, etc. comme des modes de l'une ou de l'autre des fonctions précédentes.

Troisième division.

Substances minérales.

Substances minérales.

Il nous reste à parcourir la troisième division, les substances minérales, enseignées par Guyton. Dans la démonstration des différens minéraux parvenus à l'école, il a fait de fréquentes applications des principes précédemment développés dans le premier cahier, sur les caractères extérieurs et sur la manière de s'en servir, en adoptant une bonne méthode de classification, qui pût servir continuellement de guide dans la vaste carrière à parcourir ; elle se trouve à la suite de la notice.

Méthode de classification des substances minérales.

Guyton avoit dit précédemment que la cristallisation est un des caractères extérieurs qui mérite le plus d'attention. Il y a appliqué les principes du citoyen Hauy qui ont si heureusement dévoilé la structure des divers cristaux, sous le titre d'analyse de la calcédoine du Creuzot ; il a donné le résultat de son travail sur les règles de l'analyse

appliquées à la chimie minérale et exposées dans le premier cahier, ainsi que nous l'avons fait voir. Il a de plus entrepris une suite d'expériences comparatives sur les terres pour déterminer leur fusibilité, leur manière de se comporter avec les flux salins ou nitreux, et l'action dissolvante qu'elles exercent réciproquement les unes sur les autres.

Chimie.

En traitant de la méthode de la classification des substances minérales, Guyton prouve que dès que l'on a commencé à porter un œil attentif sur les minéraux, on a reconnu la nécessité d'un systême, c'est-à-dire, d'un ordre de distribution, à la faveur duquel les objets, séparés d'abord pour passer successivement sous nos yeux, se rattachent à des séries dans lesquelles ils peuvent être apperçus sans confusion, quoiqu'en masse. Il examine les travaux particuliers des chimistes et minéralogistes qui se sont occupés de la rédaction de ce systême. Gellert et Wallerius n'ont distingué les terres que par leurs qualités vitrescibles, argileuses, apyres, alcalines ou calcaires. L'histoire des progrès de la minéralogie, depuis Cramer et Henckel jusqu'à nos jours, démontre que la méthode purement descriptive ne peut conduire à aucune découverte, qu'elle ne s'est formée et perfectionnée qu'à mesure que l'analyse chimique ou les procédés des arts ont averti de séparer ce que l'on étoit dans l'habitude

Chimie.

de confondre, à cause de quelques traits de ressemblance. Comment après cela peut-on mettre en question si la composition doit être la base principale de la classification, si elle doit marcher avant la description? Cronsteldt est regardé comme le premier minéralogiste qui ait établi un système sur les principes constituans. Un de nos plus célèbres naturalistes, le citoyen Daubenton, établit d'abord la division d'ordre des terres et des pierres par ces trois caractères négatifs, *non solubles dans l'eau*, *non combustibles*, *non métalliques*; et il forme une quatrième classe des terres et pierres mêlangées; après avoir rangé dans la première toutes les pierres qui étincellent par le choc du briquet, dans la seconde les terres et pierres qui n'étincellent pas sous le briquet et qui ne font pas effervescence avec les acides, et dans la troisième celles qui font effervescence avec les acides. On conçoit, dit Guyton, qu'à la faveur de ces contrastes, habilement saisis, on a pu former un plan de distribution de substances minérales, et marquer une place à chacun, même avant que la nature en fût bien connue; mais ce ne seroit pas s'écarter, ajoute Guyton, du jugement que l'auteur a lui-même porté de cette méthode, que de dire qu'elle ne devoit servir qu'à faciliter l'étude, qu'elle ne convenoit qu'au premier âge de la minéralogie. Dès 1780, Fourcroy avoit

publié une classification fondée sur ces résultats, dans laquelle il distinguoit déjà, suivant les vues de Buquet, les combinaisons et les mêlanges. Peu de tems après parut la sciagraphie du règne minéral de Bergman. Ce n'étoit, dit M. Guyton, qu'un cadre que Mongez entreprit de remplir, et dans lequel il a fait entrer tout ce qui étoit connu à cette époque, en l'enrichissant d'un grand nombre d'observations qui lui étoient propres; et suivant la marche tracée par l'illustre Suédois, il mit à leur véritable place les caractères extérieurs de la méthode de Daubenton.

Chimie.

On trouve la même doctrine établie et mise en pratique dans les élémens de minéralogie de Kirwan, le premier ouvrage classique publié en Angleterre sur cette matière. Werner lui-même à qui, comme l'observe Guyton, Mongez et Kirwan ont fait le reproche peu mérité d'adopter exclusivement la méthode descriptive, a dans tous les tems ordonné le systême de la classification des fossiles, d'après leurs propriétés chimiques. Enfin le célèbre de Born qui, dès 1772, avoit suivi le même plan, a reproduit ce systême perfectionné dans un dernier ouvrage où sous le titre de *catalogue raisonné de la collection d'Eléonore Raab*, on trouve toutes les substances minérales connues, placées suivant leurs principes constituans, leur rang justifié par les

Chimie.

analyses les plus exactes, leurs dénominations corrigées d'après les règles de la nomenclature méthodique, et dans l'explication de leurs propriétés, les vérités démontrées par les chimistes français, substituées aux principes hypothétiques de l'école de Stahl.

M. Guyton conclut de-là, et avec raison, que ce seroit véritablement faire faire à la science un pas rétrograde que d'établir aujourd'hui la classification des minéraux sur les formes et les apparences extérieures. C'est pour perfectionner celle dont les savans, cités ci-dessus, ont si heureusement jetté les fondemens, qu'il essaye d'abord de faire disparoître l'espèce de controverse qui subsiste encore sur quelques points. Il n'est besoin, dit-il, pour réunir toutes les opinions que d'insister sur des principes avoués. Voici un exemple de ces oppositions entre les savans. La théorie d'Haüy, sur la structure des cristaux, a démontré qu'il n'y avoit qu'une *orientale*, quel qu'en fût la couleur : cependant Werner, Kirwan, de Born placent encore les gemmes dans les siliceux. Kirwan y admet celles mêmes où il reconnoît jusqu'à trois fois autant d'argile que de silice Ces trois minéralogistes avouent tous la nécessité de classer par le principe prédominant ; ils partent tous des mêmes analyses : cependant Guyton cite nombre de points sur lesquels ils sont en opposition

entr'eux et avec leur doctrine. Tant il est vrai que lorsqu'une fois on abandonne le principe sur lequel s'appuie la méthode, il n'y a plus rien de fixe et que tout devient arbitraire. La plus légère considération accessoire suffit alors pour motiver une exception, et l'unité de système disparoît dans les divers modes d'exécution.

Guyton finit sa démonstration sur l'utilité de l'analyse et de la classification des substances minérales, en observant que sous quelque point de vue qu'on considère celle-ci, soit comme instrument didactique propre à en faciliter l'étude, soit comme un inventaire des richesses de la nature, soit comme moyen d'avancement de la science, soit enfin par rapport à la régularité du plan, à la stabilité de ses divisions, à l'accord de ceux qui doivent coopérer à son exécution, tout indique la nécessité de lui donner pour base unique la composition intime dévoilée par les produits de l'analyse. La preuve en est dans la démonstration qu'il a produite, que les cas pour lesquels on s'étoit cru forcé de s'écarter de cette règle, fournissoient eux-mêmes en dernier résultat de nouveaux motifs de s'y tenir invariablement.

DE LA CONSERVATION DES ENFANS *pendant la grossesse, et de leur éducation physique depuis la naissance jusqu'à l'âge de six à huit ans.*

Par SAUCEROTTE, chirurgien en chef d'armée, membre de l'institut national, etc. 80 pag. broch. in-16.

Chez { GUILLAUME, rue du Bacq, n°. 940.
GIDE, libraire au Palais-Egalité.

Extrait lu à la Société le 17 prairial, an V. HEURTELOUP.

De la conservation des enfans.

Notre collègue *Saucerotte* a adressé à la Société un petit ouvrage intitulé : « De la conservation » des enfans pendant la grossesse, et de leur » éducation physique depuis la naissance, jus» qu'à l'âge de six à huit ans. » C'est déjà un grand préjugé en faveur de cet opuscule que d'avoir remporté le premier des prix qui ont été accordés par le corps législatif, aux ouvrages élémentaires qu'il avoit provoqués et qui ont été examinés par un jury spécial.

Cet ouvrage qui offre une série non-interrompue de préceptes, est peu susceptible d'une analyse complette. Nous allons tâcher d'en donner une idée suffisante pour en faire connoître le mérite.

L'auteur avoit à traiter son sujet sous un point de vue particulier, il falloit qu'il indiquât la meilleure manière d'élèver les enfans sous les formes républicaines. Il a divisé son essai en trois parties.

Dans la première il traite de la grossesse.

Dans la deuxième, il détaille les soins que l'on doit avoir de l'enfant, depuis sa naissance jusqu'après le sévrage. De la conservation des enfans.

Dans la troisième il continue ces détails depuis le sévrage, jusqu'à l'âge de six à huit ans.

La première partie regarde plus particulièrement la mère. Saucerotte trace la conduite qu'elle doit tenir depuis l'instant où elle s'apperçoit des premiers symptômes de la maternité, jusqu'à celui de l'enfantement. Il veut que pour préparer une génération saine et robuste, qui à son tour en produise une meilleure encore, on ait égard dans l'union des deux époux, à des convenances indispensables. En effet, l'homme qui réfléchit et observe, ne voit pas sans étonnement que le rang et la richesse soient presque toujours ce qui nous occupe pour contracter nos mariages, quand nous avons au contraire le plus grand soin de réunir chez les animaux, toutes les qualités pour avoir de belles races.

L'auteur termine cette première partie en formant l'ardent desir que l'on s'occupe de l'instruction des sages-femmes, dont les fonctions influent si essentiellement sur l'espèce humaine.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, Saucerotte s'applique à combattre les préjugés qui attaquent l'enfant et la mère, depuis l'enf[illegible]ement jusqu'au sévrage. En démontrant combi[illegible] ils sont

De la conservation des enfans.

nuisibles, l'auteur rappelle les beaux principes pris dans la nature et l'observation raisonnée.

A peine l'homme est-il né qu'il est sujet à des maladies. Saucerotte fait connoître celles qui l'attaquent à la première époque de sa vie, et indique les moyens fort simples d'y remédier.

Avant de lier le cordon ombilical, Saucerotte recommande de refouler du côté de la mère, la liqueur qu'il contient. Il ne dit point ses motifs; seroit-ce d'après le sentiment qui est déjà assez répandu, qu'au moyen de ce procédé, l'on préserve les enfans de l'infection variolique? Il répugne à la raison de croire à ce prétendu préservatif, et jusqu'à ce que l'observation et l'expérience aient bien prouvé la vertu qu'on lui suppose, on peut le considérer comme inutile.

A moins d'obstacles invincibles, l'auteur veut que les mères nourrissent: il souhaiteroit que l'opprobre atteignît celles qui se refusent à cette belle et importante fonction. Il cite à cet égard l'exemple des Grecs, des Romains, des Germains, des Chinois, etc. Nous partageons les sentimens de l'auteur; ils sont ceux de tous les philosophes qui ont écrit sur cette matière intéressante. Saucerotte trace à grands traits les accidens que cause le plus souvent le refoulement du lait chez les mères insensibles au cri de la nature, et les inconvéniens qui résultent

pour ces malheureux enfans, de l'insouciance d'une nourrice étrangère, qui, bien rarement éprouve les sentimens de l'amour maternel.

De la conservation des enfans.

Enfin, l'enfant est sevré. Les soins qu'il a reçus lui ont valu une bonne santé; il s'agit maintenant de l'entretenir jusqu'à l'âge de six ou huit ans; c'est ce que Saucerotte examine dans la troisième partie de son ouvrage. Le même esprit de détail s'y rencontre. On le reconnoît particulièrement dans ce qui concerne les premiers usages des sens; la manière de les diriger et d'empêcher les habitudes vicieuses; d'entretenir la santé chez les deux sexes, par un exercice convenable qui donne de la souplesse aux membres, et apprend à s'en servir le plus avantageusement possible, dans les conseils sur le régime, etc.

Saucerotte ne veut pas que les enfans couchent avec des vieillards, ceux-ci se réparent à leurs dépens. Il blâme avec tous les gens sensés les contes de bonne femme, où il est question de loups-garoux, d'ogres, de fées, de visions. Ils ne tendent qu'à leur donner de fausses idées, à les rendre pusillanimes, peureux, etc. et influent sur les actions de leur vie future.

Après avoir décrit les signes avant-coureurs de la rougeole et de la petite-vérole, Saucerotte combat sagement la méthode échauffante. L'on pré-

De la conservation des enfans.

vient les accidens de la petite-vérole par l'inoculation, moyen heureux que l'on doit à la raison et à l'expérience; l'auteur indique les époques où il convient de la pratiquer.

C'est ainsi qu'il termine son ouvrage. Il n'a parlé, comme il le dit à la fin de la deuxième partie, que des maladies auxquelles des secours familiers peuvent remédier; ceux d'une plus grande importance, devant être traités par les gens de l'art.

On s'apperçoit en lisant les préceptes donnés par Saucerotte, qu'ils conviennent aux enfans de tous les gouvernemens. Il lui eût été difficile de tracer la ligne de démarcation qu'exigeoit le programme. Comment en effet, a-t-on pu croire qu'il existoit des moyens physiques pour diriger l'enfant, même lorsqu'il est encore dans le sein de sa mère, de manière à le rendre plus propre à vivre sous un gouvernement, plutôt que sous un autre? C'est positivement à l'époque où Saucerotte a dû s'arrêter, qu'il est possible d'inculquer à la jeunesse les premières idées qui doivent la diriger dans la vaste carrière qui s'ouvre devant elle.

Au surplus, Saucerotte a parfaitement rempli son objet. Il dit tout ce qu'il faut faire pour avoir des enfans sains et robustes, et dont l'éducation première prépare le bonheur futur, ou au moins diminue la masse de peines auxquelles l'homme sem-

ble condamné. On devoit de la reconnoissance à cet estimable auteur, qui a su réunir dans un cadre fort étroit, tout ce que les auteurs ont écrit sur l'importante matière qu'il a traitée, et ce que sa propre expérience lui a appris.

De la conservation des enfans.

APHORISMES *sur la connoissance et la curation des fièvres, publiés par* MAXIM. STOLL, *professeur de médecine clinique, à Vienne. Traduits en français par* J.-N. CORVISART, *professeur à l'école de santé de Paris, etc. avec le texte latin.* 1 *vol.* in-8°. *an V.* 1797. — *Prix*, 5 *liv.* 10 *s. A Paris, chez* RÉGENT *et* BERNARD, *quai des Augustins*, n°. 37, *et chez* MÉQUIGNON *l'aîné, rue des Cordeliers.*

Extrait lu à la Société le 22 prairial, an V. GILBERT.

Rappeller *Stoll* à votre pensée, citoyens, c'est vous offrir de doux, mais de tristes souvenirs. Comment songer en effet, aux importans services que ce célèbre praticien a rendus à l'art de guérir, sans éprouver de vifs regrets de l'avoir vu mourir à la fleur de son âge, au milieu de sa carrière brillante?

Aphorismes de Stoll.

Depuis près de quinze ans, on possède en France les premiers travaux de *Stoll.* Ils ont annoncé un médecin sage et ami de la nature, un professeur érudit, un écrivain élégant et correct.

L'ouvrage dout nous rendons ici compte, intitulé *aphorismi de cognoscendis et curandis febribus*,

Aphorismes de Stoll.

étoit déjà connu avantageusement, nous ne ferons, en ce qui le concerne, que quelques réflexions générales. Ces aphorismes ne peuvent ni s'analyser, ni s'extraire, ils sont écrits du style de Celse. Il est facile de voir que si *Stoll* a pris *Boërhaave* pour modèle, que, s'il n'a fait que joindre ses aphorismes à ceux de l'immortel médecin de Leyde, son travail n'en est pas moins neuf; il ne faut, pour s'en convaincre, que rapprocher les textes. C'est ce que le citoyen *Corvisart* a fait. Aux aphorismes de *Boërhaave*, *Stoll* en ajoute un grand nombre de nouveaux consacrés par les travaux, l'expérience et l'observation des hommes consommés dans l'art de guérir, dans le long espace d'un siècle. Il a changé ou supprimé ceux de *Boërhaave*, dont l'incertitude ou la fausseté, ou l'inexactitude se trouvent aujourd'hui démontrées par les découvertes anatomiques et physiologiques, et sur-tout par les applications philosophiques de la sublime doctrine d'*Hippocrate*, sur les corps vivans et animés.

Ce sont ces aphorismes, dont le citoyen Corvisart, professeur de médecine clinique interne de l'école de santé de Paris, professeur de médecine au collège national de France, et médecin adjoint de l'hospice de l'Unité, offre aujourd'hui la traduc-

tion au public, dans un volume in-8°. avec le texte latin à côté.

Aphorismes de Stoll.

La forme aphoristique adoptée par *Stoll* pour présenter sa doctrine, est la plus commode pour l'instruction. Elle grave facilement les leçons dans la mémoire et les lui rappelle promptement. Sous ce rapport, cette traduction offroit des difficultés; le citoyen Corvisart étoit trop éclairé pour ne les pas sentir; aussi, dans sa lettre préliminaire à son estimable ami le docteur *Lepreux*, lui avoue-t-il *qu'il a été emporté malgré lui à travers tous les obstacles, par le desir de faire connoître les aphorismes de Stoll aux jeunes élèves en médecine, qui, par les événemens de la révolution, n'ont pas reçu la première éducation si indispensable pour l'étude et l'exercice de la médecine, et n'ont aucune connoissance des langues mortes.*

Le citoyen Corvisart, peu inquiet des imputations qui pourroient lui être faites de *néologisme* et *d'incorrections*, a cru qu'il ne pouvoit se dispenser de faire passer dans la langue française, des expressions techniques qu'elle ne connoissoit pas encore, telles que celles-ci : *facies vultuosa*, *face vultueuse*; *materies sursùm turgens*, *matière qui turge par en haut*; *causæ singulares*, *causes singulières*, et plusieurs autres.

La déclaration des intentions du traducteur ne

Aphorismes de Stoll.

permet point de juger avec sévérité cette version spécialement consacrée aux élèves.

Le citoyen Corvisart a de plus rendu un vrai service à l'art de guérir, en présentant dans un même tableau les aphorismes de *Boërhaave* et ceux de *Stoll*, désignés par des caractères typographiques différens, en apposant en notes au bas des pages, les textes de *Boërhaave* changés ou supprimés par *Stoll*. C'est offrir les progrès de la science depuis *Boërhaave* et son état actuel, d'une manière très-ingénieuse.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Membres correspondans admis en messidor, an V.

M. Charles ALLIONI, medecin du roi de Sardaigne, à Turin.

CAUDEIRON, médecin de la marine, à Toulon.

SUITE *de l'annonce des ouvrages manuscrits parvenus à la Société.*

128. Extrait de l'ouvrage anglais de M. RUSSELL, d'Edimbourg, sur la nécrôse. Par M. MAUNOIR, de Genêve.

129. Réflexions et observations sur les cataractes vacillantes. Joseph FORLEUZE.

130. Effets remarquables d'une affection de l'ame

forte

forte et pénible, concentrée toute entière sur un objet, et maladies extérieures qui en dépendent. J.-B. DESGRANGES, à Morges en Suisse.

131. Observation sur un point de chirurgie légale. CANOLLE, à Poitiers.

132. Essai sur les propriétés médicinales de l'oxigêne. ALŸON, au Val-de-Grace.

133. Pneumatocelle, suivi d'un abcès gangreneux et d'un anus contre nature. BRUNIÉ, à Cambrai.

134. Observations sur les avantages qu'on peut retirer du carbonate magnésien dans les empoisonnemens par l'arsenic ou par les préparations de ce minéral. F. MANDEL, à Nanci.

135. Projet de réglement relatif aux examens, mode de réception, droits, devoirs et obligations des officiers de santé. GOUPIL, chirurgien à Nemours.

136. Histoire d'une fièvre épidémique qui a régné au Havre en messidor an 4 (1796). ANDRÉ, D. M. au Havre.

137. Observations d'opérations de cataracte et de bubonocelle. Par M. MAUNOIR.

138. Exposé succint des idées fondamentales du systême du docteur BROWN, par Auguste AŸRER, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Gottinge.

139. Observations relatives aux bons effets du

vinaigre blanc, appliqué sur le périnée, pour guérir les pertes de semence chez les hommes. — 140. Recherches sur les causes des hernies inguinales plus communes au côté droit. — 141. Accouchement de deux jumeaux, dont l'un étoit à terme, et l'autre paroissoit n'avoir que six mois. — 142. Dissection anatomique d'une tumeur située à l'anneau, ayant les apparences d'une hernie épiploïque. Par ROCH TARBÈS, chirurgien à Toulouse.

143. Observations noso-météorologiques faites à Toulon, pendant les mois de floréal et de prairial. CAUDEIRON, médecin de la marine à Toulon.

144. Mémoire sur les écoles centrales, où l'on propose d'ajouter à ces établissemens une école clinique de l'art des accouchemens et des écoles secondaires de médecine pour l'instruction de ceux qui se destinent à pratiquer dans les campagnes. WATON. D. M. à Carpentras.

145. Topographie médicale de Toulon. PELLICO, chirurgien à Toulon.

146. Observation et remarques sur l'opération de l'empyème. R. TARBÈS.

147. Réflexions sur l'opération de la taille en deux tems. FR. JAC. HOIN, chirurgien à Dijon.

148. Observations sur les bons effets du vin d'Es-

pagne scillitique dans l'hydropisie de poitrine commençante. GUINOT, médecin à Paris.

149. Observations et réflexions sur une imperforation de l'anus. C. L. DUMAS, professeur à l'école de santé de Montpellier.

150. Observation sur le danger de la répercussion du lait dans les nourrices. PALIS, médecin à Villefranche-d'Aveyron.

151. Mémoire sur l'abus de l'administration du tartre d'antimoine, ou stibié, par fractions de grain. DESESSARTZ.

152. Observations physico-médicales, et réflexions sur les bons effets de l'électricité dans les fausses ankilôses, communiquées à la Société de médecine de Chartres par J.-B. VITALIS, professeur de chimie à Chartres.

LIBRAIRIE.

Chirurgie.

Instruction sommaire sur l'art des pansemens, à l'usage des étudians en chirurgie des hôpitaux militaires. 1 vol. in-8°. 164 pag., par LOMBART, ancien chirurgien consultant des armées, chirurgien en chef et professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, de l'institut national et de la Société de Médecine de Paris. A Strasbourg, chez F. S. Levrault, imprimeur-libraire, rue des Juifs, n° 33; et à Paris, chez Théophile Barrois, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22, an 5 de la république.

Physique médicale.

Réflexions sur l'air atmosphérique, ses altérations, son influence sur le corps humain; et moyens de corriger son infection dans les hôpitaux, spécialement celui de Lyon, par P. RENAUDIN, ancien chirurgien du grand Hôtel-Dieu, et membre de la Société des amis médecins de Lyon; brochure de 64 pag. in-8. A Lyon, chez l'auteur, rue de la Palme, n°. 61, an 5.

Médecine.

Mémoire et nouvelles observations sur les effets du muriate de baryte dans les affections scrophuleuses, adressées à la Société de médecine de Paris, par P. VERDIÉ, D. M. ci-devant médecin de l'hôpital militaire de Bordeaux, broch. de 47 pages in-8°. — 1797. — A Bordeaux, de l'imprimerie de Moreau, rue des Remparts, porte Déjeaux.

Instruction sur les moyens d'administrer des secours aux personnes noyées pour les rappeller à la vie, etc. par J. B. DESGRANGES, M. D. prévôt du collège de chirurgie de Lyon, ancien chirurgien-major de l'hôpital Saint-Louis de la même ville; associé de l'académie de chirurgie et de la Société de médecine, de diverses académies, actuellement à Morges, en Suisse. 1 vol. in-8°. d'environ 80 pages, avec la gravure du soufflet fumigatoire de Berne. A Lausanne, de l'imprimerie de Louis Luquins. — 1795.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

DISSERTATION

Sur l'écartement des os du bassin dans le travail de l'enfantement. PIET.

De l'écartement des os du bassin.

Par ce terme *écartement*, on entend une diduction qui, éloignant les os du bassin les uns des autres, donne plus d'étendue à sa capacité. Quoique ces os soient fermement unis entr'eux par de puissans moyens, on convient assez unanimement que leur diduction peut se faire dans le travail de l'accouchement. Mais de tous ceux qui se sont occupés de cet objet, aucun n'a déterminé, si elle a lieu dans tous les accouchemens, principalement au premier; ou si ce n'est que dans quelques cas particuliers qu'il se rencontre des circonstances qui la rendent nécessaire. Ils ont aussi négligé d'examiner si l'écartement est égal dans tous les sujets, ou si, suivant les différens états de choses, il ne doit pas être plus ou moins considérable. Enfin le silence que les uns ont gardé sur les suites de l'écartement, fait voir qu'ils ne pensoient pas qu'il pût produire des accidens; d'autres, sur-tout parmi les modernes, en redoutent les effets. Le but de mon travail est de fixer les idées sur ces différens points.

On a de tout tems reconnu trois causes de l'écar-

De l'écartement des os du bassin.

tement des os du bassin; la première le précède et ne fait que le faciliter, ou plutôt n'en est que la cause prédisposante; la seconde commence à éloigner les os les uns des autres; et la dernière en est la véritable cause efficiente, et le seul agent. Ces trois causes sont si généralement reconnues, qu'il m'auroit paru inutile d'en faire mention. Mais comme cette opinion a été contredite depuis peu, j'ai cru à propos de la rappeller, et de l'étayer de preuves.

La cause prédisposante est le relâchement des ligamens qui unissent et maintiennent ces os fermement unis. Personne ne doute que dès le commencement de la grossesse et dans tout son cours, il ne se porte à la matrice une bien plus grande quantité de fluides que dans sa vacuité; les parties circonvoisines participent à cette surabondance; les ligamens en reçoivent davantage, et par cette augmentation leur texture est relâchée: mais ce relâchement des ligamens ne leur donne qu'une puissance passive, qui ne peut opérer l'écartement. Car il est évident que pour écarter deux portions d'un cercle qui n'est point élastique, il ne suffit pas que les liens qui les unissent se soient relâchés, il faut de plus une force active qui tire avantage de cette disposition.

Cette force capable d'entrouvrir les symphises,

réside dans les cartilages intermédiaires ; si, avec le plus grand nombre des anatomistes, on admet des cartilages entre les os du bassin. Mais comme ces os ne sont pas en contact immédiat, si on refuse ce nom aux substances qui les séparent, quelles que soient ces substances, pendant la grossesse elles reçoivent ainsi que les ligamens une portion de sucs plus considérable qu'auparavant ; elles en sont humectées et ramollies, leurs fibres se gonflent de jour en jour, et par ce moyen elles acquièrent plus d'épaisseur. Telle a été de tout tems l'opinion assez générale sur les cartilages des os du bassin. Cependant un accoucheur célèbre dit *qu'en quelque état que soient les symphises, les cartilages n'en ont pas plus d'épaisseur.* Cette observation n'est pas conforme à l'expérience, car il est aisé de s'assurer que les cartilages, et sur-tout celui du pubis, se ramollissent pendant la grossesse, qu'ils prennent beaucoup d'épaisseur, que même ils la conservent.

De l'écartement des os du bassin.

L'observation journalière prouve que le cartilage des pubis se ramollit. Dans les dissections anatomiques, si on veut séparer ces os sur le cadavre d'un adulte, ou d'une femme qui n'est pas morte grosse, on trouve souvent le cartilage si dur qu'il se refuse à l'action du scalpel, et qu'on ne peut parvenir à le couper, qu'après avoir ébréché, souvent même cassé, l'instrument. Sur le ca-

De l'écartement des os du bassin.

davre d'une femme morte sur la fin de sa grossesse, ou accouchée depuis peu de tems, on fait au contraire cette section avec la plus grande facilité. Je l'ai éprouvé plusieurs fois, et notre collègue Alan l'a de même observé, en pratiquant cette opération en ma présence. D'ailleurs, il est notoire que dans toutes les sections de la symphise du pubis, qui ont été faites sur le vivant, on a trouvé la même facilité à couper ce cartilage.

A l'égard de son épaississement, on ne peut le nier sans se refuser à l'évidence. Si on compare sur le squelette le bassin d'une femme qui aura eu des enfans, avec celui d'une autre qui n'aura jamais été mère, il sera facile de reconnoître que dans le premier le cartilage a beaucoup plus d'épaisseur que dans l'autre. Je conserve un bassin de femme, dans lequel la distance des tubérosités des pubis est de près de huit lignes, et cet intervalle est rempli par une substance blanchâtre et dure qui a toute l'apparence d'un cartilage, au moyen de laquelle ces deux os sont comme soudés ensemble (1). Enfin, tous les bassins que j'ai vus, de femmes ayant eu des enfans, avoient les pubis plus ou moins éloignés l'un de l'autre; je dis plus, à l'inspection seule d'un bassin de femme,

(1) J'ai mis ce bassin sous les yeux de la Société de médecine, et elle s'est convaincue de la vérité de ce que je dis.

on peut prononcer avec assurance qu'elle a eu ou n'a pas eu des enfans. D'ailleurs la succession constante de cette opinion depuis des siècles, ne doit-elle pas suffire pour ne laisser aucun doute sur l'épaississement des cartilages du bassin, et peut-elle être contre-balancée par une assertion contradictoire, dénuée de preuves? Je pourrois citer nombre d'auteurs recommandables qui ont reconnu cet épaississement, mais je me borne à rapporter le témoignage d'un moderne, dont l'autorité est d'un grand poids. Louis dit formellement, « les cartilages du » bassin sont manifestement plus épais, plus sou- » ples et plus flexibles dans les femmes qui ont eu » des enfans. »

De l'écartement des os du bassin.

Quoique les symphises aient été ainsi disposées pendant toute la grossesse, pour donner à l'écartement la largeur et l'étendue nécessaires, il est besoin non-seulement d'une force active, mais encore d'un poids incalculable qui agisse de dedans en dehors, dans le tems du travail. Car outre que cette augmentation de la capacité du bassin n'est utile que dans ce tems, je ne vois aucun instrument capable de l'opérer pendant la grossesse. On dit, à la vérité, que la matrice chargée du produit de la conception, dans les derniers tems de la grossesse, en est l'agent immédiat; mais seroit-il possible qu'un corps mou et qui a si peu de poids, en compa-

De l'écartement des os du bassin.

raison de la résistance que lui oppose une jonction aussi solide que celle des os du bassin, agît assez puissamment pour opérer un phénomène, que, comme dit Louis, les plus grands efforts ne peuvent produire? D'ailleurs il est évident que pour écarter les os du bassin, il est nécessaire que l'agent porte ses efforts de dedans en dehors, ainsi que je viens de l'observer; et qu'en supposant que la matrice pèse sur sa totalité, ou sur une portion de sa circonférence, son poids ne tomberoit que perpendiculairement, ne comprimeroit que de haut en bas, et dans cette direction ne pourroit écarter les os qui le composent. Mais cette supposition même est gratuite, car sur la fin de la grossesse, la matrice loin de peser sur le bassin, s'en éloigne de plus en plus, et remonte tellement dans les derniers mois, qu'à la fin son col s'est totalement élevé au-dessus du détroit supérieur.

L'agent unique de l'écartement est la tête de l'enfant : c'est encore là une opinion générale, ou du moins c'est la plus ancienne; et il n'y a que cette tête qui puisse opérer ce grand œuvre. Dès le commencement du travail de l'accouchement, la mère faisant de violens efforts pour expulser un corps qui lui est devenu étranger, et redoublant ces efforts à diverses reprises avec une vigueur et une énergie incroyables, il n'est pas possible d'après cette

déhiscence préexistante des symphises, que la tête de l'enfant, qui est en avant, ne triomphe de l'obstacle qui s'oppose à son passage. Si elle n'agit que sur la symphise du pubis, elle en écarte d'abord la partie supérieure, et de-là naissent les douleurs qui se font sentir vers cette région : ou, si la compression s'exerce sur l'une ou les deux symphises sacro-iliaques, il y aura alors de ces douleurs que les femmes appellent douleurs de reins; ces dernières seront fort aiguës, parce que ces symphises ont leurs ligamens beaucoup plus forts que celle du pubis, et que d'ailleurs présentant plus de surface que celle du pubis, elles s'écartent plus difficilement. Mais comme l'écartement de ces symphises n'est pour ainsi dire qu'accessoire, j'en fais abstraction pour ne parler que de celle du pubis, qui joue le rôle principal. Après plus ou moins de tems et de douleurs, suivant le plus ou le moins de résistance, cette symphise enfin, s'entr'ouvre, et la tête commence à se fixer à l'entrée du détroit. De nouveaux efforts mettant à profit ce commencement de diduction, la symphise déjà ébranlée, cède, et la tête traverse le détroit (1). Cependant

De l'écartement des os du bassin.

(1) Tous les auteurs, tant anciens que modernes, se sont copiés sur la situation de la tete de l'enfant, dans l'accouchement naturel; tous disent qu'elle se présente par le VERTEX. Il est bien étonnant qu'une pareille erreur se soit

De l'écartement des os du bassin.

les choses ne se passent pas toujours ainsi; il n'est pas rare que le premier pas fait, il s'élève de nouvelles difficultés; que même du commencement à la fin, l'écartement ne se fasse qu'à force de douleurs et de travail : mais enfin il se propage dans toute l'étendue de la symphise soumise à cette action.

Par cette théorie de l'écartement des symphises, on rend raison d'un phénomène du travail, sur lequel très-peu d'auteurs se sont expliqués; je veux dire la cause principale des douleurs. On ne peut à la vérité douter que la compression des parties molles n'y entre pour quelque chose; car quand il se fait, ce qu'on appelle vulgairement, une fausse couche, avant trois mois de grossesse, on ne peut pas croire que les symphises en soient écartées, et cependant il y a des douleurs; mais ces douleurs sont de toute autre espèce que celles d'un premier accouchement à terme, elles sont bien moins vives;

---

propagée jusqu'à nous, car outre que cette position de la tête rendroit l'accouchement impossible, si on ne la corrigeoit, l'observation journalière prouve que c'est toujours la partie inférieure de la suture sagittale, qui se présente au détroit supérieur, et que, quand elle y est entrée, ce détroit cause cette espèce d'hémisphère formé par le tiers postérieur des pariétaux, et celui de l'occipital, la fontanelle paroît, étant un peu au-dessous du centre du bassin.

au lieu que les autres sont comme déchirantes et sont manifestement l'effet des distractions violentes qu'éprouvent les ligamens. On peut d'ailleurs en déduire une preuve de ce qui se remarque quelquefois dans le travail. J'ai observé plus haut que les douleurs de reins sont fort aiguës, mais elles n'ont aucun caractère de douleurs expultrices, et fatiguent long-tems sans succès ; car, après avoir harcelé des jours entiers, le cercle de l'orifice utérin n'en est nullement dilaté et est même dans un relâchement complet : souvent aussi la tête, ayant dépassé cet orifice, ne le comprime nullement, et n'agit uniquement que sur des parties osseuses dans tout le trajet qu'elle fait dans le canal du bassin ; et cependant il y a une continuité de douleurs aiguës.

De l'écartement des os du bassin.

Après avoir parlé des causes de l'écartement des os du bassin, il s'agit de déterminer s'il est aussi rare que le pensent quelques physiologistes, ou, au contraire, s'il n'est pas très-fréquent. La structure particulière de cet assemblage osseux, me semble résoudre cette question. La nature dans toutes ses productions n'a eu en vue que les causes finales. S'il est permis de scruter ses intentions, on peut se demander pourquoi le pourtour du bassin n'est-il pas entièrement osseux ? il auroit été facile qu'il n'en eût pas eu plus de pesanteur, et il en auroit

eu plus de solidité. Pourquoi y a-t-il entre les os dont il est formé, des cartilages qui sont d'une nature expansible et susceptibles d'épaississement? pourquoi ces cartilages ne s'ossifient-ils pas dans les premières années de la vie, comme le font ceux qui, dans le fétus séparent les os innominés? Pourquoi enfin ces cartilages ne contractent-ils une nature osseuse dans les femmes, que lorsqu'elles ne sont plus en âge de concevoir, et ne commencent-ils à s'endurcir qu'aux approches de cet âge?

De l'ecartement des os du bassin.

La solution de ces questions se trouve dans les vues bienfaisantes de la nature. Quoique toutes ses opérations paroissent faites d'une manière large, et avec une sorte de prodigalité, elle s'est cependant conduite avec économie: rien n'est superflu, tout a été mesuré avec une merveilleuse précision. Mais elle ne s'est pas bornée à donner à toutes les parties du corps animal, la forme et l'étendue dont elles ont besoin pour remplir les fonctions qui commencent avec la vie; elle a prévu les événemens particuliers, s'est réservé des ressources pour les cas éventuels, et a disposé d'avance les moyens capables de suppléer à ce qui étant inutile dans l'état ordinaire, devient nécessaire dans ces cas. Ce seroit m'égarer dans une digression déplacée, que de donner des preuves multipliées de cette sage prévoyance; je me borne à appliquer ce principe à

ce qui fait le sujet de cette discussion : n'est-il pas évident que, par cette interposition de cartilages, la nature a eu l'intention bien prononcée de rendre plus spacieuse la voie que doit parcourir l'enfant ?

De l'écartement des os du bassin.

De toutes ces considérations, je crois être en droit de conclure que, dans sa conformation la plus exacte, le bassin a besoin d'un peu d'accroissement de capacité, pour livrer un passage libre à l'enfant. Mais je me garde bien de donner trop de latitude à ce bienfait ; cet effet salutaire ne peut avoir lieu que quand le bassin est dans ses justes proportions, ou qu'il ne s'en éloigne que de bien peu ; car s'il est affecté de quelque vice de conformation marqué, la tête alors ne peut franchir le détroit, il ne peut donc se faire d'écartement, puisqu'elle en est le seul agent ; mais ce cas excepté, je pense que dans tous les premiers accouchemens les os du bassin doivent subir une diduction.

Si on regardoit cette assertion comme une conjecture hasardée, il ne me seroit pas difficile de prouver qu'elle est étayée de l'expérience, et que l'observation démontre que pendant la grossesse les cartilages s'épaississent et écartent les os ; que dans l'accouchement le plus heureux les symphises s'élargissent, quelquefois même outre mesure ; qu'après l'accouchement elles restent plus étendues

De l'écartement des os du bassin.

qu'elles ne l'étoient auparavant; que le bassin acquiert plus de capacité par un premier accouchement; que la fréquence des accouchemens lui en donne de plus en plus; enfin, que quelquefois cette augmentation se manifeste à l'extérieur.

On voit assez souvent des femmes se plaindre, vers le cinquième ou sixième mois de la grossesse, de douleurs assez aiguës, vers les symphises sacro-iliaques. Ces douleurs non-seulement persistent jusqu'à la fin, mais elles se font encore sentir plus vivement pendant le travail, et même quelques jours après l'accouchement. On ne peut rapporter la cause de ces douleurs qu'à l'écartement des symphises sacro-iliaques. Les cartilages de ces symphises, en se gonflant, écartent les deux os qui s'y assemblent, et tiraillent les ligamens. Dans les premiers tems ce gonflement est peu douloureux; mais à cinq ou six mois il commence à être sensible, et cette sensation se soutient, et ne fait même que s'accroître de jour en jour. Quelquefois il y a aussi des douleurs qui se font sentir à la région du pubis, mais plus rarement; parce que cette symphise offre moins de résistance que les deux autres. On auroit tort d'attribuer ces douleurs au tiraillement des ligamens de la matrice, comme le faisoit Mauriceau, puisqu'ils ne la suivent point dans son élévation et qu'ils restent attachés à sa

partie inférieure; elles ne sont pas plus l'effet de la compression de quelque nerf considérable, car à cette époque de la grossesse, la matrice n'est appuyée que sur la colonne de l'épine et sur les parties contenues dans le bas ventre, et ne comprime aucun nerf; elle a, d'ailleurs, alors trop peu de pesanteur.

De l'écartement des os du bassin.

L'observation démontre aussi que, même dans l'accouchement le plus naturel, les os pubis s'écartent. J'ai nombre de fois reconnu par le toucher, que sur la fin du travail d'un premier accouchement, les tubérosités de ces os étoient plus distantes qu'elles ne l'avoient paru au commencement; j'ai vu, et je suis persuadé que tous les accoucheurs ont vu, ainsi que moi, beaucoup de femmes, après être accouchées tout naturellement, être le premier jour qu'elles quittoient le lit, et quelques jours encore après, mal assurées sur leurs pieds étant debout, avoir une marche chancelante, et ressentir des douleurs à la région du pubis. J'en ai vu plusieurs après plus de quinze jours, se plaindre de douleurs dans cette région, et me dire, *il me semble que mes os sont déboîtés.* Enfin, j'en vois une à présent âgée de 19 ans, accouchée très-heureusement de son premier enfant depuis plus de trois semaines, qui ressent encore ces douleurs; je l'ai fait se tenir debout, il y a quelques jours, et

De l'écartement des os du bassin.

remuer alternativement les deux jambes; et cette épreuve lui a été si douloureuse, qu'à chaque mouvement elle a jetté un cri perçant; enfin, on voit peu de femmes qui, interrogées quelques jours après leur accouchement, ne répondent qu'elles ressentent des douleurs plus ou moins vives à la région de l'une ou des autres symphises.

A l'égard de l'augmentation de la capacité du bassin, du fait d'un premier accouchement, les preuves en sont frappantes; comment en effet, pourroit-on expliquer, sans admettre un pareil accroissement, pourquoi une femme qui, dans le travail de son premier accouchement a été 12 à 15 heures et plus, en douleurs, accouche très-facilement d'un second enfant, quoique d'un volume égal à celui du premier, quelquefois plus gros, ainsi qu'on le voit fréquemment? Pourquoi encore une autre femme bien conformée, dont cependant on a été forcé de terminer un premier accouchement avec le forceps, se délivre t-elle d'un second enfant avec beaucoup de facilité et en peu de tems? c'est aussi ce qu'on observe tous les jours. Enfin, la fréquence ou la multiplicité des accouchemens donne de plus en plus de largeur au bassin; car on voit souvent des femmes grosses d'un quatrième ou cinquième enfant, accoucher si promptement, que quoique l'accoucheur ait été appellé dès les

premières douleurs, et qu'il se soit rendu auprès d'elles avec la plus grande célérité, l'enfant est sorti avant son arrivée.

De l'écartement des os du bassin.

Je ne puis me dispenser d'ajouter à ce que je viens de dire, une particularité qui n'est pas même ignorée du vulgaire, quoique je sache que quelques personnes ont regardé cette remarque comme puérile. On observe que les femmes qui ont la taille swelte et cambrée, ont communément le travail plus long et plus laborieux que celles qui sont d'une taille ordinaire; que souvent, quoiqu'elles soient à la fleur de l'âge, on se trouve dans la nécessité d'avoir recours au forceps: il n'y a point de doute que ces femmes aient le bassin étroit. Quoiqu'on en pense, je puis assurer que plusieurs d'elles m'ont dit s'appercevoir à leurs vêtemens, que leurs hanches avoient été élargies par un premier accouchement, elles regrettent même la finesse primitive de leur taille. Si en effet, la symphise du pubis peut gagner huit lignes d'étendue, comme le démontre le bassin que j'ai soumis à la Société, et dans lequel elle a cette largeur, il n'est pas étonnant que cette augmentation soit sensible à l'extérieur.

Quoique l'écartement ait lieu dans la plupart des accouchemens, ce seroit une erreur de croire que son étendue est la même dans tous les cas: il y a certainement une mesure proportionnée aux

De l'écartement des os du bassin.

différentes circonstances. Le bassin peut pécher par un peu d'étroitesse, soit relative au volume de la tête, soit absolue, comme cela est assez fréquent, sur-tout dans les femmes d'une taille fine et allongée; où les deux obstacles se rencontrent à la fois, c'est-à-dire, que le bassin est fort étroit, et la tête très-grosse et très-solide. Il est aisé de juger que plus il y aura de disproportion entre la tête de l'enfant et le bassin, plus la quantité de l'écartement doit être considérable. Il seroit ridicule de prétendre établir une sorte de tarif bien précis de la mesure qu'il doit avoir suivant la variété, et le plus ou le moins de cette disproportion, ce qui peut donner des fractions à l'infini; mais il me semble qu'on peut par approximation déterminer cette quantité.

Supposons que dans la plus exacte conformation, la symphise du pubis supportant seule tout le poids de la pression, le plus haut degré d'écartement soit comme un; c'est-à-dire, qu'en donnant à ce terme abstrait une valeur sensible, cette quantité puisse être évaluée quatre lignes pour la symphise du pubis, ce qui ne peut paroître outré; et comme elle ne peut s'élargir sans que par une espèce de mouvement de bascule les symphises sacro-iliaques ne soient ébranlées et écartées, il y aura quelques fractions de lignes pour ces dernières. On ne peut douter

que

que dans un bassin d'une forme régulière cette augmentation d'environ cinq lignes ne suffise pour livrer un passage libre à la tête de l'enfant, sans le moindre inconvénient. Si le bassin est un peu resserré le contingent de chaque symphise sacro-iliaque pourra être d'une ligne, et celle du pubis s'accroîtra de quelques fractions, l'écartement sera alors comme un et demi. Enfin dans le cas où l'étroitesse du bassin, quoique bien symétriquement conformé, seroit plus considérable, la diduction du pubis augmentera d'une ligne et quelque chose de plus, celle des symphises sacro-iliaques de quelques fractions, et le total sera comme deux; je ne crois pas même que cette somme soit encore le *maximum* de l'écartement; car je pense qu'elle peut aller au-delà, sans donner lieu à de grands accidens: s'il en survient quelquefois, il est facile d'observer que c'est moins à l'étendue de l'écartement qu'ils sont dus, qu'à la difficulté qu'on a éprouvée à l'obtenir.

De l'écartement des os du bassin.

On ne voit point de jeunes femmes être en proie à des suites malheureuses de l'écartement, quand le travail n'a pas excédé les bornes ordinaires, soit pour la durée, soit pour la violence des douleurs; et lorsqu'enfin il n'y a pas eu quelques bizarreries. Ces suites ne sont chez les femmes que l'effet d'un peu d'irrégularité dans la forme du bassin. Il n'y a aussi que celles qui sont parvenues à un

De l'écartement des os du bassin.

certain âge sans avoir fait d'enfans, qui soient exposées à de tristes suites de l'accouchement. Ce n'est assurément pas qu'il se soit fait dans l'un et l'autre cas trop d'écartement, mais c'est qu'il a été très-difficile de l'opérer. Si le bassin est affecté d'un vice qui, quoique trop léger pour empêcher la tête de franchir le détroit supérieur, mette cependant beaucoup d'obstacle à son entrée, il est possible que cette tête vienne heurter infructueusement pendant long-tems contre la crête des pubis; que le centre de la symphise ne se présente pas directement à son effort; qu'un de ces deux os en supporte tout le poids, tandis que l'autre lui fait résistance; qu'enfin la tête pèse obliquement sur un de ceux dont l'union forme la symphise sacro-iliaque. En un mot, mille causes qu'il seroit aussi difficile qu'inutile d'examiner, peuvent rendre la compression irrégulière, et par conséquent peu fructueuse; cependant ces efforts viendront à bout d'opérer l'écartement; mais les ligamens auront été violemment et irrégulièrement tiraillés, ils pourront même être déchirés; et delà des symptômes effrayans, quoique l'écartement n'en soit pas plus considérable. Je ne doute nullement que ce ne soit par cette cause que de jeunes femmes se plaignent, long-tems après un premier accouchement, de douleurs très-aiguës dans les régions du pubis ou is-

chiatiques, et éprouvent des accidens inquiétans, quelquefois même très-graves.

De l'ecartement des os du bassin.

Si par l'âge les cartilages se sont endurcis, et ont commencé à contracter une nature osseuse, ils n'ont pu pendant la grossesse s'épaissir et opérer cette diduction préparatoire : tout reste à faire au moment du travail. La tête de l'enfant pourra bien ébaucher l'écartement d'une partie de la symphise du pubis, mais les symphises sacro-iliaques lui offriront trop de résistance, et cette tête parvenue même au-delà du milieu du canal osseux, sera arrêtée tout-à-coup, les forces naturelles se briseront contre l'obstacle, et l'intervention de l'art sera indispensable, on aura recours au forceps; mais cette opération ne procurera un écartement suffisant qu'en brusquant; les ligamens seront déchirés, et les cartilages des symphises se détacheront des os qui viennent s'y assembler.

J'ai quelques exemples des suites fâcheuses de cette espèce de violence, mais je n'ai vu aucune femme y succomber; une seule m'a donné de grandes inquiétudes. Sur la fin de l'été dernier, je fus chargé d'accoucher une femme de près de 34 ans, grosse de son premier enfant; il se présentoit par la partie inférieure du tronc. Après plus de 40 heures d'un travail on ne peut plus dur, quoique j'eusse eu recours aux saignées et aux bains, ce

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artere poplitée.

Si d'une part l'anatomie démontre que, par la méthode de Hunter, on se prive des articulaires supérieures sur lesquelles l'opérateur établit en grande partie sa confiance, pour entretenir la vie dans le membre au-dessous de la ligature; d'une autre, l'expérience prouve que cette méthode a eu des succès.

M'étant proposé de travailler sur cette matière, j'ai cru utile de m'entourer d'un plus grand nombre de faits; en conséquence, j'avois écrit, il y a près d'un an, en Angleterre à un de mes élèves, étudiant la médecine à Londres, pour lui demander des détails circonstanciés sur le mode d'opérer, sur les succès et les non-succès des opérations faites suivant la méthode de Hunter. Ce n'a été que depuis l'impression de mon ouvrage (1) que j'ai reçu la réponse : je me suis hâté d'en faire part à la Société de médecine, dans sa séance du 22 thermidor dernier. Cette lettre lui ayant paru mériter d'autant plus d'attention, que cette matière est le sujet du prix qu'elle a proposé, elle m'a chargé d'en faire l'extrait.

M. Chavernac, auteur de cette lettre, dit avoir

(1) Voyez traité historique et dogmatique de l'opération de la taille, par Deschamps, tome IV, sur les blessures des artères et sur l'anévrisme.

extrait de l'ouvrage de M. Home, gendre de Hunter, les observations des malades opérés par ce célèbre chirurgien. Ces observations sont au nombre de cinq; la première a déjà été tirée du journal de médecine de Londres; elle a été traduite par M. Leroux des Tillets; on la trouve dans le journal de médecine 1787, tome 70, page 453. Je me dispenserai donc d'en faire l'analyse; il suffira d'observer que Hunter plaça quatre ligatures plus ou moins serrées, qu'il réunit aussitôt les lèvres de la plaie, qu'une hémorragie qui survint le neuvième jour, fut arrêtée par le tourniquet; que différens abcès se succédèrent à des intervalles assez grands, et ne cessèrent que par la sortie du dernier fragment de la ligature qui étoit resté dans la plaie; enfin, que la tumeur diminua par dégrés, et au point que l'on n'en apperçut aucun vestige.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

La seconde opération fut faite par Hunter sur un soldat âgé de 40 ans. Il fit une incision, comme dans la première, mit l'artère à découvert, et fit une seule ligature assez serrée pour empêcher la pulsation dans le sac. Il remplit la plaie de charpie jusqu'au fond, et cela afin de pouvoir lier l'artère avec facilité, en cas d'hémorragie comme dans la première opération, et d'éviter les abcès qu'il regardoit comme provenant du nombre de ligatures

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

qu'il avoit employé : après l'opération les veines superficielles de la jambe enflèrent beaucoup ; le membre et particulièrement le pied, n'avoient pas autant de chaleur que la jambe du côté sain : le lendemain la jambe étoit enflée, et avoit de moins douze dégrés de chaleur ; le second jour elle étoit de cinq dégrés plus chaude, et le quatrième jour la chaleur étoit égale dans les deux membres ; le malade n'avoit pas de fièvre. Le quatorzième jour la ligature tomba et l'on appliqua le tourniquet un peu lâche pour se précautionner contre l'hémorragie ; le muscle couturier, par son augmentation de volume, couvroit tout le trajet de l'artère, au point d'empêcher l'issue du pus.

Le dix-neuvième jour il y eut une hémorragie : le malade perdit dix à douze onces de sang avant qu'on l'arrêtât par la compression. Le vingtième jour il y eut une légère hémorragie qui fut bientôt arrêtée ; cependant cinq heures après, elle se renouvella au point que le malade perdit environ une livre de sang avant qu'on posât le tourniquet ; on mit pour lors l'artère à découvert et on la lia un peu plus haut. Le malade très-foible resta jusqu'au vingt-troisième jour que l'hémorragie reparut ; le vingt-sixième jour il survint une très-grande hémorragie. Le malade épuisé tomba dans le délire, eut des vomissemens, du hoquet, et mou-

rut le même jour. En examinant le membre on trouva des sinus en haut et en bas, dans le trajet de l'artère et du muscle couturier, et d'autres petits dans toutes les directions.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

Dans la troisième opération qui fut faite sur un postillon, Hunter n'employa qu'une ligature et réunit les lèvres de la plaie. Le septième jour de l'opération il leva l'appareil en entier; il sortit beaucoup de pus; le quatorzième jour la ligature tomba, et au bout de quatre semaines la plaie fut guérie. Le sac anévrismal, qui, avant l'opération avoit été enflammé, s'ouvrit pour lors, et se cicatrisa dans le tems ordinaire; au bout de trois mois le malade fut parfaitement guéri.

Le quatrième malade opéré par Hunter, étoit un cocher âgé de 36 ans. La tumeur, située un peu plus bas qu'elle n'est ordinairement, n'avoit pas un grand volume. Toute la jambe étoit enflée, les veines tuméfiées et la douleur excessive. Sa santé en général parut si délabrée et le succès de l'opération si incertain, que l'on crut devoir employer la compression; mais elle fut si douloureuse que l'on se décida à l'opération, qui fut pratiquée comme dans les deux derniers cas, excepté que la veine ne fut pas comprise dans la ligature. Immédiatement après l'opération, la jambe fut engourdie, ce qui dura quelque tems; la chaleur

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

du membre opéré fut de cinq à six dégrés plus grande que celle du membre opposé : le quatorzième jour la chaleur fut la même dans tous les deux.

Le sixième jour, à la levée de l'appareil, la plaie étoit réunie par-tout, excepté à l'endroit de la ligature ; elle resta dans cet état jusqu'au vingt-unième jour que la cicatrice s'enflamma et présenta une apparence gangréneuse avec dureté à la partie inférieure de la cuisse. La ligature tomba le vingt-neuvième jour : la plaie devint belle ; la dureté de la partie s'ammollit, la quantité de pus diminua sensiblement, et dans le courant de la septième semaine, la plaie fut cicatrisée. Trois jours après il survint une inflammation qui se termina en un abcès à l'endroit de la cicatrice qui se ferma complettement une seconde fois. Vers la fin de la dixième semaine le malade fut attaqué d'une fièvre intermittente qui dura quinze jours : dans le courant de la quatorzième semaine il quitta l'hôpital et fut à la campagne y rétablir sa santé.

Le cinquième malade sur lequel Hunter pratiqua l'opération, étoit âgé de quarante-deux ans ; l'artère seule fut liée ; il réunit les lèvres de la plaie, ne laissant que l'ouverture nécessaire pour les liens. L'inflammation fut très-petite, il n'y eut que peu de fièvre : la ligature tomba le onzième jour. Au bout de cinq semaines la plaie étant cicatrisée, le

malade fut en état d'aller à la campagne marchant seulement à l'aide d'un bâton : on examina deux fois par jour le dégré de chaleur des deux jambes. Depuis le second jour de l'opération jusqu'au neuvième, le membre malade se trouva constamment plus froid que l'autre. Le malade revenu à Londres six mois après, dit qu'il n'avoit pas moins de force dans une jambe que dans l'autre, mais il ressentoit plus vivement les effets du froid sur le membre où l'opération avoit été pratiquée. Deux mois après l'opération il sentit une douleur très-vive sur le dos du pied, semblable à celle qui est l'effet d'un nerf comprimé ; cette douleur disparut au bout de six semaines.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

Hunter pensoit que la dilatation de l'artère n'est que l'effet d'une maladie précédente, et qu'en conséquence le manque de succès par l'ancienne méthode, provient de ce qu'on lie une artère malade, qui est incapable de s'unir dans le tems que la nature met à faire tomber la ligature : combien de fois les malades ont, dit-il, perdu leur vie par l'effusion du sang qui a coulé de l'artère au moment de la chûte de la ligature, et à l'instant qu'on y pensoit le moins !

L'auteur de cette lettre dit avoir assisté à deux opérations d'anévrisme de l'artère poplitée à la méthode de Hunter ; l'une faite par M. Blizard, chi-

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

rurgien de l'hôpital de Londres; l'autre par M. Linn, chirurgien de l'hôpital de Westminster; les deux malades ont été très-bien guéris.

M. Home rapporte aussi dans son ouvrage, plusieurs opérations faites avec succès par M. Linn, M. Earle, chirurgien de l'hôpital Saint-Barthelemi, M. Cline de l'hôpital Saint-Thomas, et autres. Ce dernier, afin de produire l'union des parois de l'artère sans ulcération, imagina de placer un bouton de liège d'un pouce de long sur le trajet de l'artère. Deux rubans furent passés sous ce canal; le supérieur servit à maintenir le bouchon dans sa place et à serrer l'artère au point d'arrêter toute pulsation dans la tumeur; l'autre ruban fut réservé comme ligature d'attente. Le malade alla assez bien jusqu'au neuvième jour qu'on ôta le ruban de fil, et il étoit en bon train de guérison, lorsqu'il gagna la fièvre à laquelle il succomba. A l'examen du cadavre on trouva que l'intérieur de l'artère compris dans la ligature étoit ulcéré, et qu'il s'étoit formé des sinus haut et bas. . . . .

Ce nouveau mode d'opérer les anévrismes de l'artère poplitée, dit l'auteur de la lettre, est généralement adopté en Angleterre, par les succès qui suivent ordinairement cette opération.

Je me permettrai quelques courtes réflexions sur cette série d'observations. Il n'y a pas de doute

que l'anévrisme vrai a presque toujours pour cause prochaine, une foiblesse organique dans un des points de l'artère, mais on ne peut convenir avec Hunter que cet état pathologique de l'artère, soit une cause de non-succès dans l'opération par incision du sac anévrismal, puisque de tout tems le précepte a été de lier l'artère dans sa partie saine. On sera peut-être étonné d'entendre dire à Hunter que le non-succès vient de ce qu'on lie une artère malade, qui est incapable de s'unir dans le tems que la nature met à faire tomber la ligature; on sait, et personne, je crois, ne doute que l'artère ne s'unit point, mais que le sang se coagule à l'endroit de la ligature, et plus haut jusqu'à la première ramification capable d'être dilatée, que ce caillot adhère fortement aux parois de l'artère, qui par dégrés reviennent sur elles-mêmes vers leur axe, au point d'effacer la cavité du canal qui finit par devenir une corde ligamenteuse.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

Il n'en est pas tout-à-fait de même par l'applatissement de l'artère : dans ce cas, la légère phlogose qui résulte de la pression, procure l'adhérence des parois opposées; mais cette adhérence, au moment de la section de l'artère, ne sera jamais assez forte pour résister à l'impulsion du sang, si celui-ci n'est pas coagulé et dans un état solide, au-dessus et à quelque distance de l'endroit où la pression a eu lieu.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

Il est aisé de sentir que la section de l'artère par une ligature, n'est point l'ouvrage de la nature, mais un effet physique plus ou moins prompt, d'une pression plus ou moins forte, faite par un corps dont la surface est plus ou moins étendue; que par conséquent, la section de l'artère sera d'autant plus prompte, qu'elle aura été plus fortement étranglée par un lien étroit. Il y auroit plus que de l'obstination à se dissimuler que la plupart du tems l'artère a été brisée et ouverte avant que le caillot et le rétrecissement du canal aient été capables d'opposer une barrière suffisante à l'impulsion du sang.

La ligature, dans a méthode de Hunter, ayant lieu sur une artère parfaitement saine, cette ligature n'a d'autre action que d'étrangler le vaisseau, et en l'usant de le couper par la suite. Il est difficile de voir dans cette section faite par la ligature, une cause d'ulcération dans l'intérieur du canal. A la vérité la section de l'artère par une ligature, est différente de celle qui auroit lieu au moyen d'un instrument tranchant. La ligature use et détruit les parois de l'artére, ce qui ne peut avoir lieu sans les ulcères, mais cette ulcération se borne à l'endroit comprimé, comme cela a lieu à l'égard des artères liées dans l'amputation des grandes extrémités; mais dans le cas où cette ulcération pour-

roit avoir lieu, il est difficile de concevoir la propriété qu'un bouchon de liége, sur lequel on lieroit l'artère, auroit de s'y opposer.

Sur la méthode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

Au reste, il résulte de cette suite d'observations, 1°. que Hunter, qui avoit renoncé à réunir les lèvres de la plaie immédiatement après l'opération, a fini par revenir à cette réunion; 2°. que quelquefois il a séparé l'artère de la veine, et que chez un de ses opérés, il n'a pas moins observé des abcès consécutifs à l'endroit de la ligature; 3°. que plusieurs fois l'artère a été rompue par la constriction circulaire; 4°. que chez un de ses malades la tumeur anévrismale, qui avoit été enflammée avant l'opération, s'ouvrit spontanément et guérit dans le tems ordinaire; 5°. que sur cinq malades opérés par Hunter, quatre ont guéri; 6°. que du vivant de Hunter et depuis sa mort, cette opération a été faite avec un succès presque constant par MM. Blizard, chirurgien de l'hôpital de Londres, Linn de l'hôpital de Westminster, Earle de l'hôpital de Saint-Barthelemy, et Cline de celui de St. Thomas : ce dernier pour empêcher l'ulcération de l'artère, l'a comprimée sur un bouchon de liége : le malade a succombé à une fièvre d'hôpital; 7°. qu'il n'est pas question de sphacèle, pas même de gangrène à la suite de toutes ces opérations; 8°. enfin que les succès obtenus par la méthode

de Hunter lui ont fait donner la préférence sur l'ancienne, et qu'elle est généralement adoptée en Angleterre.

Sur la methode de J. Hunter d'opérer l'anévrisme de l'artère poplitée.

OBSERVATIONS

Sur la préparation de l'acide citrique concret.

Lues à l'institut national de France.

DIZÉ.

De la préparation de l'acide citrique concret.

Quoique la nature nous présente l'acide citrique dans un état presque libre, il est cependant confondu dans le suc du citron avec une matière extractive muqueuse, qui s'oppose à la réunion de ses molécules crystallines, et dont il est impossible de le séparer par le simple moyen de l'évaporation et de la crystallisation.

Sheelle fut le premier qui obtint cet acide sous forme solide. En 1774, *Georgius*, en Suède, et postérieurement *Dubuisson* en France, communiquèrent des observations sur la manière de concentrer et conserver le suc du citron. Si leurs travaux particuliers ainsi que les expériences de *Sthal*, de *Guiton*, ne purent déterminer la crystallisation de cet acide, il est toujours vrai que ces différentes recherches furent très-utiles pour éclairer *Sheelle* dans son travail sur le procédé qu'il nous a transmis.

J'ai

De la préparation de l'acide citrique concret.

J'ai saisi une occasion qui s'est présentée pour vérifier en grand le procédé de *Shéelle*, et y faire remarquer une observation essentielle que ce chimiste n'a pas assez développée, car elle est une des conditions nécessaires à la réussite de la crystallisation de cet acide végétal. *Shéelle*, après plusieurs tentatives peu favorables, conseille de séparer la matière extractive et muqueuse du suc de citron, en enchaînant l'acide citrique à la base du carbonate calcaire avec laquelle il forme un citrate calcaire, sel peu soluble qui se précipite tandis que la matière extractive et muqueuse reste en dissolution dans le fluide. Ce citrate calcaire est ensuite décomposé par une suffisante quantité d'acide sulfurique étendu d'eau avec la précaution d'en mettre par excès. L'acide sulfurique enlève la chaux à l'acide citrique, et forme un sulfate de chaux qui est très-peu soluble; d'une autre part l'acide citrique devenu libre, se dissout dans l'eau qui servoit à délayer l'acide sulfurique.

La filtration, le lavage à l'eau froide séparent entièrement l'acide citrique du sulfate de chaux, et ensuite on peut l'obtenir concret, en l'évaporant dans des vaisseaux de grès à la température de l'eau bouillante. J'ai remarqué qu'il étoit très-utile de suspendre l'évaporation tous les deux jours, pour laisser précipiter le sulfate de chaux qui est

en dissolution dans la liqueur à l'aide de l'acide citrique.

De la préparation de l'acide citique concret.

L'acide citrique que j'ai préparé est un résultat du suc exprimé de plusieurs caisses de citrons : la masse de citrate calcaire qui a été décomposée étoit assez considérable, et elle eut lieu dans des grands vases de grès. Le sulfate de chaux qui résulta de la décomposition du citrate calcaire, fut bien lavé dans des baquets de bois blanc. Les différentes liqueurs furent réunies pour les évaporer dans des vases de grès à la température de l'eau bouillante; elles étoient claires, légèrement citrines et contenoient un excès d'acide sulfurique. Aussi-tôt que les liqueurs ont été assez concentrées par l'évaporation, l'acide sulfurique a agi et leur couleur citrine s'est changée en brune, laquelle est devenue noirâtre à la fin de l'évaporation. La masse des crystaux qui a été levée après le refroidissement et le repos de trois jours, étoit considérable et noire. J'ai fait égoutter cette masse saline dans des paniers d'ozier, en même tems on poursuivoit l'évaporation et l'épuisement des liqueurs restantes. Cette première opération terminée, toute la masse saline a été redissoute dans suffisante quantité d'eau froide et filtrée sur des carrés tendus d'un linge et recouverts de papiers à filtrer.

La liqueur qui a passé étoit plus claire, mais en-

tôre d'un brun sale, et la plus grande quantité de la matière qui noircissoit la crystallisation, a resté sur le filtre. Les liqueurs ont été de nouveau évaporées, ensuite abandonnées à la crystallisation et épuisées de tout l'acide citrique : cette fois il étoit jaunâtre, ses formes étoit plus régulières. On a réitéré pour la troisième fois la dissolution et filtration de tout l'acide citrique. La matière noire, qui s'étoit déposée sur les filtres, étoit si peu considérable, qu'elle ne formoit qu'une légère couche. Les crystaux d'acide citrique obtenus étoient blancs, réguliers et de la plus grande pureté. Shéelle qui s'est contenté de prouver qu'il étoit possible d'obtenir cet acide végétal solide, n'a pu déterminer ses formes naturelles, parce qu'ils opéroit sur de trop petites quantités. Mon résultat m'ayant donné des crystaux aussi considérables que l'art nous a appris à en obtenir des combinaisons salines les plus ordinaires, il a été facile de les décrire. Ils présentent au simple aspect des prismes rhomboïdaux, dont les pans sont inclinés entre eux d'environ 120 et 60 degrés, terminés de part et d'autre par un sommet à quatre faces trapézoïdales qui interceptent les angles solides.

De la préparation de l'acide citrique concret.

J'ai rappellé plus haut que Shéelle avoit observé, comme une des conditions essentielles à la prompte crystallisation de l'acide citrique, de mettre un peu

De la préparation de l'acide citrique concret.

d'acide sulfurique en excès, à la quantité juste qu'il en faudroit pour décomposer le citrate calcaire; la remarque de ce chimiste n'étant point suivie d'aucune explication, l'essai que j'ai fait en grand m'a démontré combien la sagacité du célèbre chimiste de Gottingue étoit pénétrante, et que s'il eût opéré sur une masse de suc de citron aussi forte que celle que j'ai préparée, il auroit motivé dans la description de son procédé qu'il a exécuté en très-petit, la nécessité de l'emploi de cet excès d'acide sulfurique.

M'étant assuré que la matière noire qui reste sur les filtres dans les purifications de l'acide citrique étoit du charbon, il ne peut avoir été formé qu'aux dépens d'une quantité assez forte de matière muqueuse du suc de citron, que l'acide citrique a entraîné dans sa combinaison avec la base du carbonate calcaire, et qu'ensuite lorsqu'on décompose le citrate calcaire, l'excès d'acide sulfurique qu'il est nécessaire d'y ajouter enlève à l'acide citrique cette matière muqueuse, la décompose, et en précipite le carbone. Aussi-tôt que les liqueurs commencent à se concentrer par l'évaporation, les expériences ingénieuses que viennent de faire connoître les citoyens Fourcroy et Vauquelin, de l'action de l'acide sulfurique sur les matières végétales, viennent singuliérement à l'appui de mon raisonnement.

Le suc de citron séparé de toute la matière muqueuse qui se précipite lorsqu'on l'expose quelques heures au contact de l'air, c'est-à-dire, tel qu'il doit être pour être employé, soit en médecine ou dans les arts, donne cinq degrés de densité à l'aréomêtre des sels par Baumé.

De la préparation de l'acide citrique concret.

Cent livres de ce même suc, absorbent six livres quatre onces de carbonate calcaire pour être saturé; le citrate calcaire qu'on obtient après avoir été bien lavé et séché, pèse vingt livres.

Une livre d'acide citrique pur et crystallisé, dissous dans suffisante quantité d'eau, demande une livre de carbonate calcaire pour être saturé. Dans cette expérience le poids du citrate calcaire a diminué d'un peu plus d'un quart de la masse, au lieu d'augmenter de plus de deux tiers, comme dans la combinaison précédente; d'où on peut conclure que cent livres de suc de citron préparé fidelement, donnant cinq dégrés de densité à l'aréomètre des sels par Baumé, contiennent six livres quatre onces d'acide pur et concret. Ce rapprochement sert à expliquer deux phénomènes; 1°. l'augmentation de treize livres douze onces que prend le citrate calcaire, et la présence de la matière muqueuse en dissolution dans le suc du citron, qui est entraînée dans la combinaison du citrate calcaire, et ensuite décomposée par l'excès de l'a-

De la préparation de l'acide citrique concret.

cide sulfurique, qui doit être ajouté lorsqu'on décompose ce même citrate calcaire.

Une once d'eau distillée dissout une once et deux huitièmes d'acide citrique; il se produit treize dégrés de froid dans cette dissolution; pareille quantité d'eau distillée dissout le double de son poids de cet acide, lorsqu'elle est portée à quatre-vingt dégrés de température.

Cent parties d'acide citrique dissoutes dans suffisante quantité d'eau distillée bouillante, dissolvent cinquante parties de citrate calcaire.

On fait une limonade du meilleur goût et agréable à l'œil, en dissolvant quarante grains d'acide citrique dans une pinte d'eau, et y ajoutant suffisante quantité de sucre pur: on la parfume ensuite en y dissolvant une petite quantité d'oléo-saccharum, préparé en frottant un citron sur un morceau de sucre; le sucre s'imbibe de l'huile volatile du citron et la rend soluble. Il est facile d'enlever par ce moyen toute l'huile volatile de quelques citrons; on mêle dans un mortier *l'oléo-saccharum* qui en résulte, avec suffisante quantité de sucre; le mélange fait, il sèche facilement à une douce température, et lors qu'il est sec il se conserve dans des vases de verre bien fermés. Cette manière de se procurer en tous tems l'arome du citron, est préférable à celle d'employer l'huile volatile ob-

tenue par la distillation ; le feu lui communique toujours une âcreté que les personnes d'un goût délicat distinguent facilement.

De la préparation de l'acide citrique concret.

Je terminerai mes observations par faire connoître quelques caractères que présente cet acide mêlé avec différentes dissolutions terreuses et métalliques.

Les dissolutions d'acétites de magnésie, calcaire, d'alumine ; de muriates de baryte, calcaire, d'alumine, de magnésie ; les nitrates et les sulfates de ces mêmes substances ne subissent aucun changement par la présence de l'acide citrique.

Les muriate et nitrate de zinc, les sulfate, muriate, nitrate et acétite de cuivre, ne sont point décomposés, ainsi que le nitrate de plomb ; mais l'acétite de plomb est sur le champ décomposé et précipitée en poudre blanche. Le nitrate et acétite de mercure sont également décomposés, et le citrate mercuriel qui se précipite, est un sel écailleux d'un rouge de brique plus ou moins foncé ; l'acide citrique verdit la dissolution de l'acétite et sulfate de fer.

La quantité d'acide citrique que j'ai obtenu étant assez considérable, je me propose de faire connoître les phénomènes qu'il présentera dans ses différentes combinaisons.

MÉMOIRE

Sur l'abus de l'administration du tartrite de potasse antimonié (tartre stibié) *par fractions de grain.*

Lu le 27 messidor an V. — DES ESSARTZ.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Plus l'empire d'un préjugé est étendu, et les motifs qui l'ont fait adopter sont spécieux, plus nous devons redoubler d'efforts pour le combattre et le détruire lorsqu'il est dangereux dans la pratique. Tel est celui qui a consacré l'usage, trop commun aujourd'hui, d'administrer le tartrite de potasse antimonié, par fractions de grains, ou, comme l'on dit, en lavage, dans presque tout le cours des maladies humorales, fièvres putrides, simples ou compliquées de malignité, et même dans plusieurs maladies inflammatoires.

Après de grands débats et de longues incertitudes sur celle des préparations d'antimoine à laquelle on devoit donner la préférence, comme ayant une action plus généralement et plus constamment déterminée, l'expérience clinique s'est arrêtée au sel neutre formé avec ce minéral et le tartre du vin. On l'a employé d'abord comme émétique, donné à la dose d'un grain, d'un grain et demi, ou, au plus, de deux grains pour les adultes et dans les tempéramens ordinaires. J'entends celui préparé par le procédé adopté dans les phar-

macies de Paris; car il est des procédés qui le font plus foible, et qui exigent, par conséquent, qu'il soit porté à une plus forte dose; différence, soit dit en passant, qui, vu le danger qu'elle entraîne et l'obscurité qu'elle répand sur les observations cliniques, doit être proscrite par une préparation uniforme, non-seulement en France, mais chez tous les peuples.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Je reviens à l'emploi du tartre stibié : dans la vue de diminuer la dose des médicamens purgatifs, et sur-tout des sels neutres, sans atténuer l'effet qu'on s'en promettoit, on leur a associé une petite dose de ce tartre, et on a eu lieu de s'applaudir de l'une et l'autre administration.

Le hasard a donné naissance à l'abus contre lequel j'ai pensé qu'il étoit de mon devoir de réclamer. Un malade qui redoutoit les efforts du vomissement, et n'osoit pas cependant rejetter tout-à-fait la potion émétisée, ordonnée par son médecin, ne la prit que par cuillerées et à des intervalles éloignés. Il fut beaucoup purgé.

De cet effet on conclut qu'en donnant ainsi le tartre stibié par fractions de grains, on faciliteroit et on entretiendroit les évacuations. Le médecin adopta cette conséquence. Il étoit un des plus célèbres de ce canton. Son exemple fut bientôt suivi. Mais bientôt aussi on exagéra les vertus du re-

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

mède. Ne pensant plus à la nature, et ne voyant que ce sel agissant à chaque instant, on lui fit l'honneur de tous les effets heureux qui se présentèrent pendant le traitement ; il ne fut plus seulement vomitif, purgatif, mais il devint apéritif, fondant, diurétique, sudorifique : on le qualifia de furet, qui pénétroit dans les organes les plus délicats, les vaisseaux les plus déliés : on alla même jusqu'à lui attribuer une vertu calmante.

Jeune encore, je marchai sur les traces de mes maîtres, dont la conduite ne fait que trop communément loi, pour celui que l'expérience n'a pas assez enhardi à voir par lui-même. Je fis fondre un grain de tartre stibié dans huit ou dix cuillerées d'eau, et recommandai de donner une cuillerée de cette eau dans chaque gobelet de boisson que l'on présenteroit au malade. A la vérité, je crus m'appercevoir que les évacuations continues et forcées, par ce remède, intervertissoient la marche de la maladie, et la rendoient plus irrégulière et plus longue, en dénaturant le caractère sous lequel elle s'étoit annoncée. Fidèle à la doctrine d'Hippocrate, développée et confirmée par les leçons et les écrits des plus célèbres médecins, je croyois que la nature devoit avoir quelque part à la guérison, si elle n'en étoit pas le véritable auteur, aidée seulement par son ministre. J'attendois donc les mouvemens prépa-

ratoires et indicateurs des crises, au jour marqué, comme je les avois observés quelquefois. Mais c'étoit en vain; il n'y avoit plus ni jours indicateurs, ni crises; j'hésitois si je continuerois les boissons émétisées; mais ramené à une défiance raisonnable de moi-même, par les éloges que j'entendois chaque jour donner à la nouvelle méthode, et par le récit des merveilles qu'elle opéroit, je proposai mes doutes à des praticiens plus âgés. Quelques-uns les approuvèrent et confirmèrent mes observations; d'autres les traitèrent d'aveuglement volontaire et d'idolâtrie pour une doctrine, dont le moindre défaut étoit de prolonger le danger en laissant croupir la matière morbifique qui, par son séjour dans les premières voies, acquéroit un dégré de malignité plus difficile à combattre. J'essayai donc de nouveau l'usage des boissons aiguisées, mais avec ce tâtonnement philosophique que commande la prudence lorsque l'on est environné de doutes; je le fis dans des circonstances qui ne laissoient pas l'embarras de partager l'effet entre tel ou tel agent, quand on en administre deux à la fois, et en me ménageant toujours des objets de comparaison. Mes craintes, que je n'eusse eu tort de céder à des impulsions étrangères, se réalisèrent. La terminaison heureuse de quelques synoques putrides, que j'avois traitées sans le secours du tartre, décidèrent mon

De l'usage du tartre, stibié par fractions de grain.

jugement, mais il fut irrévocablement affermi par le parallele suivant, qui m'a paru trop intéressant pour en négliger aucune circonstance essentielle.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

En 1768, onze enfans furent attaqués en même tems d'une fièvre continue bilieuse, avec redoublement matin et soir; ils étoient tous dans des infirmeries voisines et je les avois journellement sous mes yeux. L'un d'eux fut traité par le médecin qui jouissoit de la confiance de sa famille. Après une première dose de tartre stibié, il en prit tous les jours, ou presque tous les jours, au moins un grain et demi, et quelquefois deux, distribués par fractions d'un huitième dans ses boissons : il évacua tous les jours plusieurs fois, et la fièvre persista pendant quarante-cinq jours.

Dans le cours de la maladie, la nature, à plusieurs reprises, essaya l'expulsion de la matière morbifique; toujours elle étoit contrariée, toujours ses efforts furent impuissans. Il survint des saignemens de nez, de la surdité, des cloux ou furoncles, un dépôt à la partie supérieure de l'os sacrum; les vésicatoires avoient été appliqués de bonne heure, la suppuration se fit mal.

Enfin, le malade tomba insensiblement dans un tel dégré de foiblesse, qu'on fut obligé de renoncer au tartre stibié. On chercha à relever ses forces et à ranimer sa vie presqu'éteinte, par des bois-

sons mucilagineuses, des nourritures douces, comme les crêmes de pain, le riz, le vermicel, le sagou, le salep dans du bouillon de poulet, les jaunes d'œufs dans de l'eau sucrée, aromatisée d'un peu d'eau de fleur d'orange. Ce malheureux étoit sans fièvre et ne demandoit que de la nourriture. Malgré ces secours le marasme s'accrut, les boissons et les alimens sortoient à peu-près tels qu'ils avoient été pris. Agé de neuf ans, il expira le soixante et unième jour de sa maladie.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

L'ouverture de son cadavre présenta l'épiploon, presque transparent, ramassé en un petit paquet; l'estomac vuide sans désorganisation; les intestins très amincis, secs comme du parchemin; pas le moindre vestige de graisse dans le mésentère, dont les glandes étoient anéanties, excepté quelques-unes dans le milieu qui étoient plus apparentes et un peu rouges; le foie étoit sec; la vésicule plus grosse que d'ordinaire, et remplie d'une liqueur brune, fluide; la rate flasque et pâle; les reins ni la vessie n'offrirent rien d'extraordinaire; les poumons avoient la flaccidité et la couleur de la rate. A cet aspect je jugeai que les trop fréquentes évacuations produites par un remède toujours stimulant, toujours irritant, avoient tari le suc intestinal, desséché les glandes et les vaisseaux lactés, causes non équivoques du marasme et de la mort.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Les dix petits camarades de cet infortuné, traités avec les humectans, les délayans, soit en boisson, soit en lavement, ont éprouvé les mal-êtres, les exacerbations de fièvre, la veille des crises qui sont arrivées chez les uns le quatrième jour de la maladie, chez d'autres, le 6 et le 7, par des évacuations répetées, épaisses, jaunes et légèrement bigarrées de brun, sans douleur, et avec une diminution sensible, ou même une cessation totale de fièvre. Chez tous, la convalescence a commencé le 8. Chez un seul, la maladie s'est prolongée jusqu'au quatorze; d'une constitution sèche et vive, il a saigné du nez la veille de la crise.

Je pourrois joindre ici le récit de plusieurs autres histoires aussi concluantes contre l'usage du tartre stibié par fractions; et le témoignage de beaucoup de mes confrères qui ont fait les mêmes observations, et les ont communiquées à la ci-devant faculté de médecine, dans ses assemblées dites *prima mensis*.

Je me bornerai dans ce moment à assurer, d'après une expérience de près de 30 ans, que les maladies traitées suivant cette méthode, sont au moins plus longues, plus opiniâtres, plus difficiles, traversées par des accidens étrangers à leur genre propre : que, nombre de fois, j'ai été appellé au secours de malades en proie à des symptômes très-

graves, qui n'étoient dus qu'à cet usage journalier du tartre stibié en lavage, puisqu'en le supprimant et y substituant d'abord des boissons mucilagineuses pour en réprimer l'action et calmer l'irritation, ensuite des boissons appropriées à la cause de la première maladie, et aux forces de la nature, ces symptômes se sont dissipés; pourvu que cet usage pernicieux n'eût pas été trop long-tems continué, que le hoquet ne fût pas du nombre des symptômes, et que le météorisme du ventre ne fût pas porté au plus haut dégré; car alors le désordre dure plus long-tems, et est même plus difficile à réparer.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

J'en ai vu très-récemment deux exemples, que je crois utile de rapporter, au moins succinctement, parce qu'ils sont le tableau de plusieurs autres, et que cette méthode est encore celle de beaucoup de médecins, malgré les réflexions publiées à ce sujet dans le journal de médecine, année 1781.

L'un des malades étoit un homme âgé de 71 ans, d'une grande stature et replet. Il s'étoit plaint d'étourdissemens et d'un sentiment de plénitude dans la région épigastrique. L'ipécacuanha donné dans le principe, avoit produit un bon effet; on crut devoir soutenir son action par le tartre stibié en lavage, à la dose de deux grains en vingt-quatre heures. Il y eut à la vérité des évacuations par bas, mais elles étoient crues et d'une fétidité insuppor-

table. On s'applaudissoit, parce que, disoit-on, elles entraînoient l'humeur putride. Malheureusement, le troisième jour, le hoquet s'annonça, et se répétoit, au plus tard, toutes les minutes. Appellé alors, je reconnus tous les symptômes de l'inflammation de l'estomac, qui se soulevoit à chaque dose de boisson, le gonflement douloureux de la région épigastrique, le pouls petit et serré, le visage enflammé, la bouche et la gorge sèches, les urines supprimées, des soubresauts dans les tendons; déjà même le délire étoit constant. Les moyens tentés furent inutiles et, vingt-quatre heures après, le malade n'étoit plus.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Je fus plus heureux auprès du second, qui étoit un jeune homme de vingt-six ans. Sa maladie étoit bilieuse. Les boissons aiguisées avoient causé le même symptôme (le hoquet). Les boissons mucilagineuses, la décoction blanche du codex sans acides, calmèrent peu-à-peu ce cruel symptôme, qui cependant ne cessa entièrement qu'après une abondante éruption de pustules miliaires, qui couvroient, sur-tout, la région épigastrique. Après cette crise, la maladie reprit sa marche de synoque putride bilieuse; et le malade traité par les délayans et les doux laxatifs se rétablit; mais long-tems il se plaignit de la foiblesse de son estomac.

Je conviens que cet emploi du tartre stibié, remède

mède d'ailleurs fort commode par son peu de volume, son insipidité, sa solution facile, procure des évacuations; effet qui séduit, parce que le peuple veut que toujours on évacue: et que ce préjugé, qui exempte de l'étude réfléchie de la maladie, est encore un principe de conduite très-commun. Mais ce n'est pas la répétition des évacuations qui guérit, c'est leur qualité, c'est leur à propos, à raison du tems de la maladie et du travail de la nature.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Or, celles qui suivent les boissons émétisées, n'ont aucun des caractères qui doivent les faire regarder comme salutaires; elles sont répétées tous les jours. Elles sont fluides, comme de l'eau verte, ou d'un jaune brun; elles sont crues et d'une odeur que n'exhalent point celles qui sortent spontanément, c'est-à-dire, après la coction que la nature a opérée. Elles sont accompagnées le plus ordinairement d'un météorisme douloureux du ventre, bien différent de ce boursouflement insensible et flatueux qui annonce la coction; d'un pouls vif et serré, au lieu de la mollesse et du relâchement qui précèdent et suivent les évacuations vraiment critiques.

Le médecin qui purge sans cesse, qui force l'estomac, les intestins et leurs glandes, à un travail continuel, et qui, par cette conduite, ne veut pas

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

que la nature agisse, n'est pas, ce qu'Hippocrate lui a si expressément recommandé d'être, le ministre de la nature, il veut en être le maître. Sans doute il est des cas, des momens où il doit agir, puisqu'il a un ministère à remplir. La connoissance de l'étendue et des limites de ce ministère actif est le complément, la perfection de l'art : l'observation raisonnée seule peut la donner.

Or, l'observation a constamment appris depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, qu'on ne devoit attendre une guérison parfaite et vraiment salutaire de la plupart des maladies, que d'une coction de l'humeur morbifique ; cette coction est le fruit de l'organisation merveilleusement ordonnée, mais trop peu connue de la machine animale, qu'on a désignée sous le nom de nature. Le médecin doit suivre, aider et non violenter ses effets.

Les faits que j'ai rapportés prouvent que l'administration du tartre stibié par fractions de grains dans presque toutes les boissons, se rendant maitresse de toutes les opérations organiques, anéantit tout ce que la nature pouvoit faire, intervertit sa marche, ou l'entrave de manière à rendre les maladies plus graves, plus opiniâtres, plus longues, si elle ne précipite pas la perte du malade.

Contentons-nous donc de l'avantage inestimable que nous procure le tartre stibié en qualité d'émé-

tique et d'auxiliaire des remèdes purgatifs, lorsqu'il leur est associé avec prudence. Souvenons-nous toujours que c'est un remède irritant, qui pique, fronce les fibres, et excite des contractions convulsives par-tout où il pénètre. Renonçons à ce préjugé funeste, que c'est un furet, un apéritif, un dissolvant, un fondant des humeurs, et ce qui est plus absurde encore, un calmant.

De l'usage du tartre stibié par fractions de grain.

Que ce conseil répété dans presque tous les ouvrages de médecine clinique, *étudions*, *écoutons*, *imitons la nature*, ne soit pas du nombre de ces préceptes de morale, si bien exprimés et si mal observés.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

pendant le mois de Messidor.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.					
	Au lever du Soleil.	*A 2 heur. du soir.*	*A 9 heur. du soir.*	*Au matin.*		*A midi.*		*Au soir.*	
	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.	Pouc.	Lign.
1	--10,2	17,7	12,0	27	9,61	27	8,89	27	9,40
2	--11,8	15,9	12,6		8,07		7,70		7,25
3	11,0	17,2	13,6		7,52		7,00		7,36
4	11,0	12,4	11,6		6,23		5,46		5,93
5	10,5	14,8	10,8		6,20		7,28		9,40
6	11,0	16,2	11,4		10,72		11,10	28	0,50
7	9,5	16,7	12,1	28	0,66	28	0,41		0,54
8	11,0	13,6	12,4		0,22	27	11,73	27	11,20
9	10,8	12,1	11,5	27	9,90		8,56		8,75
10	10,7	15,4	11,0		10,87		11,66		11,45
11	10,3	12,8	11,8		9,64		7,48		7,96
12	9,6	15,9	11,5		10,25		11,68	28	0,84
13	10,5	16,9	14,2	28	0,75	28	0,45		0,60
14	12,6	17,0	12,4		0,22		0,67		1,13
15	10,2	18,7	14,2	27	11,96	27	10,37	27	10,72
16	11,7	17,6	12,6		11,15		11,75	28	0,33
17	11,0	19,0	15,6		10,97		9,31	27	8,66
18	13,0	14,6	12,0		7,89		7,48		8,25
19	12,2	15,8	12,5		9,00		9,26		9,35
20	13,0	14,2	12,6		8,53		9,85		11,30
21	12,8	17,9	14,2	28	0,57	28	1,00	28	2,10
22	11,0	20,1	13,6		1,98		1,57		1,23
23	11,2	20,0	14,8		0,25	27	11,58	27	11,12
24	12,1	20,4	16,0	27	10,73		10,45		10,75
25	14,4	22,8	16,7		10,70		10,25		10,11
26	15,0	24,4	20,0		9,67		9,92		10,06
27	16,2	26,4	19,4		9,50		10,41		11,19
28	16,5	25,0	20,2		11,33		11,22		10,87
29	16,2	23,5	17,7		10,50		11,56	28	0,46
30	15,3	21,5	15,9	28	0,46	28	0,42		0,82

FAITES A MONTMORENCI

Par L. COTTE, *de la Société de Médecine, etc.*

Jours du mois.	VENTS ET ÉTAT DU CIEL. Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heur.
1	S-E. nuag. ch. pe. pl.	N-O. co. do. p. p. t.	N-O. nuag. do.
2	S-E. couv. doux. br.	N-O. couv. doux.	N-O. *idem.*
3	N. nuag. ch.	O. nuag. ch. vt.	O. couv. ch. pl. fin.
4	S. nuag. fr. pl.	S. nuag. fr. pl.	S-O. couv. fr. g. vt.
5	O. nu. as. fr. g. v. p.	S-O. cou. fr. pl.	O. couv. fr.
6	O. nuag. do. g. v. pl.	S-O. nu. as. fr. v. p.	O. co. as. fr. aur. bo.
7	S. nuag. doux.	O. nu. do. gou. d'e.	N-O couv. do.
8	S. nua. ch. pl. to.	O. nuag. doux.	S-E. nuag. doux.
9	N-E. co. v. fr. pl.	N. couv. fr. pl.	N. couv. fr.
10	N-O. nuag. do. p.	O. couv. doux, pl.	N-O. nuag. doux.
11	S. couv. fr. pl.	S-E. couv. fr. pl.	S-E. co. fr. aur. bor.
12	N. nuag. doux.	N. beau, doux.	N. beau, doux.
13	S. nuag. ch.	O. co. fr.	N-O couv. fr.
14	N-O. *idem.*	N O. nuag. do.	N-O. nuag. doux.
15	S. gd. vt.	S-O. couv. frais, vt.	S-O. couv. frais.
16	N-O. nu. frais, vt.	N-O. nuag. doux.	N-O. beau, frais.
17	S-O. beau, ch. vt.	S O. nuag. ch. vt.	O. couv. ch.
18	S-O. nu. do. g. v. p.	O couv. fr. pl.	O. couv. fr.
19	N-O. co. do. v. pl.	N O. couv. doux.	N-O couv. doux.
20	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*	N-O. *idem.* aur. bo.
21	N. nuag ch.	N. co. ch.	N. nuag. ch.
22	N-E. beau, ch.	N-E beau, ch.	N-E. beau, ch.
23	N-E. *idem.*	N E. *idem.*	N. *idem.*
24	N-E. *idem.*	-O. nuag. ch.	S-O. *idem.*
25	N-E. beau, tr. ch.	S. beau, tr. ch.	S-E *idem.*
26	S. idem.	S-O. *idem.*	S-O. beau, tr. ch.
27	S. idem.	S-O. *idem* tonn.	N-E. idem.
28	S-E. id. to. pl. la nt.	E. *idem.*	S-E. idem.
29	S-E. idem.	N-O. *idem.*	N. idem.
30	E. idem.	O. nuag. ch. vt.	N. beau, ch.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . .	26,4 d.	le 27
Moindre degré de chaleur	—9,5	le 7
Chaleur moyenne	14,6	

	pou.	lign.
Plus grande élévation du mercure.	28	2,10 le 21
Moindre élévation du mercure . .	27	5,46 le 4
Élévation moyenne	27	10,45

Nombre des jours de beau.	10	
de couvert . . .	9	
de nuages . . .	11	
de vent	11	
de grele	0	
de brouillard .	1	
de pluie	15	
de tonnerre.	5	
d'aur. bor. . . .	3	
Quantité de pluie	2	5,10
Évaporation	3	3,0
Différence	0	9,2
Le vent a soufflé du N.	4	fois.
N-E	3	
N-O	7	
S.	3	
S-E.	3	
S-O	4	
E.	1	
O.	5	

Température du mois : d'abord froide et très-pluvieuse jusqu'au 19, ensuite chaude et sèche.

Maladies : aucune régnante.

Montmorenci, 1er. thermidor an 5.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

faites à l'Observatoire pendant le mois de Messidor.

Dates.	THERMOMÈTRE.				
	MAXIMUM		MINIMUM.		MIDI
m.	Époques.	d.	Époques.	d.	d.
1.	à 5 h. s.	+17,0	à 1 h. 30' m.	+8,8	+16,8
2.	à 2 h. s.	+18,5	à 3 h. 30' m.	+9,5	+17,8
3.	à 2 h. 30' s.	+16,6	à 3 h. 30' m.	+7,0	+16,4
4.	à 2 h. s.	+14,2	à 4 h. m.	+9,7	+13,2
5.	à 9 h. 30' s.	+12,8	à 11 h. 15' s.	+8,0	+12,4
6.	à midi.	+16,3	à 4 h. m.	+7,0	+16 3
7.	à 2 h. s.	+16,9	à 1 h. 45' m.	+7,2	+16,9
8.	à midi.	+16,9	à 4 h. m.	+9 3	+16,9
9.	à midi.	+11,5	à 10 h. s.	+9,5	+11,5
10.	à midi.	+15,8	à 3 h. 45' m.	+8,5	+15 8
11.	à 4 h. s.	+12,6	à		+12,5
12.	à 4 h. s.	+14,8	à 10 h. 30' s.	+11,0	+13,2
13.	à 2 h. 30' s.	+17,3	à 2 h. 30' m.	+9,7	+16,6
14.	à midi.	+16,6	à minuit.	+9,8	+16 6
15.	à 2 h. s.	+19,5	à		+19,3
16.	à 2 h. 30' s.	+16,4	à 4 h. m.	+9,5	+15 8
17.	à 2 h. 30' s.	+19,3	à 4 h. m.	+9 6	+19,2
18.	à 2 h. s.	+17 1	à 10 h. s.	+10,8	+16 8
19.	à midi.	+15 6	à 4 h. m.	+8,2	+15,6
20.	à midi.	+16,2	à 4 h. m.	+8,5	+16,2
21.	à midi.	+17,6	à 4 h. m.	+8,5	+17,6
22.	à 4 h. s.	+18,6	à 4 h. m.	+9,5	+18,3
23.	à 1 h. s.	+21,0	à 2 h. 30' m.	+10,6	+19,6
24.	à midi.	+23,3	à 2 h. 30' m.	+9 8	+23,3
25.	à midi.	+23,3	à 2 h. 45' m.	+12.2	+23,2
26.	à midi.	+24,6	à 4 h. m.	+15 3	+24,6
27.	à 1 h. s.	+26 6	à 9 h. s.	+10,3	+26,2
28.	à 1 h.	+25.0	à 4 h.	+14.2	+25 0
29.	à 1 h. 30' s.	+23,0	à 3 h. 45' m.	+14,8	+22,2
30.	à midi.	+20,8	à 11 h. 30' s.	+13,6	+20 8

Les graduations du Thermomètre sont celles de Réaumur, avec des fractions décimales ; le signe + signifie au-dessus de zéro ; le signe — signifie au-dessous.

SUITE DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

du mois de Messidor, an V, par le C. BOUVARD.

BAROMÈTRE. à midi.		VENTS.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHÈRE.
p.	l.		
27	10, 05	Var.	Le matin, beau ciel; pl. fine vers 10 h.
27	8, 76	Calme.	Br. considérable jusqu'à 11 h. du matin.
27	8, 03	S. O.	Quelques éclaircis dans la journée..
27	6, 18	S. t. f.	Pl. très abondante dep. 11 h. du matin.
27	7, 87	S. t. f.	Pl. abondante par ondées.
27	11, 90	S.	Quelques éclaircis.
28	1, 35	O.	Ciel couvert une partie de la journée.
28	0, 55	O.	Couv. toute la journée.
27	9, 60	N.	Pl. presque contin. toute la journ.
28	0, 40	O.	Beaucoup d'éclaircis avant midi.
27	8, 77	E.	Pl considérbale presque toute la journée.
28	0, 21	N.	Ciel à demi couvert toute la journée.
28	11, 58	Var.	*Idem.*
28	1, 17	O.	Brume autour de l'horison.
27	11, 72	S. O.	Ciel chargé de vapeurs jusqu'à midi.
28	0, 67	O.	Beaucoup d'éclaircis dans la journée.
27	10, 65	S. E.	Assez beau jusqu'à midi.
27	8, 30	S. O.	Couvert toute la journée.
27	10, 05	O.	Pl fine par intervalles dans l'aprè-midi.
27	10, 27	O.	Même tems.
28	1, 81	O. N. O.	Ciel légèrement couvert toute la jouru.
28	2, 51	N. O.	Ciel légèrement couvert.
28	0, 55	Calme.	Petits nuages dispersés; ciel ch. de vap.
27	11, 26	S.	*Idem*
27	11, 02	S. E.	Même tems; très beau toute la nuit.
27	10, 51	S. S. E.	Beau tems, avec nuages par intervalles.
27	10, 55	S.	Le matin ciel chargé de vapeurs blanch.
27	11, 79	Calme.	Ciel nuageux.
27	11, 80	S. O.	*Idem.* Beaucoup de vapeurs.
28	1, 20	S. O.	*Idem.*

Les graduations du Baromètre sont des pouces, lignes et centièmes de ligne.

EXTRAIT

Des observations communiquées à la Société de médecine sur les maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de messidor.

La température froide et humide, qui avoit commencé vers la fin du mois précédent, ayant continué jusqu'au 19 de celui-ci, les maladies dépendantes de la transpiration supprimée, ou refoulée à l'intérieur, ont persévéré, et même, ont été plus opiniâtres. Ainsi on a eu à traiter, des toux, des points de côté, des fausses péripneumonies, dans lesquels les malades rendoient des crachats visqueux, ayant plus de consistance que dans les catharres précédens. Ils ont été chez quelques-uns si abondans, et se suivoient avec tant de rapidité qu'on les auroit pris pour les produits d'une véritable vomique, s'ils avoient eu un caractère uniforme. Les malades qui ont eu cette espèce d'expectoration ont été débarrassés plus promptement que ceux chez qui la toux étoit sèche et les crachats pituiteux.

Maladies qui ont régné en messidor.

La fièvre accompagnoit ces affections catharrales, mais elle n'étoit point la même, ni quant au type, ni quant à la durée. Les uns avoient le pouls ferme et vif; les autres l'avoient mou, irrégulier, tombant quelquefois dans un état de foiblesse qui inspiroit des craintes; c'étoit ceux chez qui la coc-

Maladies qui ont régné en messidor.

tion se faisoit rapidement et formoit la collection des matières à expectorer dont nous avons parlé; mais cette expectoration finie, le pouls revenoit à son état naturel.

Plusieurs malades n'ont eu à souffrir de cette constitution que dans le ventre, où ils ont éprouvé des coliques; quelques-uns ont eu des jaunisses avec tuméfaction dans la région épigastrique; les urines étoient rouges, épaisses, et les évacuations alvines s'établissoient difficilement. Il n'a pas été rare de voir cet état du ventre accompagné de douleurs de tête.

Quelque fût la région du corps affectée, les délayans, les amers unis aux martiaux dans une proportion indiquée par la plus ou moins grande sensibilité du malade, ont amené la détente, et la coction de l'humeur catharrale, qui s'est avancée par les voies convenables, chez les uns par l'expectoration, et chez d'autres par des garde-robes bilieuses et glaireuses.

Le quinquina a dû être mis en usage, toutes les fois que la fièvre suivoit le type intermittent, quelque soit la force et même le tempérament du malade, dont l'indication commandoit plus ou moins de ménagement.

On n'a pas eu lieu de s'applaudir de l'usage des purgatifs trop promptement administrés ou trop fréquemment répétés.

L'affection catharrale a produit des érésypèles, des maux de bouche, qui avoient beaucoup d'analogie avec les effets du scorbut, mais en différoient cependant, par l'intensité de la rougeur et de la chaleur des gencives, du palais et de la langue. Les femmes cacochimes y ont été plus sujettes que les hommes.

Malad qui ont 1 gné en messidoi

Le tems ayant tourné au beau dans la dernière décade, et la chaleur ordinaire à la saison, s'étant fait sentir et ayant augmenté chaque jour, ont donné naissance à d'autres symptômes, qui n'étoient pas encore calmés à la fin du mois; c'est pourquoi nous en renvoyons la description au tableau des maladies qui ont dominé dans le mois de thermidor.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

A practical essay on a certain disease of the bones, termed necrosis: illustrated with six Plates. By JAMES RUSSELL, T. R. S. etc. Edimburgh.

C'est-à-dire :

Essai-pratique sur la maladie des os appelée nécrose, enrichi de six planches. Par JAMES RUSSELL, *de la Société royale de médecine, etc. à Edimbourg.*

Extrait lu à la Société de médecine le 17 prairial, an V.
J.-P. MAUNOIR, chirurgien à Genêve.

Le pouvoir de reproductions que possède la nature dans plusieurs maladies, ne se découvre dans

De la n crose.

De la nécrose.

SECTION I.

Remarques générales et description de la maladie.

aucune d'une manière aussi remarquable, que dans la nécrose. Dans cette maladie il y a une formation de parties nouvelles qui a lieu d'une manière curieuse, et avec un degré de perfection extraordinaire; car après la perte complette de l'os original, la formation d'un substitut donne au malade le pouvoir d'exercer les fonctions de son membre malade, sans embarras ou difficulté bien sensible: et c'est une circonstance bien remarquable que, dans les cas heureux de cette maladie, la faculté du mouvement est conservée pendant que tous les changemens s'exécutent: conséquemment le nouvel os doit avoir commencé à croître, même avoir acquis de la solidité avant la séparation de l'os ancien, autrement il y auroit un moment à une époque de la maladie où le mouvement seroit entièrement suspendu; puisqu'il est évident que, si l'os original devoit se séparer pendant que celui qui doit le remplacer est encore mou et flexible, le membre ne pourroit exécuter aucun mouvement qui exigeroit l'aide d'un solide appui, et seroit par conséquent inutile. A cet égard la nécrose diffère de tous les autres cas de renouvellement de parties qui remplissent la place qu'occupoient celles qu'a détruites la maladie. M. Russell regarde les quatre circonstances suivantes comme parfaitement établies dans les nécroses.

1°. Que le nouvel os est formé et solidifié avant que l'ancien se sépare; 2° qu'il enveloppe l'os ancien; 3°. qu'il est plus volumineux; 4°. qu'il n'est égal à l'ancien qu'en longueur.

De la nécrose.

L'os ancien sert de moule au nouveau, et les premiers pas de la nature dans ce travail sont d'envelopper l'os ancien d'une couche de matière qui paroît gélatineuse; son épaisseur varie, elle est toujours considérable, et quelquefois paroît avoir au-delà d'un pouce; sa consistance augmente insensiblement; et enfin les noyaux osseux paroissent dans différentes places à la fois, et parfaitement distincts l'un de l'autre : leur nombre augmente, leur volume s'étend, enfin ils se touchent, s'unissent, et toute cette couche gélatineuse est convertie en une masse osseuse : les noyaux osseux paroissent rarement avant le 24$^{\text{eme.}}$ jour de l'invasion de la maladie. Le nouvel os est parfaitement dur, complétement organisé, et a toutes les propriétés de l'os qu'il a remplacé, mais il n'est pas comme lui composé de lames régulières.

Pendant la marche de cette maladie, les muscles et les tendons conservent leur position respective et s'insèrent dans les points du nouvel os, qui correspondent à leur insertion primitive dans l'ancien, parce que pendant la première effusion de matières gélatineuses, tous les tendons sont couchés dans

De la nécrose.

leur place naturelle, et dans cet état ils se trouvent enveloppés et fixés par la consolidation graduelle et la conversion de cette matière en un os solide; c'est ainsi que l'insertion des muscles est transportée de l'os ancien au nouveau; la portion morte du vieux os qui se détache des parties vivantes et qui est remplacée par un nouvel os, a été distinguée par le nom de *séquestre*.

Section II. Origine de l'os nouveau.

On a généralement attribué l'origine du nouvel os au gonflement et à l'ossification du périoste de l'ancien. L'opinion de M. Duhamel, que l'accroissement des os dépend de l'ossification successive de leur périoste, a donné beaucoup de force à cette hypothèse; on a dit que le périoste s'étendoit, qu'il déposoit entre ses feuillets des particules osseuses. Mais si les particules osseuses étoient déposées entre les feuillets du périoste, le nouvel os recevroit de l'ancien périoste une tunique externe et une interne; ce qui n'arrive cependant pas; quand on examine les nouvelles parties, on ne voit sur les surfaces du nouvel os aucune espèce de couverture qui puisse naître de l'ancien périoste; cette idée d'ailleurs est incompatible avec les inégalités des deux surfaces; et, quand on enlève le séquestre, et qu'ainsi on ôte au nouvel os les bornes qui arrêtoient son développement interne, toute la cavité qui reste se remplit, s'o-

blitère avec cette couche supposée de périoste. Sans doute, cette oblitération n'auroit pas lieu si la surface interne du nouvel os étoit fortifiée par un feuillet du périoste originaire. Au reste, le gonflement et l'ossification subséquente de cette membrane, n'ont pas encore été établis par une suite d'observations exactes; et les considérations suivantes semblent démontrer que cette membrane n'a aucune part à la formation du nouvel os. Il est des fractures compliquées qui se guérissent par la formation d'une matière osseuse, épanchée en assez grande quantité, et semblable à tous égards à celle qui se forme dans une nécrose ordinaire. On voit des cas dans lesquels une portion d'os a été régénérée, après avoir été complétement emportée avec son périoste, et enfin d'autres, dans lesquels un nouvel os est venu en remplacer un ancien qui avoit été de même enlevé avec son périoste. M. Russell, non content de ces preuves, a fait plusieurs expériences sur des animaux, pour déterminer l'inutilité du périoste dans la formation du nouvel os: dans une, il a complétement raclé et emporté le périoste des os d'une jambe, et malgré la destruction de cette membrane, il a vu se former une nouvelle masse osseuse qui a suivi la marche du renouvellement d'un os dans le cas d'une nécrose ordinaire.

De la nécrose.

De la nécrose.

En considérant toutes les circonstances qui accompagnent cette maladie, M. Russell pense que la masse pulpeuse qui s'étend d'une partie de l'os à l'autre, et qui elle-même est à la fin convertie en un os, est entièrement de création nouvelle, et ne dépend aucunement ni de l'os originaire, ni de son périoste. Au reste on n'a pas besoin de recourir, ni à l'os originaire ni au périoste, pour concevoir cette nouvelle production, puisque nous voyons se former dans le corps humain des ossifications dans des organes qui jamais ne devoient être osseux, tels que les vaisseaux sanguins, et surtout les artères, les tendons, le centre de quelques tumeurs cancéreuses, stéatomateuses, etc.

SECTION III. Des causes de la formation du nouvel os.

Dans cette section notre auteur recherche les causes qui déterminent la formation de la nouvelle boëte osseuse : les intéressantes expériences de M. Troja sur les os lui font croire que la mort d'une portion d'os, et la destruction de sa moëlle sont une cause sûre de la régénération d'un nouvel os; mais d'après divers cas que M. Russell a été appellé à suivre, il regarde comme prouvé que l'os nouveau peut être très-avancé dans sa formation avant que le séquestre meure, ou que la moëlle soit détruite. Il en conclut que, quoique la mort de l'os qui suit la destruction de sa moëlle puisse être une cause de nécrose, cependant

elle

elle n'est pas seule et indispensable ; l'inflammation précède toujours la nécrose, et plusieurs causes peuvent exciter cette inflammation qui se termine par la nécrose.

De la nécrose.

Ce principe est d'autant plus probable que l'attaque inflammatoire a deux effets simultanés et différens ; elle frappe de mort l'os ancien, et détermine cet état d'action qui est le commencement de la génération d'un nouvel os ; de sorte que les fondemens de ces deux opérations de la nature, dont l'une se termine par la mort d'un os, et l'autre par la reproduction d'un nouveau, paroissent être établis dans le même moment et dépendre de la même cause.

Toutes les inflammations qui surviennent aux os sujets à la nécrose ne déterminent pas cette maladie. Nous ne connoissons pas encore la nature de ce stimulus particulier, qui, dans le corps humain, a le pouvoir en excitant une telle inflammation, de la faire terminer par une nécrose artificielle. Jusqu'ici tous ces cas ont été accidentels ; ils sont arrivés souvent lorsqu'on les attendoit le moins, et l'art n'a jamais favorisé leur développement.

SECTION IV. Histoire des symptômes.

Une vive douleur profondément située est le premier symptôme qui paroisse dans la nécrose : le volume du membre malade n'augmente pas d'a-

De la nécrose.

bord, mais bien lorsque la déposition de matière osseuse commence à se faire; ce changement de volume dans l'os n'est pas long à venir après la première attaque, et acquiert dans peu de tems le volume qu'il doit garder ensuite. Ces symptômes sont bientôt accompagnés d'une inflammation extérieure ordinairement circonscrite; de petits foyers de suppuration se manifestent sous la peau, s'ouvrent, et sont l'origine de fistules qui communiquent dans la cavité du nouvel os qui renferme le séquestre. Les ouvertures externes de ces fistules sont ordinairement rouges et d'une bonne couleur, et quoiqu'elles soient long-tems stationnaires, elles montrent rarement quelque disposition à se cicatriser, et ne prennent cependant guère l'apparence d'un ulcère de mauvaise nature. Quelquefois des fragmens du séquestre cheminent dans ces fistules et viennent se montrer au dehors.

Les nécroses ont deux manières bien différentes de se terminer. Dans la première qui est la plus douce et la plus desirable, les ulcères ou orifices des fistules se remplissent et s'effacent sans rien montrer d'extraordinaire, le séquestre ne paroît jamais; et si pendant la maladie, le malade a perdu l'usage du membre affecté, il le récupère bientôt; enfin il ne reste de cette affection qu'une augmentation de volume de l'os, et un endurcissement tout le long de la partie qui a souffert.

Dans la deuxième terminaison qui est la moins favorable, mais qui est accompagnée de symptômes curieux et intéressans, le séquestre joue un grand rôle; il paroit à l'extérieur en se formant un passage au travers du nouvel os et des tégumens, souvent sa sortie est préparée sans qu'en même tems il y ait une grande collection de pus ni beaucoup d'inflammation; d'autrefois la suppuration est très-abondante, et la douleur et l'inflammation sont plus considérables que dans le premier cas; alors une ouverture artificielle dans l'os nouveau est le seul moyen efficace de donner une issue libre au pus, et de diminuer l'irritation et la tension.

De la nécrose.

L'extrêmité du séquestre qui se montre au dehors est toujours raboteuse et irrégulièrement découpée; ce séquestre est d'abord trop solidement fixé dans la nouvelle boëte osseuse, pour qu'on puisse en faire l'extraction au moyen de cette extrêmité qui se montre au dehors; mais insensiblement il devient plus libre, soit par la destruction lente d'une partie de sa propre substance, soit par celle qu'il cause sur les parois qui le renferment; soit enfin que les deux opérations réunies permettent son entière extraction.

D'autrefois on ne voit au travers des ouvertures fistuleuses que le milieu du séquestre, la nouvelle écaille osseuse l'environne de toute part, de ma-

nière qu'il est souvent difficile de lui faire exécuter quelque mouvement; c'est dans ce cas que le secours de l'art est de la plus grande utilité : sans doute la nature travaille sans cesse à la destruction et à l'expulsion du séquestre, mais souvent en l'abandonnant à ses propres forces, elle est vaincue dans cette espèce de lutte.

De la nécrose.

Lorsque la cure de la nécrose est la suite de l'extraction du séquestre, la cavité qui le renfermoit se remplit de granulations qui s'ossifient, et elle disparoît entièrement : dans les cas où la nécrose se guérit sans sortie du séquestre, celui-ci est absorbé, et le reste de la cure doit se faire de la même manière, et selon les principes qui terminent la cure de la nécrose avec extraction du séquestre. La sortie du séquestre peut avoir lieu avant que la boëte osseuse soit complettement formée, ou après sa parfaite consolidation. Dans le premier cas, le malade perd pendant quelque tems l'usage du membre affecté, qui est dans la condition d'un membre fracturé : dans le second cas, le membre conserve constamment toute sa solidité. La sortie lente du séquestre est accompagnée d'une inflammation modérée et supportable; mais quand il se sépare promptement, et que le nouvel os est encore mou, cette séparation est toujours la conséquence d'une violente inflammation, qu'accompagnent de fâcheux

symptômes, et la suspension du mouvement dans le membre. Cette séparation prématurée du séquestre a plutôt lieu dans les nécroses de la mâchoire inférieure que dans les autres.

De la nécrose.

Les symptômes de la nécrose sont moins variés lorsque le séquestre subit une lente dissolution, et est absorbé. Cette marche est pénible et toujours accompagnée d'une grande évacuation de pus ; cette évacuation augmente d'abord graduellement et diminue ensuite de la même manière, jusqu'à ce qu'elle cesse tout-à-fait ; la boëte osseuse se forme comme dans les autres cas, et donne au membre un volume extraordinaire ; le reste du travail de la nature se fait en secret.

La dissolution du séquestre est plus ou moins complette ; elle est plus prompte, et plus complette dans les jeunes sujets que dans les vieux : dans quelques cas il en reste une petite portion qui demeure inaltérable. Tant que le séquestre reste attaché aux parties vivantes de l'os ancien, il ne peut y en avoir qu'une petite partie de dissoute ; mais quand il est séparé à ses deux extrêmités, la partie interne et la plus molle disparoit d'abord, et doit probablement sa destruction aux causes générales qui décomposent toutes les parties animales mortes : indépendamment de ces causes, la destruction du

De la nécrose.

séquestre est favorisée par le pouvoir dissolvant de la matière purulente qui l'environne.

Outre les deux cas généraux de terminaison de la nécrose, celui de la sortie spontanée du séquestre, et celui de sa dissolution; il en est un troisième dont nous n'avons pas fait mention : c'est celui où le séquestre renfermé dans la nouvelle boëte, lui cause assez peu d'irritation pour que les granulations internes puissent s'ossifier sur lui, et ainsi le renfermer dans le nouvel os pour jamais. Il est singulier que ces deux cas de nécrose, l'un où le séquestre est détruit et absorbé, l'autre où le séquestre demeure pour toujours dans le nouvel os, soient accompagnés de moins d'accidens, que les cas intermédiaires. C'est dans ces cas en effet que le séquestre cause trop d'irritation pour être supportable et trop peu pour être détruit; alors la nécrose n'a pas de terminaison naturelle.

Il n'est pas toujours très-facile d'expliquer la marche de la nature dans toutes les nécroses : par exemple, il peut y avoir quelque difficulté à concevoir comment le mouvement peut être conservé dans une articulation, lorsqu'un des os qui sert à cette articulation est frappé de mort, et sort avec son apophise articulaire. Cette circonstance arrive assez souvent dans la nécrose de la mâchoire inférieure, où l'on voit le séquestre être formé de

l'apophise montante de l'os maxillaire inférieur avec tout le condile articulaire : dans ce cas, le cartilage du condile ne vient pas avec lui; la cavité articulaire n'est point ouverte dans le moment de la chûte du séquestre; l'articulation du côté sain remplit seule la fonction des deux articulations; et après l'entière séparation du séquestre, les granulations osseuses s'avancent dans la cavité qu'il a laissée, et la remplissent complétement : le cartilage articulaire qui reste toujours intact prend une étendue considérable qui est en rapport avec le volume du nouvel os.

De la nécrose.

Dans la nécrose de la mâchoire inférieure, l'épanchement de matières osseuses a lieu par-tout autour du séquestre, excepté à la partie supérieure où sont les dents, de sorte que dans ce cas le nouvel os, qui n'enveloppe jamais l'ancien, laisse une sortie assez libre dans sa partie supérieure; et lorsque, ce qui est le plus ordinaire, le séquestre sort par cette ouverture naturelle, les dents qui lui appartiennent s'en vont toujours avec lui; mais si par quelque circonstance particulière la nature a déterminé une ou plusieurs fistules qui viennent de l'os régénéré dans sa partie inférieure s'ouvrir à la peau, ou que le chirurgien, qui a suivi la maladie, ait procuré une ouverture artificielle dans la partie inférieure de la nécrose, alors le séquestre

De la nécrose.

sortant par cette ouverture inférieure pourra laisser les dents qui lui appartiennent dans le nouvel os, qui peu de tems après y seront solidement fixées; mais l'avantage de conserver ces dents, est bien racheté par la grande cicatrice qui reste à l'extérieur, et par le danger d'ouvrir l'artère sous-maxillaire.

Section V. Siege de la nécrose.

Cette maladie n'attaque pas tous les os également; certainement celui qui y est le plus sujet, est le tibia; viennent ensuite le fémur, et la mâchoire inférieure; ensuite la clavicule, l'humerus, le péronée, le radius et le cubitus; elle est très-rare dans les os du métacarpe, du métatarse, des doigts et des orteils.

Section VI. Durée de la nécrose.

La durée de cette maladie varie beaucoup; il paroît qu'elle est en raison directe de l'âge, et du volume des os : les observations de Russell lui font regarder la nécrose de la mâchoire inférieure, comme celle qui se termine le plus promptement. La cure d'une nécrose peut être complette dans moins de trois mois, depuis le premier moment de l'attaque; mais en général il lui faut beaucoup plus de tems, et on a vu des cas de nécrose du tibia et du fémur qui ont duré 5 ou 6 ans : il paroît en conséquence que, quoique la nécrose soit une maladie fatigante et longue, on ne peut cependant convenablement l'appeller une maladie chronique.

La nécrose est proprement une maladie des premières périodesde la vie, excepté quand cette maladie a lieu à la mâchoire inférieure. M. Russell n'a jamais connu de nécrose survenue après l'âge de 20 ans, ni avant l'âge de six ans : presque toutes les nécroses de la mâchoire inférieure arrivent après la trentième année ; on parle d'un cas pareil arrivé à l'âge de 80 ans.

De la nécrose. SECTION VII. Age des malades sujets à la nécrose.

Jusqu'à présent on n'a rien donné de satisfaisant sur les causes premières de cette maladie ; M. Russell penche à croire qu'indépendamment de sa connexion avec l'âge, cette maladie attaque plus facilement ceux qui ont une disposition scrophuleuse que les autres. Quant aux circonstances occasionnelles, on voit plusieurs cas de cette maladie qui ne peuvent point se rapporter à aucune cause externe ; les cas de nécrose qui reconnoissent pour cause une injure extérieure, selon l'observation de M. Russell, arrivent généralement à la mâchoire inférieure ; et alors quand elle arrive à cet os, on peut la regarder souvent comme l'effet de coups, de maux de dents, de la salivation, de la petite vérole, etc.

SECTIONS VIII et IX Causes de la nécrose.

Il n'est pas très-difficile de confondre la nécrose avec le gonflement général d'un os, avec l'exfoliation d'une de ses lames externes, et avec ce qu'on appelle une exfoliation interne ; mais le simple gon-

SECTION X. Diagnostic de la nécrose.

De la nécrose.

flement d'un os n'est pas nécessairement et constamment accompagné de douleurs dans le commencement de la maladie, et ses progrès sont plus lents et graduels; il n'y a pas non plus d'ulcères fistuleux qui suppurent. Quant au cas d'une exfoliation externe, outre beaucoup d'autres symptômes qui la distinguent de la nécrose, M. Russell remarque que cette maladie est plus circonscrite, et qu'elle n'est pas accompagnée du gonflement général du membre. Si l'os malade est un peu tuméfié, ce n'est qu'à une petite distance au-dessus et au-dessous de l'ulcère. Quoique les exfoliations internes arrivent fréquemment au crâne, M. Russell n'en a jamais vu aucun cas dans les os longs. Les maladies des os longs qu'on a décrites comme telles, étoient, selon lui, décidément des cas de nécrose.

Section XI. Pronostic.

C'est une grande satisfaction de pouvoir assurer qu'en général la nécrose, quoiqu'une maladie douloureuse et longue, a bien rarement une terminaison funeste : elle n'attaque jamais une partie dont l'action ou l'existence soit essentielle à la conservation de la vie, il n'y a jamais de danger pour la vie, lorsqu'elle arrive à la mâchoire inférieure, ou aux extrêmités supérieures; et ce n'est que lorsque le fémur ou le tibia en sont affectés, que l'on peut redouter ses conséquences; et même alors, ce danger n'est à craindre que lorsque la maladie a lieu dans des circonstances défavorables.

Quand la terminaison de cette maladie est funeste, c'est la violence de l'inflammation dans la première attaque, l'abondante suppuration et la fièvre étique qui s'ensuivent, qui peuvent emporter le malade; mais encore dans ces cas a-t-on la triste consolation de pouvoir sauver la vie par l'amputation du membre malade.

De la nécrose.

Section XII. Moyen de guérison.

La nécrose n'admet pas, ou presque pas, de soulagement par un traitement général de la constitution; c'est une maladie entièrement locale; elle est trop profondément enracinée pour céder à aucun remède général; il est même douteux qu'on puisse obtenir aucun avantage réel des applications externes. L'inflammation est toujours si profondément située, souvent si violente, qu'aucun traitement local n'a le pouvoir de la prévenir, ni même de la diminuer. La pratique admise pour les inflammations locales, comme les saignées topiques, les applications de substances rafraîchissantes et astringentes, ont ici fort peu d'effet. Cependant au commencement de la maladie, on ne peut employer aucun autre moyen de soulagement, et on est naturellement porté à en faire l'essai à cause de l'intensité et de la continuité de la douleur: surtout cet essai ne pouvant faire aucun mal. Au reste, il est clair que quelque soit le degré d'efficacité de ces moyens, ils ne peuvent être accompagnés de

De la nécrose.

quelqu'avantage, qu'au commencement de la maladie.

Si la première attaque de la maladie ne peut aisément être domptée dès le commencement, l'art ne peut guère faire autre chose que de régler sa marche dans quelques circonstances particulières. Quand la vie du malade est menacée par la violence et l'étendue de l'inflammation, avant que le nouvel os soit formé, ou que le séquestre soit prêt à se séparer, tout essai prématuré pour extraire le séquestre par force, exaspéreroit nécessairement les symptômes; ce qu'on peut se permettre alors, c'est l'emploi de quelque moyen palliatif, tel que l'application de cataplasmes émolliens ou de fomentations chaudes. Si ce traitement ne réussit pas, il n'y a de ressource que dans l'amputation.

Quand le premier période de danger est passé, le seul objet que le praticien doit avoir en vue dans tout le cours de la maladie, est de saisir le moment favorable pour emporter le séquestre. Mais il y a deux circonstances opposées dans cette maladie, dans lesquelles tout ce qu'on voudroit faire pour emporter le séquestre, seroit nécessairement un mal. 1°. Quand le séquestre se dissout sans donner au dehors des marques de son existence; 2°. quand il s'échappe de sa prison de lui-même, et sans causer de grands accidens : mais dans l'état

intermédiaire de cette maladie, lorsque la présence du séquestre est une source perpétuelle d'irritation, il est nécessaire d'en venir à une opération pour l'emporter et pour donner une heureuse terminaison à la maladie : c'est un point bien délicat que de déterminer le tems convenable pour faire cette opération. En général toutes les fois que l'on est certain de l'existence d'une nécrose, qu'elle est accompagnée de symptômes violens, qu'il est probable que le malade souffrira long-tems, et que sa guérison sera incertaine, il est évidemment avantageux d'opérer de bonne heure, soit pour abréger les souffrances, soit pour opérer avec plus de facilité, parce qu'alors l'os sera encore mou.

En général, il est convenable lorsque le séquestre peut être apperçu, ou même quand il commence à sortir, de faire une opération pour accélérer son extraction, et quelquefois pour sauver la vie du malade.

Mais quoiqu'un praticien puisse à peine trop se presser d'opérer, quand l'existence de la maladie est clairement démontrée, et que l'irritation qu'elle produit est considérable; cependant quelquefois, soit par négligence, soit par le manque d'une occasion favorable, les symptômes de la maladie peuvent devenir très - alarmans. Ceci pourtant n'est pas une raison pour retarder l'opération, car

De la nécrose.

quoiqu'elle puisse être alors moins efficace qu'on ne pourroit le desirer, cependant elle ne peut ni accélérer la marche, ni aggraver la violence des symptômes.

Au lieu d'extraire le séquestre, quelques praticiens ont proposé de le dissoudre; pour cet effet, ils ont imaginé de faire des injections avec l'acide muriatique délayé. On peut mettre cette idée dans le rang de ces spéculations en chirurgie, qui valent la peine qu'on en parle, mais non qu'on en fasse l'essai.

L'opération qu'exige la nécrose n'est pas difficile; elle consiste à extraire le séquestre, en faisant une ouverture dans la nouvelle boëte osseuse. Pour cet effet, on commence à emporter les tégumens et les parties molles qui recouvrent le nouvel os; quoique cette première opération puisse se faire par l'application d'un caustique, l'usage du scalpel lui est décidément préférable dans tous les cas. Le lieu, la direction et l'étendue de l'incision externe se déterminent par le nombre et la situation des ouvertures fistuleuses (1). Il faut découvrir le nouvel os

(1) On voit des nécroses dans lesquelles il n'y a aucune ouverture fistuleuse à la peau, et dont cependant les symptômes fâcheux indiquent la nécessité d'une opération; alors l'étendue du nouvel os détermine celle de l'incision qui doit être moindre dans tous les sens. NOTE DU TRADUCTEUR.

tout autour de l'une de ces ouvertures fistuleuses, et suffisamment pour que le chirurgien puisse examiner l'état des parties qui sont au-dessous. Il est probable qu'on trouvera dans cet espace une ouverture dans le nouvel os qui conduira directement dans sa cavité. Mais si cette ouverture est trop étroite ou trop irrégulière pour qu'une sonde puisse y passer facilement, il faudra au moyen d'un perforateur faire un trou dans le nouvel os; ensuite on y introduira une sonde courbe pour examiner l'état de toute la cavité. En se conduisant de la sorte le chirurgien acquerra l'avantage de pouvoir établir toutes les circonstances nécessaires à connoître avant d'en venir à la partie la plus essentielle de l'opération.

De la nécrose.

Après qu'on a emporté autant qu'il est nécessaire des parties superficielles, il faut couper une portion du nouvel os; ceci peut se faire au moyen d'un fort scalpel lorsque la consolidation n'est pas complette; mais quand l'os est trop dur pour cela, M. Russell préfère à toute autre méthode l'emploi du trépan; parce que l'augmentation graduelle des ouvertures laisse au pouvoir du chirurgien de s'arrêter dès que l'extraction du séquestre est possible; il a en même tems la facilité de juger s'il peut y avoir de l'avantage à sortir le séquestre, pièce par pièce, après l'avoir brisé, s'il étoit très volumineux;

De la nécrose.

son extraction ainsi n'en seroit que plus facile. Pour cet effet, on pourroit le diviser avec des tenailles coupantes, mais s'il étoit trop dur, il seroit possible d'en emporter une portion en appliquant dessus une couronne de trépan.

On peut encore emporter la quantité nécessaire de l'os nouveau au moyen d'une scie circulaire, avec laquelle on le couperoit dans sa partie supérieure et inférieure; on joindroit ces deux incisions par deux autres, faites selon la longueur de l'os au moyen d'une gouge et d'un maillet. Mais cette méthode est difficilement applicable dans les cas où le nouvel os est très-épais; d'ailleurs l'étendue de l'incision est déterminée dès le premier instant, et on ne peut plus la modifier à son gré comme quand on se sert du trépan. On conçoit combien il est désavantageux de faire une ouverture trop grande et qui laisse un ulcère dont une grande partie de l'étendue est superflue.

Le pansement le plus simple est celui qui convient le mieux à la plaie qui résulte de cette opération. Tout ce membre doit être recouvert d'un large cataplasme émollient, qu'on changera trois fois par jour. Ordinairement dans moins d'une semaine l'os commence à se couvrir de granulations dont la consistance est assez ferme. Quand une bonne suppuration est établie, on peut substituer au cataplasme

taplasme la charpie recouverte d'un onguent simple, et l'on verra petit à petit se former une cicatrice parfaite pendant ce traitement.

De la nécrose.

Dans le cas d'une nécrose du tibia, la guérison, depuis l'extraction du séquestre jusqu'à sa terminaison complette, durera de quatre à six mois ; et plus ou moins de tems dans d'autres os, en raison de leur volume et de l'âge du sujet. Le malade doit garder le lit jusqu'à ce que les granulations se soient élevées au niveau de la surface de l'os, et aient commencé à se recouvrir de peau. Après cette époque, on peut lui donner un peu plus de liberté. Mais il doit toujours en user avec modération, marcher peu d'abord, et avec sa jambe suspendue dans une écharpe. Quand la cure est complette, le membre qui a été malade reste plus volumineux et moins régulier que l'autre, mais il remplit aussi bien toutes les fonctions auxquelles l'a destiné la nature.

A cet estimable ouvrage, sur une maladie jusqu'à présent imparfaitement connue, M. Russell a ajouté plusieurs gravures avec des explications qui montrent d'une manière intéressante, les changemens progressifs qui ont lieu dans les parties nouvellement formées. Nous ne doutons pas que son systême sur la nécrose ne soit le fondement de quelque perfectionnement solide dans les méthodes employées pour la guérison de cette maladie.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

Membres admis en thermidor, an V.

Résidant.	Correspondant.
LESNE.	LAMBERTUS BIKKER, à Rotterdam.

Suite de l'annonce des ouvrages manuscrits parvenus à la Société.

153. De l'usage de la cévadille contre le ver solitaire. BREWER.
154. Projet de décret sur l'exercice de l'art de guérir en France. REBOUL-DUMALET.
155. Observation sur la colique saturnine. PALIS.
156. Observation d'un cancer occulte à la mammelle, guéri par les bouillons fondans, les sucs d'herbes et le sirop de Lesage. GOUPIL.
157. Plan d'un cours de physiologie, fait à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, l'an V. Par R. DESGENETTES.
158. Observation sur la maladie pédiculaire (phtiriasis). R. DESGENETTES.
159. Guérison spontanée d'une pulmonie à la suite de la fièvre miliaire qui régna à Toulouse et dans les environs, en 1782.
160. Mémoire sur la dyssenterie qui a régné à

NÉCROLOGIE.



Extrait du plumitif de la séance du 7 thermidor, an V.

Le président annonce la mort de Pelletier, dont les talens et les vertus excitent les justes regrets de la Société. Il est arrêté que le bureau s'occupera de présenter l'éloge de ce membre estimable, pour la prochaine séance publique.

LIBRAIRIE.

Chirurgie. Mémoire clinique sur le tétanos chez les blessés, par Laurent, médecin en chef et professeur à l'hôpital militaire de Strasbourg. — Strasbourg, chez Levrault; Paris, chez Fuchs, libraire, maison de Cluny, rue des Mathurins, et chez Delatynna, lib. cloître Honoré. — Prix, 2 liv. 10 s. et franc de port pour les départemens, 3 liv.

Instruction sommaire sur l'art des pansemens, à l'usage des étudians en chirurgie des hôpitaux militaires, par Lombard, chirurgien en chef et professeur à l'hôpital militaire de Strasbourg, membre de l'institut national, *in*-8°. broché. — Strasbourg, chez Levrault; Paris, chez Th. Barrois, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22, et chez Delatynna, lib. cloître Honoré.—Prix, 2 liv. et franc de port pour les départemens, 2 liv. 10 s.

Hygiène. Elémens d'hygiène, ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, par Tourtelle, professeur d'hygiène à l'école de santé de Strasbourg. 2 vol. *in*-8°.— Paris, chez Th. Barrois, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 22, et chez Delatynna, lib. cloître Honoré. — Prix, 6 liv. et franc de port pour les départemens, 7 liv. 2 s.

Art vétérinaire. Instructions sur les moyens à employer pour préserver les bestiaux de l'épizootie régnante dans les départemens des haut et bas-Rhin, par Beaumont, l'aîné, zooiâtre et inspecteur vétérinaire attaché aux dépôts de cavalerie de l'armée de Rhin et Moselle, *in*-4°. 1797. — Strasbourg, chez Levrault, imprimeur-libraire; Paris, chez Fuchs, libraire, maison de Cluny, rue des Mathurins, et chez Delatynna, lib. cloître Honoré. — Prix, 1 liv. 4 s. et franc de port, 1 l. 8 s.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE

DES

ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME II

DU RECUEIL PÉRIODIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

SOCIÉTÉS, ACADÉMIES ET ÉCOLES DE MÉDECINE.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Nécrologie.

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS.

LITTÉRATURE MÉDICALE.

LIBRAIRIE.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,
RUE D'ARGENTEUIL, n°. 211.

ERRATA.

P. 117, l. 5, prescrivoit; *lisez* proscrivoit.

P. 123, l. 6, dans la; *lisez* dans une.

P. 355, l. 6, au lieu de ce qui est renfermé dans les parenthèses, *lisez* Efterretning om trommesygens behandling hos horngvœget; in-8°. pag. 21.

P. 399, l. 17, les différens, etc., *lisez* le différent état des choses.

P. 406, l. 8 de la note, cause, *lisez* cerne.

P. *id.*, l. *penult.*, et celui; *lisez* et le tiers supérieur.

P. *id.*, l. dernière, paroît; *lisez* postérieure.

P. 413, l. 14, aient; *lisez* n'aient.

P. 416, l. 17, examiner; *lisez* énumérer.

AVIS AU RELIEUR.

Cette Table appartient au Tome II, et doit être placée à la fin. La planche sera placée à la page 6.

